

Communauté d'agglomération Saint-Lô Agglo
Arrondissement de Saint-Lô
Département de la Manche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 12 JUIN 2023

cc2023-06-12-001 : Rapport annuel de performance 2022.

Le conseil de la communauté d'agglomération Saint-Lô Agglo, dûment convoqué le six juin deux mil vingt trois, s'est réuni le douze juin deux mil vingt trois, à vingt heures, à l'amphithéâtre "François Digard" du Pôle Agglo21, 58 rue Lycette Darsonval à Saint-Lô, sous la présidence de Monsieur Fabrice LEMAZURIER, président

Monsieur Jean-Pierre GUEGAN est désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

Étaient présents :

AGNEAUX : Mme Yolande MARIE, Mme Evelyne MASSICOT, M. Alain SEVÊQUE, M. Patrick SIMON, AIREL : M. Jean-Pierre BRANTHONNE, BAUDRE : M. Daniel JORET, BEAUCOUDRAY : M. Michel de BEAUCOUDREY, BEUVRIGNY : Mme Morgane BUISSON, BOURGVALLÉES : M. Claude JAVALET, CANISY : M. Jean-Marie LEBÉHOT, CARANTILLY : M. Michel PACARY, CAVIGNY : M. Eric FOLLAIN, CERISY-LA-FORÊT : M. Jean-Pierre LEDOUIT, CONDÉ-SUR-VIRE : M. Alain EUDES, M. Laurent PIEN, Mme Martine SAVARY, COUVAINS : M. Christian PÉRIER, DOMJEAN : M. Louis JANNIÈRE, FOURNEAUX : M. Thierry LEHARIVEL, GRAIGNES-MESNIL-ANGOT : M. Jean-Pierre GUEGAN, LA BARRE-DE-SEMILLY : M. Loïc RENIMEL, LA LUZERNE : M. Johnny DUBOSQ, LA MEAUFFE : M. Pascal LANGLOIS, LE LOREY : M. Michel SAVARY, LE MESNIL-AMEY : M. Jacques CLAIRAUX, LE MESNIL-ROUXELIN : M. Philippe RICHOMME, LE MESNIL-VÉNERON : M. Henri FONTAINE, MARIGNY-LE-LOZON : Mme Adèle HOMMET, M. Fabrice LEMAZURIER, MONTREUIL-SUR-LOZON : M. Jean AUVRAY, MOON-SUR-ELLE : Mme Lydie BROTTIN, PONT-HÉBERT : M. Michel RICHOMME, Mme Isabelle VIOLETTE, RAMPAN : Mme Sylvie LE BLOND, REMILLY-LES-MARAIS : Mme Marie-Josèphe BAUGE, SAINT-ANDRE-DE-L'ÉPINE : M. Gaétan SALAGNAC, SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE : Mme Maryvonne RAIMBEAULT, SAINTE-SUZANNE-SUR-VIRE : M. Antoine AUBRY, SAINT-GEORGES-D'ELLE : M. Nicolas TOSTAIN, SAINT-GILLES : M. Jean-Luc LEROUXEL, SAINT-JEAN-D'ELLE : Mme Marie-Pierre FAUVEL, M. Maurice LEPLATOIS, SAINT-LÔ : M. Hubert BOUVET, Mme Stéphanie CANTREL, M. Laurent ENGUEHARD, M. Arnaud GENEST, M. Hervé LE GENDRE, Mme Emmanuelle LEJEUNE, M. Jean-Yves LETESSIER, Mme Virginie MÉTRAL, M. Jacky RIHOUEY, M. Jérôme VIRLOUVET, Mme Laurence YAGOUB, SAINT-LOUET-SUR-VIRE : Mme Françoise LOUIS, SAINT-MARTIN-DE-BONFOSSE : M. Jean-Paul PAYRASTRE, SAINT-PIERRE-DE-SEMILLY : M. Jean-Claude BRAUD, TESSY-BOCAGE : Mme Jocelyne RICHARD, M. Michel RICHARD, TORIGNY-LES-VILLES : M. Daniel MEUNIER

Étaient absents excusés et représentés :

CONDÉ-SUR-VIRE : Mme Nathalie LECLER donne pouvoir à M. Laurent PIEN, LE DÉZERT : Mme Florence MAZIER donne pouvoir à M. Fabrice LEMAZURIER, SAINT-JEAN-DE-DAYE : Mme Nicole GODARD donne pouvoir à M. Jean-Pierre GUEGAN, SAINT-LÔ : Mme Anita AUBERT donne pouvoir à M. Laurent ENGUEHARD, Mme Brigitte BOISGERAULT donne

pouvoir à Mme Virginie MÉTRAL, M. Nicolas BONABE de ROUGÉ donne pouvoir à M. Arnaud GENEST, Mme Dominique JOUIN donne pouvoir à M. Jacky RIHOUEY, Mme Nadine LE BROUSSOIS donne pouvoir à Mme Laurence YAGOUB, Mme Touria MARIE donne pouvoir à Mme Emmanuelle LEJEUNE, THÈREVAL : M. Thierry DUBOURG donne pouvoir à M. Alain SEVÈQUE, TORIGNY-LES-VILLES : M. Mickaël GRANDIN donne pouvoir à M. Daniel MEUNIER

DANGY : M. Dominique PAIN représenté par son suppléant M. Sylvain GOUVENOU, VILLIERS-FOSSARD : M. Wilfried GUILLEMET représenté par son suppléant M. Benoît ROGER

Étaient excusés :

AMIGNY : M. Gilles LEGRAND, BÉRIGNY : M. Denis LECLUZE, BIEVILLE : M. Philippe BRIARD, BOURGVALLÉES : M. Serge DESVAGES, Mme Fabienne LECLER, GOUVETS : M. Rémy DESLANDES, LAMBERVILLE : M. Bernard FOUSSE, LE MESNIL-EURY : M. Erick LEJOLIVET, LE PERRON : M. Yves ANQUETIL, MONTRABOT : M. Jean-Pierre MARIE, MOYON-VILLAGES : M. Jean-Pierre LOUISE, QUIBOU : M. Roland COURTEILLE, SAINT-AMAND-VILLAGES : Mme Annabelle DESPREY, M. Jean LEBOUVIER, SAINT-FROMOND : M. Dominique QUINETTE, SAINT-GEORGES-MONTCOCQ : M. Jean-Yves LAURENCE, SAINT-GERMAIN-D'ELLE : M. Guy BERTHOLON, SAINT-JEAN-DE-SAVIGNY : M. Emmanuel LUNEL, SAINT-LÔ : Mme Margaux ALARD-LE MOAL, M. Valentin GOETHALS, M. Alexandre HENRYE, Mme Djihia KACED, SAINT-VIGOR-DES-MONTS : Mme Liliane BOSCHER, TORIGNY-LES-VILLES : M. Gilbert PIEDAGNEL, Mme Julie TRAVERS

- nombre de conseillers en exercice	97
- nombre de conseillers titulaires présents	59
- nombre de suppléants présents	2
- nombre de pouvoirs	11
- nombre d'absents non représentés	25



CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion du 12 juin 2023

Service instructeur : Pôle ressources et performance

Titre du rapport : Rapport annuel de performance 2022

Rapporteur : Monsieur Fabrice LEMAZURIER, président

Mesdames, Messieurs,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.5211-39,

Vu la délibération n°cc2023-03-27-002 du 27 mars 2023 relative au projet annuel de performance 2023,

CONSIDERANT ce qui suit :

Conformément à l'article L5211-39 du code général des collectivités territoriales, le président de l'établissement public de coopération intercommunale doit adresser chaque année au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

Le rapport d'activités a pour objet de dresser dans un souci de transparence et de lisibilité un bilan annuel d'activité, de la communauté d'agglomération, ventilée par grands domaines de compétences.

Au-delà d'un acte administratif obligatoire, le présent rapport se veut également être un acte utile de communication sur la politique conduite par la communauté d'agglomération à destination des communes, mais aussi des citoyens.

Dans le souci de répondre notamment à la nécessité de gérer plus rigoureusement les deniers publics dans un contexte financier contraint, mais également d'offrir une meilleure lisibilité de l'action publique, de ses moyens et de ses résultats, Saint-Lô Agglo s'est engagée dans une démarche de performance. Cette démarche permet ainsi de mesurer, à travers une série d'indicateurs, l'efficacité d'une action rendue plus lisible.

Ce rapport précise notamment les résultats obtenus au regard de chaque indicateur de performance. Il explique les écarts entre ces résultats et les cibles des projets annuels de performance.

C'est pourquoi le rapport d'activités est construit sous la forme d'un rapport annuel de performance des politiques publiques portées par Saint-Lô Agglo.

Ainsi, ce rapport annuel de performance 2022 est présenté à l'assemblée délibérante avant d'être transmis aux communes membres pour communication devant les conseils

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à la majorité par 70 voix pour et 2 abstentions (Monsieur Jacques CLAIRAUX, Madame Dominique JOUIN) :

- le rapport annuel de performance 2022 de Saint-Lô Agglo,
- la communication du rapport annuel de performance 2022 de Saint-Lô Agglo,
- l'autorisation donnée au président d'adresser le rapport annuel de performance 2022 aux maires de chaque commune membre.

Ainsi délibéré en séance.

Le président de Saint-Lô Agglo certifie le caractère exécutoire de la présente délibération reçue en préfecture le et affichée le

Extrait certifié conforme

Signé électroniquement

Monsieur Fabrice LEMAZURIER

Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le 28/06/2023

ID : 050-200066389-20230612-DEL20230612001-DE

MAISON DE L'ENFANCE


SAVOIR-S²LO

RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2022

RÉNOVATION
HABITAT



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 JUIN 2023

 saint-lo-agglo.fr

L'article L 5211 39 du code général des collectivités territoriales impose à tout établissement public de coopération intercommunale d'adresser chaque année, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport doit faire l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique.

Le rapport d'activités a pour objet de dresser dans un souci de **transparence** et de **lisibilité** un bilan annuel d'activité, de la communauté d'agglomération, ventilée par grands domaines de compétences.

Au-delà d'un acte administratif obligatoire, le présent rapport se veut également être un **acte utile de communication sur la politique conduite par la communauté d'agglomération à destination des communes, mais aussi des citoyens.**

Dans le souci de répondre notamment à la nécessité de gérer plus rigoureusement les deniers publics dans un contexte financier contraint, mais également d'offrir une meilleure lisibilité de l'action publique, de ses moyens et de ses résultats, Saint-Lô Agglo s'est engagée dans une **démarche de performance.**

Cette démarche permet ainsi de mesurer, à travers une série d'indicateurs, l'efficacité d'une action rendue plus lisible.

C'est pourquoi le rapport d'activités est présenté sous la forme d'un rapport annuel de performance des politiques publiques portées par Saint-Lô Agglo.

Pour ce RAP 2022, sont ajoutés les tableaux de suivi des indicateurs de performance.



PT

Ce logo indique les objectifs affichés dans le projet de territoire

SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le 28/06/2023

ID : 050-200066389-20230612-DEL20230612001-DE



Pages

1 COMMISSION ENFANCE-JEUNESSE ET SPORTS	10
1.1 Enfance-jeunesse	11
1.2 Petite enfance	19
1.3 Promotion et développement du sport	25
2 COMMISSION DÉVELOPPEMENT	34
2.1 Développement économique et emploi	35
2.2 Soutien à la filière équine	54
2.3 Accompagnement et développement de l'enseignement supérieur	60
2.4 Valorisation culturelle et touristique	68
2.5 Santé, bien-être	80
3 COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	86
3.1 Planification territoriale	87
3.2 Les décisions et autorisations d'urbanisme	93
3.3 Politique de l'habitat	99
3.4 Politique foncière et patrimoniale	103
3.5 Transports et déplacements	108
4 COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE	115
4.1 Cycle de l'eau	116
4.2 Transition énergétique et climatique	127
4.3 Développement et transition numérique	141
4.4 Prévention et gestion des déchets	146
5 COMMISSION RESSOURCES-PERFORMANCE	154
5.1 Affaires générales	155
5.2 Commande publique	158
5.3 Systèmes d'information	166
5.4 Projet éducatif social local	174
5.5 Territoire	181
5.6 Ressources humaines	185
5.7 Finances	190
5.8 Communication	192

Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le 28/06/2023

ID : 050-200066389-20230612-DEL20230612001-DE



PRÉSENTATION DE SAINT-LÔ AGGLO



saint-lo-agglo.fr

NORMANDIE

La Manche
CAHORS DE POUÏT DE VIE



Saint-Lô Agglo est une communauté d'agglomération située au centre du département de la Manche en Normandie. Elle est desservie par l'A84 permettant une liaison directe vers Caen et Rennes et par la N174 reliant la N13 en direction de Cherbourg.

Créée au 1er janvier 2014, elle regroupe aujourd'hui **61 communes** et plus de **80 000 habitants**.

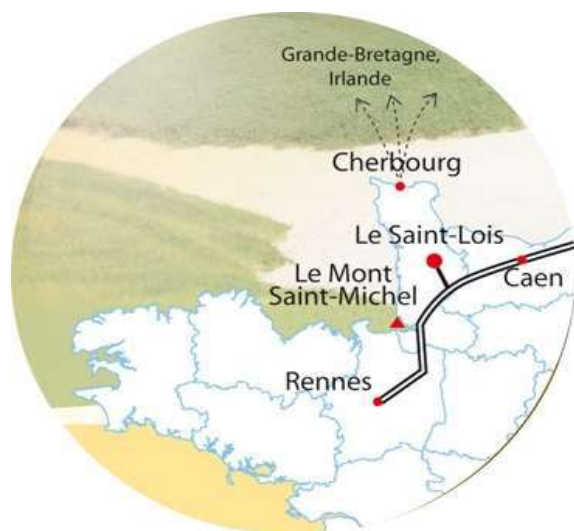
Elle compte environ 330 agents permanents.

L'Agglo, en tant qu'établissement public de coopération intercommunale, est administré par un conseil communautaire qui regroupe **97 élus** désignés par les communes membres.

Présidée par Fabrice LEMAZURIER, la communauté d'agglomération compte 15 vice-présidents et 17 élus communautaires qui forment le bureau communautaire (33 élus).

Elle a pour objet d'associer des communes en vue de l'élaboration d'un **projet commun d'attractivité du territoire, d'aménagement de l'espace et de développement de services à la population.**

Saint-Lô Agglo représente un territoire en pleine évolution, porteur de projets ambitieux en faveur de l'économie et de la qualité du cadre de vie.



NOTRE AGGLÔ
UNE COLLECTIVITÉ
AU SERVICE DE TOUS !



61 COMMUNES

80 399 HABITANTS *

POPULATION TOTALE (DGF)



LES COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION :

- Agneaux
- Airel
- Amigny
- Baudre
- Beaucoudray
- Bérigny
- Beuvrigny
- Biéville
- Bourgvallées (S'-Samson-de-Bonfossé, Gourfaleur, La Mancellière-sur-Vire, S'-Romphaire, Soulles, Le Mesnil-Herman)
- Canisy (Canisy et S'-Ébremond-de-Bonfossé)
- Carantilly
- Cavigny
- Cerisy-la-Forêt
- Condé-sur-Vire (Condé-sur-Vire, Le Mesnil-Raoult et Troisgots)
- Couvains
- Dangy
- Domjean
- Fourneaux
- Gouvets
- Graignes-Mesnil Angot
- La Barre-de-Semilly
- La Luzerne
- La Meauffe
- Lamberville
- Le Désert
- Le Lorey
- Le Mesnil-Amey
- Le Mesnil-Eury
- Le Mesnil-Rouxelin
- Le Mesnil-Véron
- Le Perron
- Marigny-le-Lozon (Marigny et Lozon)
- Montrabot
- Montreuil-sur-Lozon
- Moon-sur-Elle
- Moyon-Villages (Moyon, Chevry et Le Mesnil-Opac)
- Pont-Hébert (Pont-Hébert, Le Hommet d'Arthenay)
- Quibou
- Rampan
- Rémillly-les-Marais (Rémillly-sur-Lozon, Le Mesnil-Vigot et Les Champs-de-Losque)
- S'-Amand-Villages (S'-Amand et Placy-Montaigu)
- S'-André-de-l'Épine
- S'-Clair-sur-l'Elle
- S'-Martin-de-Bonfossé
- S'°-Suzanne-sur-Vire
- S'-Fromond
- S'-Georges-d'Elle
- S'-Georges-Montcoq
- S'-Germain-d'Elle
- S'-Gilles
- S'-Jean-d'Elle (S'-Jean-des-Baisants, Rouxville, Précorbin, Notre-Dame-d'Elle et Vidouville)
- S'-Jean-de-Daye
- S'-Jean-de-Savigny
- S'-Lô
- S'-Louet-sur-Vire
- S'-Pierre-de-Semilly
- S'-Vigor-des-Monts
- TESSY-Bocage (Tessy-sur-Vire, Fervaches et Pont-Farcy)
- Thèreval (Hébécron et La Chapelle-Enjuger)
- Torigny-les-Villes (Torigni-sur-Vire, Guilberville, Giéville et Brectouville)
- Villiers-Fossard

Attractivité et développement économique

- Services et accompagnement des entreprises +
- Commerçants et artisans +
- Zones d'activités +
- Circuits de proximité +
- Enseignement supérieur +
- Promotion touristique et culturelle +

Environnement et territoire durable

- + Cycle de l'eau
- + Collecte des déchets
- + Transition énergétique
- + Biodiversité



Compétences de l'Agglo

Services à la population et aux familles

- Petite Enfance (crèches et relais petite enfance) +
- Enfance / Jeunesse (accueil de loisirs, info jeunesse) +
- Sports +
- Foyer des jeunes travailleurs +

Aménagement du territoire

- + PLUi
- + Urbanisme
- + Habitat
- + Transport et mobilité

I - COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

Le cas échéant, elles sont complétées sur les différentes thématiques par des compétences prises au titre de l'article L.5211-17 du code général des collectivités territoriales figurant en italique

1. En matière de développement économique

- 1.1 actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ;
- 1.2 création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ;
- 1.3 politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;
- 1.4 promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme, sans préjudice de l'animation touristique qui est une compétence partagée, au sens de l'article L. 1111-4, avec les communes membres de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre ;
- 1.5 *au titre de l'article L. 133-3 du Code du tourisme, élaboration et mise en œuvre de la politique publique du tourisme définie dans le cadre du schéma de développement touristique de l'EPCI* (compétence prise au titre de l'article L.5211-17 du code général des collectivités) ;
- 1.6 *élaboration et mise en œuvre de la politique publique de dynamisation culturelle dans le cadre du schéma de développement culturel de l'EPCI intégrant la gestion du parc de sculptures de Cerisy-la-Forêt* (compétence prise au titre de l'article L.5211-17 du code général des collectivités).

2. En matière d'aménagement de l'espace communautaire

- 2.1 Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ;
- 2.2 plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ;
- 2.3 définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire au sens de l'article L. 300-1 du code de l'urbanisme ;
- 2.4 organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L. 3421-2 du même code ;
- 2.5 *réalisation du schéma directeur d'itinéraires cyclables autorisant la communauté d'agglomération à intervenir sur certains tronçons dits structurants* (compétence prise au titre de l'article L.5211-17 du code général des collectivités) ;
- 2.6 *Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de dispositifs partenariaux en matière de santé (contrat local de santé)* (compétence prise au titre de l'article L.5211-17 du code général des collectivités) ;
- 2.7 Secours et lutte contre l'incendie.

3. En matière d'équilibre social de l'habitat

- 3.1 programme local de l'habitat ;
- 3.2 politique du logement d'intérêt communautaire ;
- 3.3 actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire et en faveur de la mixité sociale ;
- 3.4 réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat ;
- 3.5 action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ;
- 3.6 amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire ;
- 3.7 actions en faveur du logement des jeunes inscrites au titre du programme local de l'habitat.

4. En matière de politique de la ville

- 4.1 élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ;
- 4.2 animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ;
- 4.3 programmes d'actions définis dans le contrat de ville.

5. Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement

6. En matière d'accueil des gens du voyage

Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage

7. Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

8. Eau

9. Schémas d'aménagement et de gestion des eaux

10. Assainissement des eaux usées dans les conditions prévues à l'article L. 2224-8

11. Gestion des eaux pluviales urbaines, au sens de l'article L. 2226-1.

II - COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES/FACULTATIVES

1. En matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie :

Lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les rongeurs aquatiques, surveillance et analyse de la qualité de l'air, élaboration et animation de plans relatifs aux enjeux de lutte contre le réchauffement climatique.

2. Gestion et exploitation d'une fourrière animale intercommunale

3. Promotion et développement du sport

3.1 Promotion et développement du sport par l'accompagnement financier des clubs affiliés aux fédérations agréées par le ministère de la jeunesse et des sports ;

3.2 Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements utilisés par les clubs affiliés aux fédérations agréées par le ministère de la jeunesse et des sports, développant une action de formation éducative en direction des jeunes ;

3.3 Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements aquatiques au bénéfice de l'apprentissage de la natation, du bien-être et de la santé ;

3.4 Organisation d'animations d'activités physiques et sportives.

4. Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements et de services en matière de petite enfance, d'enfance et de jeunesse

(accueil de loisirs sans hébergement, centre de loisirs sans hébergement, accueil collectif de mineurs, point d'info jeunesse et établissement d'accueil jeunesse)

5. Accompagnement des porteurs de projet en matière de petite enfance, d'enfance-jeunesse et de la famille, participation à des dispositifs partenariaux en matière de petite enfance, enfance jeunesse et de la famille

6. Intervention de l'EPCI sur le périscolaire ne relevant pas des communes la journée ou demi-journée non travaillée par les enfants et intervention de l'EPCI sur l'extrascolaire

7. Gestion de l'établissement social et médico-social à destination des jeunes travailleurs

8. Adhésion et participation financière au centre local d'information et de coordination du Saint-Lois et à la mission locale

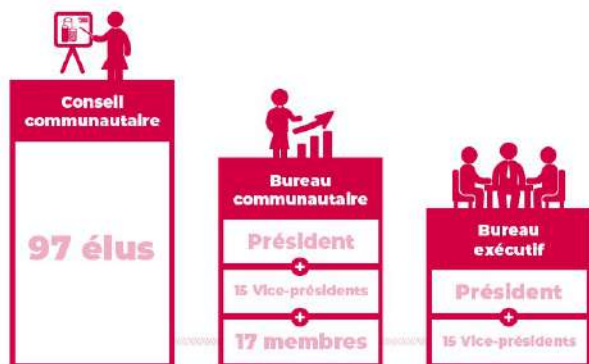
9. Promotion et soutien au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche

10. Aménagement numérique du territoire



LE FONCTIONNEMENT

LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS



Fabrice LEMAZURIER
Président
Maire de Marigny-le-Lozon



Emmanuelle LEJEUNE
1^{ère} vice-présidente
en charge de l'enseignement
supérieur et de la recherche
Maire de Saint-Lô



Laurent PIEN
2^{ème} vice-président
en charge de l'urbanisme
Maire de Condé-sur-Vire



Marie-Pierre FAUVEL
3^{ème} vice-présidente
en charge des relations
aux territoires
Maire de Saint-Jean-d'Elle



Mickaël GRANDIN
4^{ème} vice-président
en charge du développement
économique
Maire de Torigny-les-Villes



Maryvonne RAIMBEAULT
5^{ème} vice-présidente
en charge de l'enfance et
de la jeunesse
Maire de Saint-Clair-sur-Elle



Loïc RENIMEL
6^{ème} vice-président
en charge des finances et
performance
Maire de La Barre de Semilly



Jocelyne RICHARD
7^{ème} vice-présidente
en charge de l'habitat
et du foncier
Adjointe au maire de Tessy Bocage



Jérôme VIRLOUVET
8^{ème} vice-président
en charge des transports
et de la mobilité
Adjoint au maire de Saint-Lô



Lydie BROTON
9^{ème} vice-présidente
en charge de la transition
écologique et numérique
Maire de Moon-sur-Elle



Alain SÉVÈQUE
10^{ème} vice-président
en charge des ressources
humaines
Maire d'Agneaux



Hervé LE GENDRE
11^{ème} vice-président
en charge des sports
Adjoint au maire de Saint-Lô



Claude JAVALET
12^{ème} vice-président
en charge de la collecte
et valorisation des déchets
Maire de Bourgvallées



Florence MAZIER
13^{ème} vice-présidente
en charge du commerce et
des circuits de proximité
Maire de Le Désert



Alexandre HENRYE
14^{ème} vice-président
en charge du tourisme
et de la promotion du territoire
Conseiller municipal de Saint-Lô



Jean-Luc LEROUXEL
15^{ème} vice-président
en charge du cycle de l'eau
Maire de Saint-Gilles



Commissions de l'Agglo



Fabrice LEMAZURIER
Président de Saint-Lô Agglo



Emmanuelle LEJEUNE
1^{ère} vice-présidente

COMMISSION FINANCES & PERFORMANCE



Loïc RENIMEL
6^{ème} vice-président
**FINANCES ET
PERFORMANCE**

stratégie financière, analyse et suivi budgétaire, pacte fiscal et financier, fonds européens



Marie-Pierre FAUVEL
3^{ème} vice-présidente
**RELATIONS AUX
TERRITOIRES**

contrat agglo-communes, politique de la ville, Action coeur de ville, politiques contractuelles



Alain SÉVÈQUE
10^{ème} vice-président
**RESSOURCES
HUMAINES**

politique RH, dialogue social, mutualisation, conduite du changement

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE



Lydie BROTON
9^{ème} vice-présidente
**TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET
NUMÉRIQUE**

schéma directeur immobilier (volet énergétique), ADAP, PCAET, territoires intelligents, aménagement numérique



Claude JAVALET
12^{ème} vice-président
**COLLECTE ET
VALORISATION DES
DÉCHETS**

passage REOMi, schémas de collecte, extension consignes de tri, partenariat Point Fort Environnement



Jean-Luc LEROUXEL
15^{ème} vice-président
CYCLE DE L'EAU

GEMAPI, modes de gestion des services, harmonisation technique administrative et tarifaire

COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Laurent PIEN
2^{ème} vice-président
URBANISME

PLUi, sécurité juridique des actes, application du SCOT



Jocelyne RICHARD
7^{ème} vice-présidente
HABITAT ET FONCIER

PLH, OPAH, observatoire foncier, schéma directeur immobilier (volet gestion du patrimoine communautaire), aire d'accueil des gens du voyage



Jérôme VIRLOUVET
8^{ème} vice-président
**TRANSPORTS ET
MOBILITÉ**

PDU, mobilités douces, transport urbain et TAD (DSP), transport scolaire, transports partagés, maison des mobilités

COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Mickaël GRANDIN
4^{ème} vice-président
**DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE**

politique d'accompagnement des zones, promotion du territoire et de ses savoir-faire, Pôle hippique



Emmanuelle LEJEUNE
1^{ère} vice-présidente
**ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET
RECHERCHE**

offres de formation supérieures, campus unique, campus connecté



Florence MAZIER
13^{ème} vice-présidente
**COMMERCE, ARTISANAT
ET CIRCUITS DE
PROXIMITÉ**

unions commerciales, PAT, projet de légumerie-conserverie



Alexandre HENRYE
14^{ème} vice-président
**PROMOTION DU
TERRITOIRE ET
TOURISME**

schéma touristique et culturel, démographie médicale, haies bocagères

COMMISSION ENFANCE JEUNESSE



Maryvonne RAIMBEAULT
5^{ème} vice-présidente
ENFANCE, JEUNESSE

PESEL, petite enfance et enfance jeunesse, Kiosk, résidence étudiante, offre de services aux familles, dynamisation de la vie étudiante

COMMISSION SPORT



Hervé LE GENDRE
11^{ème} vice-président
SPORT

schéma de développement du sport, lien avec les associations, offre sportive équilibrée, équipements sportifs



Saint-Lô
AGGLO

COMMISSIONS
ENFANCE-JEUNESSE
&
SPORTS

1

1 COMMISSION ENFANCE-JEUNESSE ET SPORTS

10

1.1 Enfance-jeunesse

11

1.2 Petite enfance

19

1.3 Promotion et développement du sport

25





Politique publique :

ENFANCE – JEUNESSE

PRIORITÉS :

Assurer un développement du territoire équilibré et solidaire

Attirer de nouveaux actifs

FINALITÉS

Contribuer à l'éducation en proposant une offre d'accueil de qualité partagée et accessible, en renforçant l'attractivité du territoire par une offre de services cohérente lisible et moderne.

RAPPEL DU PROJET POLITIQUE

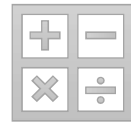
Proposer une politique dynamique, équitable et solidaire en faveur de la jeunesse et des familles en renforçant la place et le rôle des parents dans la mise en œuvre d'une politique éducative territoriale, en proposant une offre équitable et coordonnée d'accueils, d'animations, d'informations et d'accompagnements des jeunes sur le territoire et en contribuant à l'épanouissement et au bien-être des différents publics, y compris à besoins spécifiques.

RAP 2022

RAPPEL DES STATUTS



- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements et de services en matière de petite enfance, d'enfance et de jeunesse (accueil de loisirs sans hébergement, centre de loisirs sans hébergement, accueil collectif de mineurs, point d'info jeunesse et établissement d'accueil jeunesse)
- Accompagnement des porteurs de projet en matière de petite enfance, d'enfance-jeunesse et de la famille, participation à des dispositifs partenariaux en matière de petite enfance, enfance jeunesse et de la famille
- Intervention de l'EPCI sur le périscolaire ne relevant pas des communes la journée ou demi-journée non travaillée par les enfants et intervention de l'EPCI sur l'extrascolaire
- Gestion de l'établissement social et médico-social à destination des jeunes travailleurs
- Adhésion et participation financière au centre local d'information et de coordination du Saint-Lois et à la mission locale



CHIFFRES CLÉS

Au 31 décembre 2022

15 accueils de loisirs déclarés

1 structure dédiée au 11-25 ans (Kiosk)

2 970 jeunes accueillis en accueil de loisirs

2 048 familles (2 763 jeunes et 1 866 familles en 2021)

6 255 Bénéficiaires * du dispositif Kiosk Agglo (5 845 en 2021)

174 497 € de réductions * (200 540 € en 2021)

* Chiffres incomplets en attente des retours des partenaires

413 289 heures enfant déclarées (CAF) (392 559 en 2021)

336 jeunes accueillis au FJT de Saint-Lô (158 lits)
(323 jeunes en 2021)

43 jeunes accueillis au FJT de Carentan (23 lits)
(41 jeunes en 2021)

1 62 jeunes accueillis au sein de la résidence Lelandais (120 places)

580 jeunes accueillis au comité local logement autonome jeunes (CLLAJ) (575 en 2021)

1 680 rendez-vous cumulés (1 650 en 2021)



CONTEXTE

Les politiques publiques "jeunesse" ont pour objectif de renforcer les capacités des jeunes à être acteurs de leurs parcours vers l'autonomie dans une logique de co-éducation et dépassent les notions sectorielles pour impulser une politique globale et transversale.

Le déploiement de 8 « espaces jeunes », complété en 2021 par l'ouverture de 2 nouvelles structures (St-Jean-d'Elle et Tessy) renforce la dimension « réseau » sur le territoire de manière équitable, sur la base d'actions « hors les murs » décentralisées en partenariat avec le champ scolaire (ex : infos jeunes).

La relance des activités extérieures en 2022 s'est opérée. La reprise du lien avec les jeunes et les familles, expérimentant divers supports numériques via le site Internet de l'EPCI (communication, activités, manifestation, réseau social), conforte le besoin de le poursuivre et de le renforcer.

Les séjours au nombre de 14 ont également été remis en place dans une proposition déployée sur les structures. 280 jeunes sont ainsi partis cet été.

La qualité des services proposés est largement plébiscitée par les familles (98% de familles satisfaites *enquête interne 2021*), confortée par l'augmentation des inscriptions de 5 % en 2022, du remplissage des séjours (91 % en 2019 et en 2022) et des partenariats associatifs locaux.

L'attractivité du territoire en terme de développement économique passe également par une offre de logement jeune sur l'ensemble du territoire, afin de les accueillir et permettre aux entreprises de les recruter dans les meilleures conditions.

LES AXES

EJ_A Favoriser la continuité éducative dans une logique de co-éducation (axe éducatif)

EJ_B Rendre accessibles les services au plus grand nombre (axe familial)

EJ_C Promouvoir l'attractivité du territoire (axe socio-économique)

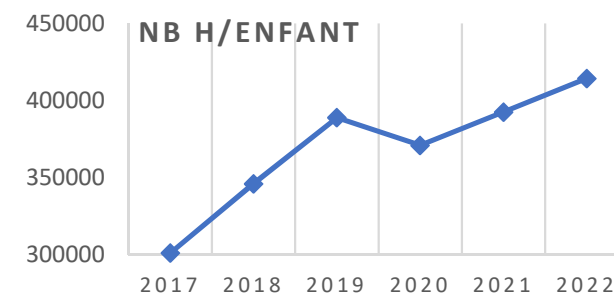


FAVORISER LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE ÉQUILIBRÉE DANS UNE LOGIQUE (AXE ÉDUCATIF)

Faits marquants de l'année 2022



- ✓ Évolution constante des ALSH notamment en périscolaire (+9,8%), extrascolaire (+3,3%) / 2021.
- ✓ 14 séjours communautaires proposés en direction des 4-17 ans .
- ✓ Une fréquentation annuelle globale de + 5,5% (413 289 heures réalisées) en 2022 / 2021 (+6,5% comparativement à 2019 année référence et ses 24 séjours).
- ✓ Reprise du festival « Jeunes en scène » dans sa **version originale « en direct »** au centre culturel de Saint-Lô.
- ✓ Travaux poursuivis avec les professionnels sur **l'accueil des publics dits à besoins spécifiques** (formation, investissements).
- ✓ **1^{er} anniversaire** de la maison de l'enfance de Tessy-Bocage.
- ✓ **14 dossiers** accompagnés financièrement et techniquement (BAFA tutorés).



Le foyer des jeunes travailleurs ESPACE RABELAIS propose une solution logement au cœur de l'Agglo.

Il a pour objectifs :

- ✓ Permettre une insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16/30 ans à travers le logement
- ✓ Accompagner le jeune au quotidien dans sa première expérience de logement, tremplin vers l'autonomie
- ✓ Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs, aux actions de santé et de bien être

336 jeunes hébergés par le FJT dans l'année 2022 pour 158 lits (jeunes en CDD, CDI intérim, en formation professionnelle ou étudiants).

Le FJT permet d'accéder du jour au lendemain à un logement, et ainsi faciliter l'accès à l'emploi.

Certains logements sont conventionnés CROUS. Le loyer mensuel est de 376,40 €, toutes charges comprises.



47 822 repas distribués en 2022 du lundi au vendredi.

Le tarif de base est de 7,40 €.

Différents avantages permettent diverses réductions. Les résidents peuvent se restaurer depuis le 1^{er} janvier 2020 à un tarif de 3.30 €, comme désormais les étudiants, les jeunes bénéficiant des tickets midi 50 ont une réduction de 3.50 € sur leur repas.

Application de la prise en charge du repas à 1€ par le CROUS, jusqu'en septembre 2022 pour les étudiants non boursiers et toujours en cours pour les étudiants boursiers. Des repas et semaines à thèmes sont organisés : les grandes marées, nouvel an chinois, semaine irlandaise, etc.

Le foyer des jeunes travailleurs le logis à Carentan a ouvert ses portes le 1^{er} mars 2021. 43 jeunes hébergés pour 23 studios et chambres.

L'animation

- Les animateurs accompagnent les résidents dans leur vie quotidienne (aide aux démarches administratives, information, orientation, budget, santé, etc.). La COVID 19 a mis en exergue cet accompagnement de tous les instants avec les jeunes restés au FJT et à la Résidence (sécurité sanitaire, accompagnement scolaire, aides alimentaires, ...)

Malgré tout, depuis 2 ans, nous avons pu reprendre une activité normale :

- ✓ Lieu de rencontre et de convivialité avec cafétéria, soirées à thèmes, sorties culturelles, sportives, de loisirs.
- ✓ Des semaines bien-être, hygiène alimentaire, octobre rose, sont proposées aux résidents.

AXE
EJ_B

RENDRE ACCESSIBLES LES SERVICES AU PLUS GRAND DE MANIÈRE ÉQUITABLE ET SOLIDAIRE (AXE FAMILIAL)

Faits marquants de l'année 2022

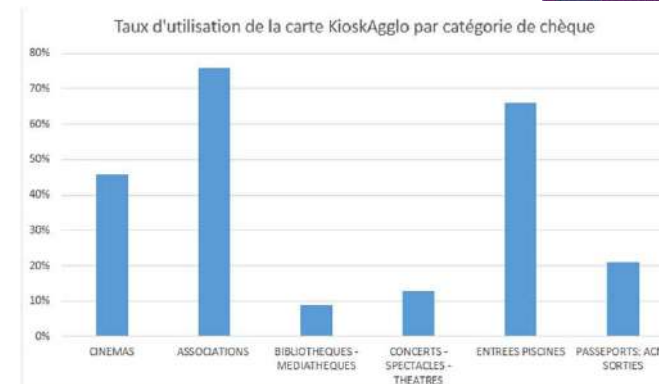
- ✓ Reprise des actions « parentalité » et des projets mutualisés et inter centres.
- ✓ Le **guichet familles** reste le premier interlocuteur des parents en complément du portail dématérialisé.
- ✓ **378 enfants** bénéficiaires du dispositif tarifaire COPALE-CAF pour les quotients jusqu'à 620 € (325 bénéficiaires en 2021) dont l'origine géographique est majoritairement urbaine (60%), puis rurale (26%) et intra-urbaine/quartiers prioritaires de la politique de la ville (15%).
- ✓ Mise en production du **nouveau dispositif « carte KioskAgglo »** (lancement fin août 2023).

2 048 Familles Permanences (30%)
Téléservices (70%)

452 enfants CAF (378)
MSA (74)



- ✓ 6 255 adhésions pour le bilan 2022 (+7% d'adhésions).
- ✓ Les 3-17 ans restent les plus représentés (88% des adhésions), avec le 18-25 ans (12%)
- ✓ 191 349 € de remboursements contre 170 966 € en 2021
- ✓ 127 827 € de remboursements associatifs (47 % de taux d'utilisation au global) contre 168 610 € en 2021
- ✓ 10 546 € de remboursements consacrés aux ALSH contre 9 139 € en 2021

AXE
EJ_C

PROMOUVOIR L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE (AXE ÉCONOMIQUE)

Faits marquants de l'année 2022



- ✓ Ouverture de la **maison de l'enfance de Tessy-Bocage** (décembre 2021). Programme réalisé en transversalité avec la petite enfance, les mairies et acteurs locaux (services proposés : Relai petite enfance – Accueil de loisirs + EJ-garderie périscolaire communale).
- ✓ Poursuite de la réhabilitation **du pôle enfance de Marigny le Lozon** (travaux juillet/août 2022 / peintures intérieures). Programme réalisé en concertation avec la Mairie, l'association Familles Rurales (gestion ALSH été) et la petite enfance. Une dernière phase de travaux sera réalisée en avril/mai 2022 (ravalements extérieurs)

La résidence pour étudiants Michel Lelandais

- ✓ Le travail en réseau avec les autres FJT de la région (URHAJ) a permis de créer un séjour mobilité à destination des jeunes. 4 jeunes hébergés à Saint-Lô sur 41 bénéficiaires ont pu partir une semaine au Canada.
- ✓ Le FJT s'est lancé dans une véritable démarche écocitoyenne à travers diverses actions : rénovation en cours de son espace restauration (avec la volonté de mettre une table de tri, animations autour du développement durable, mise en place de composteurs. Le CLLAJ et le FJT participe également à la création d'un label 2E2D et un référentiel d'évaluation des logements engagés et responsables.



Commission PESL/PLH

Le FJT et le CLLAJ participent aux différentes rencontres concernant le logement des jeunes sur l'ensemble du territoire, dans la mise en place des actions du Plan local de l'habitat



FAVORISER LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE ÉQUILIBRÉE DANS UNE LOGIQUE (AXE ÉDUCATIF)

AXE
EJ_A

CONTEXTE

- Les accueils de loisirs de Saint-Lô Agglo bien répartis sur le territoire et une dynamique transversale enclenchée
- Une politique en direction de la jeunesse qui doit tendre vers une stratégie commune, permettant à moyen terme, une meilleure équité, cohérence et visibilité des actions développées.
- Une information jeunesse en direction des 11-25 ans qui n'est pas dimensionnée aux enjeux du territoire communautaire.
- Un manque de visibilité des actions jeunesse "Kiosk" qui doit être compensé par un projet fédérateur.
- Une clarification du maillage jeunesse sur la ville centre à coordonner (complémentarité- lisibilité).
- Un objectif éducatif transversal : l'autonomie du jeune (mobilité, insertion, santé).
- Une prestation de service spécifique (PS Jeunes) de la CAF en direction des adolescents (initiatives jeunes et accompagnements éducatifs).
- Une crise sanitaire COVID-19 qui met en exergue le rôle social et éducatif des accueils, aujourd'hui indispensables pour assurer la continuité des apprentissages sur des temps de loisirs collectifs

PROGRAMME EJ_A_1 : CONTRIBUER À L'ÉDUCATION EN PROPOSANT UNE OFFRE DE SERVICE ÉQUILIBRÉE ET PARTAGÉE (CONTINUITÉ ÉDUCATIVE)

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	OBJECTIF 2026	COMMENTAIRE
PT Assurer un accès équilibré aux services	Évolution de la fréquentation (h/enf) et nb de places déclarées	370 986 h / enf 670 places (+ass) 	368 000 h / enf 670 places (+ass) 	392 559 h / enf 700 places (+ass) 	380 000 h / enf 730 places (+ass) 	413 289 h / enf 750 places (+ass) 	420 000 h / enf 780 places (+ass) 	800 places (régie + associatif)	Augmentation du nombre de places (retrait des préconisations COVID) et du nombre d'heures (reprise d'activités et séjours)
		Garantir la pertinence et l'efficacité des actions éducatives	Nombre de séjours en régie déclarés	0 séjour	2 séjours	2 séjours	16 séjours		

Projets 2023

- Suivi du projet éducatif communautaire 2022-2024
- Développement des séjours d'été et mutualisations confirmées (régie-association)
- Développement des structures de La Barre de Semilly et de Canisy
- Actions "passerelles" intra et inter compétences
- Animations parents-enfants au sein des accueils collectifs de mineurs
- Questionnaires « qualité » en direction des parents et des jeunes
- Promotion/organisation de manifestations locales
- Participation aux instances d'échanges multi gestionnaires

PROGRAMME EJ_A_2 : DÉVELOPPER / IDENTIFIER LES ESPACES 11-25 ANS ET ANIMER LE RÉSEAU À

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	OBJECTIF 2026	COMMENTAIRE
PT Assurer un accès équilibré à l'information, adapté aux jeunes (développement numérique)	Nombre d'abonnés, Nombre de connexions (vues)	0 Réseau social 0 Manifestation(s) 0 Animation vidéo (0 projet)	0 Réseau social 0 Manifestation(s) 0 Animation vidéo (0 projet)	0 Réseau social 40 000 vues Manifestation(s) 291 vues Animation vidéo (8 projets)	1 000 abonnés Réseau social 45 000 vues Manifestation(s) 500 vues Animations vidéo (5 projets)	489 abonnés Facebook	1000 abonnés Facebook	Festival jeunes en scènes 1200 spectateurs	
	Nombre de points d'appui Kiosk sur le territoire (hors les murs)	6 Points d'appui	6 Points d'appui	8 Points d'appui	10 points d'appui	8 points d'appui	8 points d'appui	Info jeunesse 100% numérique	
PT Fidéliser le jeune tout au long de son parcours communautaire, stimuler l'engagement	Évolution des inscriptions sur les services spécifiques aux 11-25 ans et nombre de structures	361 jeunes Espaces jeunes (184) 11-17 ans Accueils jeunes (27) 14-17 ans Activité Kiosk (106) 11-25 ans	550 jeunes Espaces jeunes (160) 11-17 ans Accueils jeunes (40) 14-17 ans Activité Kiosk (300) 11-25 ans	1105 jeunes Espaces jeunes (204) 11-17 ans Accueils jeunes (30) 14-17 ans Activité Kiosk (871) 11-25 ans	1300 jeunes Espaces jeunes (350) 11-17 ans Accueils jeunes (30) 14-17 ans Activité Kiosk (1000) 11-25 ans	1469 jeunes 8 Espaces jeunes (442) 11-17 ans Activité Kiosk (1027) 11-25 ans	1500 jeunes Espaces jeunes (450) 11-17 ans Activité Kiosk (1050) 11-25 ans	12 points d'appui « info-jeunes »	Nombre de jeunes différents inscrits en EJ / Nombre de jeunes accueillis à Kiosk
PT Assurer une couverture géographique adaptée, spécifique 11-25 ans II = information jeunesse	Évolution du nombre d'actions initiées par Kiosk (fédérateur jeunesse) Nombre de BAFAs « Tutorés »	25 Accompagnement projet (2) Orientation-insertion (2) Animations thématiques (13) Déploiement II (8) Évènementiel (0)	25 Accompagnement projet (5) Orientation-insertion (4) Animations thématiques (8) Déploiement II (8) Évènementiel (2)	68 Accompagnement projet (29) Orientation-insertion (6) Animations thématiques (8) Déploiement II (24) Évènementiel (1)	75 Accompagnement projet (35) Orientation-insertion (8) Animations thématiques (10) Déploiement II (20) Évènementiel (2) 8 dossiers accompagnés financièrement + 10 stagiaires	70 Accompagnement projet (30) Orientation-insertion (8) Animations thématiques (5) Déploiement II (25) Évènementiel (2) 14 dossiers accompagnés financièrement + stagiaires	75 Accompagnement projet (35) Orientation-insertion (8) Animations thématiques (10) Déploiement II (20) Évènementiel (2) 16 dossiers accompagnés financièrement + stagiaires	100 jeunes BAFAs accompagnés entre 2022 et 2026	

Projets 2023 - Développement numérique (information jeunesse 100% numérique, dématérialisation carte KioskAgglo, réseau social)
- Animations transversales en direction des 11-25 ans (actions Kiosk décentralisées - "hors les murs" - Points Info-jeunes)

- Développement des partenariats avec les établissements scolaires et médiathèque
- Consolidation du dispositif "BAFA tutoré" pour compléter l'accueil des stagiaires

PROGRAMME EJ_A_3 : PROPOSER UNE OFFRE COHÉRENTE DE SERVICES ADAPTÉS EN DIRECTION DES JEUNES ADULTES

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	OBJECTIF 2026	COMMENTAIRE
PT Permettre l'accès à un service de restauration agréé CROUS pour les étudiants et jeunes	Évolution du nombre de repas (étudiant – jeunes)	32 520	38 000	32 520	45 000	48 000	48 000	48 000	Rénovation de la salle de restaurant effectuée en 2022
Faciliter la mobilité des jeunes (permis de conduire)	Évolution du nombre de jeunes accompagnés	10 permis	10 permis	10 permis	10 permis	10 permis	10 permis	10 permis	Projet financé par le FAJ à hauteur de 10 permis
Informer les jeunes à l'accès aux droits et à l'accès logement	Évolution du nombre de jeunes participants aux ateliers	10 jeunes	100 jeunes	100 jeunes	100 jeunes	100 jeunes	100 jeunes	100 jeunes	Ateliers mensuels avec les partenaires locaux (mission locale...)
Accompagnement des résidents (FJT)	Évolution du nombre de jeunes accompagnés	120 jeunes	120 jeunes	120 jeunes	120 jeunes	120 jeunes	120 jeunes	120 jeunes	

Projets 2023 - Promouvoir les repas CROUS à 1 € pour les boursiers
- Promouvoir les repas résidents
- Promouvoir les repas à revenus modestes

- Promouvoir les actions collectives au sein du FJT
- Poursuivre l'accompagnement individuel des jeunes en difficulté sociale
- Promouvoir le CLLAJ dans sa démarche d'insertion des jeunes sur les communes intermédiaires sur le territoire de Saint-Lô Agglo

AXE EJ_B

RENDRE ACCESSIBLES LES SERVICES AU PLUS GRAND DE MANIÈRE ÉQUITABLE ET SOLIDAIRE (AXE FAMILIAL)

CONTEXTE

- Une communauté d'agglomération avec de multiples caractéristiques socio-économiques.
- Une société numérique qui impose de nouveaux rythmes et modèles sociaux qui influent sur l'organisation des services.
- Une crise sanitaire qui impose de nouvelles logiques organisationnelles et informationnelles.
- L'accès aux services pour tous les jeunes comme « droit fondamental ».
- Un socle commun de référence formalisant les accueils dits « spécifiques ».
- La situation économique du territoire à observer pour mesurer l'impact de celle-ci sur les accueils proposés.

PROGRAMME EJ_B_1 : GARANTIR L'ACCÈS AUX STRUCTURES SUR TOUT LE TERRITOIRE (PROXIMITÉ)

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

PT

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	OBJECTIF 2026	COMMENTAIRE
Maintenir le lien social avec les familles et faciliter l'accès à l'information	Informations/inscriptions (modalités en %)	1430 Familles Permanences (40%) Téléservices (60%)	1550 Familles Permanences (35%) Téléservices (65%)	1886 Familles Permanences (40%) Téléservices (60%)	1800 Familles Permanences (35%) Téléservices (65%)	2048 Familles Permanences (30%) Téléservices (70%)	2100 Familles Permanences (25%) Téléservices (75%)	Téléservices 85 %	Nombre de familles en augmentation (reprise d'activités)
Assurer un développement solidaire et équilibré	Nombre de bénéficiaires du dispositif d'aide aux loisirs Taux utilisation	7030 cartes 3-17 ans (6255) 55% 18-25 ans (775)	6000 cartes 3-17 ans (5300) 45% 18-25 ans (700)	5845 cartes 3-17 ans (5200) 46% 18-25 ans (645)	6500 cartes 3-17 ans (5700) 55% 18-25 ans (800)	6255 cartes 3-17 ans (5500) 49% 18-25 ans (755)	5000 adhésions 80 %	4 500 cartes 3-15 ans	Dématérialisation du dispositif 2023-2024 2 porte-monnaie (activité/découverte) L'estimation anticipe la proposition politique de l'abaissement de l'âge des bénéficiaires du dispositif.
Adapter les accueils / repérer les situations complexes	Nombre de situations spécifiques repérées	16 Familles Handicap (4) Difficulté sociale/financière (12)	35 Familles Handicap (10) Difficulté sociale/financière (25)	111 Famille Handicap (3) Difficulté sociale/financière (108)	80 Famille Handicap (10) Difficulté sociale/financière (70)	95 Familles Handicap (5) Difficulté sociale/financière (90)	90 Famille Handicap (5) Difficulté sociale/financière (85)		

- Projets 2023
- Modernisation du dispositif d'aide aux loisirs (carte KioskAgglo)
 - Rédaction d'un protocole pour les accueils spécifiques (protocoles individualisés)
 - Formation des responsables ALSH sur l'inclusion et aménagement d'espaces dédiés aux accueils spécifiques (invest. 2022 et 2023)

PROGRAMME EJ_B_2 : TENDRE VERS UNE POLITIQUE TARIFAIRE HARMONISÉE ET ÉQUITABLE SUR LE TERRITOIRE

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

PT

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	OBJECTIF 2026	COMMENTAIRE
Tenir compte de l'environnement socio-économique	Nombre de bénéficiaires des dispositifs d'aides financières	429 enfants CAF (402) MSA (27)	465 enfants CAF (435) MSA (30)	364 enfants CAF (325) MSA (39)	440 enfants CAF (400) MSA (40)	452 enfants CAF (378) MSA (74) 453	480 enfants CAF (400) MSA (80) 481		
Assurer l'équité de traitement tarifaire des usagers	Harmonisation tarifaire ACM	15 structures Plein tarif (11) CAF (15) Tarif 2 ^{ème} enfant (11) Autre(s) QF (2)	15 structures Plein tarif (11) CAF (15) Tarif 2 ^{ème} enfant (11) Autre(s) QF (2)	15 structures Plein tarif (11) CAF (15) Tarif 2 ^{ème} enfant (11) Autre(s) QF (2)	15 structures Plein tarif (15) CAF (15) Tarif 2 ^{ème} enfant (11) Autre(s) QF (2)	15 Structures Plein tarif (15) CAF (15) Tarif 2 ^{ème} enfant (11) Autre(s) QF (2)	15 Plein tarif (15) CAF (15) Tarif 2 ^{ème} enfant (11) Autre(s) QF (2)	Tarifs harmonisés (régie-associatif)	

- Projets 2023
- Harmonisation tarifaire (alignement des « pleins-tarifs »)
 - Application de l'accompagnement financier du dispositif d'aide aux loisirs (KioskAgglo)

PROMOUVOIR L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

AXE
EJ_C

S²LO

CONTEXTE

- Une vision de l'offre de services plus globale et partagée sur le territoire.
- Des services d'accueil d'enfants et de jeunes de qualité bien répartis
- Une prise en compte des jeunes actifs : 3 850 jeunes actifs de 15 à 24 ans dont 850 apprentis qui habitent sur l'ensemble du territoire.
- Une ville-centre de 4 000 logements sociaux, gérés par Manche habitat mais peu de petits logements en direction du public jeunes.
- Les 2 FJT Rabelais et 4 vents, la résidence étudiante Michel Lelandais et le CLLAJ proposent environ 1 000 logements par an.
- Ouverture d'un FJT de 23 studios à Carentan les Marais le 1er mars 2021.
- Conventionnement entre le CLLAJ et la mairie de Saint-Clair-sur-L'Elle pour l'accompagnement de jeunes pour trois logements.

PROGRAMME EJ_C_1 : FAVORISER L'EMPLOI DES 16-30 ANS À TRAVERS UNE OFFRE DE LOGEMENT ADAPTÉE SUR LE TERRITOIRE

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Favoriser l'emploi des jeunes par l'offre de logement	Nombre de jeunes	300 jeunes	300 jeunes	300 jeunes	300 jeunes	300 jeunes	Environ 300 jeunes en lien direct avec les entreprises du territoire
Accès des jeunes au logement en milieu rural	Nombre de jeunes	20 jeunes	16 jeunes	20 jeunes	18 jeunes	20 jeunes	
	Nombre de dossiers reçus	NC	45 jeunes	45 jeunes	50 jeunes	50 jeunes	Premier choix pour accéder à un logement en milieu rural selon observatoire CLLAJ

- Projets 2023**
- Poursuite des conventionnements avec des communes sur l'ensemble du territoire pour l'accompagnement des jeunes en lien avec un logement
 - Réflexion du groupe FIM pour un projet de logement des apprentis au pôle Agglo 21

PROGRAMME EJ_C_2 : PLANIFIER / PRIORISER DE MANIÈRE TRANSVERSE LES PROGRAMMES BATI DE QUALITÉ

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	OBJECTIF 2026	COMMENTAIRE
Accueil et continuité éducative	Nombre nouveaux programmes (PPI)	0	3 projets	3 projets	1 projet	1 - Fin aménagement intérieur Marigny	2	Mise à niveau, suivi qualitatif et entretien des toutes les structures ACM	6 pôles (PE/EJ) et 10 espaces jeunes (dont associatifs)
Améliorer la valeur d'usage des structures									
Assurer une couverture pertinente des services à la population sur le territoire									
									15 accueils collectifs de mineurs sur l'ensemble du territoire

- Projets 2023**
- Planification pluriannuelle de remise à niveau des bâtiments
 - Mise en conformité de l'ACM d'Agneaux et réfection extérieure ACM Marigny
 - Organiser la réfection du Kiosk en partenariat avec la ville de Saint-Lô



Politique publique :

PETITE ENFANCE

PRIORITÉ :

Assurer un développement du territoire équilibré et solidaire

FINALITÉS

Permettre à chaque famille du territoire ayant un enfant de moins de 3 ans de bénéficier d'un mode d'accueil qualitatif et promouvoir l'équité entre tous les enfants dès le plus jeune âge.

RAPPEL DU PROJET POLITIQUE

Proposer des modes de garde pour les jeunes enfants en proximité

- Favoriser l'inclusion des enfants
- Favoriser la sociabilisation des jeunes enfants
- Répondre aux nouveaux enjeux
- Assurer la couverture du territoire en modes d'accueil du jeune enfant
- Concourir à l'attractivité du territoire

RAP 2022



RAPPEL DES STATUTS

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements et de services en matière de petite enfance, d'enfance et de jeunesse (accueil de loisirs sans hébergement, centre de loisirs sans hébergement, accueil collectif de mineurs, point d'info jeunesse et établissement d'accueil jeunesse)
- Accompagnement des porteurs de projet en matière de petite enfance, d'enfance-jeunesse et de la famille, participation à des dispositifs partenariaux en matière de petite enfance, enfance jeunesse et de la famille

CHIFFRES CLÉS

Des besoins conséquents en termes de garde d'enfant

10,7 naissances pour 1 000 habitants au sein de l'EPCI contre 11,1 en 2020,

Selon l'INSEE au niveau national cela représente **11 naissances pour 1 000 habitants**

3,07 % de la population de Saint-Lô Agglo a **moins de 2 ans (2 332 enfants)** contre 3,18 en 2020

La dernière donnée nationale date de 2017 et représentant **3,26%**

75,7 % des enfants de moins de 3 ans ont leurs parents (ou monoparent) qui travaillent contre 70,17 % en 2020

Part plus élevée qu'au niveau national qui représente **57,8%** de cette tranche d'âge

13,5 % des familles avec enfants **vivent sous le seuil de bas revenus soit 1 499 familles**

(13,2 % à l'échelle départemental)*

31 enfants de moins de 6 ans bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé

L'offre, un taux de couverture global en augmentation :

16 établissements d'accueil du jeune enfant contre 14 en 2021

- ✓ **6 crèches publiques** pour 121 places d'accueil (dont 8 places en achat de berceaux)
- ✓ **10 crèches privées ou hospitalière** pour 145 places d'accueil contre 8 établissements en 2021



266 places d'accueil contre 234 places en 2021



562 assistants maternels agréés, (489 en activité) 2 014 places d'accueil

- Dont 11 MAM (Maison d'Assistants Maternelle) : 116 places d'accueil
- Evolution du nombre d'assistants maternels entre 2017 et 2022 : -107
- Au 31-12-2020 : 12,68 % des assistants maternels ont plus de 60 ans

CONTEXTE

Le secteur de la petite enfance connaît une transformation de par un mouvement de diversification des acteurs. D'autre part, la demande des familles évolue sous l'effet d'un taux d'activité important des parents, d'une variabilité plus importante des horaires de travail et des besoins singuliers. Les objectifs de conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle demeurent centraux dans les ménages comme dans la politique familiale française. À l'aube de 2023, l'accueil de la petite enfance est devenu un véritable enjeu sociétal.

Or, les modes d'accueil du jeune enfant font face à de fortes tensions de personnels au niveau national comme au niveau local. Il manque 10 000 professionnels en France pour rétablir, dans des conditions de travail normales, la capacité théorique d'accueil actuelle. Le Covid continue également de perturber les fonctionnements. Le comité de filière « petite enfance », récemment créé, a produit une première série de recommandations concrètes et opérationnelles au niveau national pour lutter contre la pénurie de personnel en proposant au gouvernement des solutions dès juin 2022. En juillet 2022 est publié un arrêté relatif aux professionnels autorisés à exercer dans les modes d'accueil du jeune enfant. Celui-ci permet de déroger à l'embauche de professionnels qualifiés mais les sécurise également. Parallèlement, l'amélioration de la qualité d'accueil est également une priorité politique par la création d'une charte nationale d'accueil du jeune enfant et l'intégration progressive de celle-ci dans les projets d'établissement. Concernant l'organisation territoriale de la petite enfance, une gouvernance locale obligatoire et homogène depuis le printemps 2022, est mise en place dans la cadre des comités départementaux des services aux familles, la circulaire du 21 juillet 2022 en précise les modalités de fonctionnement. À l'horizon également, celui de la construction d'un service public nouveau, le service universel d'accueil du jeune enfant, un engagement pris au plus haut niveau de l'état visant à assurer à chaque parent une solution d'accueil pour son jeune enfant.

Sur le territoire de l'EPCI, le nombre d'assistants maternels diminue au profit du développement de structures collectives privées qui proposent de nouvelles places d'accueil. L'offre d'accueil du territoire est modifiée dans sa répartition mais reste stable. Afin de favoriser une diversité des modes d'accueil sur son territoire, l'EPCI a renouvelé son contrat de projet du service relai petite enfance en proposant de nouveaux objectifs et de nouveaux outils à mettre en place pour promouvoir l'accueil individuel et favoriser l'attractivité du métier d'assistant maternel.

Afin d'améliorer la qualité d'accueil et répondre aux obligations réglementaires la future maison de la petite enfance de l'aurore se substituera, en 2024, aux crèches Fontaine venise et Val Saint Jean. Elle proposera des horaires élargis et son projet d'établissement développera l'axe inclusif.

LES AXES

PE_A Proposer une offre d'accueil du jeune enfant de qualité, accessible, complémentaire et diversifiée

PE_B Soutenir les parents dans leur fonction parentale

PROPOSER UNE OFFRE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT DE QUALITÉ, ACCESSIBLE ET DIVERSIFIÉE

Faits marquants de l'année 2022

- ✓ Début de **convention avec le centre d'action médico-sociale précoce (CAMPS)** : un binôme du centre d'action médico-sociale précoce vient une fois par mois dans l'une des crèches par roulement (8 passages en 2022), temps d'observation d'enfant, échange avec l'équipe. Échange en vue d'accueillir des enfants adressés par le centre d'action médico-sociale précoce, les premiers accueils sont prévus en 2023
- ✓ **Conférence pour les professionnels** autour des troubles de l'oralité
- ✓ Intervention du réseau bronchiolite pour une **prévention auprès des familles et des professionnels** à Marigny
- ✓ **Projet de la maison de la petite enfance** à Saint-Lô dans le quartier de l'Aurore, en renouvellement des établissements d'accueil du jeune enfant de Fontaine Venise et Val Saint-Jean, recrutement de la maîtrise d'œuvre.
- ✓ Travail **d'harmonisation des pratiques** des établissements d'accueil du jeune enfant : la boîte à pharmacie, projet d'accueil individualisé (PAI)
- ✓ Mise en place du **réfèrent santé** sur les crèches
- ✓ 6 agents petite enfance ont été formés au **langage signé bébé**
- ✓ Finalisation d'un **livret langue des signes** en attente de publication
- ✓ Formation de 6 professionnelles aux troubles du comportement chez l'enfant
- ✓ Mise en place des analyses de pratiques professionnelles pour les 6 crèches.
- ✓ **Mise en place du service RPE 2.0**
- ✓ 20 ans du relai petite enfance de Canisy autour du cirque et de Saint-Jean-de-Daye valorisé par une exposition qui met en avant le travail des assistantes maternelles au quotidien
- ✓ Projet entre le relai petite enfance et la médiathèque de Saint-Lô
- ✓ Ateliers sur l'allaitement maternel à destination des parents et des assistantes maternelles, ateliers portages et sophrologie pour les assistantes maternelles au relai petite enfance de Torigny-les-Villes
- ✓ Décembre 2022 : 1^{er} anniversaire de la maison de l'enfance à Tessy (l'inauguration avait été annulée en raison du Covid)



SOUTENIR LES PARENTS DANS LEUR FONCTION PARENTALE

Faits marquants de l'année 2022



- ✓ Travail sur le projet de la maison de la petite enfance à **Saint-Lô dans le quartier de l'Aurore**, en renouvellement des établissements d'accueil du jeune enfant de **Fontaine Venise et Val Saint-Jean**
- ✓ **Ateliers sur l'allaitement maternel** à destination des parents et un autre pour les assistantes maternelles
- ✓ Poursuite des **ateliers des livres à soi** pour la structure du Val Saint Jean, 4 nouvelles familles cette année
- ✓ **Matinée jeux** à destination des familles organisées par le relai petite enfance, l'accueil collectif de mineurs et la crèche de Marigny
- ✓ **Ateliers parents enfants** organisé autour d'éléments de récupération sur la crèche du Val Saint Jean



PROPOSER UNE OFFRE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT DE QUALITÉ, ACCESSIBLE ET DIVERSIFIÉE

CONTEXTE

- La politique petite enfance est une politique familiale qui permet :
- aux parents une meilleure articulation entre vie familiale et vie professionnelle
- une solution qui réponde au mieux aux besoins spécifiques des très jeunes enfants sur tous les plans : physique, affectif, cognitif, émotionnel et social, en offrant la meilleure qualité de service possible sur ces différents plans.
- Une offre diversifiée de solutions d'accueil qui répond aux contraintes multiples et complexes des parents (disponibilité locale, accessibilité financière, horaires, souplesse)
- Une complémentarité et continuité éducative

Ainsi, pour les familles, un territoire devient attractif dès lors que son offre répond à leurs besoins de manière qualitative, accessible et diversifiée.

PROGRAMME PE_A_1 : APPUYER LE RÉSEAU D'ACCUEIL INDIVIDUEL

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	OBJECTIF 2026	COMMENTAIRE
Offrir un mode d'accueil individuel aux familles	Taux de places en accueil individuel pour 100 enfants	84,9 %	83 %	82,1 %	81 %	79,6 %	78 %	75 %	Une baisse est à envisager (baisse du nombre d'assistants maternels)
Accompagner les assistants maternels dans leurs compétences via les actions du service relai petite enfance afin de favoriser et promouvoir leur activité	(accompagnement individuel)	70,35 %	55 %	76 %	75 %	76,89 %	78 %	80 %	
	Évolution du pourcentage d'assistants maternels à fréquenter le relai petite enfance	29,4 %	35 %	26,38 %	35 %	32,31 %	33 %	35 %	
Promouvoir les atouts du territoire (identité territoriale)	Rénovation d'une antenne petite enfance	NC	NC	0	1	0	1		Finalisation des travaux fin 2022 pour ouverture en mars 2023

Projets 2023

- Journée portes ouvertes sur 3 lieux d'animations : Condé-sur-Vire (27 mai), Torigny-les-Villes (4 et 5 juin), Saint-Jean-d'Elle (14 juin)
- Journée nationale des assistants maternels le 19 novembre, le relai petite enfance (RPE) la cabane des bout'choux organise un temps fort le 18 novembre sur la matinée
- Mise en place du RPE 2.0
- Participation à la quinzaine de la parentalité (ateliers parents-enfants et ouverture des matinées d'éveil aux parents)
- Développer la communication gestuelle afin de favoriser l'acquisition du langage : une formation a eu lieu en 2022 une autre est demandée en 2023 afin de former plus d'agents
- Ouverture du local pour les permanences et les animations de l'antenne relai petite enfance les gribouilles.
- Accompagner les assistants maternels dans la mise en place d'un projet d'accueil
- Communiquer, valoriser auprès des parents le métier d'assistants maternels
- Développer la ludothèque à tout le territoire
- Journée pédagogique pour la petite enfance

Le RPE 2.0 permet de valoriser le métier d'assistant(e) maternel(le) et l'accompagnement des parents employeurs via le service dématérialisé (Facebook) RPE 2.0.

Les agents des antennes concernées (5) ont reçu une formation et participent à des ateliers d'échanges de pratiques. Les profils permettent de diffuser des actualités, les réglementations et de valoriser ce qui est fait sur les antennes.

PROGRAMME PE_A_2 : ÉTAYER L'OFFRE D'ACCUEIL COLLECTIVE SUR LE TERRITOIRE

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	OBJECTIF 2026	COMMENTAIRE
PT Offrir un mode d'accueil collectif aux familles	Taux de places en accueil collectif pour 100 enfants	7,4 %	8.2 %	7.8 %	8.2 %	11.4 %	13.2 %		Ouverture de plusieurs crèches privées
	Nombre d'enfants inscrits bénéficiant d'un suivi au Centre médico-psychologique pour enfants et adolescents (CMPEA), Centre d'action médico-sociale précoce (CAMPS)	NC	NC	18	25	12	15	30	8 échanges en 2022 entre le CAMSP et les crèches, 11 sont prévus en 2023.
	Nombre de places d'accueil en crèche en horaires atypiques	NC	NC	0	3	0	1	12 en horaires élargis	Achat d'un berceau en horaires atypiques (ouverture prévue avril 2023)
	Nombre de berceaux achetés en crèches privées pour assurer la couverture	NC	NC	0	8	8	9	8	

- Projets 2023**
- Maison de la petite enfance à Saint-Lô instruction du projet
 - Enquête de satisfaction à destination des familles fréquentant les crèches
 - Développer les missions du référent santé pour notamment favoriser l'inclusion dans les structures
 - Journée pédagogique pour la petite enfance
 - Extension des interventions CMPEA sur la crèche d'Agneaux
 - Poursuivre l'approche Snozelen sur les structures
 - Poursuivre la formation des agents en communication gestuelle afin de favoriser l'acquisition du langage
 - Développer le partage des compétences des agents inter structures (jupe a histoire, musique,...) écriture du projet au 1er semestre 2023
 - Étendre la prévention via le réseau bronchiolite sur tout le territoire

La méthode Snozelen est mise en place dans des espaces spécifiques, des sollicitations sensorielles qui invitent les petits à la détente et la découverte sous l'observation des professionnelles. Elle a pour objectif de faciliter la communication et la relation aux autres.

PROGRAMME PE_A_3 : FAVORISER LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	OBJECTIF 2026	COMMENTAIRE
Accompagner l'enfant et sa famille dans la transition du mode d'accueil du jeune enfant vers l'école et l'accueil de loisirs	Évolution du nombre de création de maisons de l'enfance	0	2	2	0	0	0		
	Évolution du nombre d'actions transverses structures petite enfance / école accueil de loisirs	8	6	1	1	8	15	25	Plusieurs passerelles sont déjà programmées pour 2023

- Projets 2023**
- Portes ouvertes relais petite enfance / accueils de loisirs sans hébergement
 - Passerelle en mai-juin entre la crèche et l'école publique ainsi qu'avec l'école privée sur une structure de la même commune
 - Plusieurs passerelles entre les accueils de loisirs sans hébergement et les crèches
 - Echanges avec l'école privée et une crèche : goûter, atelier lecture, atelier cuisine, chorale,...
 - Projet commun entre relai petite enfance, crèche et accueil de loisirs sans hébergement autour du jardinage

SOUTENIR LES PARENTS DANS LEUR FONCTION

 AXE
PE_B

 S²LO

CONTEXTE

Accompagner les parents, un enjeu sociétal.

Accompagner la fonction parentale en développant l'éducation bienveillante, elle permet un développement cognitif, psychique et comportemental adapté et elle renforce l'estime de soi chez l'enfant.

Soutenir les parents dans leur fonction = donner des atouts à l'adulte de demain.

PROGRAMME PE_B_1 : ASSURER AUX PARENTS UNE QUALITÉ D'ACCUEIL EN PROPOSANT UNE ÉCOUTE, DES TEMPS D'ÉCHANGE AVEC DES PROFESSIONNELS FORMÉS DANS L'ACCOMPAGNEMENT

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Accompagner les parents dans leur fonction parentale et soutenir le lien parent / enfant	Évolution du nombre de parents participant aux conférences/ateliers sur la thématique de la parentalité	0	20	142	80	3 conférences avec en moyenne 15 participants	4/5 conférences = 50 présents par conférence	Le nombre d'inscriptions et de participants a augmenté entre la première et la seconde conférence. La communication visuelle dans différents lieux du territoire a permis le développement de l'action. Les conférences en visio ont un nombre de participants plus élevés qu'en présentiel.
	Nombre de lieux d'accompagnement à la parentalité	0	1	5	6	6	6	Ouverture du lieu d'accueil parent-enfant porté par l'association Mandela à Saint-Lô en janvier 2022.

Projets 2023

- Quinzaine de la parentalité partage entre parents/enfants/professionnels autour d'une activité sur une crèche
- Développement des liens entre les établissements d'accueil du jeune enfant /partenaires sociaux / associations de soutien
- Poursuite des ateliers de formations aux parents (Des livres à soi)
- Conférence sur les émotions de l'enfant
- Proposer des temps de rencontre parents/professionnels plus réguliers
- Développer les matinées ouvertes aux familles avec des ateliers en lien avec un relai petite enfance et l'accueil de loisirs
- Développement des livrets d'accueil aux parents
- Développement des partenariats (locaux, institutionnels, financiers,...)
- Proposer des temps d'informations autour de la bronchiolite pour les parents et professionnels
- Matinées parentalités organisées en collaboration entre le relai petite enfance et l'accueil de loisirs

PROGRAMME PE_B_2 : ACCOMPAGNER LES PARENTS DANS LEUR RECHERCHE D'UN MODE DE GARDE

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	OBJECTIF 2026	COMMENTAIRE
PT Accompagner les parents dans leur fonction parentale et soutenir le lien parent enfant	Nombre de contacts parents recensés pour la recherche d'un mode de garde	1 208	1 200	1 200	360	265	280	370	À compter d'avril 2023 les parents ayant reçus un refus à la commission d'admission en crèche seront contactés par le RPE de leur secteur d'habitation afin d'être accompagnés dans la recherche d'un mode de garde

Projets 2023

- Recenser les contacts des familles dans le cadre de leur recherche d'un mode de garde (demandes d'accueil collectif, individuel, garde à domicile)
- Mise en place d'un contact téléphonique par les relais petite enfance auprès des familles lorsqu'elles ont reçu un refus à la commission d'admission en crèche. Afin de les aider dans la recherche d'un autre mode de garde
- Renforcer le rôle central du guichet famille
- Faciliter les démarches des familles (portail, formulaires, ...) en lien avec le nouveau logiciel



Politique publique :

PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT DU SPORT

PRIORITÉ :*Assurer un développement du territoire équilibré et solidaire*

FINALITÉS

Permettre l'accès à la pratique sportive à tout à chacun en assurant une couverture totale du territoire en matière d'offre de pratiques sportives, à destination des enfants comme des adultes, en soutenant financièrement et par l'équipement les associations sportives locales et en palliant son absence, le cas échéant.

RAPPEL DU PROJET POLITIQUE

Dans le cadre d'une politique d'offres de services au bénéfice des familles et du tissu associatif sportif, la politique publique de Saint-Lô Agglo en matière de sport consiste à accompagner le sport de compétition mais également à favoriser l'accès à la pratique sportive dans des perspectives de lutte contre l'exclusion et l'isolement, de contribution à l'éducation et à l'engagement citoyen par le sport et de promotion des bienfaits de l'activité physique sur la santé.

RAP 2022



RAPPEL DES STATUTS

- Promotion et développement du sport par l'accompagnement financier des clubs affiliés aux fédérations agréées par le ministère de la jeunesse et des sports;
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements utilisés par les clubs affiliés aux fédérations agréées par le ministère de la jeunesse et des sports, développant une action éducative en direction des jeunes;
- Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements aquatiques au bénéfice de l'apprentissage de la natation, du bien-être et de la santé;
- Organisation d'animations d'activités physiques et sportives.



CHIFFRES CLÉS

Au 31 décembre 2022

19 526 pratiquants associatifs contre 17 298 en 2021 : **14 314 licences et 5 212** adhésions sans licences

221 équipements sportifs

246 clubs sportifs (ou sections)

1 198 enfants différents « Sports-Vacances »

80 enfants différents « Sport et QPV » (quartier prioritaire de la ville)

~ 5,3 M € de dépenses d'investissement réalisées en 2022

~ 6,7 M € de dépenses de fonctionnement réalisées en 2022



CONTEXTE

Labélisée Terre de Jeux 2024, Saint-Lô Agglo s'inscrit cependant dans une démarche s'appuyant sur les valeurs de l'olympisme « l'excellence, l'amitié et le respect » et paralympique « courage, détermination, inspiration, égalité », à travers les actions d'animation existantes et en cours de définition.

Saint-Lô Agglo est référencée centre de préparation des jeux sur les équipements suivants : stade Villemer, centre sportif Le bas (gymnastique artistique et gymnastique rythmique), salle de tennis de table Gatien, pôle hippique.

Marquée par deux années de crise sanitaire covid-19, la France doit, une nouvelle fois, faire face à une conjoncture internationale difficile en 2022.

La guerre en Ukraine, la hausse du prix des matières premières et des énergies, impactent significativement l'économie nationale.

Illustrant à elle seule cette pression, la hausse des énergies gaz et électricité supportée par Saint-Lô Agglo, est ainsi estimée à + 1,2 million d'euros sur l'année 2023.

Le patrimoine de l'agglomération recense un peu plus de 200 bâtiments en activité, majoritairement sportifs, cumulant environ 80 % du coût de la dépense énergétique, dont 45% sont concentrés sur les 3 piscines.

Ce constat justifie inévitablement la mise en place de mesures d'économies :

- Baisse de la température ambiante des espaces sportifs et de la température de l'eau des bassins,
- Fermeture des bassins de natation, situés sur Graignes – Mesnil-Angot et Saint-Amand Villages, le week-end et durant les vacances scolaires.

LES AXES

SPO_A Favoriser l'accès à la pratique sportive par le soutien de ses acteurs

SPO_B Favoriser l'accès à la pratique sportive par l'équipement

SPO_C Favoriser l'accès aux équipements et inciter à la pratique sportive (sport non fédéral)

FAVORISER L'ACCÈS À LA PRATIQUE SPORTIVE PAR LE SOUTIEN

Faits marquants de l'année 2022

Accompagnement logistique au bénéfice des clubs :

- ✓ 234 livraisons de matériels,
- ✓ 2 517 heures de personnels de l'équipe événementielle dédiées à ce soutien.
- ✓ 6 691 barrières, 273 tentes, 3 351 tables et 13 327 chaises ont ainsi été majoritairement livrés au mouvement sportif associatif.



Les foulées saint-loises

Subventions accordées par l'Agglo au mouvement sportif sont les suivantes:

- ✓ 387 440 € au titre de l'aide au développement du sport,
- ✓ 31 600 € au titre des événements sportifs d'intérêt communautaire,
- ✓ 8 900 € au titre du soutien au sport scolaire,
- ✓ 49 982 € au titre du soutien à l'emploi sportif,
- ✓ 2 350 € au titre de la convention d'objectif pour le Golf Saint-Lô.



FAVORISER L'ACCÈS À LA PRATIQUE SPORTIVE PAR

AXE
SPO_B

Faits marquants de l'année 2022

Nouveaux équipements sportifs

- Espace de glisse – **Saint-Lô**
- Extension golf compact – **Saint-Lô**
- Bloc d'escalade – **Saint-Lô**
- Extension boulodrome – **Torigny-les-Villes**

Rénovation d'équipements sportifs

- Gymnase – **Condé-sur-Vire**
- Toiture gymnase - **Carantilly**
- Toiture dojo – **Tessy-Bocage**
- Sol sportif gymnase – **Saint-Clair-sur-l'Elle**
- Sol sportif gymnase – **Agneaux**
- Toiture tennis – **Saint-Lô**
- Vestiaire football – **La Barre de Semilly**



FAVORISER L'ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS ET INCITER À LA PRATIQUE SPORTIVE

Faits marquants de l'année 2022

- ✓ La difficulté persistante à recruter des maîtres nageurs sauveteurs a fortement contrarié l'orientation engagée en faveur d'une ouverture plus large du bassin nordique au public sur le centre aquatique.
- ✓ Cette pénurie en maître nageurs sauveteurs, a également conduit à une fermeture anticipée des bassins de natation situés sur les communes de Graignes - Mesnil-Angot et Saint-Amand Villages durant les week-ends et les vacances.



- ✓ L'action Sport et QPV (quartiers prioritaires de la ville) a vu le jour en 2022, principalement dans le quartier de la Dollée.



- ✓ Mise en place en partenariat avec le Conseil de développement du Pentathlon de l'emploi et des métiers.
- ✓ Organisation de la journée de la randonnée à Pont-Farcy (Tessy Bocage) et du raid « Par Vire et chemins »



FAVORISER L'ACCÈS À LA PRATIQUE SPORTIVE PAR LE SOUTIEN

CONTEXTE

Les statuts de Saint-Lô Agglo reconnaissent l'importance du milieu associatif sportif comme levier contribuant à la promotion du sport. Son action, son dynamisme, son savoir-faire, permettent d'accroître l'attractivité du territoire et de soutenir l'emploi sportif.

Par le développement de leurs activités, les clubs participent à la lutte contre la sédentarité, au maintien de fonctions psychomotrices bénéfiques pour la santé psychique et physique. Ils sont des facteurs de cohésion sociale, de lutte contre l'isolement et participent à l'éducation.

Les infrastructures sportives permettent l'enseignement de l'éducation physique et sportive, la mise en place d'animations sportives, l'organisation de manifestations sportives et le développement du mouvement sportif associatif, majoritairement fédéré. En s'appuyant sur un schéma directeur du sport en cours d'élaboration et dans une démarche responsable de développement durable, il est indispensable d'en optimiser la gestion. Une partie de ce patrimoine sportif date de la grande vague de construction constatée dans les années 60-70 et nécessite une attention particulière pour leur insuffler une seconde vie.

Globalement bien pourvue en équipements sportifs, l'Agglo reste cependant carencée dans quelques secteurs d'activités.

PROGRAMME SPO_A_1 : CONSOLIDER LA RELATION AVEC LES CLUBS

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Associer le mouvement sportif à l'élaboration de la politique publique sportive	Nombre de réunions du conseil du sport	2 réunions	5 réunions	2 réunions	5 réunions	0 réunion	3 réunions	Le rythme d'une réunion trimestrielle n'a pas été tenu. Le collège du sport en pratique libre n'a pas été créé. Les incertitudes planant sur le périmètre de la compétence sport ont fragilisé la mise en place de ces temps d'échanges.
Garantir une mise à disposition concertée des équipements sportifs au bénéfice des clubs	Nombre de réunions de planification avec les clubs	1	10 réunions minimum	11	11	14	12	Le rythme est pris avec les clubs. Ces rencontres de fin d'année sont attendues, elles permettent de dresser le bilan de l'année écoulée et de préparer sereinement celle à venir

Projets 2023

- Attribuer les subventions d'aide au développement du sport à hauteur des montants calculés
- Associer les clubs aux dispositifs d'animations et à la promotion de la pratique sportive « Sport et QPV* » et « Sport et précarité »
- Redéfinir avec le conseil du sport et la commission sport les modalités d'accompagnement des manifestations sportives

* QPV = Quartiers prioritaires de la politique de la ville

FAVORISER L'ACCÈS À LA PRATIQUE SPORTIVE PAR L'ÉQUIPEMENT

AXE
SPO_B

CONTEXTE

Le territoire communautaire est globalement bien pourvu en équipements sportifs. Cependant un bon nombre d'entre eux datent des années 70 et devront faire l'objet d'un programme de réhabilitation.

De nouveaux équipements, à considérer sous la forme d'une extension ou d'une construction nouvelle, ont vocation à compléter le programme de réhabilitation pour répondre à de nouveaux besoins ou garantir la pérennité d'activités majeures..

PROGRAMME SPO_B_1 : RÉHABILITER DES ÉQUIPEMENTS PRÉSENTANT UN CARACTÈRE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Définir, en s'appuyant sur un schéma directeur du sport concerté et partagé avec le conseil du sport, les orientations stratégiques du mandat à venir en termes d'équipements d'intérêt communautaire à réhabiliter, dans le cadre de l'enveloppe budgétaire allouée.	Nombre d'équipements rénovés (dont le coût est supérieur à 50 000 €)	4 (toitures Le Bas et Le Verrier), amélioration Manche tennis Club, démarrage chantier vestiaires de Canisy)	5 programmes de réhabilitation à enclencher en 2021	6 Gymnase Beaufils, Gymnase de Condé sur Vire, Vestiaires de football de Canisy, Vestiaires de football de la Barre de Semilly, Gymnase de Carantilly, réhabilitation de l'éclairage du stade de football de Cerisy la Forêt	10	5 Gymnase de Condé sur Vire, rénovation toiture dojo Tessy Bocage, rénovation toiture tennis Saint-Ghislain (Saint-Lô), sols sportifs gymnase Agneaux et gymnase Saint-Clair sur l'Elle	6	Projets gymnase Beaufils, drainage terrain de football de Pont-Hébert, vestiaires de football de Cerisy la Forêt, et Saint-Jean de Daye, vestiaires de rugby et traitement de l'eau du bassin Graignes-Mesnil-Angot non commencés ou non finalisés en 2022

Projets 2023 - Toiture Guilbert, drainage football Pont-Hébert, plan de sobriété piscines (3), piste athlétisme

PROGRAMME SPO_B_2 : CONSTRUIRE DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS, AU REGARD D'UN BESOIN QUALIFIÉ D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Définir, en s'appuyant sur un schéma directeur du sport concerté et partagé avec le conseil du sport, les orientations stratégiques du mandat à venir en terme de réalisation de nouveaux équipements d'intérêt communautaire, dans le cadre de l'enveloppe allouée.	Elaboration d'un PPI équilibré entre réhabilitations et constructions nouvelles, intégrant des plans de financement optimisés et favorisant la capacité d'investissement	12 (10 terrains multisports + éclairages football Marigny et rugby Aurore)	4 programmes à enclencher en 2021	1 Extension boulo-drome de Torigny-les-Villes	5	3 Bloc national d'escalade (Saint-Lô), espace de glisse (Saint-Lô), extension golf compact	2	Eclairage terrain de football de Saint-Clair-sur-l'Elle et vestiaires tennis Torigny-les-Villes on réalisés en 2022

Projets 2023 - Extension centre tennistique de Torigny-les-Villes, éclairage stade de football Saint-Clair sur l'Elle,

Objectifs 2026 **PT** - Projets structurant de deuxième partie de mandat : piste d'athlétisme et vestiaires rugby

FAVORISER L'ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS ET INCITER À LA PRATIQUE SPORTIVE

CONTEXTE

Selon une étude récente pour l'observatoire Cetelem menée par Haris Interactive, 57 % des français considèrent le sport en général comme coûteux et avoir déjà renoncé à une pratique sportive en raison de son prix. Cela se répercute notamment sur les jeunes. 1/3 des parents évoquent avoir des difficultés à inscrire leur enfant à un sport.

En 2020, l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire a recensé 15,8 millions de licences. Ce niveau de pratique fédérale représente 1/3 des pratiquants et justifie une attention particulière à l'accompagnement de la pratique sportive hors champ associatif.

PROGRAMME SPO_C_1 : FAVORISER FINANCIÈREMENT L'ACCÈS AUX ACTIVITÉS SPORTIVES

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	OBJECTIF 2026	COMMENTAIRE
Inciter à la découverte et à la pratique de différents sports par la mise en place d'un dispositif d'animations pluri sportives accessible financièrement	Nombre de participants	1 060	1 500	498	1 000	1 198	1 300		Sports Vacances (objectif modéré en raison de la crise covid-19). Jusqu'en 2019, plus de 2 000 enfants participaient à ce dispositif
	Nombre d'ouvertures d'antennes Sports-Vacances itinérantes couvrant l'ensemble du territoire	NC	1	2	8	4	8	9	Projet initialement ambitieux au regard des capacités d'encadrement
Tickets kiosk	Montants cumulés des chèques kiosk utilisés pour accéder aux activités sportives	Chèques associations : 121 986€	Chèques associations : 128 000 €	Chèques associations : 117 454 €	Chèques associations : 125 000 €	115 986 €	120 000 €		Réalisé 2022 : sept 2021 à juin 2022
		Chèques piscines : 3 861 €	Chèques piscines : 6 500 €	Chèques piscines : 12 050 €	Chèques piscines : 13 000 €	12 999 €	13 500 €		Réalisé 2022 : sept 2021 à juin 2022
		Chèques sports-vacances : 1 344 €	Chèques sports-vacances : 3 000 €	Chèques sports-vacances : 1 648 €	Chèques sports-vacances : 3 000 €	2 382 €	3 000 €		L'activité « Sports-Vacances » n'était pas revenue à son niveau de fréquentation d'avant covid-19
Inciter à la pratique sportive sur le temps du midi par la valorisation du principe des tarifs « heures creuses »	Nombre de nageurs sur la pause méridienne	NC	4 000	7 304	8 000	3 137	4 000		La décision de fermer temporairement les bassins de natation situés sur Graignes – Mesnil-Angot et Saint-Amand Villages au public le week-end et durant les vacances scolaires et le manque de maîtres nageurs sauveteurs sur le centre aquatique entraînant une réduction des créneaux d'ouverture du bassin nordique expliquent en partie cette baisse importante

Projets 2023

- Élargir la couverture du territoire en terme d'animations sportives par la mise en place d'antennes « Sports-vacances » et proposer 2 animations par semaine au bénéfice des enfants et des adultes sur les 2 quartiers prioritaires de la ville.

PROGRAMME SPO_C_2 : PROPOSER DES ANIMATIONS

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Inciter à la pratique sportive adulte et valoriser le patrimoine naturel du territoire	Évolution du nombre de participants aux animations	0	800	450	800	378	800	320 sur la Journée de la Randonnée, 58 sur le raid Par Vire et chemins. Météo maussade sur la journée de la randonnée, les ateliers de plein air ont été annulés l'après-midi.
Proposer des animations variées dans le centre aquatique et les bassins de natation pour inciter à la pratique sportive et valoriser les établissements	Évolution du nombre de participants	400	1 500	583	1 000	150	300	Une animation structure gonflable à Saint-Amand Villages et une soirée aqua fitness au centre aquatique. En période normale, 8 à 10 animations sont proposées. Le manque de maîtres nageurs sauveteurs a obligé à réduire la voilure en 2022.

Projets 2023

- Développer la pratique sportive dans les quartiers prioritaires. Ancrer le sports-vacances sur les bassins de vie ruraux.

PROGRAMME SPO_C_3 : RENDRE ACCESSIBLE DES ÉQUIPEMENTS À LA PRATIQUE LIBRE

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	OBJECTIF 2026	COMMENTAIRE
Favoriser la pratique sportive libre en permettant l'accès aux installations sportives	Volume d'heures dédiés à la nage Nombre de dispositifs ou d'aménagements favorisant la pratique sportive libre	Volume d'heures dédiées à la nage : 800	Volume d'heures dédiées à la nage : 1 250	Volume d'heures dédiées à la nage : 800	Volume d'heures dédiées à la nage : 1 250	Non déterminé	1 250		Trop d'adaptations réalisées au regard de la pénurie maîtres nageurs sauveteurs
		Aménagement favorisant le confort ou la pratique sportive: 0	Aménagement favorisant le confort ou la pratique sportive: 2	Aménagement favorisant le confort ou la pratique sportive en accès libre : 0.	Aménagement favorisant le confort ou la pratique sportive: 1	0	1		Mise à disposition d'un espace douche/WC/casiers pour inciter à la pratique sur la pause méridienne
		Interlocuteurs représentant de la pratique libre : 0	Interlocuteurs représentant de la pratique libre : 0	Interlocuteurs représentant de la pratique libre : 0	Interlocuteurs représentant de la pratique libre : 15	0	15		Mise en place du collège sport en accès libre au sein du conseil du sport
Favoriser l'essor de la pratique sportive sur la pause méridienne	Identification par le public et aménagement de pistes d'athlétisme pour la pratique en accès libre	NC	NC	NC	1	0	1	4	Identifier la piste de Saint-Ghislain, dans un 1 ^{er} temps, comme étant d'accès libre

PT

Projets 2023

- Plan de communication dédié à la pratique en accès libre
- Permettre une pratique libre par la mise à disposition d'équipements sportifs en tenant compte de la particularité de la pratique sportive sur la pause méridienne.
- Inciter à une pratique sportive régulière et cohérente en proposant des contenus, consultables sur le site internet de l'Agglo, composés de séances de natation, de course à pieds, de vélo, en lien avec une pratique régulière ou la préparation d'un événement sportif local.



2

2 COMMISSION DÉVELOPPEMENT

34

2.1 Développement économique et emploi	35
2.2 Soutien à la filière équine	54
2.3 Accompagnement et développement de l'enseignement supérieur	60
2.4 Valorisation culturelle et touristique	68
2.5 Santé, bien-être	80



Politique publique :

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

PRIORITÉS :

Attirer de nouveaux actifs

Construire un territoire durable



FINALITÉS

Faciliter le développement des entreprises et accroître l'emploi sur le territoire.

RAPPEL DU PROJET POLITIQUE

- Offrir un parcours résidentiel entreprise
- Valoriser les filières et soutenir la recherche
- Favoriser le lien entre les acteurs économiques
- Soutenir le commerce et l'artisanat

RAP 2022



RAPPEL DES STATUTS

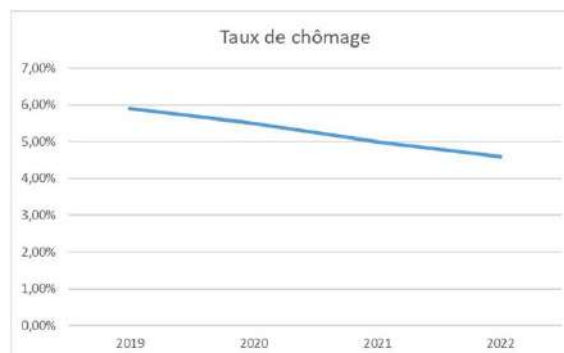
- 1.1 actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ;
- 1.2 création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ;
- 1.3 politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;



CHIFFRES CLÉS

Au 31 décembre 2022

- ✓ **1 864 établissements employeurs** 2021 – URSAFF contre 1 814 en 2020
- ✓ **26 647 salariés** sur la zone d'emploi (zone d'emploi Saint-Lô) – URSSAF contre 25 889 en 2021
- ✓ **181 739 220 € de masse salariale brute** – URSSAF contre 175 027 633 € en 2021
- ✓ **4,6 % de chômage** (31/12/2022) – Pôle Emploi contre 5,00 % en 2021



LES AXES

- DE_A Soutenir les entreprises
- DE_B Moderniser l'instruction du droit des sols
- DE_C Développer les synergies

CONTEXTE

En 2022, le taux de chômage continue de diminuer (4,6 %). Cumulée au vieillissement de la population, cette situation entraîne des difficultés de recrutement. Les entreprises pointent aussi un manque d'attractivité du territoire. La fin des confinements et la crise liée au conflit ukrainien génèrent une situation paradoxale. L'augmentation des projets pensés après la crise COVID se confronte à l'inflation. Si quelques entreprises temporisent leurs projets de construction, les plus solides sont maintenus.

La consommation des ménages est en baisse hormis dans les magasins de bricolage. Les produits locaux ont été les premiers impactés par cette diminution. Les commerçants sont inquiets face au manque de visibilité pour 2023.

Saint-Lô Agglo a voté sa feuille de route économique en 2022 à travers le schéma de développement économique et d'urbanisme commercial qui permet de soutenir les projets économiques et déployer pour la deuxième année son plan alimentaire territorial.

SOUTENIR LES ENTREPRISES

Faits marquants de l'année 2022

Moderniser les outils de travail des très petites entreprises :

Afin d'aider les entreprises commerciales et artisanales à investir et à se moderniser, Saint-Lô Agglo a engagé en mars 2020 pour une durée de 2 ans, une opération **d'action collective pour la dynamisation du commerce et de l'artisanat**. Celle-ci permet aux entreprises du territoire de Saint-Lô Agglo de bénéficier d'une subvention pour financer des investissements et donne accès à des conseils par les chambres consulaires. Un budget de

582 000 € est consacré à cette action par l'ensemble des partenaires, dont **315 000 €** par Saint-Lô Agglo. Contributions financières : **Région 91 500 €, Département 134 375 €.**

En 2022, **52 entreprises** ont bénéficié d'aide à l'investissement pour un montant de **262 973 €** (pour l'année 2021 il y a eu 34 entreprises pour un montant de 166 605 €).

Saint-Lô Agglo a accompagné depuis le début du dispositif **110 entreprises accompagnées pour un montant de 505 491 €** (100 % de l'enveloppe consommé à fin 2022).



Encourager la digitalisation des très petites entreprises :

La chambre de commerce et d'industrie ouest Normandie et la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Manche en partenariat avec Saint-Lô Agglo et le département de la Manche ont lancé un grand **PLAN TRANSITION NUMERIQUE** destiné aux artisans et commerçants d'entreprises de moins de dix salariés.

Pour l'année 2022, 25 diagnostics et 20 accompagnements individuels (pour l'année 2021, 41 diagnostics et 15 accompagnements individuels) ont été réalisés dans les commerces du territoire permettant à chaque dirigeant de connaître les points d'amélioration et les pistes pour mieux se développer avec internet.

Fort de cette expérience, les collectivités partenaires souhaitent faire évoluer le plan de transition numérique vers un plan des transitions (numérique, écologique, technique, technologique...). Le sujet sera travaillé en 2023 pour une mise en place 2024.

Faits marquants de l'année 2022

Observatoire dynamique de l'offre commerciale :

Le **maintien ou l'implantation d'activités commerciales et artisanales** dans les centres-villes est un axe important du programme action cœur de ville. La gestion prévisionnelle du bâti commercial a été identifiée comme un enjeu fort dans la zone de chalandise saint-loise.

Dans le cadre du **programme action cœur de ville** dont la convention-cadre a été signée avec l'Etat le 26 septembre 2018, la préfecture de la région Normandie a lancé **un dispositif destiné à soutenir l'acquisition de l'outil numérique** développé par les chambres de commerce et d'industrie de Normandie. Dans ce cadre et par délibération du 24 juin 2019, Saint-Lô Agglo a validé **l'acquisition de l'outil de pilotage du commerce et de l'artisanat de centre-ville** et les frais de son actualisation sur les années 2 et 3.

L'observatoire dynamique du commerce est un outil informatique qui permet de recenser l'offre commerciale sur un territoire, estimées à **1 300 cellules**. Il est réalisé en partenariat avec la chambre de commerce et d'industrie ouest Normandie et la chambre de métiers et de l'artisanat de la Manche. Cet observatoire reçoit le soutien financier du fonds national d'aménagement et développement du territoire (FNADT) dans le cadre de l'opération « action cœur de ville ».

L'objectif, outre la connaissance fine du tissu commercial et artisanal local, est de disposer d'un **outil d'aide à l'implantation des futurs commerçants et artisans**. Il s'agit de pouvoir indiquer les zones de chalandise non pourvues de commerces ou services, donner des indications de locaux vacants, éventuellement de prix.

Pour mettre en œuvre cet outil, **en octobre 2020, une enquête a été réalisée** auprès des entreprises de commerce, d'artisanat et de services. Sur les 1 265 cellules commerciales géolocalisées, le retour des questionnaires est de 10,6 % soit 135 entreprises. Les visites terrain des deux chambres consulaires ont également permis de recenser 116 cellules commerciales vacantes. L'outil est régulièrement mis à jour par les chambres consulaires via les données publiques des entreprises.

EN 2022, l'application "grand public" de l'observatoire (accès libre sans mot de passe) a été intégrée au site internet de Saint-Lô Agglo. Celle-ci se veut la plus facile d'accès possible, notamment pour les 61 communes de l'Agglo, tout en proposant les fonctionnalités suivantes :

- Affichage de l'enseigne et de la raison sociale au survol de la souris
- Consultation de la fiche info au clic sur un point : nous avons choisi d'inclure un minimum d'informations dans cette fiche mais nous pouvons tout à fait en ajouter à la demande
- Statistiques des activités par commune, par défaut au démarrage de l'appli les statistiques de l'ensemble de Saint-Lô Agglo apparaissent
- Menu à droite avec la possibilité d'afficher ou non les points selon leurs activités.

<https://map.ccibaseco-normandie.fr/adws/app/81caeab5-38c3-11ec-b70d-09d6030e9126/index.html>

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ

Faits marquants de l'année 2022

Parcours résidentiel entrepreneurial

- ✓ Le parc immobilier entreprises de Saint-Lô Agglo est loué à **90 %**. L'offre est en saturation. CEV a quitté une partie de leurs locaux, permettant à la direction informatique et à la direction de l'eau de déménager. La partie occupée par l'entreprise ALIOS a été adaptée à ses besoins.
- ✓ Le **fonds d'aide à l'immobilier d'entreprises** délégué au département a permis aux entreprises **Lemasson** à Agneaux et **Lehodey Vani Bois** à Remilly-sur-Lozon d'accéder à un prêt à taux zéro de **411 184 euros**. Ces projets induiront la création de cinq postes dans les entreprises bonifiés par une subvention de **65 000€**.
- ✓ **11 parcelles ont été vendues** à des entreprises dans les zones d'activités pour une surface totale de **63 000 m²**

Communes	Nom de la zone	Porteur de projet	Activités	superficie
Agneaux	Le Flanquet	POISSON	Travaux Publics	6 061 m ²
Agneaux	Le Flanquet	VIMOND	Vente de matériaux	9 556 m ²
Guilberville	Saussaye	MAN	Garage poids lourds	12 205 m ²
Guilberville	Guilberville 1	TAXI ESTUAIRE	Taxis	2 591 m ²
Le Désert	Le Fleurion	ETIENNE	Vente de fournitures	3 461 m ²
Marigny	La Chénée	DRAIE	Fabrication de rubans adhésifs	11 044 m ²
Marigny	La Chevalerie	LILIENA	Location de cellules pour artisans	4 887 m ²
Saint-Clair sur Elle	Le bas des landes	MOREL	Garage automobiles	6 741 m ²
Saint-Jean d'Elle	Horizon	BRUNET	Location de cellules pour artisans et particuliers	2 422 m ²
Saint-Lô	La Chevalerie	HEURTAUX	Construction d'un bâtiment	847 m ²
Saint-Lô	Agglo 21	PIM PAM POMME	Crèche inter-entreprises	2 632 m ²

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ

FOCUS sur le projet Atelier 21

Une étude d'opportunité réalisée en 2019 a confirmé l'intérêt de développer une offre de pépinière mixte

orientée agro-alimentaire sur la zone d'activité économique Agglo21.

Avoir des ateliers agro-alimentaires dans une pépinière d'entreprises est rare et innovant.

Cette singularité est **source d'attractivité**.



GCI Construction poursuit la construction de la pépinière Agro-alimentaire. Le bâtiment est composé de :

- 2 Ateliers Agro-alimentaires (500m² / 250m²)
- 1 Espace Agro-alimentaire collaboratif (60m²)
- 2 Ateliers Relais (250m² / 150 m²)

Début des travaux : Septembre 2022
Montant de l'Opération : 2,8 Millions d'euros
Fin prévisionnelle : Septembre 2023



DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ

Faits marquants de l'année 2022

Lancement d'un schéma de développement économique et d'urbanisme commercial

Saint-Lô Agglo a voté le **23 mai 2022** un schéma de développement économique et de l'urbanisme commercial afin de définir les enjeux prioritaires et coordonner les actions stratégiques de développement économique et commerciale à déployer sur le territoire. L'ambition est d'afficher une politique publique ambitieuse en matière de développement économique vis-à-vis des entreprises, des partenaires et des acteurs économiques, de clarifier les enjeux et d'écrire une feuille de route pour les trois prochaines années.

À partir d'un étroit travail de co-construction avec les équipes de l'agglomération, la commission économique et les élus réunis en séminaire, le schéma de développement économique et d'urbanisme commercial construit pour la période 2021 – 2027 s'organise autour de six piliers stratégiques. Six piliers en réponse aux objectifs stratégiques :

Axe 1 :
Attractivité
résidentielle

- Diversifier l'offre en habitat sur les premières étapes des parcours résidentiels ;
- Renforcement de la désirabilité des centres-villes et centres-bourgs.

Axe 4 :
L'économie
de demain

- Stimuler l'innovation dans les entreprises ;
- Développer les filières à potentiel (numérique, agroalimentaire, bâtiment, santé, économie circulaire, énergie renouvelable...).

Axe 2 :
Les mobilités
sur et autour
du territoire

- Faciliter la mobilité des actifs sur le territoire ;
- Améliorer les connexions vers les métropoles voisines.

Axe 5 :
Le commerce
de demain

- Gérer les implantations du commerce ;
- Améliorer la performance du commerce et l'attractivité ;
- Conforter le commerce rural et service de proximité ;
- Renforcer les dynamiques collectives

Axe 3 :
L'appui au
recrutement
et le service
aux
entreprises

- Attirer de nouveaux actifs ;
- Améliorer la rencontre entre candidats et offres d'emploi ;
- Faciliter les relations entreprises acteurs institutionnels.

Axe 6 :
Le foncier
économique
de demain

- Définir une stratégie pour le foncier économique
- Réorienter les implantations d'activités tertiaires vers les centralités
- Faciliter l'installation des entreprises

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ

Pôle Agglo 21

Vitrine du développement économique, Pôle Agglo 21 est un outil au service des entreprises, des porteurs de projet, des organismes de formation et de l'emploi, des organismes recherche et développement. Il a pour vocation d'être **une résidence d'entrepreneurs**, un lieu de rencontre pour les acteurs économiques et **l'épicentre des temps forts de la vie politique et économique**.

✓ **17 événements économiques** organisés avec un total de 5 300 participants

Le Pôle Agglo 21, grâce à sa multi modularité a accueilli en 2022 des événements très différents :

- Le start up week-end, lors duquel une quarantaine de porteurs de projets sont invités à présenter de manière synthétique leurs projets devant un public de professionnel à la fin d'un week-end de construction, d'échange avec des partenaires et des mentors, autour de la thématique Foodtech
- Des séminaires d'entreprises sur plusieurs jours, avec des réunions plénières, des ateliers thématiques et des soirées animées,
- Des petits déjeuners autour de thématiques importantes de Saint-Lô Agglo : mobilité, ordures ménagères

✓ **512 réservations payantes** pour 116 000 euros de chiffres d'affaires :

De plus en plus d'entreprises font confiance à Saint-Lô Agglo pour la qualité des services et du lieu, c'est notamment le cas du CNFPT qui réserve des salles pour les formations de ses agents plusieurs mois en avance, du réseau BNI qui se réunit tous les mardis matin pour un créneau spécial à 7h30.

✓ **391 mises à disposition de salles** pour Saint-Lô Agglo ou ses partenaires

La mise en place de partenariats avec de nombreux organismes permet d'organiser des événements à destination des entreprises du territoire :

- Réunion d'information de la chambre de commerce et d'industrie ou de la chambre de métiers et de l'artisanat,
- Les soirées « pitch » d'Ilô 21 dans le cadre de l'accompagnement des porteurs de projets (*un pitch est une présentation synthétique d'une activité, d'un projet ou d'une entreprise dans le but de convaincre des investisseurs*)
- L'ensemble des réunions du conseil de développement,
- Plusieurs réseaux d'entreprises comme Bouge ta Boite, Normandie Pionnières,

Et dans l'amphithéâtre ont été accueillis des événements comme la remise de diplôme des étudiants du groupe FIM,

✓ **Des résidents** (bureau individuel à l'année et coworking)

5 locataires et une communauté de 16 coworkers et 250 réservations de coworking

En 2022, une entreprise a pris son envol en investissant dans des locaux, le bureau N°6 du Pôle Agglo 21 s'est libéré et a été reloué dès le lendemain

De vrais échanges entre les coworkers pendant les moments de convivialité permettent de créer des interactions entre eux, échange de bonnes pratiques, etc.



DÉVELOPPER LES SYNERGIES

Faits marquants de l'année 2022

1) Projet alimentaire territorial :

Le projet alimentaire vise à rapprocher des producteurs, des transformateurs, des distributeurs, des collectivités territoriales et des consommateurs, pour développer l'agriculture sur les territoires et la qualité de l'alimentation, au bénéfice de tous.

En 2021, après avoir pris connaissance du déroulement de la démarche préalable, les nouveaux élus communautaires ont défini un plan d'actions autour de quatre axes : Économie - Patrimoine gastronomique et culturel - Sensibilisation alimentaire - Formation et l'emploi. **Le plan d'actions a été voté par délibération le 5 juillet 2021.** Afin de financer les actions, Saint-Lô Agglo a déposé une **demande de financement en août 2021** auprès de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (appel à candidature dans le cadre du plan France relance) et auprès de la Région Normandie. Le plan de financement pour les années 2022 et 2023 est de 759 000 € avec une participation de Saint-Lô Agglo de 203 800 €.

Actions mises en place en 2022 :

- **Six réunions du comité de suivi du projet alimentaire territorial** (2 élus de Saint-Lô Agglo – Chambre d'agriculture – Chambre de métiers - Chambre de commerce – 2 membres du Conseil de développement – Agriculteur – Acteur économique de l'alimentation : Savencia)
- Définir une **identité visuelle** du projet alimentaire territorial de l'agglomération (logo, charte graphique et goodies).
- Lancement d'un **appel à manifestation d'intérêt (AMI)** concernant l'animation des actions de sensibilisation du projet alimentaire territorial. Deux associations ont été retenues : **Graines de partage et SAPERE**.
- **Signature d'une convention de partenariat avec chaque partenaire** : Chambre d'agriculture, chambre de commerce et d'industrie, chambre de métiers et de l'artisanat, graines de partage et SAPERE.
- Poursuite du projet **Logistique des circuits courts** en lien avec EM Normandie et La Poste.
 - Intervention lors de la conférence sur les circuits courts organisé par le groupe FIM – 27 janvier 2022
 - Intervention sur le projet de logistique à la radio inTerLUD – 9 février
- Élaboration du **guide des producteurs en vente directe** (sortie en avril 2023). Le guide référence les 56 producteurs de l'agglomération en vente directe. Il est également possible de retrouver les producteurs sur la carte interactive du tourisme.
- **Questionnaire auprès des restaurateurs et artisans** afin de les accompagner dans leur approvisionnement en produits locaux. Une dizaine de restaurateurs et artisans sont intéressés dans la mise en commun de solutions d'approvisionnements et de logistiques mais plus largement dans la mise en valeur de leur travail et des produits.



DÉVELOPPER LES SYNERGIES

Faits marquants de l'année 2022

1) Projet alimentaire territorial :

Actions mises en place en 2022 :

- Les **actions restauration collective** en partenariat avec la chambre d'agriculture :

- **1ère réunion des acteurs de la restauration collective** : restitution des audits de la restauration collective de l'agglomération, présentation de la loi EGALIM et du dispositif d'aide fruits et lait à l'école. Bonne participation avec 22 participants (maires, maires délégués, adjoints, gestionnaires, cuisiniers) et 10 communes représentées.

À la suite de la réunion, **mise en place de groupes de travail** (augmenter la part des produits locaux, diversification des protéines, lutte contre le gaspillage alimentaire) et d'un programme de formations pour les cuisiniers.

- **Sept communes** ont participé au "Défi Assiettes Vides" en restauration collective, les semaines du 30 mai au 3 juin et du 21 au 25 novembre

(collège pasteur – SAINT-LÔ, collège Raymond Queneau – TESSY-BOCAGE, restaurant scolaire – CERISY-LA-FORET, école Fontenelles – SAINT-GEORGES-MONTCOCQ, cantine scolaire – LA MEAUFFE, cantines scolaires – CONDE-SUR-VIRE - cantines scolaires – SAINT-LÔ)



- Implantation d'une **aire de compostage au FJT** pour valoriser les 2,5 tonnes de biodéchets. Dans ce projet, Saint-Lô Agglo est accompagné par l'association les petits composteurs. Dans un premier temps, il y a eu une formation "référénts de site" auprès de 10 personnes de Saint-Lô Agglo, puis un suivi mensuel de l'association pour s'assurer du bon fonctionnement de l'aire de compostage. **Réalisation de panneaux d'information** à disposer sur les différents sites de compostage.

Dix autres sites sont intéressés pour valoriser les biodéchets via une aire de compostage. Nous garderons la même organisation, formation obligatoire pour les référénts de site et accompagnement sur les premiers mois.



Les partenaires et acteurs du projet alimentaire territorial de Saint-Lô Agglo :



Faits marquants de l'année 2022

1) Projet alimentaire territorial :

Actions mises en place en 2022 :

- Parcours de **sensibilisation alimentaire des plus jeunes** :
 - En lien avec les partenaires du projet alimentaire territorial (graines de partage et SAPERE), nous proposons aux écoles (du primaire au lycée) et centres aérés de l'agglomération une offre de service afin d'inscrire l'alimentation dans les projets pédagogiques des établissements :
 - **Ateliers jardinage et compost** par l'association graines de partage
 - **Atelier du goût** par l'association SAPERE
 - **Formation auprès des enseignants** pour pouvoir organiser des ateliers du goût en classe.
- Pour l'année 2022, il y a eu sept établissements intéressés mais les contraintes de temps ont permis de commencer des animations dans seulement deux établissements.
- **Exposition "Je mange donc je suis ... en Normandie"** du 6 au 27 septembre à Pôle Agglo21. Cette exposition a accueilli **1 500 scolaires**, 41 classes de 21 établissements de l'agglomération. Plus de **350 personnes ont visité l'exposition** et/ou participé à la conférence de Monsieur Christophe Lavelle (commissaire scientifique de l'exposition).
- Dans le cadre du projet alimentaire territorial, **participation au festival des 5R** : Refuser-Réduire-Réutiliser-Recycler-Rendre à la terre qui s'est tenu le 09 octobre 2022. Dans le cadre de cette manifestation Saint-Lô Agglo a proposé des animations sur le 0 gaspillage alimentaire, le tri des déchets et le compostage.
- Fin 2022, en lien avec l'association graines de partage, nous avons commencé l'organisation du **défi famille alimentation positive** (les intervenants, les temps forts, les challenges...). La première conférence de presse a eu lieu le 14 novembre. Au 31 décembre **25 familles** étaient inscrites pour commencer le défi en février 2023,
- Une **Journée découverte des métiers de l'agroalimentaire** en lien avec l'AREA Normandie, l'Agence de l'orientation, le lycée agricole de Thère et Pôle emploi. Cette journée a eu lieu au Pôle Agglo21 dans le cadre de la semaine de l'agroalimentaire. **Plus de 100 collégiens et 50 demandeurs d'emplois** ont participé à cette journée.



DÉVELOPPER LES SYNERGIES

2) Suivi et développement des partenariats économiques :

***Chambre des métiers et de l'artisanat de la Manche et la chambre de commerces et d'industrie Ouest Normandie Chambres Consulaires :** Le partenariat avec les deux chambres consulaires permet de coordonner et de mettre en œuvre les actions et donne ainsi une cohérence et une lisibilité auprès des dirigeants d'entreprises de notre territoire.

Une réunion mensuelle permet un échange sur les projets et les difficultés des entreprises de Saint-Lô Agglo. Les consulaires sont maîtres d'ouvrage sur les actions de transition numérique et l'observatoire du commerce. Ils accompagnent les entreprises dans le montage des dossiers de subvention pour l'action collective de modernisation du commerce et de l'artisanat et participent au comité d'attribution.

***Chambre d'Agriculture de Normandie :** La chambre d'agriculture intervient sur plusieurs actions de l'agglomération (le travail sur l'implantation des haies bocagères et la distribution des 10 000 arbres, certaines actions du plan alimentaire territorial (restauration collective, accompagnement des producteurs dans leurs projets de vente directe, l'installation et la transmission...)

***Initiative Centre Manche** est une association de loi 1901 créée en 1993, membre d'Initiative France, 1er réseau associatif du financement de la création d'entreprise. Son objet est d'aider au financement de la création et reprise d'entreprise sur le Centre Manche, en accordant un prêt d'honneur sans intérêts et sans garanties et en accompagnant après la création ou la reprise pendant les premières années du projet. L'association est située au Pôle Agglo 21, ce qui permet un échange très régulier sur les dossiers. Saint-Lô Agglo subventionne l'association à hauteur de 500 euros par dossiers, avec une moyenne de 20 dossiers par an. Un élu de Saint-Lô Agglo est invité à chaque comité d'attribution.

***Le département de la Manche** soutient les initiatives en termes de développement économique de Saint-Lô Agglo en co-finançant certaines actions comme le plan de transition numérique ou action collective pour la dynamisation du commerce et de l'artisanat.

Grâce au fonds d'aide à l'immobilier d'entreprises délégué par Saint-Lô Agglo au département, les entreprises du territoire ont accès à des prêts à taux zéro pour construire, rénover ou agrandir leurs locaux.

***La Région – AD Normandie**, créée par la Région Normandie en 2016, est le guichet unique en matière de développement économique et d'aides individuelles ou collectives aux entreprises au niveau régional. Les métiers de l'AD Normandie :

- Conseiller les entreprises au quotidien en les aidant à formaliser leur projet et à identifier les solutions financières dont elles peuvent bénéficier,
- Soutenir la stratégie des filières régionales d'excellence avec ses partenaires territoriaux,
- Mettre en œuvre des projets structurants et des opérations développant des liens d'affaires au bénéfice des entreprises du territoire.

Le dispositif ARME (anticipation redressement mutations économiques) s'inscrit en cohérence avec la politique régionale en faveur du développement économique du territoire et de son aménagement. Il vient ainsi compléter l'action de l'Agence pour le Développement de la Normandie sur des phases spécifiques du cycle de l'entreprise et propose une réponse adaptée à la stratégie de redynamisation de territoires impactés par les difficultés économiques :

- aider les entreprises confrontées à des difficultés économiques pouvant mettre en jeu leur survie et les emplois, afin de rétablir leur situation.
- contribuer à sauvegarder les activités et l'essentiel de l'emploi,
- encourager la reprise d'entreprises en difficulté et le maintien de l'emploi et des compétences en région.

Les dossiers identifiés « en difficultés » sont orientés vers ce dispositif qui intervient avant la justice (redressement, mise sous sauvegarde, etc).



DÉVELOPPER LES SYNERGIES

***Ilô 21** est une association qui a pour ambition d'accompagner les projets d'entreprises innovantes sur le territoire de Saint-Lô Agglo:

En collaboration avec la direction du développement économique, Ilo21, composé de chefs d'entreprises, se réunit une fois par mois et propose un parcours d'accélération aux porteurs de projets innovants et un hébergement dans les locaux de Saint-Lô Agglo. C'est aussi des soirées organisées avec les réseaux autour de ces projets afin de les confronter à des experts et de les présenter à de futurs partenaires.

Cinq projets ont intégré le programme d'incubation fin 2022 : de l'**upcycling** (il s'agit d'une forme de réutilisation. L'objectif est de prendre des produits ou des matières qui ne sont plus utilisés, et les valoriser en produits de meilleure qualité), des **bocaux réutilisables**, un **granola local**, des **lentilles d'eau** et des **poêles à bois nouvelle génération**



L'**accompagnement Ilô 21**, ce sont 12 ateliers :

- Le contexte et l'environnement,
- Construire son projet et son équipe,
- Le produit viable et commercialisable
- L'approche client,
- Le business model canvas (moyens de communication et de distribution mis en place pour toucher les clients)
- Le start marketing et le growth hacking,
- L'art du pitch (l'art de la présentation synthétique)
- La propriété intellectuelle
- Du business model canvas au business plan,
- Financer son projet.
- La gestion de projet
- No code (désigne les technologies qui permettent de réaliser des solutions numériques avec des moyens auparavant uniquement accessibles à des développeurs)



* **La mission locale du Centre Manche** est un espace d'intervention au service des **jeunes de 16 à 25 ans**. Elle propose un accompagnement, centré sur les besoins du jeune. Chaque jeune bénéficie de réponses individualisées pour définir son objectif professionnel et les étapes de sa réalisation, pour établir son projet de formation et l'accomplir, pour accéder à l'emploi et s'y maintenir.

En 2022, en partenariat avec le conseil de développement, La mission locale a mis en place le pentathlon des métiers qui consiste à réunir les recruteurs et les demandeurs d'emploi autour d'activités sportives afin de se découvrir différemment.

***Pôle emploi** : Premier acteur du marché du travail en France avec **55 000 collaborateurs, plus de 900 agences**, relais de proximité et réseau de partenaires sur l'ensemble du territoire, Pôle emploi œuvre au quotidien pour faciliter le **retour à l'emploi** et offrir aux entreprises des réponses adaptées à leurs besoins de recrutement.

***Cap emploi** a pour objectif d'aider l'emploi des personnes en situation de handicap en milieu ordinaire.. Ils sont en charge de la préparation, de l'accompagnement, du suivi durable et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées. Ils accueillent et accompagnent plus de 100 000 personnes en situation de handicap chaque année dont 498 demandeurs d'emplois bénéficiaires de l'obligation d'emploi accompagnés par Cap Emploi / Pôle Emploi sur le territoire.

Pôle Emploi et Cap Emploi forment désormais le lieu unique d'accompagnement, une offre de services commune à destination de l'ensemble des demandeurs d'emploi en situation de handicap et des employeurs.

***Startup Weekend** est un évènement qui stimule l'entrepreneuriat. Il est organisé une fois par an avec la CCI et le Département de la Manche. Cet évènement, à portée régionale, a réuni, du 14 au 16 octobre 2022, **31 participants, 13 idées et 5 projets présentés**. Il a tissé des liens forts avec l'enseignement supérieur de l'Agglo. En 2023, l'évènement sera porté par l'association Ilo21.



DÉVELOPPER LES SYNERGIES

Et aussi ... :



***Le Club Agile Normandie** est une association à but non lucratif dont les membres souhaitent diffuser les principes de l'agilité. Les individus font l'organisation et sont au cœur du projet. L'approche agile implique les parties prenantes à tous les niveaux et permet de trouver des solutions innovantes aux besoins toujours mouvants du client, en diminuant le risque d'échec du projet et en augmentant la satisfaction de tous.

Le club agile anime à la fois des ateliers à la demande de la direction du développement économique mais aussi, une fois par trimestre au Pôle Agglo 21 à destination du grand public.

***Le Club Normandie Pionnières** est un réseau rassemblant tous types d'entreprises créées par des femmes entrepreneures présent sur le territoire normand depuis 13 ans. Le club se retrouve mensuellement, notamment au Pôle Agglo 21. Sa mission est de soutenir et de développer l'entrepreneuriat féminin en Normandie.

***Bouge ta Boite** est un réseau business féminin pour que les dirigeantes et leurs entreprises puissent gagner en chiffre d'affaires, en croissance, en stratégie, en rentabilité et en visibilité les unes grâce aux autres. Le cercle se réunit une fois tous les 15 jours. Elles sont également des ressources potentielles pour des ateliers d'animation en fonction de leur expertise.

***L'ADRESS** est un collectif d'acteurs engagés pour développer les entreprises sociales qui mettent leur efficacité économique au service de l'intérêt général. Il apporte des réponses aux défis sociaux et environnementaux d'aujourd'hui et de demain. Le Pôle Agglo 21 est un lieu d'accueil de proximité pour les entreprises qui ont besoin de les rencontrer.

***Attitude Manche** : La démarche d'attractivité territoriale vise à révéler les atouts de la Manche, auprès de ses cibles prioritaires. En effet, dans un contexte de concurrence accrue entre les territoires, il est nécessaire que cette agence contribue pour attirer de nouveaux talents sur le Saint-lois, investisseurs et touristes avec pour finalité d'en accroître le rayonnement.

***ACTALIA** est un institut technique agroalimentaire ayant des missions de recherche, d'expertise, d'information et contribuant à favoriser les innovations dans le secteur agroalimentaire. L'association dispose sur ce site d'un outil technique et d'une équipe de chercheurs et d'experts agroalimentaires, et contribue à l'émergence de projets d'innovation par le développement de ces programmes de recherche et par le développement des connaissances scientifiques et technologiques de ses experts.

Considérant la stratégie de développement territorial axée sur le soutien à la filière agroalimentaire et notamment dans ses efforts de recherche et de développement, Actalia est un partenaire privilégié notamment dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial.

***VALORIAL**: Réseau dédié à l'innovation agro-alimentaire en mode collaboratif, c'est une communauté autour de l'aliment plus intelligent. Ils accompagnent les porteurs de projets dans le développement de leur innovation, grâce à la mise en réseau, des conseils et de l'ingénierie en montage de projet, en stratégie et management de l'innovation. Ils organisent également des conférences à destination des professionnels de l'agro-alimentaire, dont une fois par an au Pôle Agglo, ce qui en fait un partenaire privilégié dans le cadre du plan alimentaire territorial.

***AREA Normandie** porte une dynamique renforcée au bénéfice de toute la filière agroalimentaire. L'association anime la filière alimentaire en Normandie, en accompagnant la performance des entreprises dans les domaines suivants : l'emploi, la formation, l'innovation, l'attractivité, la RSE, la qualité, l'intelligence économique et la logistique, en contribuant au développement commercial de ses adhérents par la mise en œuvre d'actions collectives en France et à l'international, et en faisant rayonner la Normandie agroalimentaire à travers sa marque Saveurs de Normandie.



SOUTENIR LES ENTREPRISES

CONTEXTE

L'agglomération de Saint-Lô se caractérise par une prééminence de la sphère présenteielle avec près de 68% des emplois qui en dépendent soit 3 à 4 points de plus que les moyennes départementales et régionales. Les activités présenteielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

L'artisanat, le bâtiment, le commerce de détails, l'hôtellerie, la restauration, les services à la personne, sont des activités moteurs d'attractivité pour le territoire. Ces entreprises doivent s'adapter aux nouveaux modes de consommation et se moderniser pour rester attrayantes face à l'e-commerce et notamment pour les actifs que nous souhaitons attirer sur le territoire.

PROGRAMME DE_A_1 : TPE, COMMERCE ET ARTISAN

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Moderniser les outils travail des très petites entreprises	Évolution du nombre de projets de modernisation accompagnés par Saint-Lô Agglo	0	11	33	30	56	40	L'opération action collective pour la dynamisation du commerce et de l'artisanat se termine fin 2022. Un dispositif similaire sera engagé pour la période 2023-2024 avec un règlement actualisé et recentré sur l'accompagnement des commerces de centre-bourg. Dans le cadre des contrats de territoire, la région sera partenaire à hauteur de quatre euros pour chaque euro engagé par Saint-Lô Agglo plafonné à 400 000 € sur la période. L'augmentation du nombre de projets de modernisation accompagnés par rapport au prévisionnel 2022 est due au renforcement des liens avec les partenaires, de la communication et de la prospection du dispositif auprès des entreprises.
Encourager la digitalisation des très petites entreprises	Évolution du nombre de diagnostics	0	32	40	30	25	0	Ce dispositif collectif (Département et Établissements publics de coopération intercommunale de la Manche) avait pour ambition d'impulser une démarche pour sensibiliser les très petites entreprises au digital. Ce dispositif ne sera pas reconduit.
	Évolution du nombre d'accompagnements individuels	0	0	12	10	20	0	
	Évolution du nombre de participants aux ateliers organisés	0	7	5	7	5	0	
Fonds d'aide à l'immobilier aux très petites entreprises	Évolution du nombre de dossiers	0	0	0	0	0	2	Plusieurs dossiers ont été pressentis mais n'ont pas aboutis sur 2022. Un nouveau règlement devrait permettre d'adapter le dispositif.

Projets 2023

- Nouveau dispositif d'Action collective pour la dynamisation du commerce et de l'artisanat (ACDCA),
- Evolution du règlement du fonds d'aide à l'immobilier aux très petites entreprises,
- Mise en place d'un office du commerce et de l'artisanat,
- Mise en place d'une charte et d'un dispositif d'accompagnement autour des enseignes commerciales.

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ

CONTEXTE

En 2020, 507 entreprises sont nées sur le territoire dont 387 en entreprises individuelles. La position géographique de Saint-Lô Agglo est stratégique pour l'implantation des entreprises notamment grâce à son réseau routier et sa proximité avec Caen, Cherbourg et Rennes. L'émergence en 2020 du Phenix et de Pôle agglo 21 apporte de nouveaux services aux entreprises et renforce l'attractivité du territoire.

Les 32 zones d'activités économiques permettent aux artisans et aux industries de s'implanter et de se développer. Au 31 décembre 2022, Saint-Lô Agglo dispose de 23,6 Ha de terrain à bâtir destiné à implanter des entreprises.

Une fois les pépinières d'entreprises ouvertes, Saint-Lô Agglo disposera de toutes les étapes nécessaires pour faciliter le parcours résidentiel des entrepreneurs et les accompagner dans leur croissance.

PROGRAMME DE_B_1 : PARCOURS RÉSIDENTIEL ENTREPRENEURIAL

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Gérer le parc immobilier entreprises de Saint-Lô Agglo	Nombre de locataires	-	-	41	-	38	36	Fin du bail et déménagement de CEV, travaux d'adaptation pour l'entreprise ALIOS,
Vendre des parcelles en ZA	Nombre de parcelles vendues	8	0	6	8	11	15	Arrivée d'un agent dédié à la commercialisation en juin 2022. Plus de projet sur de plus petite surface. Augmentation des coûts de construction.
	Nombre d'hectares vendus	1,7 Ha	-	6,8 Ha	-	6,2 ha	7,5 ha	
Aider financièrement les projets immobiliers d'entreprises privées	Montant total des aides	0	400 000 €	315 272 €	400 000 €	1 178 075 €	1 200 000 €	En 2022, Tri-tout Solidaire et BODEMER ont été accompagnés. Création d'un nouveau règlement permettant l'accès au dispositif pour les très petites entreprises sur des fonds départementaux (neutre pour le budget).
	Nombre d'entreprises bénéficiaires	0	3	2	2	8	8	

Projets 2023

- Ouverture des ateliers mixtes : ATELIER21 ;
- Récupération tri postal et étude de déconstruction
- Aménagement de l'extension Agglo 21 et raccordement au giratoire de l'atlantique ;
- Programme de modernisation des zones d'activités.
- Evolution des modalités d'intervention du fonds d'aides à l'immobilier d'entreprises

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ

PROGRAMME DE_B_2 : PÔLE AGGLO 21

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Commercialiser les services et les locaux	Évolution du nombre de réservations payantes	132	250	845	1000	1060	1200	La mise en place du site internet dédié à Pole aggro 21 devrait améliorer la visibilité pour les entrepreneurs individuels.
	Évolution du chiffre d'affaires (hors bureaux privatif)	19 431 €	30 000 €	80 000 €	100 000 €	108 000 €	150 000 €	
	Évolution du chiffre d'affaires location des bureaux privatifs	28 200 €	30 480 €	30 480 €	32 760 €	32 760 €	35 040 €	Aucune vacance de bureau de l'étage. Chaque bureau libéré est aussitôt reloué.
Programmer des évènements à vocation économique	Évolution du nombre d'évènements	15	15	13	20	17	30	Bilan 2022 : petit-déjeuner mobilité, petit-déjeuner ordures ménagères, séminaire développement économique, Club agile, club des renovateurs BBC, soirée inter-réseaux, StartUp Weekend, ...
	Évolution du nombre de participants	300	300	450	600	530	800	
Fréquentation Fablab	Évolution du nombre de réservation du FABLAB	-	-	10	-	20	50	Rattachement des machines du Fablab à Pôle Aggro21 pour la réservation et le paiement. Mise en ligne du site dédié fin 2022.
	Nombre de projet en partenariat	-	-	3	-	7	15	Convention avec les entreprises de l'incubateur ilo21, le repair café , Canopé, FIM Formation...

Projets 2023

- Révision des contrats d'entretien et de service du bâtiment ;
- Attirer de nouveaux coworkeurs
- Développer les partenariats autour du FABLAB;
- Livraison de la pépinière agroalimentaire Atelier21 adossé au Pôle Aggro 21

DÉVELOPPER LES SYNERGIES

CONTEXTE

Les dirigeants de PME expriment à 46% connaître un sentiment de solitude ou d'isolement. En développant les synergies entre les entreprises, Saint-Lô Agglo répond à cette première problématique et permet dans un second temps d'initier des projets en commun : accéder à des marchés, mener des actions de lobbying, partager des technologies ou des ressources avec des acteurs du marché, etc. par le simple jeu de la mutualisation des moyens, des coûts, des compétences ou des ressources.

Lors de notre enquête auprès des habitants et usagers en 2021, près de la moitié des répondants (46%) déclare avoir l'intention de modifier leurs comportements d'achats et de consommation suite à la crise sanitaire. Parmi les personnes désirant modifier leurs habitudes de consommation, la proximité apparaît comme une attente majeure : 69,80% déclarent vouloir consommer davantage dans les commerces de proximité et 60,8% auprès des producteurs locaux ou encore sur les marchés (40,7%). En tissant des liens entre les entreprises, Saint-Lô Agglo favorise l'émergence de filières locales rapprochant le consommateur de la production locale.

PROGRAMME DE_C_1 : DÉVELOPPER LES PARTENARIATS ÉCONOMIQUES

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Coordonner les réseaux d'entrepreneurs pour générer de nouvelles opportunités	Nombre de partenariats	NC	0	9	12	12	12	Club d'entreprises, associations en lien avec le développement économique ou l'emploi : bouge ta Boite, Normandie Pionnières, Adress, Mission Locale, Pôle Emploi, Pôle TES, Valorial, AREA, chambre des métiers et de l'artisanat, chambre de commerce et d'industrie (notamment le Start Up Week-end), Face Normandie, Club Agile
	Nombre d'évènements entreprises	NC	0	7	15	27	30	Évènement en co-organisation à destination des entreprises
Renforcer la présence des partenaires sur le territoire pour faciliter les interactions avec les entreprises	Ecologie industrielle territoriale	NC	NC	NC	NC	NC	2	2 réunions inter-entreprises dans les ZAE de la Capelle à Saint-Lô et La Chevalerie à Marigny
	Nombre de permanences	NC	0	2	4	1	2	Principalement la chambre des métiers
	Nombre de réunions de coordination	NC	0	11	20	12	12	À minima, une réunion mensuelle avec les institutions du développement économique. La fréquence a été revue en phase post-covid
Faciliter les recrutements pour les entreprises	Nombre de réunions de coordination	NC	0	10	20	10	4	6 réunions mensuelles avec les partenaires de l'emploi, 4 comités d'animation territoriale emploi-formation (CATEF) Les réunions en lien avec l'orientation sont réalisées au long cours en fonction de projets.
	Nombre d'actions	NC	0	2	4	4	4	1 job dating fédération française du bâtiment, 3 job dating Greta Organisation d'une soirée Ancrage pour l'accueil des nouveaux salariés en 2023.

Projets 2023

- Séminaire à destination des acteurs économiques ;
- Programme de petits déjeuners entrepreneurs et de visites d'entreprises ;
- Accompagner les projets inter-entreprises autour de l'économie industrielle territoriale ;
- Organisation d'un évènement sur la reprise et création d'entreprise ;
- Aide au recrutement et à l'installation des salariés ancrage ;
- Organisation Startup Week-end #7 FoodTech
- Déploiement de permanences comptoir des pros sur 8 communes du territoire.

PROGRAMME DE_C_2 : METTRE EN ŒUVRE UN PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Rapprocher le consommateur du producteur local	Nombre d'entreprises engagées dans une démarche de promotion et d'utilisation des produits locaux	NC	5	25	35	Lancement des actions en 2022; Les ambassadeurs du consommateur local (restaurateurs, épiceries, collectivités, entreprises); -Dix restaurateurs -Quatre épiceries -Six collectivités -Deux entreprises -Trois porteurs de projets accompagnés pour des projets de transformation;
	Nombre de collectivités engagées dans un diagnostic de la restauration collective.	6	6	4 diagnostics 30 enquêtes	13	4 diagnostics en 2022 et 30 enquêtes auprès des communes (dont GIE); Réunion de restitution avec 13 communes présentes (élus et/ou cuisiniers);
Renforcer l'image gastronomique du territoire	Nombre d'actions de sensibilisation alimentaire à destination de la population de Saint-Lô Agglo	NC	10	10	25	Deux animations (classe du goût et ateliers jardin) auprès des scolaires. En 2022, le lancement des actions de sensibilisation auprès des plus jeunes a été retardé. Ce retard est lié à la mise en place de l'appel à manifestation d'intérêt Défi assiettes vides dans le cadre de notre partenariat avec REGAL (15 écoles) Trois animations lors du festival des 5 R et festival jeunes (compostage + cuisine 0 déchets) Organisation de deux demi-journées de formation au compostage pour les agents de Saint-Lô Agglo Organisation en lien avec l'AREA de ACROALIMENTAIRE à Pôle Agglo 21. Conférence sur l'alimentation avec Christophe LAVELLE
	Nombre d'outils de communication	NC	3	3	2	1 exposition sur l'alimentation (Exposition Je Mange donc je Suis... en Normandie) 1 guide des producteurs (1 ^{er} trimestre 2023) 1 carte interactive des producteurs (1 ^{er} trimestre 2023)

Projets 2023

Sensibiliser

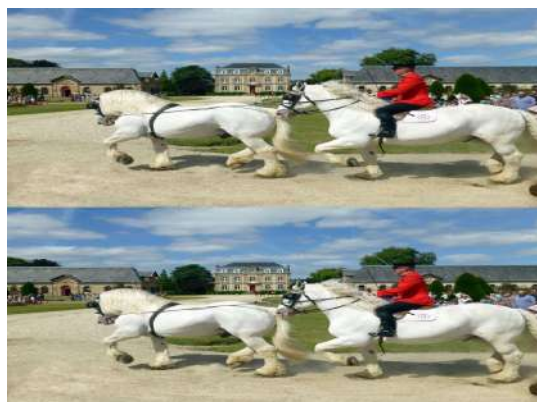
- Défi Familles alimentation positive de janvier à juin 2023 ;
- Animations dans les écoles, centres aérés... autour du goût, du potager et du gaspillage alimentaire ;
- Installation de composteurs (FJT / écoles / habitat collectif / entreprises / communes), mise en place ; d'une charte de fonctionnement formation et formation des utilisateurs ;
- Acculturation des maires à l'installation et à la reprise des exploitations ;
- Accompagnement de la restauration collective dans l'utilisation de produits locaux ;

Promouvoir

- Mise en avant des producteurs (Guide des producteurs et carte interactive) ;
- Rendez-vous PRO'ALIM (6 février 2023) ;
- Seconde édition de Délice & Savoir.

Economie

- Expérimentation logistique de proximité avec l'école de commerce EM Normandie et la Poste ;
- Subvention aux entreprises innovantes des projets liés au projet alimentaire territorial ;
- Equipement du Showcase alimentaire dans les « Ateliers21 » ;
- Faciliter la commercialisation des produits locaux (point de vente, vente en ligne...).



Politique publique :

SOUTIEN À LA FILIÈRE ÉQUINE

PRIORITÉS :

Attirer de nouveaux actifs

FINALITÉS

La mise en œuvre de la politique publique de la filière équine vise à accompagner le dynamisme de nos entreprises et porteurs de projets du secteur d'activité en vue de conforter les retombées économiques et l'attractivité du territoire.

RAPPEL DU PROJET POLITIQUE

La filière équine est fortement représentée sur le territoire, deux sites majeurs dont le pôle hippique de Saint-Lô et l'hippodrome de Graignes-Mesnil-Angot, les centres équestres, les nombreuses entreprises ainsi que les élevages constituent un tissu économique dynamique et une vraie plus-value du cadre de vie, un élément facilitateur à la venue de jeunes actifs pratiquants et adeptes des sports équestres.

RAP 2022



RAPPEL DES STATUTS

1 En matière de développement économique

1.1 actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17



CHIFFRES CLÉS

Au 31 décembre 2022

Des aides qui contribuent à :

La tenue de **69 jours de concours/an** (55 en 2021)



L'accueil de **60 040 visiteurs/an** (50 000 en 2020 et 2021, 100 000 en 2019)

21 949 équidés engagés sur les compétitions soutenues par Saint-Lô Agglo (12 775 en 2021)



CONTEXTE

La politique d'aide publique de Saint-Lô Agglo à la filière équine a été validée par le conseil communautaire (délibération c2018-07-02.167) le 2 juillet 2018.

Saint-Lô Agglo fait le choix de capitaliser sur le potentiel de la filière et sur la notoriété internationale liée à des champions d'exception (cavaliers et chevaux) issus du territoire.

En 2022, des compétitions majeures ont rythmé l'année au pôle hippique : le Normandie Horse Show, le concours de saut international 4 étoiles, le meeting d'automne... et de nombreuses rencontres sportives..

À noter, la tenue de la coupe du monde de horse-ball du 15 au 20 août 2022 avec la venue de 33 équipes internationales d'Argentine, Australie, Belgique, Canada, Espagne, Grande-Bretagne, Italie, Japon, Kirghizstan et Portugal. Cet événement a été le point d'orgue de la décennie.

L'hippodrome de Gaignes-Mesnil-Angot qui a obtenu la qualification de pôle régional de par la qualité de ses infrastructures, a organisé 30 courses premium et accueilli 25 000 spectateurs.



LES AXES

FE_A Conforter le secteur d'activité de la filière équine

FE_B Améliorer la visibilité de la filière et du soutien de Saint-Lô Agglo à la filière

CONFORTER LE SECTEUR D'ACTIVITÉ DE LA FILIÈRE ÉQUINE

Faits marquants de l'année 2022

Saint-Lô Agglo a soutenu le monde associatif équin pendant la crise sanitaire, au travers de son **dispositif de soutien aux associations organisatrices de manifestations ou concours**. Ainsi, **10 structures** ont été soutenues en 2022 pour un **total de 98 693€**. À noter, l'annulation du concours qualificatif pour les championnats de France d'attelage reporté en 2023 et la première demande de subvention de l'association des courses de Graignes-Mesnil-Angot due aux nouvelles modalités relatives à l'affectation du prélèvement de paris hippiques de la loi de finances n° 2019-1479 du 28 décembre 2019.



Avec **167 journées de compétition** sur l'année 2022, le calendrier du pôle hippique a été soutenu.

Zoom sur 3 compétitions phares

La **30^{ème} édition du NHS** s'est déroulée du 30 juillet au 7 août 2022, a rassemblé les passionnés de chevaux, professionnels de la filière, graine de champion et cavaliers titrés. Suite à une première expérience très satisfaisante en 2021, l'Equitesting a fait son retour, le premier week-end : les équipes normandes se sont entraînées en vue de leur participation à la mythique course de La Route du Poisson. **Treize nations** ont été représentées par **68 cavaliers** et **163 chevaux** dans le Concours de Saut International (CSI) 3* du Normandie Horse Show : Le normand **Julien Epailard** a remporté le grand prix.

QUATRE MÉDAILLES MONDIALES DONT TROIS EN OR POUR LA FRANCE !

Du 15 au 20 août, les équipes de France de **horse-ball** avaient rendez-vous à Saint-Lô (50) afin de disputer les **Coupes du monde** de la discipline. Quatre formations tricolores étaient présentes avec l'objectif de décrocher une médaille d'or dans quatre catégories différentes (Pro Élite, Ladies, Under 21 et Under 16). Durant 5 journées de compétition, le Pôle Hippique de Saint-Lô a vécu au rythme du horse-ball, affichant "salle comble" dans une ambiance endiablée ! Pour l'équipe Pro Élite, c'est un parcours sans faute avec de belles et larges victoires face aux formations du Kirgystan, du Japon, de la Grande-Bretagne et du Portugal. La grande finale contre la Belgique a été intense et indécise. C'est sur le score serré de 5 buts à 4 que les hommes de Romain Depons se sont adjugés le titre suprême.



La **24^{ème} édition du Jumping international** de Saint-Lô, organisée par l'association **Saint-Lô Cheval Organisation** (SLCO), du 20 au 23 octobre 2022 au Pôle Hippique de Saint-Lô, a accueilli quatorze nations, 2 niveaux de compétition, près de 150 cavaliers et plus de 250 chevaux sur 14 épreuves. C'est du jamais vu dans l'histoire du Jumping de Saint-Lô, **Julien Epailard** a réussi l'exploit de remporter le **Grand Prix du CSI4*** pour la 3^{ème} fois consécutive.

AMÉLIORER LA VISIBILITÉ DE LA FILIÈRE ET DU SOUTIEN DE SAINT-LÔ

Faits marquants de l'année
2022

Pour la 5^{ème} année consécutive, Saint-Lô Agglo, en partenariat avec le magazine *Equin normand* soutient une écurie à ses couleurs dans le circuit du Grand national de saut d'obstacles.



Ramatou Ouedraogo au NHS de Saint-Lô



Benjamin Devulder à l'Indoor GN de Saint-Lô



Alexis Gautier au Grand national de Canteleu

Dans le Top 10 du classement final :
Un beau millésime !

Cinquième saison pour l'écurie *Saint-Lô Agglo – Equin normand* dans le circuit du Grand national.

L'écurie créée en 2008, dès la mise en route de cette série est la plus ancienne avec les mêmes cavaliers.

En 2022, à condition qu'il soit âgé de moins de 21 ans, l'écurie s'est ouverte à un 3^{ème} cavalier.

En l'occurrence, il s'agit de Ramatou Ouedraogo, une jeune cavalière de 20 ans.

L'Ecurie Saint-Lô Agglo/ Equin normand a participé à **8 étapes** sur 12 du calendrier.

Au classement final du Grand national de saut d'obstacles 2022, l'Ecurie Saint-Lô Agglo/ Equin normand se classe **10^{ème}** sur 87 écuries engagées.

CONFORTER LE SECTEUR D'ACTIVITÉ DE LA FILIÈRE ÉQUINE

CONTEXTE

Au regard de l'équilibre financier fragile des associations, Saint-Lô Agglo contribue au maintien de compétitions emblématiques et génératrice de chiffre d'affaires pour les éleveurs du territoire et de retombées indirectes pour l'ensemble des acteurs économiques du territoire.

Dans le cas particulier du pôle hippique et du site du haras national de Saint-Lô, Saint-Lô Agglo est une des quatre collectivités membres du syndicat mixte du pôle hippique de Saint-Lô (SMPH) et contribue à hauteur de 20% du reste à charge du budget du site

PROGRAMME FE_A_1 : SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES STRUCTURES ORGANISATRICES D'ÉVÈNEMENTS ÉQUESTRES

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Optimiser l'accompagnement de l'EPCI auprès des associations organisatrices de manifestations équestres	Évolution du nombre de journées de compétitions	118	120	138	140	167	170	Un calendrier annuel bien rempli.
	Évolution du nombre de visiteurs (lors des manifestations soutenues)	50 000	50 000	50 000	50 000	60 000	65 000	Le championnat du monde de Horse-Ball a contribué à la bonne fréquentation internationale en 2022
	Évolution du nombre d'équidés engagés	19 500	19 500	12 775	15 000	21 949	22 000	Un maintien des équidés engagés en 2023 (en 2022, championnat du monde de Horse-Ball a amené une activité supplémentaire exceptionnelle)
Engager un partenariat avec l'hippodrome de Graignes-Mesnil-Angot	Évolution du montant des enjeux des courses Prémium	103 811 €	50 000 €	103 811 €*	50 000 €	60 642,70€*	61 000 €	*A noter depuis la modification de l'article 116 de la loi de finances n°2019-1479 du 28 décembre 2019, la redevance sur les enjeux est versée à part égale entre l'EPCI et la commune du site Graignes-Mesnil-Angot.

- Projets 2023**
- Adapter les critères d'attribution des subventions pour optimiser l'accompagnement de Saint-Lô Agglo à la filière au regard de nos exigences budgétaires.
 - Finaliser le partenariat avec l'hippodrome de Graignes-Mesnil-Angot en collaboration avec la commune de Graignes-Mesnil-Angot

PROGRAMME FE_A_2 : SOUTENIR LE PÔLE HIPPIQUE DE SAINT-LÔ

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Créer un véritable site locomotive de la filière, au niveau économique et accompagner l'accessibilité de l'équitation aux jeunes accueillis au centre équestre	Chiffre d'affaires commercialisation du site	NC	NC	4,4 millions €* (CA réalisé par les 7 sociétés hébergées sur le site)	4,5 millions €	4,434 millions €* (CA réalisé par les 7 sociétés hébergées sur le site)	4,5 millions €	Maintien du chiffre d'affaires réalisé au vu du contexte économique global et des incertitudes nationales.
	Évolution du nombre d'équitants inscrits au centre équestre	NC	320	313	320	348	360	Une progression constante depuis l'ouverture du centre équestre en 2017

Projets 2023

- Disposer d'un retour stratégique et programme d'investissement équilibré pour le développement du site du syndicat mixte du pôle hippique, tout en garantissant la stabilité de nos contributions financières

AMÉLIORER LA VISIBILITÉ DE LA FILIÈRE ET DU SOUTIEN DE SAINT-LÔ

CONTEXTE

Un partenariat avec le journal Equin Normand autour du sponsoring de deux cavaliers affichés Saint-Lô Agglo permet d'accroître la visibilité de la collectivité, partenaire d'une écurie et d'afficher le soutien de la collectivité au monde du cheval.

PROGRAMME FE_B_1 : AFFICHER LE SOUTIEN DE SAINT-LÔ AGGLO À DES CAVALIERS ESTAMPILLÉS SAINT-LÔ AGGLO

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Gagner en notoriété pour la filière et Saint-Lô Agglo	Évolution du nombre de cavaliers et des cavaliers	2 cavaliers 5 concours	2 cavaliers 6 concours	2 cavaliers 5 concours	2 cavaliers 5 concours	2 cavaliers 8 concours	2 cavaliers 10 concours	L'accompagnement des 2 cavaliers estampillés Saint-Lô Agglo entraîne une relation privilégiée avec le magazine Equin normand.

Projets 2023

- Partenariat avec Equin Normand à conforter



Politique publique :

ACCOMPAGNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

PRIORITÉ :

Attirer de nouveaux actifs

FINALITÉS

Développer les formations post-bac sur le territoire et accueillir un plus grand nombre d'étudiants

RAPPEL DU PROJET POLITIQUE

Pour attirer de nouveaux actifs :

- Investir dans la formation et l'enseignement supérieur pour attirer les étudiants, les former et les garder sur le territoire
- Garantir aux jeunes une offre d'enseignement supérieur de qualité
- Encrer les jeunes à travers le lien formation/emploi/recherche
- Rendre les jeunes acteurs et ambassadeurs du territoire (un territoire par et pour les jeunes)

RAP 2022



RAPPEL DES STATUTS



9. Promotion et soutien au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche



CHIFFRES CLÉS

Année universitaire 2021/2022 :

1 946 étudiants étaient inscrits dans plus de **60 formations post-bac** enseignées à Saint-Lô Agglo (contre 2 082 en 2020/2021)



12 établissements de l'enseignement supérieur



LES AXES

ESER_A Les structures de l'enseignement supérieur et de la recherche (lycées, centres de formation et laboratoires universitaires de recherche)

ESER_B Les étudiants et les associations étudiantes

CONTEXTE

En 2022, le campus connecté de Saint-Lô Agglo a entamé sa deuxième année de fonctionnement en accueillant 13 apprenants de profils différents.

Depuis la crise sanitaire, la question de la précarité des étudiants et de leur santé mentale est toujours d'actualité.

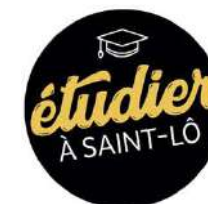
Sur le territoire de Saint-Lô Agglo, le restaurant universitaire continue à proposer le repas à 1€ pour les étudiants boursiers.

Pour accueillir tous ses étudiants primo arrivants, Saint-Lô Agglo a organisé le 22 septembre sa douzième édition du Raid urbain étudiant. Parmi les deux équipes du campus connecté y ayant participé, l'une d'entre elle s'est imposée en remportant un des cinq parcours proposés.

Pour la première année et parce que la question de la santé est très importante et qu'elle représente un facteur de réussite dans les études, Saint-Lô Agglo a organisé en partenariat avec la CPAM et l'atelier santé ville une action prévention santé qui s'est déroulée du 5 au 7 décembre 2022 à l'IUT. Escape game proposé par la CPAM et échanges avec les partenaires santé du territoire, c'est au total 150 étudiants qui ont participé à l'opération.

Concernant le projet campus 2025, l'université de Caen Normandie a décidé d'en être le maître d'ouvrage. Le plan financier du projet devrait être fixé pour janvier 2023 entre les différents partenaires dont Saint-Lô Agglo, la ville de Saint-Lô, le département, la région... En parallèle à ce projet et pour travailler sur l'aménagement urbain de la zone campus, Saint-Lô Agglo, la ville et le département ont mené une étude de définition du campus qui a permis de dégager des orientations de travail autour du projet campus 2025.

Enfin, la cellule enseignement supérieur a fait appel à un cabinet d'étude pour l'accompagner dans la réalisation d'un schéma local de l'enseignement supérieur et de la recherche. Feuille de route pour les actions à mener dans les prochaines années, ce document devrait être livré au printemps 2023.



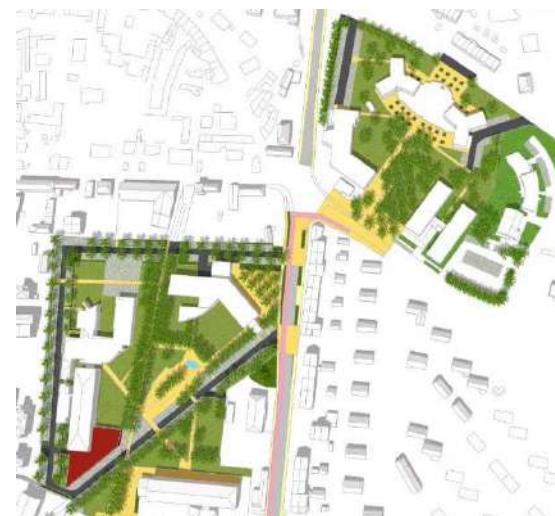
Faits marquants de l'année 2022

- ✓ **1 946 étudiants** étaient inscrits à Saint-Lô Agglo sur l'année universitaire 2021/2022
- ✓ **Refonte de l'univers graphique** pour les supports de communication de l'enseignement supérieur avec la création d'une pastille « étudier à Saint-Lô » .
- ✓ En septembre 2022, **création du compte Instagram « étudier à Saint-Lô »** avec 56 publications et 114 abonnés recensés fin 2022.
- ✓ **Mise à jour complète du guide étudiant** qui a été distribué en octobre 2022 dans tous les établissements de l'enseignement supérieur et lieux publics du territoire ainsi que dans tous les lycées du grand ouest.
- ✓ Dans le cadre de l'appel à projets destiné aux établissements de l'enseignement supérieur, **le projet concours culinaire « délices et savoirs » organisé par le FIM campus 2** le 26 mars 2022 a reçu une subvention de Saint-Lô Agglo d'un montant de 9 000€.
- ✓ Tout au long de l'année 2022, **une étude de programmation urbaine du quartier campus a été portée par Saint-Lô Agglo, la ville de Saint-Lô et le département de la Manche.**

Un travail a été réalisé à la fois sur le site Bellevue autour de l'IUT mais aussi sur l'îlot Grimouville derrière le Foyer des Jeunes Travailleurs Espace Rabelais.

Pilotée par la Shéma, cette étude a été menée en cohérence avec le projet campus 2025 dont le lancement est prévu pour 2023 et qui regroupe les trois opérations suivantes :

- rénovation énergétique du bâtiment de l'IUT
- extension du bâtiment de l'IUT pour agrandir les locaux du laboratoire de recherche du LUSAC
- extension du bâtiment de l'IUT pour créer un tiers-lieu de type « maison de l'étudiant » destiné à accueillir la bibliothèque universitaire mais aussi divers services étudiants



LES STRUCTURES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Faits marquants de l'année 2022

2022 est composée de deux demi années scolaires. La première année de fonctionnement, dix étudiants ont intégré le campus. Cinq sont restés l'année suivante (en septembre 2022) et huit se sont joints à eux pour former la promotion 2022-2023;

- ✓ Un des éléments importants du campus connecté est la cohésion de groupe pour bien étudier. Des ateliers et des sorties sont organisés pour permettre aux étudiants de mieux se connaître et apprendre à s'entraider.



- ✓ Le campus connecté est un dispositif nouveau et doit se faire connaître.

Les présentations, salons, forums auprès des institutions, établissements et le grand public sont indispensables pour sa valorisation et développer le recrutement :

Rendez-vous orientation institut 21 janvier; rdv stade Saint-Lois 1 février; journée orientation St Hilaire 8 mars, base de Condé 9 mars, présentation Le Verrier 18 mars, salon Arom Caen 24 au 26 mars; rdv MFR Granville ; Métiers en tournée AROM 31 mai et 1 juin, présentation Cap emploi 8 juillet, présentation GIP tandem 30 août, Rentrée DAEU Caen 3 octobre, Salon de l'étudiant 2 décembre.



- ✓ Les portes ouvertes sont indispensables afin que les étudiants et leurs parents puissent visualiser la salle et le contexte d'étude (campus, IUT, Foyer...) :

Trois dates à des périodes propices: 26 février 2022, 18 juin et 29 juin 2022

- ✓ La communication du campus connecté a changé de style, pour suivre celui du guide de l'enseignement supérieur. Le flyer et les affiches de promotion arborent la pastille noire de la nouvelle charte graphique.

- 23 février : visite de l'université de Caen
- 6 avril : Atelier sujet numérique (cyber sécurité)
- 25 mai : Journée sortie campus connecté
- 15 septembre : Journée d'intégration
- 22 septembre : Raid urbain
- 4 octobre : sortie bowling avec les étudiants
- 4 octobre : AG connecté de la licorne
- 6 décembre : Escape Game santé



LES ÉTUDIANTS ET ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Faits marquants de l'année 2022

Le raid urbain étudiant s'est déroulé le jeudi 22 septembre. La douzième édition a rassemblé 343 étudiants.

Sur les thèmes du logement, des services, de la santé, du social, des loisirs sportifs et culturels, 47 structures partenaires ont accepté d'accueillir les équipes étudiantes entre 13h30 et 17h30.

Nouveauté cette année : pour faire connaître davantage le pôle sportif Saint-Ghislain, toutes les équipes devaient réaliser sur leur parcours une épreuve sportive proposée sur le site.

Chaque équipe a bénéficié d'un pass SLAM permettant d'utiliser gratuitement les bus SLAM pour se déplacer d'une épreuve à une autre.

L'après-midi s'est clôturée à la salle Salvador Allende par un quizz permettant aux étudiants de gagner des cadeaux ainsi que par une animation sportive encadrée par l'Orange Bleue. Des sandwiches et boissons ont été offerts à tous les participants après l'annonce des résultats du raid.



Dans le cadre de l'aide au montage de projets tutorés étudiants, trois projets ont bénéficié d'une subvention à hauteur totale de 2 700€ :

- ✓ organisation pour les BTS Tourisme d'un Eductour Normandie,
- ✓ participation des étudiants de l'EGC avec le char des étudiants de Saint-Lô Agglo au carnaval étudiant de Caen,
- ✓ organisation par les BTS communication d'une color run caritative lors de la rentrée des associations au haras de Saint-Lô.



LES ÉTUDIANTS ET ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Faits marquants de l'année 2022



Pour la première année, la cellule enseignement supérieur de Saint-Lô Agglo, la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) et l'atelier Santé ville se sont associés pour organiser une action de prévention santé à l'attention des étudiants de première année inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur du territoire.

Organisée sur du temps scolaire, l'action intitulée « Sortez Amélie de là ! » s'est déroulée du 5 au 7 décembre 2022 à l'IUT de Saint-Lô.

Deux actions étaient proposées :✓ **Action n°1** : Participation à **l'escape game de la CPAM**

(résoudre des énigmes sur la pédagogie du système de santé et les bons réflexes à savoir les canaux de contact avec sa CPAM, l'application Ameli, le n° de sécurité sociale, part de remboursement et bons réflexes et résoudre des énigmes sur le capital santé et la prévention (santé mentale, drogues, tabac, IST et contraception)

✓ **Action n°2** : **Espace de rencontres et d'échanges avec les partenaires** de l'opération présents sur des stands.**Partenaires présents sur les stands :**

- la caisse primaire d'assurance maladie, l'atelier santé ville
- l'UC- Institut inter régional pour la santé (IRSA),
- le centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD),
- l'association addictions France,
- la maison des adolescents de la Manche (MADO),
- le point info jeunes du kiosk et le service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS) de l'université Caen Normandie du site de Saint-Lô.

Partenaire financier :

- le **Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) Normandie** a financé des couvertures anti-drogues qui ont été offerts à chaque étudiant participant.

**Bilan**

118 étudiants ont participé à l'opération.
À la demande des partenaires et des établissements de l'enseignement supérieur,
une nouvelle édition est programmée pour octobre 2023.



AXE
ESER_A

LES STRUCTURES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

CONTEXTE

Saint-Lô Agglo soutient et développe l'enseignement supérieur sur son territoire à travers des actions et dispositifs destinés aux structures de l'enseignement supérieur et de la recherche.

PROGRAMME ESER_A_1 : APPEL À PROJETS POUR LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LES LABORATOIRES UNIVERSITAIRES DE RECHERCHE

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Soutenir les projets des établissements	Nombre de projets subventionnés dans le cadre de l'appel à projets de Saint-Lô Agglo	2	4	4	4	1	3	Projet subventionné : Concours culinaire « délices et savoirs » organisé par le FIM campus 2 le 26 mars 2022 (9 000€)
Soutenir la recherche et les projets des laboratoires universitaires		2	2	2	2	1	2	Projet validé pour le laboratoire LUSAC : projet de recherche concernant l'étude des moyens d'optimisation et d'économie d'énergie dans le bâtiment, cofinancement d'un doctorant (report versement subvention de 20 000 € sur 2023 car retard arrivée du doctorant en décembre 2022)

Projets 2023 - Organiser une commission à l'IUT pour faire visiter les 2 laboratoires de recherche universitaires aux élus

PROGRAMME ESER_A_2 : PROMOUVOIR, GÉRER DE NOUVEAUX SERVICES ET DÉVELOPPER DES PROJETS SUR LE SITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

PT	ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	OBJECTIF 2026	COMMENTAIRE
	Étoffer l'offre de formations post-bac	Évolution du nombre d'étudiants sur le territoire	2 016	2 050	2 082	2 090	1946	2000	2000	
	Promouvoir l'enseignement supérieur et la vie étudiante à Saint-Lô	Évolution du nombre de vues sur la page « étudiants » du site internet	273 747	274 000	274 789	276 000	NC			En raison de la refonte du nouveau site internet de Saint-Lô Agglo, il n'a pas été possible de communiquer de chiffres. Un suivi pourra de nouveau être réalisé à partir de 2023.
		Évolution du nombre de nouveaux utilisateurs sur la page « étudiants ».	146 969	147 000	147 776	148 700	NC			
		Évolution du nombre d'élèves de terminal ayant participé au RDV du supérieur (visio-conférences)	175	200	175	0	0	150		Action en cours de réflexion avec le Kiosk de Saint-Lô Agglo dans le cadre de la semaine de l'orientation en mars 2023.
	Création d'un compte Instagram « étudier à Saint-Lô »	Nombre d'abonnés					114	200		Lancement du compte Instagram le 5 septembre 2022 : 2 à 3 publications par semaine
		Nombre de publications					56	150		
	Déploiement du wifi territorial sur la zone campus	Nombre total d'utilisateurs sur la zone campus	NC	NC	2 092	4 000	5 198	6 000		Service réellement mis en place en juin 2021 sur l'ensemble de la zone campus
		Nombre total de connexions sur la zone campus	NC	NC	4 173	8 000	13 880	20 000		Régie publicitaire de Saint-Lô Agglo diffusée avant connexion

Projets 2023 - Réalisation d'un schéma local de l'enseignement supérieur et recherche à Saint-Lô Agglo (livraison du document pour le printemps 2023)
- Projet de développement du campus avec la création d'un tiers-lieu de type « Maison de l'étudiant » (livraison du projet pour 2025)

PROGRAMME ESER_A_3 : LA FORMATION À DISTANCE : « CAMPUS CONNECTÉ » ET PROJET D'IMPLANTATION D'UN CNAM



ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Développer le campus connecté	Évolution du nombre d'apprenants inscrits au campus connecté	1	15	10	15	13	18	9 apprenants inscrits sur l'année 2021/2022 13 apprenants inscrits sur l'année 2022/2023
Permettre aux apprenants de suivre une formation à distance près de chez eux tout en bénéficiant d'un accompagnement méthodologique et psychologique	Évolution du nombre d'apprenants diplômés au campus connecté	0	15	0	7	1	2	Parmi les 9 apprenants inscrits sur l'année 2021/2022 : - 5 apprenants ont décidé de rester au campus connecté en septembre 2022 : suite aux examens de fin d'année scolaire (1 passage en 2ème année de licence, 1 passage en 2ème année de BTS, 2 réorientations de formations à distance et un redoublement) - 4 apprenants ont décidé de quitter le campus connecté suite aux examens de fin d'année scolaire : parmi eux, 3 ont repris une formation en présentiel en septembre 2022

Projets 2023 Campus connecté

- Démarrage progressif avec l'accueil d'un apprenant sur l'année 2020/2021, de 9 apprenants en septembre 2021 puis de 13 en 2022. En fonction de l'espace de travail du campus connecté, volonté d'atteindre au moins 30 apprenants au bout des 5 premières années de fonctionnement

AXE
ESER_B

LES ÉTUDIANTS ET ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

CONTEXTE

Saint-Lô Agglo accompagne les étudiants du territoire et soutient les projets des associations étudiantes dans le cadre de la formation. Parmi les 14 associations étudiantes du territoire, certaines d'entre elles sont porteuses de projets à mener dans le cadre de la formation. Depuis 2010 Saint-Lô Agglo organise le raid urbain étudiant pour tous ses étudiants de première année. Il s'agit d'un après midi d'intégration organisé le 3ème ou le 4ème jeudi de septembre.

PROGRAMME ESER_B_1 : DYNAMISATION DE LA VIE ÉTUDIANTE À TRAVERS L'ORGANISATION DU RAID URBAIN ÉTUDIANT ET DE L'APPEL À PROJET POUR L'AIDE AUX PROJETS TUTORÉS DES ÉTUDIANTS

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Faire découvrir la ville de Saint-Lô et repérer les structures qui pourraient les accompagner dans leur vie étudiante	Évolution du nombre d'étudiants participants au Raid Urbain étudiant	0	500	406	500	343	400	Baisse des inscriptions en raison d'une baisse du nombre d'étudiants de première année dans certains établissements et surtout les lycées. Un seul BTS sur les deux BTS du FIM campus 2 a participé cette année (semaine en entreprise pour l'autre BTS).
	Évolution du nombre de partenaires participants	0	50	47	47	47	47	Les partenaires sont les structures qui accueillent et proposent les épreuves sur leur site aux équipes étudiantes. Les partenaires sont en lien avec les secteurs suivants qui accompagnent la vie étudiante : logement, transport, santé, social, loisirs sportifs et culturels...
Soutenir les projets dynamisant la vie étudiante en priorité	Évolution du nombre d'actions portées par les étudiants	5	15	7	15	3	8	Seize demandes de subventions déposées : Un projet dont la demande de subvention avait été validée n'a pu être réalisé en raison de la pandémie et six autres projets n'ont pas donné suite dans la mesure où les étudiants n'avaient plus besoin de financement pour boucler le budget. Six projets abandonnés

Projets 2023 Raid urbain étudiant

- La treizième édition est programmée le jeudi 28 Septembre 2023

Aide au montage des projets tutorés étudiants

- Révision des critères de sélection des projets par le jury chargé d'examiner les dossiers de demande de subventions. Critères revus pour que les projets subventionnés aient un lien avec les domaines de compétences de Saint-Lô Agglo.



Politique publique :

POLITIQUE DE VALORISATION CULTURELLE ET TOURISTIQUE

PRIORITÉ :

Attirer de nouveaux actifs

FINALITÉS

La mise en œuvre de la politique publique de valorisation culturelle et touristique vise à accroître l'attractivité du territoire, améliorer le cadre de vie et créer du lien social en vue de générer des retombées économiques.

RAPPEL DU PROJET POLITIQUE

PROMOUVOIR LES ATOUS DU TERRITOIRE (identité territoriale)

- Développer l'offre touristique et culturelle
- Valoriser nos paysages naturels et sites patrimoniaux : la Vire et la vallée, marais, bocage, Abbaye de Cerisy-la-Forêt, Aire de la Chapelle-sur-Vire...
- Valoriser les équipements structurants

RAP 2022



RAPPEL DES STATUTS

1 En matière de développement économique

1.1 actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17;

1.2 création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ;

1.3 politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire;

1.4 promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme, sans préjudice de l'animation touristique qui est une compétence partagée, au sens de l'article L. 1111-4, avec les communes membres de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre;

1.5 au titre de l'article L 133-3 du Code du tourisme, élaboration et mise en œuvre de la politique publique du tourisme définie dans le cadre du schéma de développement touristique de l'EPCI/ (compétence prise au titre de l'article L.5211-17 du code général des collectivités);

1.6 élaboration et mise en œuvre de la politique publique de dynamisation culturelle dans le cadre du schéma de développement culturel de l'EPCI Intégrant la gestion du parc de sculptures de Cerisy-la-Foret (compétence prise au titre de l'article L.5211-17 du code général des collectivités).

CONTEXTE

L'année 2022 était pleine de promesses (fin du Covid) mais aussi d'incertitudes au vu des aléas majeurs (hausse des carburants et de l'énergie, guerre en Ukraine).

Grâce à une saison ensoleillée élargie (avril-septembre), la Normandie, la Manche et notre territoire ont connu une belle fréquentation. Une belle saison a été constatée par nos hébergeurs.

Le public est revenu nombreux pour la programmation annuelle 2022, après des débuts timides lors de spectacles en soirée.

Cette année 2022 a été marquée par la livraison des supports de promotion et de communication très attendus à savoir les sites internet du service de la promotion : le site amiral grand public et le site partenaires avec des espaces d'échanges et de collaboration.

Le schéma de développement touristique a été lancé par un diagnostic au printemps, une présentation en juillet et un séminaire en octobre 2022 avec une belle mobilisation des partenaires, acteurs et services de Saint-Lô Agglo. La phase stratégie et actions sera validée fin du 1^{er} semestre 2023.



CHIFFRES CLÉS

Volet culturel

✓ **2 794 spectateurs** aux **20 spectacles** Ville en Scène et Jazz dans les Prés (contre 1500 en 14 spectacles en 2021)

✓ **14 associations aidées** accompagnées (contre 11 en 2021)



Volet touristique

✓ **2 bureaux d'accueil + des accueils hors les murs**

✓ **2 213 personnes** au festival « les goûters de la Chapelle » (contre 900 en 2021)

Du 1^{er} juillet au 31 août 2022 :

✓ **2 845 demandes touristiques traitées** en saison estivale

office de tourisme de Saint-Lô et bureau d'informations touristiques de Torigny (contre 2 550 en 2021)

Téléchargement des circuits de randonnées de mai à septembre 2022 :

✓ **10 843 consultations** des fiches (contre 11 800 en 2021)



LES AXES

VCT_A Développer un office de tourisme performant

VCT_B Adapter l'offre du territoire à la demande touristique

VCT_C La culture, facteur d'hospitalité

VCT_D La culture, facteur d'attractivité

Faits marquants de l'année 2022



Le bureau de Saint-Lô a accueilli **2 300 demandes** touristiques soit une **hausse de 4,5%** par rapport à 2021;
Le bureau de Torigny-les-Villes a accueilli **560 demandes** soit une **baisse de 9%** par rapport à 2021;

Les accueils hors les murs (aux campings de Torigny et de Tessy-Bocage) ont été confortés par deux nouveaux sites : les jeudis aux Virées du terroir et les lundis aux Roches de Ham : **plus de 500 personnes accueillies**

Inauguration des travaux d'embellissement de l'abbaye de Cerisy



renforcement de la liaison entre les 2 sites de visite (abbaye et parc) avec un pavage devant l'abbaye, de la voie communale et du cheminement entre les 2 sites.

aménagements des abords du Parc de sculptures avec une aire de stationnement, de jeux et de pique-nique

Organisation et mise en place de deux expositions estivales

Parc des sculptures à Cerisy-la-Forêt

Mise en valeur du travail des artistes avec des clichés de leurs réalisations

L'aire de service de l'A.84 à Gouvets

Mise en avant des grands paysages du territoire pour les touristes en passage sur l'aire



Une météo propice pour accueillir une clientèle plus éloignée et profiter des animations

2 794 spectateurs pour 20 rendez-vous culturels
(Villes en scène et Jazz dans les prés)

Plus de **2 213 personnes** ont été accueillies sur les 6 dates du festival des goûters de la Chapelle-sur-Vire : **un record !**

Des balades en calèche proposées pour les Virées du terroir, aux médiévales de Cerisy-la-Forêt et à Torigny-les-Villes



Un bilan qualité

Pas de plainte recensée pour la saison estivale 2022

Les points négatifs recensés :

- le manque de camping sur la ville de Saint-Lô au vu de l'augmentation de la fréquentation cyclotouriste sur la voie verte
- le manque de chevaux pour la visite du haras (mise en tourisme, reconstruction des écuries)

Les points positifs recensés :

- la qualité de la visite du musée d'art et d'histoire de Saint-Lô
- le fleurissement de la ville
- les produits boutique proposés par le service.

DÉVELOPPER UN OFFICE DE TOURISME ET DE LA CULTURE

Faits marquants de l'année 2022



Un remarquable résultat de la taxe de séjour

Montant de la taxe de séjour nette (après rétrocession de la taxe additionnelle au département) en 2021 : **117 603 €** (contre 85 191 € en 2020)

Plus de **120** hébergements sont recensés en 2022 (contre 96 en 2021)

DEUX SITES INTERNET POUR LA PROMOTION DU TERRITOIRE :
Le site espace partenaires culturels et le site vitrine « Grand Public »

- ✓ Projet commun avec la direction de la communication et la direction mutualisée des systèmes d'information
- ✓ 1^{er} juillet, livraison des deux sites : un site « **grand public** » à destination des visiteurs - touristes et un site « **espaces partenaires** » à vocation d'être une plateforme collaborative pour les acteurs culturels

Les nouveautés :

- **Un lieu unique d'informations** culturelles, une plus grande lisibilité pour tous les acteurs ou utilisateurs du site.
- Un espace de **mise en réseau** au service des acteurs culturels du territoire, des partenaires, des collectivités...
- Une possibilité de **guide de séjour personnalisé**
- Des **formulaires à disposition** pour proposer les manifestations, pour demander de la documentation
- Une webcam
- **Une e-boutique...**

Une belle saison pour la boutique de l'office

Un mois un créateur : 2^{ème} édition avec des artistes, des créateurs et des producteurs du territoire

Un bilan en forte augmentation : **10 717 € en 2021** sur toute la partie boutique (7 652 € en 2021)

De nouveaux produits ont été proposés autour du vélo.



ADAPTER L'OFFRE DU TERRITOIRE À LA DEMANDE

Faits marquants de l'année 2022

Les grands sites de cet été



- ✓ La voie verte **5 173 passages** en 2022 contre 3726 en 2021 (à Tessy-Bocage soit **+ 38,5%**)
- ✓ Les Roches de Ham, **3 950 passages** 2022 contre **5 353** en 2021 / estimation personnes au belvédère : 26 070 personnes
- ✓ Le vélorail de Condé-sur-Vire a loué **2 599 vélos** (soit 10 396 personnes environ) en 2022 contre **2 200 vélos** en 2021 (soit 8 800 personnes environ) soit près de 18 % en plus d'activité
- ✓ L'abbaye de Cerisy-la-Forêt a accueilli **3 954 personnes** en été 2022 contre **3 259** en été 2021 (+ 21,5 % de visiteurs)

Demandes de randonnées
(pédestre/cyclos) présentes et
téléchargées

Consultations de nos circuits de randonnées en juillet

1 505 consultations

- 31 %

Téléchargements PDF :

773 téléchargements

+ 1%



Consultations de nos circuits de randonnées en août

1 855 consultations

- 15 %

Téléchargements PDF :

531 téléchargements

- 13 %

Un office de tourisme et de la culture : vitrine du territoire

En 2022, la vitrophanie de l'office a mis en valeur ses partenaires :

- ✓ Le Parc des marais
- ✓ L'abbaye de Cerisy-la-Forêt
- ✓ L'Usine Utopik (Festival des Bords de Vire)
- ✓ Le Normandy (les rendez-vous soniques)



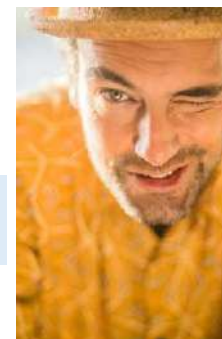
LA CULTURE, FACTEUR D'HOSPITALITE

Faits marquants de l'année 2022

Conforter les manifestations culturelles sur le territoire :



En 2022 : 20 spectacles / 2 628 spectateurs



Chiffres clés année 2022 :

- ✓ **Jazz dans les prés** : 9 concerts joués/1442 spectateurs

Zoom sur un concert : celui de João Selva à Dangy qui a réuni **234 spectateurs** la plus grosse fréquentation de la saison 2022.



- ✓ **Villes en scène** : 11 spectacles joués/1186 spectateurs

Zoom sur le concert de Gharnata Flamenco, avec la présence de Luis de la Carrasca, l'une des références dans le monde Flamenco qui a offert, entouré de ses 5 musiciens habités et d'une envoûtante danseuse un très beau spectacle au **140 spectateurs** réunis au Triangle d'Hébécrevon/Thèval.

- ✓ **Subventions aux associations** : 15 associations soutenues pour un total de 44 200 €

Zoom sur l'association « Nouvelle Hyde », avec Marc-Élie Piedagnel originaire de Saint-Fromond, cofondateur de l'association et auteur de la pièce, le village. Jouée en juillet à Saint-Fromond, cette pièce a réuni **sept comédiens professionnels pour les rôles principaux et une dizaine de comédiens amateurs**. Idée venue à la suite de la pandémie pour permettre à la population de se rencontrer à nouveau et de vivre de bons moments de partage.



- ✓ **Usine utopik** : un accompagnement de 27 300 € (dont 6 000 € pour le festival des bords de vire)

Zoom sur le festival des bords de vire : qui a accueilli à nouveau des artistes internationaux : Germano Frias (Portugal), Vincent Givogre (France), Jhon Gogaberishvili (Géorgie), elparo (France) et Philippe Pousset (France). En 2022, cinq œuvres ont rejoint les treize œuvres installées depuis 2018 pour former un parcours de 25 km entre Tessy-Bocage et Gourfaleur.



LA CULTURE, FACTEUR D'HOSPITALITÉ

Mettre en place des contrats d'objectifs avec les structures d'intérêt territorial :

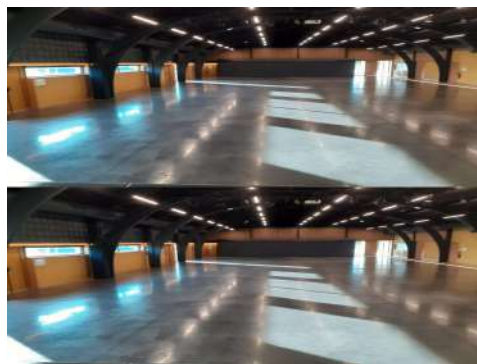
Chiffres clés année 2022 :

Contrats d'objectifs : 3 associations sont déjà sous contrats d'objectifs : l'usine Utopik, l'école de musique Canisy/Marigny ainsi que l'association « Happy Jazz Club » pour le projet « Jazz dans les prés ». 3 autres contrats sont en cours de rédaction avec les Saltimbrés, Bouillonnant Valthère et Écran Sonique.



Zoom sur une nouvelle salle culturelle : le Métrophone située à Saint-Ebremond-de-Bonfossé/Canisy.

Une salle modulable (gradins et scène mobile) pouvant accueillir jusqu'à 500 personnes. Cette très belle salle a déjà accueilli un concert de jazz en octobre 2022.



Faire « projet » en encourageant les coopérations entre les acteurs culturels

Déployer une mission d'ingénierie et d'aide aux acteurs de la culture pour le développement des coopérations et de l'efficacité de leurs actions

Chiffres clés année 2022 :

- ✓ **Missions d'ingénierie** : 20 acteurs culturels concernés.
- ✓ **Projets accompagnés** : 14 projets accompagnés en terme de construction de dossier, de recherches de financement, de partenariat, de matériel, de respect des réglementations...

LA CULTURE, FACTEUR D'ATTRACTIVITÉ

Faits marquants de l'année 2022

Faire connaître et communiquer pour promouvoir la richesse et la diversité des propositions culturelles

- ✓ **Exposition Féret/Marignan au Mercure de Saint-Lô** : une rétrospective sur le restaurant le Marignan tenu par Jean et Denise Feret entre les années 1970 et 1990, en partenariat avec des élèves du BTS tourisme du Bon Sauveur et l'hôtel Mercure
- ✓ **Exposition photos dans le parc des sculptures de Cerisy-la-Forêt** pour le lancement de la saison touristique : 11 panneaux grandeur nature un mélange de poésie et de photographies pour une mise en valeur des sculpteurs des symposiums.
- ✓ **Lancement des sites internet tourisme et culture en juillet 2022**



DÉVELOPPER UN OFFICE DE TOURISME PERFORMANT

AXE
VCT_A

S²LO

CONTEXTE

Dans le cadre de la professionnalisation de ses équipes et de ses actions, l'office de tourisme et de la culture s'inscrit dans des démarches de montée en gamme afin de répondre le plus professionnellement aux attentes des touristes, professionnels et élus. La destination touristique de Saint-Lô Agglo fait partie des huit destinations touristiques manchoises. Dans l'optique de se faire connaître et reconnaître localement et régionalement, Saint-Lô Agglo développe son image par les outils de communication. Le service tourisme de Saint-Lô Agglo manquant de visibilité auprès de ses socio-pros a mis en œuvre des actions pour devenir une porte d'entrée touristique et économique de notre territoire. Non instaurée auparavant, la taxe de séjour payée par les personnes séjournant sur Saint-Lô Agglo participe au financement des dépenses destinées à favoriser la fréquentation touristique de la destination.

PROGRAMME VCT_A_1 : OPTIMISER L'ACCUEIL DE L'OFFICE DE TOURISME

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Gagner en terme de fréquentation et de rentabilité des actions engagées, s'inscrire dans les actions du réseau des offices de tourisms normands	Évolution de la fréquentation touristique enregistrée	2 161 demandes (Plage verte)	2 200 demandes	2 150 demandes (Plage verte)	2 210 demandes	2 282 demandes	2300	La saison estivale était satisfaisante, avec une clientèle principalement française et de proximité.
		431 demandes (Torigny)	450 demandes	600 demandes (Torigny)	620 demandes	563 demandes	600	
		3 380 personnes (haras)	3 400 personnes	2 150 personnes (haras)	Service fermé en 2022	//	//	
	Nombre d'actions en commun	3	3	3	3	2	3	opération avec les offices du Bessin, Isigny, Vire, Carentan et Mont Saint Michel / opération avec parc marais

- Projets 2023**
- Retravailler le label qualité pour l'audit de 2023 ou 2024 /Préparation de la demande classement pour hiver 2023
 - Travailler sur une convention d'actions en commun avec le parc naturel des marais
 - Séminaire touristique et culturel avec l'ensemble des acteurs (communes, associations, partenaires culturels...) sur des thématiques : SACEM, LEADER, appels à projets DRAC..., sécurité des manifestations...

PROGRAMME VCT_A_2 : PROMOUVOIR LA DESTINATION

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	OBJECTIF 2026	COMMENTAIRE
Valoriser son territoire afin de provoquer la visite et par extension la consommation	Nombre de sessions	84 750 pages vues	86 000 pages vues	208 879 pages vues /an (jan-déc)	221 400 pages vues	Statistiques non disponibles (nouveau site)	230 000 pages vues		Augmentation de 6% , Chiffres/an plus pertinents en 2023 (pas de chiffres en 2022)
PT Promouvoir les atouts du territoire (identité territoriale)	Évolution du nombre de visiteurs des sites internet	NC	NC	NC		Nouveaux sites en cours avec agenda et plateforme (livraison printemps 2022) 1ères données collectées des nouveaux outils Chiffres 2021 : 524 téléchargements (300 téléchargements parcours fixe - 224 parcours éphémère modifiable) prévisions 2022 : 550 téléchargements		+ 30 %	L'appropriation du site internet par les visiteurs et les acteurs (agenda, billetterie + e-boutique en ligne, formation des acteurs culturels) vont permettre d'accroître la fréquentation des sites en 2023

- Projets 2023**
- Validation du schéma de développement touristique
 - Promouvoir et faire vivre les outils collaboratifs

PROGRAMME VCT_A_3 : DÉVELOPPER L'AUTOFINANCEMENT

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	OBJECTIF 2026	COMMENTAIRE
Recueillir la taxe de séjour dans de bonnes conditions, être à l'écoute et être présent pour les hébergeurs collectant la taxe, s'inscrire dans une démarche de progression (facilité et régularité dans les déclarations), financer des projets identifiés	Montant de la taxe	49 588 €	50 000 €	53 000€ (déc)	60 000€	130 670 €	130 000 €	140 000 €	Belle saison touristique 2022 avec une clientèle étrangère qui revient (+ 74% de nuitées étrangères par rapport à 2021).
	Évolution du nombre des hébergeurs	158	160	174	179	186	190	200	Suite aux augmentations de consommation touristique au niveau national qui se reflète sur notre territoire (avec en sus les changements de déplacements dus au climat), les hébergements touristiques connaissent une belle croissance (+6.5% en 2022).
	Évolution du nombre des hébergements	194	195	209	220	221	225	250	
PT Promouvoir les atouts du territoire (identité territoriale)	Évolution des parts de marché des nuitées départementales	NC	NC	1,8 millions (Réalisé 2021 de janvier à août)	1,8 millions	1,95 millions (de janvier à août 2022)	1,96 millions	2 millions	Nouveau schéma adopté en 2023 avec des actions fin 2023- début 2024 (source flux Vision –Attitude Manche)

Projets 2023

- Optimiser et faire évoluer les taux de la taxe séjour : 5 %
- Promouvoir la boutique et la e-boutique

ADAPTER L'OFFRE DU TERRITOIRE À LA DEMANDE

CONTEXTE

La destination touristique de Saint-Lô Agglo fait partie des huit destinations touristiques manchoises. Dans l'optique de se faire connaître et reconnaître localement et régionalement, Saint-Lô Agglo développe son image par les outils de communication

PROGRAMME VCT_B_1 : VALORISER LES SITES MARQUEURS DU TERRITOIRE

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	OBJECTIF 2026	COMMENTAIRE
Mise en valeur et en exergue des sites phares de la destination	Fréquentation des sites marqueurs (5 à 6 sites) Hors pratique sportive	25 750 personnes	21 250 personnes	21 500 personnes	22 500 personnes	19 780 personnes	20 000 personnes	26 000 personnes	Les sites marqueurs du territoire : Les Roches de Ham de Torigny-les-Villes, le musée d'art et d'histoire de St-Lô, l'abbaye de Cerisy, le Vélorail de Condé (chiffres communiqués par site et estimation via éco-compteur départemental pour les Roches) Les hautes températures estivales ont incité à consommer « littoral » et ont pénalisé les sites « musées ».
PT Promouvoir les atouts du territoire (identité territoriale)	Évolution du temps passé des excursionnistes	Entre 2h et 4h	Entre 2h et 4h	Entre 2h et 4h	Entre 2h et 4h	Entre 2h et 4h	Entre 4h et 6h	Entre 4h et 6h	2022 : 47% des excursionnistes restent entre 2 à 4h sur Saint-Lô Agglo (chiffres recueillis par données téléphoniques –Flux Vision) 6% + de 10h / 5% entre 8 et 10h / 11% entre 6 et 8h / 31% entre 4 et 6h

Projets 2023

- Réadapter le schéma de développement touristique en proposant une démarche de marketing territorial
- Valoriser la Vire et l'itinérance (10^{ème} édition Festival Goûters de la Chapelle sur Vire)

PROGRAMME VCT_B_2 : VALORISER LES ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE IDENTIFIÉS DANS LE SCHÉMA DE COHÉRENCE DE RANDONNÉE DE SAINT-LÔ AGGLO

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	OBJECTIF 2026	COMMENTAIRE
Avoir une offre de qualité en adéquation avec les demandes des pratiquants et suivre les tendances	Évolution du nombre de consultations des circuits	4 744	4 800	28 020 (jan-nov)	28 000 (jan-nov)	18 900	19 000	25 000	Les usagers locaux ont déjà téléchargé bon nombre de circuits du territoire : 2020 et 2021 ont été les années « record » de la randonnée. Pour 2022 les téléchargements pdf, consultations et GPX sont en baisse générale
	Évolution du nombre de téléchargements PDF des circuits	NC	NC	7 258	7 350	4164	4200	5 500	
	Évolution du nombre d'embarquements GPX	NC	NC	1 614	1 650	1 018	1000	700	

Projets 2023

- Proposer une signalétique de départ de circuit de randonnée

LA CULTURE, FACTEUR D'HOSPITALITE

CONTEXTE

C1 : Au regard de la compétence culture partagée, mais aussi du levier qu'elle constitue à favoriser le lien social et améliorer le cadre de vie, Saint-Lô Agglo engage un programme d'actions ciblées en milieu rural comme avec les saisons Villes en Scène et Jazz dans les prés qui s'inscrivent dans des programmations plus larges soit au niveau départemental ou régional. Notion de réseau valorisée.

C2 : Le projet de développement culturel vise à la mise en réseau des partenaires, Saint-Lô Agglo étant un facilitateur et jouant un rôle de coordinateur des projets portés par les acteurs culturels du territoire

PROGRAMME VCT_C_1 : SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES STRUCTURES ET LES ACTEURS CULTURELS

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Conforter les manifestations culturelles sur le territoire	Évolution du nombre spectacles Jazz dans les prés et Villes en Scène et de spectateurs	7 spectacles/ 1 196 spectateurs	16 spectacles/ 2 000 spectateurs	14 spectacles / 1 505 spectateurs	21 spectacles/ 2 100 spectateurs	20 spectacles (11 VES et 9 jazz)/ 2 628 spectateurs	20 spectacles/ 2 700 spectateurs	Une très belle saison 2022 retour des spectateurs dans les salles.
	Évolution du nombre de projets et de participants dans le cadre du soutien apporté par Saint-Lô Agglo	9 projets	14 projets	11 projets	6 projets	14 projets	12 projets	L'année 2023 marquera la dernière année d'accompagnement de l'école de musique associative. Le financement sera repris par les communes de Canisy et Marigny via la CLECT à la rentrée 2023.
	Évolution du nombre d'élèves inscrits aux écoles de musique associatives	170	126	121	70	64	64	Le nombre de projets prévisionnels est basé sur le réalisé 2022 mais pourrait être amené à diminuer en fonction de la révision des critères qui sera faite en 2023.
Mettre en place des contrats d'objectifs avec les structures d'intérêt territorial	Évolution du nombre de projets sous contrats d'objectifs	5	7	1	3	6 dont 3 en cours d'écriture	Convention de 3 ans	3 conventions sont en cours de finalisation La durée des conventions encourt sur 3 ans.
Promouvoir les atouts du territoire (identité territoriale)	Nombre de structures culturelles et partenaires mobilisés				Travaux sur la Vire (fin chapelle sur Vire)	Promotion des bords de Vire au travers des animations et de la promotion (vitrophanie, brochures...) + intégration d'un projet autour de la vire dans les conventions, action animation (calèches) pour les Virées du terroir	10ème anniversaire de l'édition 2023 du festival « les Goûters de la Chapelle-sur-Vire »	Prise en compte des travaux sur la Vire + nouveau schéma touristique
	Fréquentation des bords de Vire	NC	NC	NC	Accompagnement du Festival des bords de Vire			Festival des goûters de la Chapelle 2019 : 1 850 personnes 2021 : 900 personnes 2022 : 2 213 personnes
	Nombre de participants du territoire, et hors territoire				Réunions de travail avec l'ensemble des acteurs		2 300 personnes	

Projets 2023

- Révision des critères de subventions aux associations culturelles, inscription au contrat culture territoire enfance jeunesse, finalisation des conventions. 10ème année du festival des goûters de la Chapelle : révision du format, création d'une charte graphique...

PROGRAMME VCT_C_2 : FAIRE « PROJET » EN ENCOURAGEANT LES COOPÉRATIONS ENTRE LES

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Déployer une mission d'ingénierie et d'aide aux acteurs de la culture pour le développement des coopérations et de l'efficacité de leurs actions	Évolution du nombre d'acteurs concernés par les missions d'ingénierie	15	50	11	30	30	30	Un séminaire de présentation du site internet et une réunion de présentation aux secrétaires de mairie du territoire
	Évolution du nombre de projets accompagnés (mise en réseau des acteurs)	9	14	9	14	14	14	De nombreuses rencontres avec les acteurs culturels pour le montage de projets (50 rendez-vous à l'année)

- Projets 2023**
- Ingénierie auprès des structures pour le montage de projets
 - Ingénierie dans le cadre d'un projet « CTEJ » (contrat Culture Territoire Enfance Jeunesse) qui rassemblera les acteurs, les partenaires (Conseil Départemental, DRAC, Région) et les services de l'Agglo (petite enfance et enfance jeunesse)
 - Séminaire touristique et culturel avec l'ensemble des acteurs (communes, associations, partenaires culturels...) sur des thématiques : SACEM, LEADER, appels à projets DRAC..., sécurité des manifestations...

AXE
VCT_D

LA CULTURE, FACTEUR D'ATTRACTIVITÉ

CONTEXTE

D1 : Sur le territoire de Saint-Lô Agglo la richesse de l'offre culturelle est un véritable atout qui a besoin d'être plus lisible et plus valorisé

PROGRAMME VCT_D_1 : FAIRE CONNAÎTRE ET COMMUNIQUER POUR PROMOUVOIR LA RICHESSE ET LA DIVERSITÉ DE L'OFFRE CULTURELLE

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Améliorer la visibilité des projets et manifestations culturelles pour une fréquentation accrue du grand public	Évolution du nombre de page consultées	1 ^{ère} année de collecte de données	1 ^{ère} année de collecte de données		Le site internet « O' cœur de la culture » est sorti en juillet 2022 avec l'agenda partagé et la plateforme de matériel la 1 ^{ère} année de collecte se poursuivra jusqu'en juillet 2023, date à laquelle nous pourrions présenter des chiffres.
	Évolution du nombre de contributeurs	1 ^{ère} année de collecte de données	1 ^{ère} année de collecte de données		

Projets 2023

- Suivi du site internet et appropriation de la plateforme et du site par les acteurs culturels (formation, contribution...): fiches acteurs, salles culturelles, agenda partagé et plateforme de matériel



Politique publique :

SANTÉ, BIEN ÊTRE

PRIORITÉ :
Assurer un développement du territoire équilibré et solidaire

FINALITÉS

La mise en œuvre de la politique publique vise à améliorer la santé et le bien-être de la population du territoire communautaire en soutenant l'offre de santé de proximité

RAPPEL DU PROJET POLITIQUE

Si la santé n'est pas une compétence obligatoire de l'intercommunalité, elle constitue une préoccupation forte des élus. C'est pour répondre à ce défi que Saint-Lô Agglo s'est doté d'un contrat local de santé validé en 2023. Cet outil est au service d'une meilleure prise en compte de la santé dans les politiques publiques avec comme principaux objectifs de déterminer les conditions environnementales favorables à la bonne santé de la population, réduire les inégalités sociales et territoriales en matière de santé, renforcer la visibilité des actions locales de santé et en proposer de nouvelles.

RAP 2022



RAPPEL DES STATUTS



2.6 Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de dispositifs partenariaux en matière de santé (contrat local de santé) (compétence prise au titre de l'article L.5211-17 du code général des collectivités) ;



CHIFFRES CLÉS



52% des médecins généralistes du territoire **ont plus de 55 ans** (au 30/09/19).

Sources : INSERM, INSEE-recensement de la population et ARS Normandie.

8 partenaires institutionnels

associés à l'élaboration du contrat local de santé du Saint-Lois : Agence Régionale de Santé, CD 50, Ville de Saint-Lô, CPAM 50, MSA Côtes Normandes, Centre hospitalier de Saint-Lô, Fondation Bon Sauveur, Hôpital privé du Centre Manche.

2 pôles de santé libéraux et ambulatoires répartis sur 4 sites

(Pont-Hébert/Saint-Jean de Daye, Torigny-les-Villes/Saint-Jean d'Elle) dont :

- 9 médecins
- 2 dentistes ;
- 15 infirmiers ;
- 1 masseur-kinésithérapeute ;
- 3 psychologues ;
- 2 pédicures ;
- 1 orthophoniste ;
- 1 ostéopathe ;
- 1 diététicienne

Taux d'occupation au 31/12/2022 : **81%**

Densité de professionnels de santé pour 100 000 habitants :

- ✓ **médecins généralistes 71,1** équivalente à la densité régionale (au 01/01/19)
- ✓ **médecins spécialistes 46** densités plus faibles (62 en région et 85 en France) (au 01/01/19)
- ✓ **chirurgiens-dentistes 29** (36,5 en région et 55,7 en France) (au 01/01/19)
- ✓ **masseurs-kinésithérapeutes 56,6** (64,5 en région et 102,9 en France) (au 01/01/16)
- ✓ **orthophonistes 18** (22 en région et 31 en France) (au 31/12/19)

Sources : Adeli, Asip-santé – RPPS / Drees, Insee, exploitation ARS Normandie et ORS-CREAI Normandie



LES AXES

SAN_A Soutenir l'offre de santé de proximité

SAN_B Répondre aux besoins prioritaires en santé (et bien-être) des habitants du territoire

CONTEXTE

Le programme d'actions du contrat local de santé, aujourd'hui validé met l'accent sur l'« accès aux soins et aux droits en matière de santé » et s'articule autour de quatre autres axes :

- santé mentale et bien-être psychique,
- bien vieillir et autonomie,
- environnement cadre de vie et santé,
- parcours prévention santé tout au long de la vie.

L'aide à l'installation, versée aux médecins par l'ARS depuis le 01/01/2021, dote le Saint-Lois d'un nouveau dispositif incitatif.

En outre, le développement de l'exercice coordonné (Agneaux, Saint-Lô) crée des conditions favorables pour soutenir l'offre de soins de proximité. Il en va de même du projet de santé et de société interprofessionnelle de soins ambulatoires (SISA) réamorcé par les professionnels de Condé-sur-Vire/Saint-Jean d'Elle/Torigny-les-Villes.

À Saint-Lô, la création d'un nouveau pôle de santé libéral et ambulatoire (PSLA) est commencée, portée par l'association des acteurs de santé du pays saint-lois pour le projet de santé et la fondation Bon Sauveur pour son volet immobilier.

Enfin, la réactivité de Saint-Lô Agglo pour répondre aux demandes d'intervention des locataires des pôles est source de signaux positifs pour les candidats à l'installation.



SOUTENIR L'OFFRE DE SANTÉ DE PROXIMITÉ

Faits marquants de l'année 2022



- ✓ Près de 40 professionnels en santé exercent dans les pôles de santé de Saint-Lô Agglo pour un **taux moyen d'occupation de 81 %**.
- ✓ À noter, les pôles de Pont-Hébert et Saint-Jean-d'Elle sont complets.



L'arrivée de nouveaux praticiens et la hausse du taux d'occupation entre 2020 et 2022 montrent que les pôles de santé offrent des conditions d'exercice satisfaisantes permettant de susciter l'installation de nouveaux professionnels de santé sur le territoire.

En 2022, un médecin et un ostéopathe se sont installés dans les pôles de santé de Saint-Lô Agglo.



Le 29 mars 2022, Saint-Lô Agglo participait à la soirée d'accueil des nouveaux internes, organisée par Attitude Manche au Haras du pôle hippique de Saint-Lô.



MIEUX REpondre AUX BESOINS PRIORITAIRES EN SANTÉ (ET BIEN-ÊTRE) DES HABITANTS DU TERRITOIRE

Faits marquants de l'année 2022

Construction du programme d'actions
(5 axes déclinés en 13 enjeux). Rédaction des fiches-actions
et des dispositions du contrat local de santé.

Présentation en COPIL

31 mars 2022

Présentation en comité exécutif

13 mai 2022

Présentation en conférence des maires

19 mai 2022

Présentation aux élus et validation par le conseil communautaire

4 juillet 2022

Présentation au conseil de développement de Saint-Lô Agglo

27 octobre 2022

Signature du contrat local de santé

15 décembre 2022



LES 5 AXES STRATÉGIQUES

Axe 2 : LA SANTÉ MENTALE ET LE BIEN-ÊTRE PSYCHIQUE

- Structurer l'offre en santé mentale, améliorer les parcours de soins et de vie
- Contribuer à la prévention du suicide et à la déstigmatisation de la santé mentale en agissant auprès des populations

Axe 3 : LE « BIEN VIEILLIR » ET L'AUTONOMIE

- Accompagner les individus dans une stratégie de « bien vieillir »
- Soutenir les aidants des personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap
- Permettre aux seniors de renforcer leurs compétences pour un « bien vieillir » à domicile et en établissement

Axe 4 : L'ENVIRONNEMENT, LE CADRE DE VIE ET LA SANTÉ

- Agir pour des environnements favorables à la santé
- Permettre aux habitants de mieux prendre en compte l'impact de l'environnement sur la santé
- Agir pour une mobilité active

Axe 1 : L'ACCÈS AUX SOINS ET AUX DROITS EN MATIÈRE DE SANTÉ

- Favoriser l'accès aux soins en soutenant une offre de proximité
- Favoriser l'accès aux droits

Axe 5 : LE PARCOURS « PRÉVENTION SANTÉ » TOUT AU LONG DE LA VIE

- Agir lors des « 1 000 premiers jours de l'enfant »
- Agir pour les enfants, les jeunes (à l'école et en dehors) et leurs parents
- Agir pour les adultes



SOUTENIR L'OFFRE DE SANTÉ DE PROXIMITÉ

CONTEXTE

Proposer des structures d'exercice aux professionnels de santé et assimilés (psychologues, psychothérapeutes, ...) leur permettant de développer un exercice coordonné, contribuant à maintenir l'offre de soins de proximité et favorisant la venue de nouveaux praticiens sur le territoire.

PROGRAMME SAN_A_1 : ASSURER ET AMÉLIORER LA GESTION IMMOBILIÈRE DES PÔLES DE SANTÉ DE SAINT-LÔ AGGLO

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Améliorer le taux, la qualité et la réactivité des réponses aux demandes d'intervention des locataires pour ce qui concerne les dépannages et les réparations à la charge du bailleur.	Nombre de demandes satisfaites / nombre de demandes d'intervention	18/22 (82 %)	90 %	42/47 (89 %)	93 %	44/44 (100%)	40	Baisser le nombre d'interventions du service d'entretien-maintenance.
	Évolution du taux de demandes d'intervention satisfaites	NC	+ 8 points (+10 %)	+ 7 points (+9 %)	+ 4 points (+5%)	+16 points (+12%)	100%	Maintenir la qualité d'intervention du suivi des demandes et l'efficacité dont fait preuve le service d'entretien-maintenance des bâtiments.

Projets 2023 - Confier la gestion immobilière à une agence spécialisée afin d'optimiser la location des espaces aux professionnels médicaux

AXE
SAN_B

MIEUX REpondre AUX BESOINS PRIORITAIRES EN SANTÉ (ET BIEN-ÊTRE) DES HABITANTS DU TERRITOIRE

CONTEXTE

Mettre en œuvre des actions pour soutenir une offre de santé de proximité. Améliorer l'état de santé ainsi que le bien-être de la population via les déterminants de santé. Contribuer à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

Afin de favoriser la construction de dynamiques territoriales de santé s'inscrivant dans son projet régional de santé, l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Normandie a souhaité confier la coordination d'un contrat local de santé (CLS) à Saint-Lô Agglo. Dans sa délibération n°c2017-12-18.312, le conseil communautaire engage l'Agglo "dans une démarche conjointe et partagée avec la Ville de Saint-Lô et l'ARS, portant sur la réalisation d'un contrat local de santé".

PROGRAMME SAN_B_1 : ÉLABORER ET METTRE EN ŒUVRE UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	REALISE 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Mise en œuvre le programme d'actions du contrat	Existence effective du programme d'actions Nombre d'actions démarrées / nombre d'actions programmées	NC	NC	Le programme d'actions est construit, il est décliné en fiches-action.	Mise en œuvre des actions programmées en 2022	Validation du CLS en juillet 2022 et signature officielle en décembre;	Mise en œuvre des actions programmées	Travailler sur 5 actions prioritaires

Projets 2023 Mettre en œuvre (1ère année) le programme d'actions du Contrat local de santé avec le recrutement du coordinateur du contrat local de santé :

- Accueillir des internes sur le territoire
- Faire gagner du temps médical
- Faciliter l'accès au soin pour les étudiants
- Initier des actions en matière de prévention santé dans les secteurs du sport, petite enfance, enfance jeunesse, alimentation...
- Faciliter la formation premiers secours du personnel en contact avec le public



Saint-Lô
AGGLO

COMMISSION

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

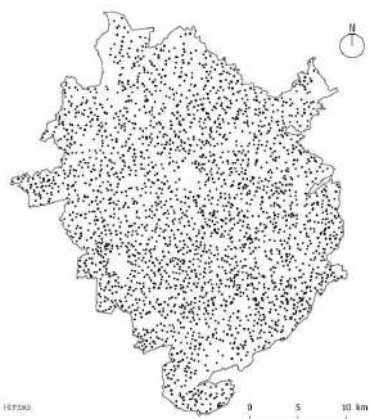
3

3 COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

86

3.1 Planification territoriale	87
3.2 Les décisions et autorisations d'urbanisme	93
3.3 Politique de l'habitat	99
3.4 Politique foncière et patrimoniale	103
3.5 Transports et déplacements	108





Politique publique :

PLANIFICATION TERRITORIALE

PRIORITÉS :

Assurer un développement du territoire équilibré et solidaire

Construire un territoire durable



FINALITÉS

Concevoir à l'échelle intercommunale les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols dans le respect des objectifs de développement durable

RAPPEL DU PROJET POLITIQUE

Il s'agit de mener à bien l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunale en co-construction avec les communes.

Pour ce faire, il est prévu de ne modifier les documents d'urbanisme communaux que sur les seuls thèmes de l'évolution liées au développement économique.

RAP 2022



RAPPEL DES STATUTS



- 2.1 Schéma de cohérence territoriale ;
- 2.2 Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale;



CHIFFRES CLÉS

La consommation des espaces naturels agricoles et forestiers par l'urbanisation :

- ✓ Entre 2000 et 2010 : **+ de 100 ha/an**
- ✓ Entre 2010 et 2019 : **+ de 40 ha/an**, dont la moitié pour de l'habitat
- ✓ Objectif 2020-2030 : répondre aux besoins en réutilisant principalement l'existant (bâti vacant, dent creuse, etc.) et avec un seuil maximal **de 30 à 34 ha/an**
- ✓ Entre 2011-2021 : + 687 ha d'espaces consommés dont 532 ha pour l'habitat et 124 ha pour le développement économique soit **62 ha/an**

Objectif 2021-2031 :

répondre aux objectifs de la loi climat et résilience en divisant par 2 la consommation des 10 dernières années des espaces naturels, agricoles et forestier soit dans le PLUi un objectif de **290 ha** au global à horizon 2035 et de **19ha/an** sur 15 ans pour l'habitat

- ✓ Mise en place de leviers dans un objectif de sobriété foncière : réhabilitation de logements vacants, urbaniser ou préserver les dents creuses, densifier le tissu urbain existant, recycler les friches.

- ✓ Zéro artificialisation nette à **l'horizon 2050**



LES AXES

- PT_A **Élaborer et suivre les documents de planification intercommunale**
- PT_B **Assurer la transition entre les documents d'urbanisme communaux et le PLUI**

CONTEXTE

Suite à la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014 et à l'intégration de l'ex-communauté de communes de Canisy en 2017, Saint-Lô Agglo est devenue compétente pour le schéma de cohérence territoriale et les documents d'urbanisme.

Conformément au code de l'urbanisme, elle a l'obligation d'élaborer un plan local d'urbanisme intercommunal à l'échelle de l'ensemble du territoire. L'objectif est d'arrêter le document d'ici fin 2023. En attendant, il est nécessaire de finaliser certaines procédures d'urbanisme communales et de participer à la mise en œuvre du SCOT du Pays Saint-Lois.

La loi Climat et résilience a été promulguée le 22 août et publiée au JO le 24 août 2021. Elle a un fort impact sur les documents d'urbanisme, notamment le SCOT du Saint Loïs et le PLUI de Saint Lô Agglo. En effet cette loi précise que , dans son article 191 : l'absence de toute artificialisation nette des sols doit être atteinte en 2050.

Son premier objectif est de diviser par deux le rythme de la consommation d'espace d'ici 10 ans, soit 2031. Ces objectifs doivent être mis en œuvre dans le SRADDET en février 2024, août 2026 pour le SCOT et août 2027 pour le PLUI.

ÉLABORER ET SUIVRE LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION

Faits marquants de l'année 2022

- ✓ 4 séries d'ateliers règlementaires réalisés avec les élus et les partenaires :
 - Atelier « Bocage »
 - Atelier « Mixité des centralités »
 - Atelier « Qualité urbaine et architecturale »
 - Atelier « Densité et Mobilité dans les centralités »
- ✓ 2 réunions des personnes publiques associées animées en mars et novembre 2022.
- ✓ Deuxième débat du projet d'aménagement et de développement durable en conseil communautaire, intégrant les avancées législatives de la loi climat et résilience.

L'ensemble du règlement écrit a été travaillé et proposé aux élus lors de l'année 2022, en parallèle du travail sur le zonage et les orientations d'aménagement et de programmation du PLUi.

Des permanences ont été réalisées en mai, en juin et en novembre avec toutes les communes pour travailler :

- Le zonage
- Les orientations d'aménagement et de programmation



Règlement local de publicité intercommunale :

Le travail sur le règlement local de publicité intercommunale a été repris et des ateliers de concertation avec les partenaires ont été organisés à partir de décembre.

Le règlement local de publicité intercommunale sera proposé en annexe du PLUi lors de l'arrêt.

Deux semaines de travail en janvier et mars 2022 avec les étudiants qui ont restitué aux élus leurs propositions d'aménagement pour répondre aux problématiques de requalification urbaine et de zéro artificialisation nette

ASSURER LA TRANSITION ENTRE LES DOCUMENTS D'URBANISME COMMUNAUX ET LE PLUI

Faits marquants de l'année 2022

- ✓ Prescription de la procédure de modification du plan local d'urbanisme de Saint-Lô et de modification simplifiée du plan local d'urbanisme de Guilberville (commune nouvelle de Torigny-les-Villes)
- ✓ Approbation de la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme d'Agneaux

ÉLABORER ET SUIVRE LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION

CONTEXTE

Grâce aux outils de planification, Saint-Lô Agglo garantit la cohérence des aménagements à l'échelle intercommunale et donne les moyens aux communes de maîtriser leur développement sur le long terme. Les orientations du schéma de cohérence territoriale, approuvé en 2013 et maintenu en vigueur en 2019 se déclinent à travers différents plans et programmes : programme local de l'habitat, plan de déplacements urbains et plan climat-air-énergie territorial. Ces trois plans, objet d'une étude conjointe en 2017, seront traduits dans le plan local d'urbanisme intercommunal, qui régleme l'usage des sols.

Afin d'accompagner la mise en œuvre de ces plans dans le contexte de zéro artificialisation nette (ZAN) à l'échelle des projets, des actions de maîtrise du foncier, de définition de projet et de sensibilisation sont développées.

PROGRAMME PT_A_1 : ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT)

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Compatibilité des plans et projets d'aménagement avec le schéma de cohérence territoriale	Évolution du nombre d'avis du comité du schéma de cohérence territoriale sur la compatibilité des projets	0	5 à 10	11	20 à 30	25	25 à 30	L'élargissement des typologies de projets soumis à avis à entraîner une hausse significative du nombre d'avis. Un avis a été émis sur les aides au renouvellement urbain dans le cadre du programme local de l'habitat.

Projets 2023

- Poursuite du travail et des échanges avec la Région Normandie et la conférence régionale des schémas de cohérence territoriale suite au lancement de la modification du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires afin d'intégrer la loi climat et résilience et le zéro artificialisation nette d'ici 2050
- Anticiper la révision du schéma de cohérence territoriale du pays Saint-Lois en vue d'intégrer les objectifs du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires suite à sa modification
- Travailler avec les élus du comité SCOT afin d'anticiper les règles du PLUi en vue de son approbation

PROGRAMME PT_A_2 : CO-CONSTRUIRE LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Collaboration avec les communes-membres	Taux de participation des communes aux différents temps d'échange	90 %	100 %	98 %	100 %	100%	100%	3 séries de permanences communales, 3 réunions des maires, 1 conférences des maires et plusieurs séries d'ateliers intercommunaux ont été réalisées en 2022
Concertation avec le public et acteurs du territoire	Nombre d'actions réalisées	2	5	3	4	2 Réunions des Personnes Publiques Associées 2 ateliers RLPI avec les acteurs économiques 1 réunion publique 20 permanences d'accueil du public réparties sur 5 communes différentes 1 enquête publique	Intégration des acteurs du territoire dans les ateliers de travail, recensement des projets individuels Pour 2023, une phase de concertation est prévue sur un mois et demi avec une réunion publique, une exposition et des permanences. Pour le règlement local de publicité intercommunal, 2 ateliers (publicité et enseignes) ont eu lieu avec les acteurs économiques du territoire.	

Projets 2023

- Finalisation de l'ensemble des pièces du plan local d'urbanisme intercommunal : zonage, règlement, OAP, etc.
- Information, concertation et consultation officielle (avis des conseils municipaux, des personnes publiques associées, réunions publiques, etc.)

PROGRAMME PT_A_3 : ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE DE LA ZÉRO ARTIFICIALISATION NETE DANS LES PROJETS

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Définition d'une stratégie en faveur du renouvellement urbain	État d'avancement de l'étude	NC	0	Convention cadre signée Marché notifié	Finalisation de l'étude Identification de 30 sites à enjeux et de leur stratégie de mobilisation	Diagnostic finalisé Définition des 30 sites à enjeux Présentation en COPIL	Définition d'un accompagnement des communes vers la densification et la remobilisation de ces 30 sites	Finalisation de l'étude en avril 2023
Mobilisation des outils juridiques de maîtrise du foncier et des projets	Nombre de fois où le droit de préemption urbain (DPU) a été utilisé	NC	0	1	3	1	1	
	Nombre de sursis à statuer	NC	0	1	5	1	2	
Sensibilisation des acteurs aux enjeux de la sobriété foncière	Nombre d'actions réalisées	NC	0	2	5	1	2	Tables-rondes étudiants réalisées en janvier 2022 Sensibilisation à refaire auprès des élus en 2023 -> Mise en œuvre du PLUi Sensibiliser les élus et la population sur l'objectif ZAN

Projets 2023

- Sensibilisation-formation des élus sur l'utilisation du sursis à statuer (intervention juristes en conférence des maires)
- Concertation en cours et action à mener sur la concertation grand public du PLUi
- Anticiper la révision du schéma de cohérence territoriale (SCoT) pour intégration du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), concerter la population sur le sujet avec des actions de sensibilisation
- Travailler sur l'approbation du PLUi et sa mise en œuvre prévue en 2024, en lien avec les services d'instruction des droits du sol

CONTEXTE

Certaines procédures d'évolutions de documents d'urbanisme sont encore en cours. Si on en comptait une vingtaine en 2017, seules deux restent aujourd'hui à finaliser. Étant donné l'avancement des travaux du plan local d'urbanisme intercommunal, Saint-Lô Agglo a décidé d'engager des procédures de modification de documents d'urbanisme uniquement pour le développement économique.

PROGRAMME PT_B_1 : PERMETTRE LA RÉALISATION DE PROJETS COMMUNAUX À COURT TERME

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	PRÉVI. 2024	OBJECTIF 2026	COMMENTAIRE
PT Achèvement des procédures engagées avant l'approbation du PLUI	Délibération d'approbation ou d'abrogation des procédures	1	6	4	2	1	0	0	Approbation du PLUI	Saint-Lô Agglo engage des procédures de modification de document d'urbanisme, uniquement pour le développement économique.

PROGRAMME PT_B_2 : PERMETTRE LA RÉALISATION DE PROJETS D'ACTIVITÉ À COURT TERME

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Priorisation des procédures à engager	Évolution du nombre de procédures prescrites	0	2	1	0	0	2	Saint-Lô Agglo engage des procédures de modification de document d'urbanisme, uniquement pour les besoins d'accueil d'entreprises, notamment pour permettre le maintien de l'emploi sur le territoire.

Projets 2023

- Modification avec enquête publique du plan local d'urbanisme de Saint-Lô pour ouvrir à l'urbanisation une zone 2AUt pour accueillir de nouvelles entreprises
- Modification simplifiée du plan local d'urbanisme de Torigny-les-Villes, commune déléguée de Guilberville afin d'étendre une zone d'activités économiques
- Formation des élus sur le domaine de l'urbanisme, sur la mise en œuvre du PLUI



Politique publique :

LES DÉCISIONS ET AUTORISATIONS D'URBANISME

FINALITÉS

L'instruction des autorisations d'urbanisme est une phase d'études techniques qui vise à vérifier la conformité des projets d'urbanisme avec la réglementation en vigueur sur le territoire et à proposer des décisions légales et juridiquement fiables à l'autorité compétente.

RAPPEL DU PROJET POLITIQUE

Garantir la fiabilité des décisions proposées aux élus avec une maîtrise de la gestion des délais et une égalité de traitement des administrés du territoire, tout en déployant l'instruction dématérialisée des dossiers.

RAP 2022



CHIFFRES CLÉS

Au 15 décembre 2022

2 582 actes reçus en 2022 soit **1 697 dossiers pondérés** (équivalents- permis de construire), dont :

✓ Les certificats d'urbanisme d'information (Ville de Saint-Lô) ne sont plus instruits pas le service depuis le 1^{er} janvier 2022.

✓ **211** certificats d'urbanisme opérationnels (188 en 2021)

✓ **998** déclarations préalables (977 en 2021)

✓ **29** permis d'aménager (28 en 2021)

✓ **14** permis de démolir (17 en 2021)

✓ **98** autorisations de travaux (ERP) (96 en 2021)

✓ **536** permis de construire (698 en 2021)

37 communes adhérentes au service mutualisé
(19 PLU, 33 cartes communales, 8 règlements national d'urbanisme) en 2022
(30 communes adhèrent au niveau 1 et 7 communes adhèrent au niveau 2)



CONTEXTE

Concernant l'activité du service instructeur, l'année 2022 a été marquée par :

- une légère baisse du nombre de dossiers déposés (baisse de 7%) liée à la conjoncture économique. Cette baisse est due à la diminution du nombre de demandes de permis de construire depuis août 2022 (baisse de 23% du nombre de permis de construire par rapport à l'année 2021). Corrélativement, le nombre de demandes des autres types de dossiers stagne par rapport à l'année 2021 voire augmente (hausse de 12% des certificats d'urbanisme opérationnels par rapport à l'année 2021).
- une augmentation du nombre de dossiers pondérés (augmentation de 8% par rapport à l'année 2021) reflétant l'activité réelle du service (ratio équivalents-permis de construire prend en compte l'activité réelle du service).



LES AXES

ADS_A Garantir la sécurité juridique

ADS_B Moderniser l'instruction du droit des sols

AXE
ADS_A

GARANTIR LA SECURITÉ JURIDIQUE

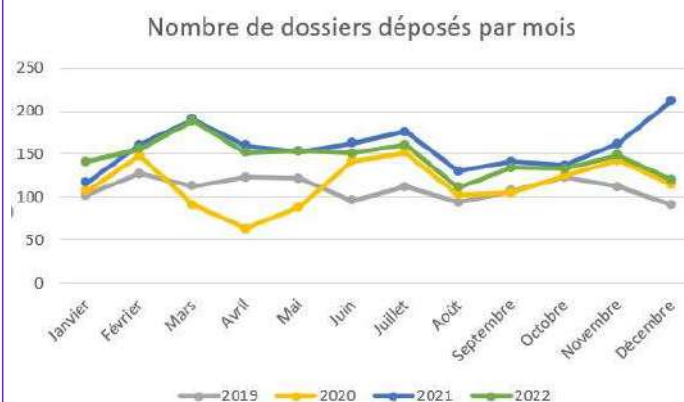
Faits marquants de l'année 2022

L'instruction des autorisations d'urbanisme a été concernée par :

- Entrée en vigueur au 1er janvier 2022 de la nouvelle convention d'adhésion au service application du droit des sols redéfinissant les modalités de travail entre la mairie et le service instructeur à laquelle 37 communes du territoire ont adhéré.

Le 18 octobre 2021, le conseil communautaire a approuvé le redimensionnement du service application du droit des sols (ADS) tant sur la proposition de deux niveaux de service que sur les modalités de financement.

En niveau 1, la commune reçoit, informe, conseille directement les usagers et se charge de numériser les dossiers. En niveau 2, le service ADS de l'agglomération reçoit, informe, conseille les usagers et se charge de la numérisation. Sur les 37 communes adhérentes au service, 30 communes ont opté pour un service de niveau 1 et 7 communes ont opté pour un service de niveau 2. Ces 7 communes ayant opté pour un service dit de niveau 2 ont renouvelé leur adhésion en 2023 pour ce même niveau de service.



Sources: Bilan d'activité ADS. A. Moisson

AXE
ADS_B

MODERNISER L'INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS

Faits marquants de l'année 2022

Entrée en vigueur au 1er janvier 2022 de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme dans le cadre du programme national « Démat.ADS » :

- Changement des modalités de dépôt d'un dossier et des modalités de consultations lors de la phase d'instruction
- Développement des réseaux professionnels autour de la dématérialisation
- Formation des agents du service autorisation droit des sols et accompagnement des utilisateurs du logiciel métier (programme de webinaires déployés par INETUM/GFI, e-communauté du CNFPT, plateforme collaborative OSMOSE, réseau « Urbanisme et numérique), diffusion de support (tutoriels pas à pas) auprès des communes
- Nouvelles missions pour le service autorisation droit des sols: paramétrer et administrer le logiciel métier



Entrée en vigueur au 1er janvier 2022 de la saisine par voie électronique et de l'instruction dématérialisée des autorisations d'urbanisme.

AXE
ADS_A

GARANTIR LA SECURITÉ JURIDIQUE

CONTEXTE

Le service instructeur propose toujours la décision qui lui semble présenter, au regard des règles en vigueur sur le territoire communal, la meilleure sécurité juridique.

Le maire reste quant à lui responsable du contrôle a posteriori des travaux de construction ou d'aménagement.

Les travaux ou utilisation du sol exécutés en méconnaissance des règles d'urbanisme constituent une infraction pénale.

PROGRAMME ADS_A_1 : ACCOMPAGNER LES COMMUNES (ÉLUS ET SECRÉTAIRES DE MAIRIE)

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Maîtrise des procédures et des outils communs	Part des agents communaux ayant suivi une formation en urbanisme ou au logiciel métier Cart@DS datant de moins d'un an.	NC	30 %	95 %	30 %	100%	100%	Sessions d'accompagnement réalisées en 2022 proposées par le service application du droit des sols. Participation des communes sur la base du volontariat. Editions par le service ADS de tutos à destination des secrétaires de mairie. Le logiciel métier évoluant chaque année, les sessions d'accompagnement doivent être proposées annuellement.
Sensibilisation des élus aux risques juridiques, notamment pénaux	Part des arrêtés délivrés conformes au projet de décision rédigé par le service instructeur	NC	100 %	95 % (estimation)	100 %	99%	99%	Pas de retour des mairies lorsque la proposition n'est pas suivie. Tableau de suivi à revoir pour 2023.

Projets 2023 - Continuer l'accompagnement des communes sur les réponses à apporter aux pétitionnaires

PROGRAMME ADS_A_2 : ACCOMPAGNER LES USAGERS (MAÎTRES D'OUVRAGE, PÉTITIONNAIRES, CONSTRUCTEURS...)

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Capacité du service à accompagner les projets avant instruction	Nombre de réunions de présentation de projet avant dépôt de la demande d'autorisation en mairie	NC	25 %	NC	Communes niveau 1: 0% Communes niveau 2: 100%	32		Indicateur mis en place en 2021 moins pertinent depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle convention. Proposition d'un nouvel indicateur pour 2022
Accompagnement des dossiers complexes par le service instructeur	Dont nombre de réunions inter-services avec les porteurs de projet	NC	20	10	20	4		Résultats aléatoires en fonction de la demande et des projets initiés sur le territoire de l'Agglo

Projets 2023 - Mise en place de tableaux de bord de suivi de l'accueil du public différencié en fonction du niveau de service
- Consolidation d'un groupe de travail inter-services pour accompagner les porteurs de projet sur les dossiers complexes

PROGRAMME ADS_A_3 : INSTRUIRE ADMINISTRATIVEMENT ET TECHNIQUEMENT LES DOSSIERS D'URBANISME

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Respect des délais d'instruction	Part des actes pondérés délivrés de manière tacite	Entre 5 et 10 %	20 à 25 %	18 %	Inférieur à 10 %	5,2%	Inférieur à 10%	- Augmentation du nombre dossiers pondérés en équivalents-PC par rapport à 2021 - Recrutement d'instructeurs 2 nd semestre 2022 - Mise en place d'un marché en 2023 pour externaliser une partie de l'activité (pic d'activité et période de congés) - Procédures et contrôles mis en place au sein du service
Conformité des décisions au regard des règles d'urbanisme	Part des actes pondérés illégaux (actes rédigés par le service autorisation droit des sols)	Moins de 5 %	Moins de 1 %	NC	Moins de 1 %	1 (dossier en cours)	Moins de 1%	- Les dossiers illégaux délivrés de manière tacites ont été retirés par le service autorisation droits des sols (procédure contradictoire)

- Projets 2023
- Formations des agents du service autorisation droit des sols
 - Accompagnement juridique ponctuel sur les dossiers auprès d'un cabinet d'avocats

AXE
ADS_B

MODERNISER L'INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS

CONTEXTE

Entrée en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2022 des obligations issues de l'article L 423-3 du code de l'urbanisme (article 62 de la loi ELAN): obligation de dématérialisation de l'instruction (consultation et échanges avec les partenaires pendant la phase d'instruction du dossier) des demandes d'autorisation d'urbanisme pour les communes de plus de 3 500 habitants

PROGRAMME ADS_B_1 : ACCOMPAGNER LES ACTEURS DE LA CHAÎNE D'INSTRUCTION (agents, services consultés, ...)

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Respect de l'échéance réglementaire fixée au 1er janvier 2022 dans les communes > 3 500 habitants	Part des dossiers instruits par voie dématérialisée dans les communes > 3 500 habitants	0 %	20 %	1 %	20 %	100%	100%	Obligation issue de la Loi ELAN Seules les autorisations de travaux pour les établissements recevant du public sont légalement exclues de la dématérialisation. Travail en cours auprès des sous commissions sécurité et accessibilité pour dématérialiser ces dossiers.
Déploiement de la dématérialisation sur l'ensemble du territoire	Part des dossiers instruits par voie dématérialisée dans les communes < 3 500 habitants	0 %	5 %	0 %	5 %	100%	100%	Pas d'obligation légale. Choix par le service autorisation droit des sols d'une harmonisation de l'instruction dématérialisée sur l'ensemble du territoire

Projets 2023

- Accompagnement des élus et des secrétaires de mairie sur l'utilisation du logiciel métier
- Accompagnement des instructeurs du service application du droit des sols et constitution d'un binôme paramétrage du logiciel au sein du service
- Accompagnement des services consultés et des partenaires (réunions et échanges sur les dossiers transmis par voie dématérialisée)

AXE
ADS_B

MODERNISER L'INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS

CONTEXTE

Entrée en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2022 des obligations issues de l'article L112-8 du code des relations entre le public et l'administration : droit pour les usagers de saisir l'administration par voie électronique

Mise en place d'une télé procédure pour les dépôts dématérialisés sur les communes adhérentes au service ADS de Saint-Lô Agglo : guichet unique en ligne accessible depuis Mes démarches en ligne sur le site internet de l'Agglo.

PROGRAMME ADS_B_2 : SIMPLIFIER ET AMELIORER LES ECHANGES AVEC LES USAGERS (pétitionnaires particuliers ou professionnels)

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

Au 12 décembre 2022

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Déploiement de la saisine par voie électronique	Part des dossiers déposés par le pétitionnaire par voie dématérialisée sur le guichet unique en ligne	NC	NC	1 %	20 %	18,22 %	25 %	Obligation pour l'administration issue du code des relations entre le public et l'administration (saisine par voie électronique) Pas d'obligation de dépôt par voie électronique pour le pétitionnaire. Il s'agit d'un droit.
Déploiement des échanges dématérialisés avec le pétitionnaire	Part des dossiers où le pétitionnaire accepte d'être notifié par voie dématérialisée	NC	NC	NC	NC	NC	50 %	Nouvel indicateur à comptabiliser pour l'année 2023

Projets 2023

- Accompagnement des élus et des secrétaires de mairie (dépôt d'un dossier sur le guichet unique en ligne et supports pour aider les mairies dans les relations avec les usagers)
- Accompagnement des instructeurs du service application du droit des sols (procédures, formations, ...)
- Communiquer auprès des usagers (plan de communication grand public à redéfinir, établissement de support d'aide à la saisie en ligne) pour sensibiliser et inciter au dépôt dématérialisé



Politique publique :

POLITIQUE DE L'HABITAT

PRIORITÉS :

Assurer un développement du territoire équilibré et solidaire

Construire un territoire durable

Attirer de nouveaux actifs

FINALITÉS

Garantir l'offre de logements sur le territoire, tant dans sa répartition (équilibrée) que dans sa diversité (mixité) et sa qualité (performance énergétique, adaptation aux besoins)

RAPPEL DU PROJET POLITIQUE

Le programme local de l'habitat est un document de programmation obligatoire pour les agglomérations de plus de 30 000 habitants. Le 1er PLH de Saint-Lô Agglo a été approuvé en conseil communautaire le 22 mars 2021.

Il définit pour 6 ans (2021-2027) les objectifs et les principes de la politique de Saint-Lô Agglo en matière d'habitat, visant à :

- Répondre aux besoins en matière de logement et d'hébergement ;
- Renforcer l'attractivité des centres-bourgs ;
- Favoriser le renouvellement urbain ;
- Assurer une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logement sur le territoire.

RAP 2022



RAPPEL DES STATUTS

3. En matière d'équilibre social de l'habitat : 3.1 programme local de l'habitat ; 3.2 politique du logement d'intérêt communautaire ; 3.3 actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire et en faveur de la mixité sociale ; 3.4 réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat ; 3.5 action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ; 3.6 amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire ; 3.7 actions en faveur du logement des jeunes inscrites au titre du programme local de l'habitat.



CHIFFRES CLÉS

Des objectifs quantitatifs ambitieux sur la période 2021-2027

- ✓ Un objectif global (2021/2027) : **2 550 logements** à produire dont 78% localisés dans les 25 communes-pôles
- ✓ **350 logements vacants** remis sur le marché
- ✓ Au moins **800 logements** à produire en renouvellement urbain
- ✓ **35 % de l'offre** en logements aidés

5 millions d'euros programmés sur 6 ans qui permettront d'atteindre les objectifs suivants :

- ✓ Objectif **1 050 logements** accompagnés dans leur rénovation énergétique, dont 150 sur des projets de rénovation BBC **2021 : 180 | 2022 : 238**

- ✓ Objectif **485 lots de copropriété** soutenus **2021 : 32 | 2022 : 40**
- ✓ Objectif **350 logements** adaptés à la perte d'autonomie **2021 : 173 | 2022 : 282**

- ✓ Aides à la remise sur le marché de logements vacants : objectif **200 logements soutenus** **2021 : 53 | 2022 : 74**
- ✓ **1 500 logements** soutenus au titre des OPAH **2021 : 415 | 2022 : 607**

- ✓ Aide à la réalisation d'opérations de renouvellement urbain : **10 opérations**

- ✓ Aide au développement du logement locatif social : **150 logements sociaux créés**

- ✓ Création de logements en réponse à des besoins spécifiques (jeunes, seniors, gens du voyage) : **12/13 opérations**

- ✓ **14 ménages** issus des gens du voyage intéressés par le projet de sédentarisation

- ✓ Aire d'accueil des gens du voyage **occupée à 80 %**, avec une moyenne de fréquentation mensuelle à 90 personnes



LES AXES HAB_A Répondre aux besoins en logements

CONTEXTE

Conformément aux dispositions du code de la construction et de l'habitation, Saint-Lô Agglo se trouve dans l'obligation d'élaborer un programme local de l'habitat (établissement public de coopération intercommunale de plus de 30 000 habitants et comptant une commune de plus de 10 000 habitants). Il s'agit d'un document stratégique de programmation qui inclut l'ensemble de la politique de l'habitat intercommunale, traitant du parc public et privé, de la gestion du parc existant et des constructions nouvelles, des populations spécifiques.

Après plusieurs années d'élaboration, le premier programme local de l'habitat de Saint-Lô Agglo (2021-2027) a été approuvé par le Conseil communautaire le 22 mars 2021.

Suite à la loi égalité et citoyenneté du 27 janvier 2017, les établissements publics de coopération intercommunale tenus de se doter d'un programme local de l'habitat doivent également mettre en place une conférence intercommunale du logement afin de définir une politique d'attribution des logements sociaux concertée.

Afin de lier l'action dédiée à la création d'une offre de logements répondant à des besoins spécifiques, notamment la sédentarisation des gens du voyage, avec l'aire d'accueil des gens du voyage de Saint-Lô, la cellule « Habitat » a, depuis juillet 2022, en charge la gestion de l'aire d'accueil (précédemment gérée par la Direction « Cadre de vie et collecte des déchets »).

RÉPONDRE AUX BESOINS EN LOGEMENTS

Faits marquants de l'année 2022

Amélioration de l'habitat et lutte contre la vacance des logements :

- **Poursuite des opérations programmées d'amélioration de l'habitat** et du service d'accompagnement à la rénovation énergétique. Plus de 1 000 logements accompagnés depuis 2020.
- Une **présence et une visibilité renforcée auprès des propriétaires** : tenue de deux stands par an (Salon de l'habitat et Foire de Saint-Lô), 6 visites de chantier réalisées avec la presse locale (Condé-sur-Vire, Saint-Lô, Marigny-Le-Lozon, Rampan, Pont-Hébert),
- **Accélération de l'action de Saint-Lô Agglo contre les logements vacants de longue durée** (accueil de deux volontaires en service civique, accompagnement de 6 communes volontaires pour trouver des solutions à des biens vacants de longue durée « bloqués », attribution des premières primes à l'acquisition-rénovation de logements vacants),

- ✓ **Lancement de l'étude de stratégie foncière de Saint-Lô Agglo**, en partenariat avec l'établissement public foncier de Normandie et la Région Normandie,
- ✓ **Reprise de la gestion de l'aire d'accueil** des gens du voyage par la cellule « Habitat-Foncier »,
- ✓ **Poursuite de l'étude MOUS** sur la sédentarisation des gens du voyage,



Ouverture du stand de Saint-Lô Agglo lors du Salon de l'habitat de Saint-Lô en mars 2022.



Visite de fin de chantier chez un propriétaire à Marigny-le-Lozon en juin 2022.

DÉFI ZÉRO
LOGEMENT VACANT

Propriétaire d'un logement vacant, depuis + 2 ans sur Saint-Lô Agglo ?

Des aides financières existent

Flyer dédié aux propriétaires de logements vacants publié en septembre 2022.

CONTEXTE

Le programme local de l'habitat 2021-2027 a défini seize actions, réparties en six grands axes, en faveur de la rénovation du parc existant et du développement d'une offre de logements diversifiée :

- H1. Valoriser et optimiser le parc existant,
- H2. Optimiser le tissu urbain existant, reconquérir le bâti existant,
- H3. Adapter l'offre d'habitat aux besoins spécifiques,
- H4. Maintenir la mixité sociale,
- H5. Observer et développer la connaissance,
- H6. Communiquer, animer le partenariat, accompagner les ménages.

PROGRAMME HAB_A_1 : METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	OBJECTIF 2027	COMMENTAIRE
Mesure de la capacité à atteindre les objectifs de création de logements fixés par le PLH	Nombre de logements créés sur l'ensemble du territoire de Saint-Lô Agglo (cumulé depuis 2020)	100	326	701	Résultats non connus à ce jour pour 2022 – Bilan PLH prévu en avril 2022	1 126	2 550	Objectif annuel fixé par le PLH : 425 nouveaux logements par an.
Mobilisation des crédits programmés en investissement dans le cadre du PLH	Taux d'engagement des crédits (montants cumulés depuis 2020, calculé sur la base des montants engagés)	10 %	5,8 %	20%	13,5 %	22 %	100 %	Les premiers effets de l'adaptation du règlement des aides (mars 2022) ont été constatés dès le 2 nd semestre 2022. Montée en charge progressive prévue sur l'année 2023.
Amélioration du parc privé	Nombre total de logements soutenus au titre des OPAH (cumulés depuis 2020)	444	360 logements soutenus	700 logements soutenus	607 (+ 140 logements accompagnés au titre de l'acte métier A4 du SARE depuis 01/01/2021)	750 (+ 275 logements accompagnés au titre du SARE)	1 500	Logements soutenus financièrement par Saint-Lô Agglo et/ou ses partenaires.
Lutter contre la vacance des logements vacants	Nombre de logements vacants remis sur le marché soutenus par les dispositifs portés par Saint-Lô Agglo (cumulés depuis 2020)	30	34	104	70	105	420	Résultats prenant uniquement en compte les logements accompagnés au titre des OPAH. Dont 4 logements bénéficiaires de la prime pour l'acquisition-rénovation de logements vacants en 2022.
Élaboration et mise en œuvre des documents-cadres de la conférence intercommunale du logement	État d'avancement des travaux	10 %	10 %	50%	25 %	40 %	100 %	Organisation de la 1 ^{ère} conférence intercommunale du logement prévue pour le 1 ^{er} trimestre 2023.
Création d'une offre de logements répondant à des besoins spécifiques	Nombre total de projets soutenus au titre des aides aux porteurs de projets mises en place par Saint-Lô Agglo (cumulés depuis 2020)	NC	NC	4 (30 logements)	1 (11 logements)	4 (40 lgts)	11 projets + 1/2 projet(s) d'habitat adapté aux gens du voyage	1 projet de création de 11 logements sociaux en démolition-reconstruction à Marigny-le-Lozon.

PT

Projets 2023

- Poursuite des aides et dispositifs lancés depuis 2020 (OPAH, SARE, lutte contre les logements vacants, aides aux porteurs de projets pour la création de logements en renouvellement urbain...)
- Lancement de l'observatoire du foncier et de l'habitat
- Installation de la conférence intercommunale du logement
- Lancement d'une opération de terrains familiaux / habitat adapté pour la sédentarisation des gens du voyage
- Lancement d'appels à projets thématiques pour répondre aux besoins spécifiques du territoire en matière de logement (2nd semestre 2023)



Politique publique :

POLITIQUE FONCIÈRE ET PATRIMONIALE

PRIORITÉ :

Assurer un développement du territoire équilibré et solidaire



FINALITÉS

La politique foncière permet de maîtriser le patrimoine de l'établissement public de coopération intercommunale afin qu'il soit cohérent et qu'il réponde à ses besoins.

RAPPEL DU PROJET POLITIQUE

Optimiser le parc foncier aussi bien en matière de maîtrise foncière que de gestion foncière (cessions, acquisitions, baux, ventes d'herbe, conventions).



RAP 2022



CHIFFRES CLÉS



En 2022 l'agglomération :

- ✓ a passé **1 convention sur du non bâti** dans le domaine de la gestion foncière
- ✓ a vendu **3 bâtiments dont 1 dans le cadre du développement économique**
 - ✓ a réceptionné **764 déclarations d'intention d'aliéner**
- 
 - ✓ a **acquis 1 parcelle** dans le cadre d'un projet d'équipement (STEP Domjean)
- ✓ a réalisé **1 échange** de garage dans le cadre du projet de la Tour Saint-Lô Agglo
- 
 - ✓ a réalisé avec la direction mutualisée des système d'information le cahier des charges pour monter un **Observatoire du territoire (habitat, foncier ...)**, en vu d'un lancement d'appel d'offre en 2023 et une mise en œuvre en 2024

CONTEXTE

La politique foncière suit l'évolution législative et réglementaire et s'adapte aux objectifs de l'EPCI développés au sein des documents d'urbanisme et des documents stratégiques de programmation. L'objectif est d'obtenir un patrimoine recensé, cohérent et répondant aux finalités de l'agglomération.

En 2022, la cellule foncier de Saint-Lô Agglo a notamment poursuivi la mise en œuvre de 3 chantiers majeurs :

- La régularisation du patrimoine suite à l'évolution du périmètre géographique et des compétences de l'EPCI (transferts EPCI-communes ou anciens EPCI-Saint-Lô Agglo),
- L'optimisation de son patrimoine, incluant la cession des bâtis ou non sous-utilisés et/ou ne relevant pas de l'intérêt communautaire,
- Le service foncier en lien avec le service habitat et le service planification accompagne l'étude de stratégie foncière lancée en 2021 pour aider les communes à mieux mobiliser les dents creuses dans leur centre bourg et/ou dans les zones d'activités.



LES AXES

FON_A Observer, caractériser et rationaliser le patrimoine foncier

FON_B Maîtriser le foncier

Faits marquants de l'année 2022

- ✓ La mise en place d'une procédure de délégation du **droit de préemption urbain** au profit de l'établissement Public Foncier de Normandie,
- ✓ Plusieurs **cessions** signées :
 - le bâtiment AVINOV à Saint-Vigor-des-Monts,
 - le bâtiment de l'ex trésorerie à Saint-Jean-de-Daye,
 - les gîtes à Graignes-Mesnil-Angot,
 - une parcelle au profit d'un particulier à Saint-Lô,
- ✓ Plusieurs **acquisitions** signées pour les besoins des services :
 - un garage à Saint-Lô,
 - une parcelle à Domjean,
- ✓ La mise en place d'une procédure de consultation de six services dans le cadre de la **veille des déclarations d'intention d'aliéner**,
- ✓ Un travail d'**inventaire** :
 - du patrimoine, et des baux ou conventions sur le non bâti qui reste à parfaire,
 - des transferts de voiries entre Saint-Lô Agglo et les communes du territoire.

CONTEXTE

Le patrimoine de l'Agglo a évolué au gré de la recomposition territoriale et de l'évolution de ses compétences.

Dans la poursuite des actions engagées depuis les fusions de communautés de communes, il convient d'achever les transferts de biens.

La rationalisation du patrimoine de l'Agglo passe également par la mise en œuvre du schéma directeur immobilier adopté en 2019, qui vise la cession de 36 bâtiments n'ayant pas vocation à être conservés au sein du patrimoine communautaire. Des cessions supplémentaires sont également réalisées en fonction des opportunités et projets de l'agglomération et des communes.

Enfin, l'Agglo valorise son patrimoine foncier et immobilier et notamment par des locations de terres agricoles, et des conventions de mise à disposition avec la SAFER (sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural).

PROGRAMME FON_A_1 : OPTIMISER LE PATRIMOINE

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Inventaire du patrimoine	Taux de réalisation de l'inventaire du patrimoine	0	25 %	75 %	80 %	80 %	90 %	Inventaire du patrimoine et des baux ou conventions sur du non bâti à parfaire + base de données à créer pour optimiser la gestion via l'acquisition d'un logiciel métier
Mise en œuvre du plan de cessions du schéma directeur immobilier	État d'avancement des cessions programmées dans le SDI (38 bâtiments à céder / optimiser – 2 rétrocessions annulées)	NC	29/38	22/36	30/36	25/36	29/36	La procédure des cessions ne permet pas d'avoir l'information sur le suivi de l'ensemble de la liste puisque certaines cessions sont gérées par d'autres services – Il est donc nécessaire de clarifier la procédure de cession, pour suivre l'ensemble des cessions du schéma directeur immobilier. Pour information 2 cessions ont été annulées en 2021, d'où le changement d'objectifs de 38 à 36.
Cessions hors schéma directeur immobilier (hors zone d'activité économique)	Nombre de cessions réalisées HORS plan schéma directeur immobilier depuis 2020	NC	0	5	10	1	6	1 cession hors schéma directeur immobilier réalisée en 2022 (parcelle non bâtie sur la commune de Saint-Lô, rue des Pigas) 6 cessions hors schéma directeur immobilier prévues en 2023 – Les ventes devraient aboutir en 2023 hors zone d'activité économique

PROGRAMME FON_A_2 : RÉGULARISER LE PATRIMOINE

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Réalisation des transferts programmés	État d'avancement du marché de transfert	0 %	30 %	30 %	60 %	30 %	60 %	Concernant les transferts de voirie avec la ville de Saint-Lô, 5 réunions ont été faite en 2022 avec la ville pour préparer ces transferts, depuis le 17/11/2023, nous relançons le géomètre pour finaliser les documents (4 relances ont déjà été faites)

- Projets 2023**
- Poursuite de l'inventaire du patrimoine de Saint-Lô Agglo,
 - Poursuite de la mise en œuvre du plan de cessions du schéma directeur immobilier,
 - Poursuite de la réalisation des transferts à effectuer.

AXE
FON_B

MAÎTRISER LE FONCIER

CONTEXTE

Cet axe vise à assurer la cohérence entre la stratégie d'aménagement et de développement durable de l'Agglo établie dans le schéma de cohérence territoriale et les actions foncières mises en œuvre. Cela passe en premier lieu par la mise en place d'outils d'observation afin d'orienter ou réorienter les politiques publiques, notamment en matière d'habitat.

PROGRAMME FON_B_1 : PROCÉDER AUX ACQUISITIONS NÉCESSAIRES À LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Garantir la faisabilité des projets	Nombre d'acquisitions réalisées	NC	0	1	5	2	4	2 acquisitions pour des projets liés aux besoins de la direction des bâtiments et du cycle de l'eau et infrastructures (bâtiments, cycles de l'eau et infrastructures et développement économique)
Maîtrise du foncier en zone urbaine	Évolution du nombre de déclaration d'intention d'aliéner (DIA) faisant l'objet d'une préemption de l'Agglo	0	1 à 2	1	1 à 3	1	1	Mise en place d'une procédure de consultation de 6 directions dans le cadre de la veille déclaration d'intention d'aliéner (développement économique, cycle de l'eau et infrastructures, pôle enfance jeunesse et sports, transports mobilités, schéma cyclable, promotion du territoire)



Politique publique :

TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

PRIORITÉS :

Assurer un développement du territoire équilibré et solidaire

Construire un territoire durable

FINALITÉS

La mise en œuvre d'un développement durable implique de mieux répartir les déplacements entre les différents modes de transport urbain, de freiner l'essor de l'usage exclusif de la voiture particulière et de favoriser les modes doux. La finalité de la politique publique des transports et déplacements et plus généralement des mobilités est de concilier enjeux énergétiques et environnementaux avec celui de l'accessibilité aux emplois et aux services

RAPPEL DU PROJET POLITIQUE

Le plan de déplacements urbains a pour objectif premier de définir les grandes orientations de la politique des transports et déplacements de Saint-Lô Agglo pour les années 2019-2029. Enfin le plan de déplacements urbains doit répondre aux besoins de décliner une politique de déplacements cohérente en prenant en compte les différences existantes entre la ville centre et sa périphérie proche, entre les différents secteurs de l'agglomération et toutes les communes qui composent le territoire de Saint-Lô Agglo.



RAP 2022



RAPPEL DES STATUTS

2.4 Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L. 3421-2 du même code ;

2.5 Réalisation du schéma directeur d'itinéraires cyclables autorisant la communauté d'agglomération à intervenir sur certains tronçons dits structurants (compétence prise au titre de l'article L.5211-17 du code général des collectivités) ;



CHIFFRES CLÉS

Données diagnostic plan de déplacements urbains

- ✓ **85% des déplacements domicile travail** se font en voiture sur le territoire de Saint-Lô Agglo contre seulement **2 % à vélo, 2 % en transports en commun** et **6 % à pied**
- ✓ **Un habitant sur trois** est captif des transports en commun
- ✓ **11% des ménages** ne disposent pas de véhicule
- ✓ **19 bus** dont 2 minibus électriques, **50 vélos** électriques

✓ Comité des partenaires :

Conformément à l'article 15 de la Loi d'orientation des mobilités et à l'article L.1231-5 du code des transports, Saint-Lô Agglo a créé, en janvier 2021, un comité des partenaires qui doit associer a minima, des représentants des employeurs et des associations d'usagers ou d'habitants et doit se réunir au moins une fois par an

✓ Approbation du plan de déplacements urbains (PDU) le 18 octobre 2021

Le conseil communautaire a délibéré le 24 mars 2016 sur l'élaboration conjointe d'un plan de déplacements urbains, un programme local de l'habitat et un plan climat air énergie territorial afin de définir une politique cohérente de déplacements, d'habitat et de développement durable.

Le projet de plan de déplacements urbains a été arrêté le 21 octobre 2019.

CONTEXTE

Les dispositions permises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, confinement, restriction de déplacement, masque obligatoire, ont pris fin le 31 juillet 2022.

À l'heure de la crise climatique conjuguée aux tensions inflationnistes, l'enjeu des mobilités quotidiennes n'a jamais été aussi important pour la France en 2022.

Saint-Lô Agglo s'engage chaque jour un peu plus dans le développement des mobilités alternatives à la voiture individuelle :

- en expérimentant, par exemple, l'application de court-covoiturage Karos qui permet aux salariés et étudiants de trouver une solution de transport en zone rurale qui n'existait pas,
- en aidant l'acquisition d'un vélo à assistance électrique avec le versement d'une prime ou encore en soutenant la mobilité solidaire professionnelle.

Un nouveau service de vélo en libre service à l'initiative de l'entreprise Bik'air est venu compléter l'offre de location Cyc'Lô.

Enfin, le conseil communautaire a pris la décision de reprendre l'exercice de la gestion des transports scolaires à compter de la rentrée 2023.



LES AXES

TRANS_A Faciliter l'accès aux transports, limiter la voiture et favoriser l'intermodalité

TRANS_B Développer l'offre de transport

Faits marquants de l'année 2022

✓ Étude d'urbanisme pré-opérationnel pour la restructuration urbaine du secteur de la gare de Saint-Lô

✓ 3 grands principes :

- valoriser les berges de la Vire et y développer des usages
- valoriser l'entrée de la ville de Saint-Lô
- remettre la gare en connexion avec le reste de la ville

✓ Le plan guide se divise en plusieurs secteurs opérationnels stratégiques :

- les abords de la gare (**pôle d'échanges multimodal**),
- les berges de la Vire
- l'entrée de ville et la place Alsace Lorraine
- Les abords de l'office de tourisme (la plage verte augmentée)
- Et l'îlot rue du déversoir



✓ Sécuriser les déplacements à vélo :

- réalisation d'aménagements cyclables

L'aménagement de Saint-Georges-Montcocq s'est achevé en 2022, soit 120 mètres linéaires.

Saint-Lô Agglo est lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt « Continuités cyclables » sur la réalisation de deux projets cyclables : la liaison entre la rue des 5 Chemins et Baudre ainsi que la réalisation d'un tunnel sous la RD972 au chemin de la Ferronnière.

Pour rappel, le schéma directeur cyclable prévoit la réalisation de 143 km d'aménagements cyclables, pour atteindre un réseau total de 343 km. Saint-Lô Agglo prend à sa charge la réalisation du réseau armature, soit 82 km sur 10 ans.

- fréquentation des aménagements cyclables

Trois bornes de comptage sont disposées sur le chemin de halage :

- Agneaux : 23 848 passages
- Condé-sur-Vire (Le-Mesnil-Raoult) : 28 694 passages
- Tessy-sur-Vire : 12 833 passages

En moyenne, chaque borne de comptage enregistre 60 passages de cyclistes par jour. Ces chiffres varient fortement en fonction de la saisonnalité.

✓ Promotion du covoiturage :

Saint-Lô Agglo a lancé le 15 octobre 2021 une **plateforme de rencontre de court-voiturage avec Karos** pour répondre aux demandes de transport domicile-travail et études sur son ressort territorial.

1762 inscrits sur SLAM Covoiturage dont 970 en 2022, 1 355 covoitureurs **ont covoiturés** et **11 337 trajets ont été effectués**. **22 employeurs et campus** ont adhéré au dispositif.

✓ Prime à l'achat de vélos à assistance électrique

Les conditions d'attribution de la prime à l'achat de vélos à assistance électrique ont été revues. **377 primes ont été accordées** pour un montant de 40 380 € en 2022



✓ Service de location de vélos

Le service de location de vélos se compose d'une flotte d'environ **80 vélos répartis sur 14 points de location**.

- 5 838 jours de location pour une recette de 9 952,50 € contre 14 589 € en 2021, baisse de la recette en raison de la fin des locations de longue durée et du retour progressif des vélos afin de préparer le nouveau service de location de vélos.
- 131 usagers ont pu bénéficier de la location d'un vélo à assistance électrique

Projet : Nouveau service de location de vélos SLAM Cyc'Lô et ouverture d'une agence

FACILITER L'ACCÈS DES TERRITOIRES AUX CITOYENS

Faits marquants de l'année 2022

Après deux années de crise sanitaire, l'année 2022 est marquée par une réelle reprise pour les transports en commun.

La **gratuité du réseau SLAM bus le samedi** a été reconduit en 2022.

Des modifications du réseau sont intervenues à la rentrée 2022 avec une modification de la desserte du collège Lavalley sur le doublage de la ligne A, le tracé du circuit de la ligne B a été modifié et ne passe plus dans la rue de St-Georges. Aussi la zone de la Chevalerie n'est plus desservie par la ligne C que toutes les heures. Enfin la ligne N desservant les communes de Condé-sur-Vire et Torigny-les-Villes ne fonctionne plus que le samedi, la ligne régionale 304 desservant ces communes les autres jours.

Lors des rendez-vous soniques, des navettes gratuites SLAM bus ont été mises en place.

Une **borne d'information voyageurs** a été installée à l'arrêt Hôtel de Ville.

✓ BILAN SLAM bus :

- **682 689 voyages** effectués sur le réseau en 2022 contre 550 211 en 2021 et pour 830 058 voyages de prévus au contrat
- **366 956 € de recettes** billetterie contre 320 650 € en 2021 et pour 374 667 € de prévues au contrat
- **57 %** des validations sur la ligne A (Agneaux Villechien – Saint-Lô Agglo 21)



✓ BILAN SLAM TAD :



- **78 807 km** réalisés en 2022 contre 77 551 km en 2021 et pour 36 450 km de prévus au contrat
- **9 422** de réalisés en 2022 dont 33 % par des personnes en situation de handicap contre 9 245 voyages en 2021
- Environ **181 utilisateurs par mois** dont 73 % de personnes à mobilité réduite

✓ Organiser efficacement le transport scolaire et son suivi :

- Nombre d'élèves transportés en 2022 : 2 687 contre 2 498 en 2021

Projet 2023 : reprise de l'exercice de la compétence transport scolaire

✓ Nombre de réclamations reçues en 2022 :

43 réclamations reçues à l'agence SLAM ou sur la boîte transports@saint-lo-agglo.fr
Principalement pour comportement et conduite des conducteurs de bus, retards sur le réseau SLAM et arrêts de bus non effectués..

Les données complètes concernant le service de transport urbain SLAM sont présentées dans le rapport annuel du délégataire produit en milieu d'année.

FACILITER L'ACCÈS AUX TRANSPORTS, LIMITER LA VOITURE ET FAVORISER L'INTERMODALITÉ

CONTEXTE

La mise en place de solutions alternatives à l'usage de la voiture individuelle se fait généralement à une échelle trop importante pour les initiatives individuelles et nécessite l'intervention des collectivités. Cela se fait par la mise en place de différents modes de déplacement, chacun adaptés à différents besoins et préférences des citoyens.

Ces modes de déplacements peuvent être :

- Les transports en commun par la création et le maintien d'un réseau de transports en commun attractif en termes de desserte et de vitesse commerciale ;
- Les incitations aux changements de comportement par la mise en place et l'animation de plans de mobilité dans les entreprises ;
- Le covoiturage par la facilitation de la rencontre entre l'offre et la demande de déplacements ;
- Les mobilités douces (cycliste ou piéton) par le développement de services aux vélos, la création d'un réseau d'itinéraires cyclables continu et sécurisé ainsi que la sécurisation des cheminements piétonniers

PROGRAMME TRANS_A_1 : FAVORISER L'ACCESIBILITÉ DE TOUS AUX TRANSPORTS

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Garantir l'accès des personnes à mobilité réduite et améliorer l'offre de service à ses usagers	Part des points d'arrêts accessibles	0	0 arrêt	5 arrêts	4 arrêts	3 arrêts	5 arrêts	Approbation du schéma directeur d'accessibilité des transports en octobre 2021. Programmation annuelle de travaux. Aucun travaux dans les zones d'activités en 2022.
Informer, améliorer le service	Évolution du nombre de réclamations	73	-	70	60	41	100	Le suivi des réclamations a été mis en place en 2021.

Projets 2023

- Ouvrir les données accessibilité

PROGRAMME TRANS_A_2 : RÉDUIRE L'IMPACT DU TRANSPORT INDIVIDUEL

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Accompagner les entreprises vers un changement de pratiques de mobilité	Évolution du nombre d'entreprises et d'administrations accompagnées	NC	9	0	3	0	3	Accompagnement des entreprises dans l'élaboration de leur plan de mobilité. En 2022, une animation au sein de l'entreprise Lecapitaine avec la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) a pu être réalisée et a permis de mettre en place une méthode d'accompagnement qui sera proposée aux entreprises .
	Évolution du nombre de salariés accompagnés	NC	NC	0	3 000	0	3 000	
Développer le covoiturage	Évolution du nombre de covoiturage	NC	NC	80	400	11 500	15 000	Mise en place du service Slam covoiturage en octobre 2021.
	Évolution du nombre de covoitureurs	NC	NC	139	500	1360	2 000	

Projets 2023

- Expérimentation de l'accès à la plateforme de covoiturage aux mineurs en contrat d'apprentissage ou en stage
- Mise en place du plan de mobilité de Saint-Lô Agglo

PROGRAMME TRANS_A_3 : DÉVELOPPER LES MOBILITÉS ACTIVES

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Sécuriser les déplacements à vélo	Évolution des mètres linéaires aménagés annuellement	0	2 195 mètres linéaires	2 200 mètres linéaires	3 300 mètres linéaires	0	5 900 mètres linéaires	Les travaux de l'avenue de Paris ont dû être repoussés à fin 2023 à la demande de la ville de Saint-Lô pour concerter les riverains. Le tunnel de la Ferronnière est reporté à l'été 2023 pour permettre le dévoiement de réseaux de gaz.
Inciter la pratique du vélo	Évolution du nombre de jours de location	NC	-	14 594	20 000	7 000	35 000	La baisse du nombre de jours de location est due à la fin des locations annuelles et à l'arrêt des locations dès le mois d'octobre en préparation du nouveau service.
	Évolution du nombre de primes accordées	32	118	318	400	374	375	L'entièreté du budget a été consommé pour l'année 2022.

Projets 2023

- Lancement du nouveau service de location de vélos à assistance électrique et achats de nouveaux vélos à assistance électrique
- Création d'une agence SLAM Cyc'Lô
- Aménagement de l'avenue de Paris, du tunnel de la Ferronnière, de la rue Louise Michel et de la route de Périers
- Étude de liaison douce entre Condé-sur-Vire et Torigny-les-Villes

FACILITER L'ACCÈS DES TERRITOIRES AUX CITOYENS

AXE
TRANS_B

CONTEXTE

La voiture individuelle est le mode de déplacements le plus polluant et le plus coûteux. La mise en place d'un ensemble de solutions de transports répond donc à un double objectif :

- Proposer des alternatives à l'usage de la voiture individuelle ;
- Proposer des solutions de déplacement aux citoyens non motorisés.

Ainsi, les solutions de transports répondent aux différents enjeux de développement durable que sont l'enjeu social, l'enjeu environnemental et l'enjeu économique.

De plus, le maillage du territoire en termes de solutions de transports permet d'accompagner les enjeux de changement climatique et de limitation de la consommation énergétique.

PROGRAMME TRANS_B_1 : TRANSPORTS URBAINS DE VOYAGEURS

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	OBJECTIF 2026	COMMENTAIRE
PT Contribution financière des usagers du réseau de transport	Taux d'utilisation du service SLAM bus (voyages par kilomètres)	0,87	1,33	0,93	1,39	1,2	1,49	En 2022, 1,2 voyageurs ont été chargés par kilomètre parcouru.
	Taux de couverture du service SLAM (recettes commerciales / dépenses d'exploitation)	11,94 %	16,14 %	12,26%	15,81%	13,87 %	16,81 %	En 2022, pour 100 € dépensés pour l'exploitation du réseau SLAM, 13,87 € sont financés par les recettes commerciales.
	Évolution du nombre de voyageurs (SLAM bus et SLAM TAD)	421 241	690 000	559 421	730 580	692 117	650 000	Le nombre de voyageurs est revenu au niveau de celui de 2019. La crise sanitaire a fortement perturbé le réseau de bus pendant deux ans.
	Évolution du nombre de kilomètres parcourus SLAM TAD	64 643	36 449	77 524	36 449	78 807	75 000	Le nouveau service de transport à la demande a été mis en place en novembre 2019. Les kilomètres prévus au contrat sont sous-estimés en raison du succès rencontré auprès de la population.

Projets 2023

- Un bilan annuel du service de transport à la demande est prévu afin d'appréhender si ce service convient aux habitants ou si des évolutions sont à apporter
- Travail d'analyse sur les arrêts de bus à supprimer ou à déplacer afin d'optimiser le service

PROGRAMME TRANS_B_2 : TRANSPORT SCOLAIRE

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2020-2021	PRÉVI. 2021-2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
PT Organiser efficacement le transport scolaire et son suivi	Évolution du nombre d'élèves transportés	3 500 élèves	3 439 élèves utilisent les transports scolaires (2 666 élèves inscrits sur les lignes de compétence de l'Agglo et 773 élèves sur les lignes de compétence régionale)	3 325 élèves inscrits au total sur les transports scolaires (2 499 élèves inscrits sur les lignes de compétence de l'Agglo et 826 élèves sur les lignes de compétence régionale)	3 376 élèves inscrits au total sur les transports scolaires (2 618 élèves inscrits sur les lignes de compétence de l'Agglo et 758 élèves sur les lignes de compétence régionale)	3 400 élèves	Le nombre d'élèves inscrits repart en légère hausse, et plus particulièrement sur les circuits de compétence Agglo. Ceci peut s'expliquer par les hausses de coût de carburant.

Projets 2023

- Mise en place du service pour la période d'inscriptions de la rentrée 2023 – 2024.



4

4 COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE

115

4.1 Cycle de l'eau	116
4.2 Transition énergétique et climatique	127
4.3 Développement et transition numérique	141
4.4 Prévention et gestion des déchets	146





Politique publique :

CYCLE DE L'EAU

PRIORITÉS :

Assurer un développement du territoire équilibré et solidaire

Construire un territoire durable

FINALITÉS

- Assurer le service public d'alimentation en eau potable en quantité et qualité à destination des abonnés de Saint-Lô Agglo.
- Assurer la protection des milieux naturels et la salubrité publique en garantissant la collecte et le traitement des eaux usées.
- Prévenir les inondations par des infrastructures d'eaux pluviales performantes et promouvoir des techniques d'infiltration pour maintenir les zones humides et lutter contre le changement climatique.
- Parvenir au bon état des milieux aquatiques en restaurant les rivières, en rétablissant la continuité écologique des cours d'eau et en restaurant le bocage antiérosif.

RAPPEL DU PROJET POLITIQUE

- Offrir des services et un cadre de vie de qualité en assurant un développement du territoire équilibré et solidaire et accompagner la transition écologique en construisant un territoire durable,
- Préserver nos ressources en eau, favoriser les énergies renouvelables et le mix énergétique et maintenir la biodiversité



RAP 2022

CONTEXTE

Les actions prioritaires pour l'atteinte du bon état des eaux bénéficient des subventions du contrat 2021-2024 signé avec l'agence de l'eau.

La sécheresse de l'été 2022 a confirmé la fragilité de la ressource en eau et sensibilisé aux indispensables efforts à engager pour la préserver.

Le déploiement du programme de restauration du bocage avec l'arrivée d'un second technicien, la plantation de 6 km de haies antiérosives, la sélection de la candidature à l'appel à manifestation d'intérêt « Normandie haies » et l'intégration d'un volet bocage au PLUi, renforce les actions pour la protection de la ressource.

En matière d'eau potable, les efforts ont porté sur la lutte contre les fuites avec le renouvellement de 10 km de réseaux et la sécurisation de l'approvisionnement avec la préparation des travaux d'interconnexion des usines et l'aération du barrage de Semilly. Un plan de gestion de crise a été mis en place.

La nouvelle station d'épuration de Domjean est entrée en service et les travaux pour celle de Condé-sur-Vire ont démarré.

Le conseil communautaire a choisi les prochains modes de gestion des services de l'eau et de l'assainissement à compter de 2025, avec le maintien d'une gestion mixte (régie directe / délégation) pour l'eau potable et le passage à la régie à prestations pour l'assainissement.

RAPPEL DES STATUTS

- Eau
- Schémas d'aménagement et de gestion des eaux
- Assainissement des eaux usées dans les conditions prévues à l'article L. 2224-8
- Gestion des eaux pluviales urbaines, au sens de l'article L. 2226-1.



CHIFFRES CLÉS

Eau potable

- ✓ **37 827 abonnés** soit 76 713 habitants (contre 37 611 abonnés en 2020)
- ✓ **3 545 237 m3 consommés** soit 120 litres/jour/habitant (contre 3 397 661 m3 en 2020)
- ✓ Le rendement de réseau : **76%**
- ✓ La qualité de l'eau : **99,5% des analyses conformes**

Assainissement non collectif

- ✓ **14 354 installations** pour 31 579 habitants (14 301 en 2020)
- ✓ **82 % des installations sont conformes**
- ✓ **525 diagnostics** pour ventes réalisés en 2021 (472 en 2020)



Assainissement collectif

- ✓ **24 851 abonnés** soit 50 782 habitants (24 753 abonnés en 2020)
- ✓ **1 932 445 m3 traités** en 2021 dans 38 stations d'épuration. (1 904 284 m3 en 2020)
- ✓ Qualité de l'épuration : **100 % des systèmes conformes** pour le traitement (100% en 2020) et **100 % pour la collecte** (80 % en 2020)

Rivières (données 2022)

- ✓ **1 000 km** de cours d'eau
- ✓ **154,5 km** ont été restaurés (125 en 2021)
- ✓ Taux d'étagement* de la Vire : **28 %** (38 % en 2021)
**Hauteur cumulée des seuils rapportée à la dénivelée naturelle du fleuve de Tessy-Bocage à La Meauffe*

Bocage et mares (données 2022)

- ✓ **8 500 km** de haies
- ✓ **33 km** plantés (12,4 au cours de l'hiver 2022-2023)
- ✓ **5 mares** restaurées



LES AXES

EAU_A Grand cycle de l'eau - GEMAPI

EAU_B Eau potable

EAU_C Assainissement

Faits marquants de l'année 2022

- ✓ Lancement du programme de restauration des haies antiérosives sur le bassin versant du Semilly pour la protection de la ressource en eau potable du secteur de Saint-Lô/Condé-sur-Vire
- ✓ Travail avec l'ensemble des acteurs du territoire pour élaborer le volet en faveur de la **préservation du bocage au sein du PLUi**
- ✓ Lauréat à l'appel à manifestation d'intérêt « opération Normandie haies »
- ✓ Poursuite des travaux de restauration de l'Hain et de la Jacre, portant à 155 km le linéaire de cours d'eau restauré sur le territoire
- ✓ Emergence de projets de restauration de la continuité écologique sur la Jacre et l'Hain



Figure 1 : 6 km de haies restaurées sur le bassin du Semilly



Figure 2 : Restauration de cinq mares le bassin versant du Précorbin



Figure 3 : Remplacement d'une buse – avant -



Figure 4 : Remplacement d'une buse – après -

Présentation des actions :

- ✓ Mise en œuvre du **contrat de territoire eau et climat** avec l'agence de l'eau sur l'ensemble des volets du cycle de l'eau prioritaire pour la période 2021-2024.
- ✓ Poursuite du programme de restauration des cours d'eau animé par les techniciens rivières. En 2022, les travaux ont porté sur **la tranche 2 des cours d'eau de l'Hain et de la Jacre**.
- ✓ **Diagnostic du Précorbin et du ruisseau de Torigny** pour la préparation du futur programme de travaux.
- ✓ Emergence d'une entente avec Villedieu Intercom pour la restauration du Beaucoudray en 2024.
- ✓ **Restauration de cours d'eau sur les bassins versants de la Sève et de la Taute** par convention avec la communauté de communes côte ouest centre Manche.
- ✓ Poursuite de l'étude pour **la remise en talweg de la Jacre** à Domjean par le bureau d'étude MN'EAU.
- ✓ Réalisation du recensement des mares avant travaux sur le bassin versant du Précorbin, **5 mares ont été restaurées**.
- ✓ Poursuite du programme de restauration du bocage antiérosif animé par les techniciens bocage. En 2022, les travaux ont porté sur le bassin versant du Semilly avec **6 kilomètres de haies créées ou restaurées** au cours de l'hiver 2022-2023.
- ✓ Participation au **programme de lutte contre les rongeurs aquatiques** animé par la fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles de la Manche (ragondins, rats musqués).
- ✓ Réponse à l'appel à projet « Eau et Biodiversité » de l'agence de l'eau Seine-Normandie pour la réalisation d'un inventaire des zones humides et de préconisation de gestion sur le bassin versant de la Jacre par une convention de partenariat avec le conservatoire d'espaces naturels de Normandie
- ✓ Participation au programme de **lutte contre les espèces végétales exotiques envahissantes** porté par le syndicat de la Vire (crassule, jussie, balsamine...).

AXE
EAU_B

EAU POTABLE

Faits marquants de l'année 2022

- ✓ Une sécheresse marquée qui a fortement fragilisé les capacités d'approvisionnement en eau potable, notamment sur le secteur de Saint-Lô/Condé-sur-Vire.

Présentation des actions :

- ✓ Choix des **modes de gestion des services de l'eau et de l'assainissement au 1er janvier 2025 réalisé en régie**
- ✓ Poursuite de la mise en œuvre des prescriptions de la déclaration d'utilité publique des périmètres de protection des prises d'eau de la Vire et du Semilly (pas de dépenses 2022)
- ✓ Mise en place du **système d'aération du barrage de Semilly** pour réduire la dégradation de la qualité des eaux en période estivale (300 000 € HT)
- ✓ Lancement des travaux d'adaptation de l'usine de Fumichon pour renforcer le traitement en période estivale (réutilisation des eaux ultra-filtrée)
- ✓ Poursuite du renouvellement des réseaux (10 kilomètres en 2022) à Tessy-Bocage, Saint-Jean-de-Savigny, Pont-Hébert, Thérival ... (montant 928 100 € HT)
- ✓ Finalisation des études de maîtrise d'œuvre pour l'interconnexion entre les usines de Graignes et Le Désert et entre l'usine de Fumichon et les réservoirs de Saint-Jean-d'Elle
- ✓ Finalisation du **marché de schéma directeur eau potable**
- ✓ **Élaboration du plan de gestion de crise sanitaire en régie**

AXE
EAU_C

ASSAINISSEMENT

Faits marquants de l'année 2022

- ✓ **Prolongation du protocole d'épandage des boues** suite à la crise covid (transport de toutes les boues des stations d'épuration vers la station de Saint-Lô pour traitement avant épandage), qui a généré un coût de gestion très important.

Présentation des actions :

- ✓ Mise à jour des **conventions de mise à disposition des agents communaux pour l'entretien des stations d'épuration**
- ✓ Finalisation des **schémas directeurs d'assainissement** de Moyon, Tessy-sur-Vire et Domjean
- ✓ Lancement des schémas directeurs de Pont-Hébert, Airel, Canisy et Saint-Jean-d'Elle
- ✓ Poursuite de la **mise à jour du système d'information géographique (SIG)**
- ✓ **Mise en service de la nouvelle station d'épuration à Domjean**
- ✓ Lancement des travaux de la **nouvelle station d'épuration de Condé sur Vire**
- ✓ Poursuite des **renouvellements de réseaux** (3 kilomètres) à Torigny/Saint-Amand et Saint-Lô (montant 1 244 100 € HT)
- ✓ Nouvelle convention avec l'agence de l'eau pour le reversement des aides aux études de filière et travaux de réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif
- ✓ Définition du programme d'extension des réseaux pour la période 2023/2026
- ✓ Poursuite des contrôles d'assainissement non collectif sur le territoire (1 669 contrôles)
- ✓ Poursuite des contrôles d'assainissement collectif sur le territoire (907 contrôles)



AXE
EAU_A

GRAND CYCLE DE L'EAU - GEMAPI

CONTEXTE

Les actions dans le domaine du grand cycle de l'eau ont pour objectifs de contribuer à l'atteinte du bon état écologique de l'ensemble des masses d'eau du territoire, à la sécurisation de la ressource en eau et à la réduction des risques liés aux inondations. L'engagement d'actions en faveur de la préservation et de la restauration du bocage, des zones humides et de la continuité écologique en 2022 renforce le programme de restauration des cours d'eau mené depuis 2014. Ces actions sont inscrites au contrat de territoire eau et climat 2021-2024 signé avec l'agence de l'eau et bénéficient de 80% de subvention (agence/région).

PROGRAMME EAU_A_1 : RESTAURER LA QUALITÉ HYDROMORPHOLOGIQUE DES COURS D'EAU

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	OBJECTIF 2026	COMMENTAIRE
PT Accélérer la restauration et mieux informer les riverains	Évolution du linéaire restauré	L'Elle restaurée sur 4 km	Fin des travaux de restauration de l'Elle Restauration de L'Hain sur 12 km Restauration de La Jacre sur 12 km	Restauration de l'Elle terminée L'Hain restauré sur 10 km	Restauration de L'Hain sur 10 km Restauration de La Jacre sur 20 km	L'Hain restauré sur 6 km La Jacre restaurée sur 10 km = 16 km restauré	Fin des travaux sur l'Hain et la Jacre Début conventionnement sur les cours d'eau du Beaucoudray et du Précorbin	100 km de rivières restaurées	Les propriétaires et exploitants de la dernière tranche de travaux restent à rencontrer. L'ensemble des travaux sur les deux cours d'eau doivent être terminés pour fin 2023. L'atteinte de l'objectif est conditionnée par la disponibilité de l'entreprise, mobilisée sur la plupart des projets de restauration en Normandie. Les travaux font l'objet d'une convention financière avec l'agence de l'eau à hauteur de 80 %.

Projets 2023

- Finaliser la dernière tranche sur l'Hain et la Jacre,
- Engager la première tranche sur le Beaucoudray et le Précorbin.

PROGRAMME EAU_A_2 : ENTREtenir LES COURS D'EAU RESTAURÉS

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	OBJECTIF 2026	COMMENTAIRE
Mettre en place un programme d'entretien	Évolution du linéaire entretenu	0	5 km (Semilly)	0	5 km (Semilly / Vire)	0	5 km (Semilly / Vire)		En 2022, l'ensemble des exploitants ont été rencontrés avec la chambre d'agriculture afin de rappeler les préconisations des périmètres et trouver des solutions pour l'abreuvement du bétail dans le cadre de l'arrêté préfectoral. Les travaux prévus dans le cadre de la mise en place des périmètres de protection seront réalisés en 2023.

Projets 2023

- Assurer le suivi du programme dans le cadre de la déclaration d'utilité publique des périmètres de protection du Semilly et de la Vire.

PROGRAMME EAU_A_3 : ASSURER LA RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE (TRAME BLEUE)

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Traitement des petits ouvrages	Évolution du nombre d'ouvrages traités	0	0	0	2	1	2	Pour la Jacre, engagement de l'étude de renaturation en 2021 en partenariat avec le CD50. Préparation des dossiers réglementaires et des outils de communication en 2023. Travaux programmés en 2023/2024. Le projet peut prendre du retard suite au changement de réglementation pour les travaux de renaturation décidé par le conseil d'état (rubrique 3.3.5.0), Pour l'Hain, réalisation d'étude et des dossiers administratifs pour réaliser la renaturation en 2024. Favoriser l'émergence d'un nouveau projet en 2023.

Projets 2023

- Finaliser le projet de renaturation de la Jacre à Domjean pour une programmation des travaux en 2023 afin de rendre accessible aux espèces piscicoles un linéaire 2km de cours d'eau.
- Projet sur l'Hain concernant une renaturation, réalisation d'étude simplifiée et de travaux

PROGRAMME EAU_A_4 : RESTAURER LES ZONES HUMIDES

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Mettre en place un diagnostic des têtes de bassins sur les secteurs prioritaires	Évolution des surfaces diagnostiquées	0	0	0	0	0	725 ha	La sensibilisation à la préservation des zones humides est inscrite au contrat de territoire eau et climat 2021-2024. Une convention de partenariat avec le conservatoire des espaces naturels de Normandie sera signée début 2023 et subventionnée dans le cadre de l'appel à projet « Eau et biodiversité » de l'agence de l'eau Seine-Normandie. L'animation débutera en 2023 par le diagnostic des zones humides du bassin versant de la Jacre.

Projets 2023

- Finaliser la convention d'animation avec le conservatoire des espaces naturels de Normandie et engager le diagnostic des zones humides sur le bassin de la Jacre (725 ha).

PROGRAMME EAU_A_5 : PRÉSERVER LE BOCAGE

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	OBJECTIF 2026	COMMENTAIRE
PT Mettre en place un programme de restauration du bocage antiérosif	Évolution du linéaire restauré et planté	0	2 000 ml	0	5 000 ml	6 000 ml (hiver 2022-2023)	16 000 ml	20 km de haies plantées	Arrivée d'un technicien bocage en juin 2022. Début des travaux sur le bassin du Semilly en septembre 2022. Programme des travaux pour la campagne 2022-2023. Réalisation du diagnostic sur le bassin du Précorbin

Projets 2023

- Actualiser la base de données haies et réaliser le diagnostic des risques d'érosion-ruissellement sur les bassins versants de l'Elle amont et de la Jacre,
- Conventionner avec les propriétaires et exploitants des bassins versants du Précorbin et de l'Elle amont et réaliser les travaux d'hydraulique douce (plantation de haies sur talus, fossés, déplacements d'entrées de champs...).

PROGRAMME EAU_A_6 : RESTAURER LES MARES

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Mettre en place un programme de restauration des mares anti-ruissellement	Évolution du nombre de mares restaurées	0	10 mares	7 mares	11 mares	5 mares	10 mares	Le programme a démarré en 2021 sur la commune de Bourgvallées en partenariat avec le conservatoire des espaces naturels de Normandie. Il s'est poursuivi en 2022 sur le bassin versant du Précorbin (communes de Saint-Jean-d'Elle, Torigny-Les-Villes, Condé-Sur-Vire et Saint-Amand). L'atteinte de l'objectif est conditionnée par la présence de mares éligibles aux critères de l'Agence de l'eau Saine-Normandie (mares non sources, non connectées à un cours d'eau et ne contenant pas de patrimoine bâti).

Projets 2023

- Réaliser le recensement et le programme de travaux de restauration des mares sur le bassin de l'Elle,
- Réaliser la troisième tranche de travaux sur le bassin de l'Elle.

AXE
EAU_B

EAU POTABLE

CONTEXTE

L'eau distribuée aux abonnés de Saint-Lô Agglo est pour une part produite sur le territoire à partir de diverses ressources souterraines ou de surface, et pour une part importée de territoires voisins.

L'exploitation des services en gestion directe ou déléguée est régie par des indicateurs de performance réglementaires, présentés exhaustivement annuellement dans les rapports sur le prix et la qualité du service.

PROGRAMME EAU_B_1 : PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Achever la phase réglementaire de protection	Taux d'avancement de la protection	80 % min	100 %	80 % min	100 %	88 %	100 %	Les deux arrêtés préfectoraux sont parus en mars 2022. Saint-Lô Agglo dispose de deux ans pour réaliser les travaux et verser les indemnités.

Projets 2023

- Réaliser les travaux prescrits par la déclaration d'utilité publique des périmètres de protection des prises d'eau dans la Vire et la retenue du Semilly.
- Lancer le schéma directeur d'eau potable

PROGRAMME EAU_B_2 : ASSURER LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Distribuer une eau conforme aux exigences de potabilité	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisé au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100 %	100 %	100%	100%	99,53 %	100 %	Indicateurs N-1 – La non-conformité correspond à la présence de bactéries sur le secteur de Saint-Lô rapidement résolue par l'ajout de chlore.
	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100 %	100 %	100%	100%	99,53 %	100 %	Indicateurs N-1 - Une non-conformité sur les paramètres de résidus de pesticides a été relevée au niveau de l'usine de Fumichon mais n'a eu aucune incidence sur la qualité d'eau distribuée. L'ARS a d'ailleurs augmenté les seuils sur ces paramètres.

Projets 2023

- Maintenir un taux de conformité optimal. Plus de 240 analyses sont effectuées par l'agence régionale de santé chaque année sur l'eau distribuée.

PROGRAMME EAU_B_3 : ASSURER LE MEILLEUR SERVICE AUX ABONNÉS

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Garantir la continuité du service	Évolution du taux d'occurrence des interruptions de services non programmées	3,9 pour 1 000	3 pour 1 000	4,7 pour 1 000	3 pour 1 000	4,66 pour 1000	3 pour 1 000	Indicateurs N-1 – Le nombre de fuites sur les canalisations a augmenté, les efforts en faveur de la recherche de fuite et du renouvellement des réseaux sont à poursuivre, le patrimoine étant vieillissant.

Projets 2023

- Poursuivre le renouvellement des réseaux afin de limiter les fuites sur les canalisations et ainsi limiter les coupures d'eau.

PROGRAMME EAU_B_4 : PRÉSERVER ET MODERNISER LE PATRIMOINE

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Gérer le réseau pour minimiser les fuites	Évolution du rendement du réseau de distribution	NC	83 %	80%	83 %	75,6 %	83 %	Indicateurs N-1

Projets 2023

- Poursuivre le renouvellement des réseaux afin de limiter les fuites sur les canalisations,
- Maintenir une vigilance constante sur la télégestion afin de détecter et réparer les fuites au plus tôt
- Réaliser les travaux d'interconnexion Le Désert/Graignes et Fumichon/Couvains

PROGRAMME EAU_B_5 : MAINTENIR LA SOUTENABILITÉ FINANCIÈRE

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	OBJECTIF 2026	COMMENTAIRE
PT Garantir un prix moyen proche de la moyenne nationale	Évolution du Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ , de la moyenne et de la dispersion des tarifs	Prix moyen non pondéré : 2,58 €/m ³ Écart type = 0,46 €/m ³	Prix moyen non pondéré : 2,48 €/m ³ Ecart-type = 0,29 €/m ³	Prix moyen non pondéré : 2,53 €/m ³ Ecart-type = 0,29 €/m ³	Prix moyen non pondéré : 2,60 €/m ³ Ecart-type = 0,25 €/m ³	Prix de l'eau harmonisé	Indicateurs N-1

Projets 2023

- Poursuivre la convergence des tarifs de l'eau pour atteindre un tarif unique en 2026.

AXE
EAU_C

ASSAINISSEMENT

CONTEXTE

L'assainissement collectif vise à collecter et traiter les eaux usées avant retour au milieu naturel. Les systèmes d'assainissement du territoire (stations d'épuration et réseaux de collecte) sont suivis dans leur exploitation, celles de plus de 2000 équivalent-habitants faisant l'objet d'obligations réglementaires particulières, contrôlées par la police de l'eau.

L'exploitation des services en gestion directe ou déléguée est régie par des indicateurs de performance réglementaires, présentés exhaustivement annuellement dans les rapports sur le prix et la qualité du service.

PROGRAMME EAU_C_1 : AMÉLIORER LA COLLECTE DES EAUX USÉES

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Garantir l'entretien régulier du réseau	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	23 pour 100 km	22 pour 100 km	19 pour 100 km	18 pour 100 km	19 pour 100 km	18 pour 100 km	Indicateurs N-1

Projets 2023

- Poursuivre le renouvellement de réseaux afin de limiter les obstructions de réseaux fréquentes et ainsi réduire le nombre de points noirs

PROGRAMME EAU_C_2 : ASSURER LA QUALITÉ DES REJETS AU MILIEU

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Garantir la performance des stations d'épuration	Évolution de la conformité de la performance des ouvrages d'épuration du service aux prescriptions nationales issues de la directive eaux résiduaires urbaines (ERU)	60 %	60 %	100 %	100 %	100 %	100 %	Indicateurs N-1

Projets 2023

- Réduire les non-conformités sur les stations d'épuration : poursuite de la construction de la station d'épuration de Condé, travaux de réhabilitation de la station d'épuration de Marigny.

PROGRAMME EAU_C_3 : ASSURER LE MEILLEUR SERVICE AUX ABONNÉS

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Préserver les usagers d'éventuels dysfonctionnements du réseau	Évolution du taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers	0,1 pour 1 000	0,08 pour 1 000	0 pour 1 000	0 pour 1 000	0 pour 1 000	0 pour 1 000	Indicateurs N-1

Projets 2023

- Poursuivre le curage préventif sur l'ensemble des systèmes de collecte afin de limiter le taux d'encrassement des canalisations.

PROGRAMME EAU_C_4 : PRÉSERVER ET MODERNISER LE PATRIMOINE

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Investir dans le renouvellement du réseau	Évolution du taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0,2 %	0,4 %	0,5 %	1 %	0,2%	1%	Indicateurs N-1 – Le renouvellement des canalisations d'eaux usées est réalisé après diagnostic afin d'obtenir les subventions de l'agence de l'eau. Seuls les diagnostics de Marigny et Saint-Lô ont été finalisés et ont permis d'établir un programme de travaux.

Projets 2023

- Poursuivre les travaux de renouvellement de réseaux.

PROGRAMME EAU_C_5 : MAINTENIR LA SOUTENABILITÉ FINANCIÈRE DU SERVICE

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	OBJECTIF 2026	COMMENTAIRE
PT Garantir un prix moyen proche de la moyenne nationale	Évolution du Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ , de la moyenne et de la dispersion des tarifs	Prix moyen non pondéré : 2,86 €/m ³ Ecart-type = 0,46 €/m ³	Prix moyen non pondéré : 2,81 €/m ³ Ecart-type = 0,35 €/m ³	Prix moyen non pondéré : 2,80 €/m ³ Ecart-type = 0,33 €/m ³	Prix moyen non pondéré : 2,77 €/m ³ Ecart-type = 0,26 €/m ³	Prix de l'assainissement harmonisé	

Projets 2023

- Poursuivre la convergence des tarifs de l'assainissement collectif pour atteindre un tarif unique en 2026.



Politique publique :

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE

PRIORITÉ :

Construire un territoire durable

FINALITÉS

Lutter contre et s'adapter au changement climatique

Deux objectifs :

- L'atténuation : limiter l'impact du territoire en réduisant les émissions de gaz à effet de serre
- L'adaptation : réduire la vulnérabilité du territoire. Limiter les impacts du changement climatique et les dommages associés sur les activités socio-économiques et sur la nature.

RAPPEL DU PROJET POLITIQUE

Saint-Lô Agglo est un « Territoire 100% énergies renouvelables », et à ce titre l'Agglo s'engage simultanément dans une démarche de sobriété et d'efficacité énergétique pour réduire la consommation énergétique et dans une démarche de production d'énergies renouvelables à partir de ressources locales. Ces objectifs sont inscrits dans son plan climat-air-énergie territorial :

Transition
énergétique

- Réduire les consommations d'énergie de 50 % entre 2012 et 2040
- Être un territoire autonome en énergie en 2040 grâce aux énergies renouvelables locales
- Accompagner l'ensemble des acteurs du territoire à effectuer leur transition écologique
- Limiter la vulnérabilité du territoire et de ses habitants aux effets du changement climatique





RAPPEL DES STATUTS

1. En matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie :
Lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les rongeurs aquatiques, surveillance et analyse de la qualité de l'air, élaboration et animation de plans relatifs aux enjeux de lutte contre le réchauffement climatique.

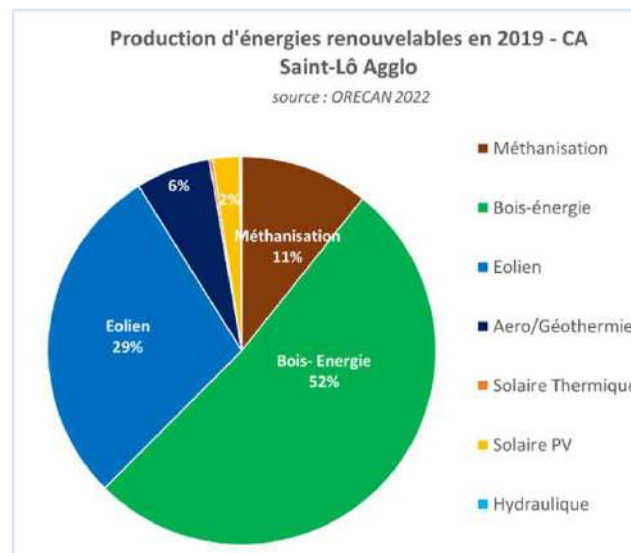
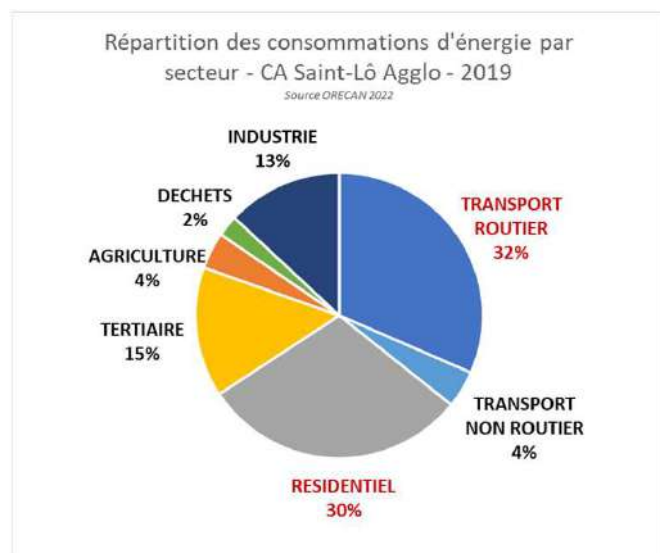


CHIFFRES CLÉS

Emissions de gaz à effet de serre

Les émissions de gaz à effet de serre, correspondant aux consommations d'énergies s'élèvent à **355 000 TCO₂e**.

Tous types d'émissions confondues, l'agriculture et le transport routier sont de loin les premiers postes d'émissions avec **42,8%**, et **19,5%**.



Saint-Lô Agglo est lauréate de l'appel à projets national « territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV) et de l'appel à projets régional « territoire 100% énergies renouvelables 2040 ».

La communauté d'agglomération a validé en décembre 2022 son plan climat-air-énergie territorial aux objectifs plus ambitieux que ceux fixés dans la loi, à savoir : réduire la consommation d'énergie de Saint-Lô Agglo de 50 % d'ici à 2040 par rapport à 2010, et couvrir à 100 % par les énergies renouvelables les besoins énergétiques du territoire en 2040.

Véritable défi puisque les consommations d'énergies du territoire ne cessent d'augmenter et l'acceptabilité du développement des énergies renouvelables reste un enjeu.

Normes en vigueur:

- Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte,
- Loi n° 2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat
- Loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant sur la lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience
- Schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) de Normandie.



LES AXES

- ENER_A Diminuer les consommations - sobriété
- ENER_B Promouvoir les énergies renouvelables
- ENER_C L'exemplarité de Saint-Lô Agglo

DIMINUER LES CONSOMMATIONS - SOBRIÉTÉ

Faits marquants de l'année 2022

✓ Élaboration du plan climat air énergie territorial (PCAET)

Le projet du plan climat-air-énergie territorial, document cadre de la politique de transition énergétique du territoire a été validé fin 2019 par les élus communautaires.

Sa mise en œuvre, depuis 2019, permet notamment l'atteinte d'un objectif ambitieux fixé par Saint-Lô Agglo pour le territoire : **réduire la consommation d'énergie de 40 % en 2030 puis de 50 % en 2040** par rapport à 2010 et couvrir par des énergies renouvelables 50 % de la consommation.

Les avis des personnes publiques associées (Région, Préfecture et Autorité environnementale) ont été reçus en août 2020, leur prise en compte et la mise à jour du document du plan climat-air-énergie territorial a permis une **validation définitive fin 2022**.

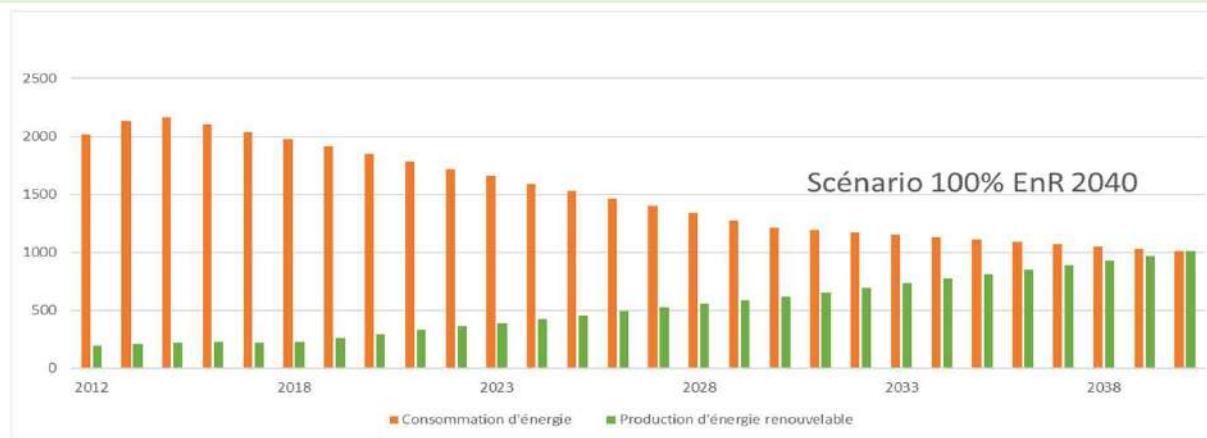
✓ Territoire 100 % Energies Renouvelables

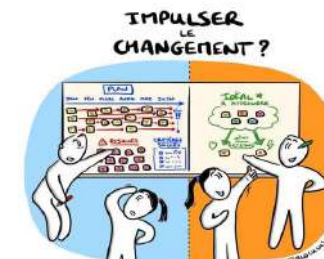
En 2020, Saint-Lô Agglo a été reconnu lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt 100 % énergies renouvelables (Région/ADEME).

Par Territoire 100% énergies renouvelables, on entend un territoire :

- qui s'engage simultanément dans une **démarche de sobriété et d'efficacité énergétique** pour réduire la consommation énergétique et dans une démarche de production d'énergies renouvelables à partir de ressources locales, de manière à ce que les consommations résiduelles et productions s'équilibrent à l'horizon 2040,
- **dont les habitants, leurs élus et les acteurs économiques s'impliquent ensemble** dans une gestion et valorisation durable des ressources énergétiques et, plus largement, favorisent un développement économique local, dynamique, à faibles émissions de gaz à effet de serre et économe en énergie et matières premières.

À ce titre, Saint-Lô Agglo s'engage à concevoir une stratégie de transition énergétique aux objectifs plus ambitieux que ceux fixés dans la loi de transition énergétique pour la croissance verte, à savoir : **réduire la consommation d'énergie du territoire de 50 % d'ici à 2040 par rapport à 2010, et couvrir à 100 % par les énergies renouvelables les besoins énergétiques du territoire en 2040.**



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISELiberté
Égalité
Fraternité

✓ Contrat d'objectifs territoire énergie climat (COTEC)

L'ADEME a proposé à Saint-Lô Agglo la signature d'un contrat d'objectifs territoire énergie climat (COTEC), qui soutient la réalisation de projets territoriaux de transition énergétique particulièrement ambitieux.

Les 10 actions suivantes ont été inscrites au contrat d'objectifs territoire énergie climat :

- Encourager et accompagner le changement de pratiques auprès des entreprises du territoire engagées dans une démarche d'écologie industrielle et territoriale (EIT) ;
- Santé environnement : développer un suivi et une information des usagers sur la qualité de l'air intérieur : bâtiments non soumis à la réglementation
- Mettre en place une maison itinérante de la mobilité qui permettra de recueillir les besoins des habitants en termes de mobilité rurale
- Développement de la méthanisation sur le territoire : mobilisation des élus et des agriculteurs et associations d'habitants ;
- Accompagnement d'un panel d'habitants sur l'évolution du service de collecte des déchets vers une tarification incitative ;
- Planification du développement des énergies renouvelables et développement des réseaux gaz ;
- Mettre en place un cycle d'information et de mobilisation sur le bois énergie ;
- Réalisation d'une animation test sur la géothermie très basse énergie ;
- Sensibilisation des habitants à la consommation responsable ;
- Mettre en place une démarche de sobriété numérique au sein des services de Saint-Lô Agglo.

L'ensemble des actions partage un même facteur clé de succès qu'est l'accompagnement au changement de comportement (des habitants, entreprises, agents etc.). À ce titre une équipe de consultant en sciences humaines et sociales a accompagné Saint-Lô Agglo pour la mise en place des 5 premières actions et a proposé une méthode d'accompagnement au changement (fiches méthodologiques).

✓ Schéma directeur immobilier

En 2018 a débuté la réalisation d'un schéma directeur immobilier visant à mieux gérer les actifs immobiliers communautaires en vue de les maintenir en bon état, améliorer leur qualité d'usage, rationaliser l'occupation des locaux, les adapter à l'évolution des besoins, et renforcer leur performance énergétique.

En 2018 un diagnostic a été réalisé : **196 bâtiments communautaires** ont été audités au travers d'une batterie de **171 indicateurs** regroupés en 5 thématiques : identification du bâtiment, état réglementaire, état technique, qualité d'usage, bilan financier.

En 2020-2021 des audits énergétiques ont été réalisés sur **22 gymnases** et plus de **30 bâtiments de Saint-Lô Agglo** de différents usages. Ceux-ci ont permis à Saint-Lô Agglo d'avoir une vision plus fine des consommations énergétiques et de connaître les préconisations de travaux de rénovation énergétique.

L'état financier – la dépense énergétique



3 axes et 4 plans ont été validés en conseil communautaire de mars 2020 permettant aux élus de prioriser les actions :

PLAN D'ACTIONS CESSION – OPTIMISATION – MUTUALISATION

Axe 1 – optimiser le parc (moins de surfaces = moins de dépenses) -16 % 2021

PLAN D'ACTIONS PISCINES

Axe 2 – performance énergétique (- 50 % de kwh et 100% EnR) – 2040 (3/4 atteint en 2030) diagnostic spécifique et contrat de performance énergétique

Axe 3 – qualité d'usage (usage adapté et usager satisfait, 100 % accessible en 2022)

PLAN D'ACTIONS GYMNASES

Axe 2 – performance énergétique (- 50 % de kwh et 100 % EnR)

Axe 3 – qualité d'usage (usage adapté et usager satisfait, 100 % accessible en 2022)

-> remonter l'indice de vétusté de 0,62 à 0,8 – 2030

PLAN D'ACTIONS PETITE ENFANCE – ENFANCE JEUNESSE

Axe 3 – qualité d'usage (usage adapté et usager satisfait, 100% accessible en 2022)

-> remonter l'indice de vétusté de 0,68 à au moins 0,9 – 2025

✓ Opérations de réhabilitation : LE GYMNASSE DE CONDE SUR VIRE

Le bâtiment existant a été construit en 1969 à proximité des écoles en cœur de bourg. De par sa vétusté et les nombreuses infiltrations, il est progressivement devenu incompatible avec la pratique sportive.

La sobriété foncière étant privilégiée de façon à ne pas gaspiller de nouveaux terrains, il a été décidé de **rénovier le gymnase existant en profitant de la proximité des écoles et de la maison des associations** (pas de transport) et de **l'agrandir de façon à « construire la ville sur la ville »**.

Un équipement sportif structurant identifiable par tous **en cœur de bourg**, fonctionnel, sain, facile à entretenir et à maintenir.

Un équipement **énergétiquement performant**, assurant un confort thermique et une qualité de l'air intérieur pour les usagers.

Un bâtiment « recyclé », exemple de **sobriété foncière**, avec mise en évidence de sa **capacité à muter et à s'adapter aux exigences** de son époque.

Un centre sportif compact, fonctionnel, accessible à tous

Un bâtiment « recyclé » en phase avec notre époque qui rend évident le réemploi du bâtiment et met en valeur sa capacité à muter pour s'adapter aux nouveaux besoins et aux nouvelles exigences sans gaspillage des ressources.

Le montant de l'opération (travaux + études + maîtrise d'œuvre) s'élève à 2,7 M€ HT.

Maitrise d'ouvrage : Saint-Lô Agglo

Un bâtiment entièrement rénové

- mise aux normes et rénovation de l'ensemble du bâtiment avec désamiantage,
- mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite,
- amélioration de la performance énergétique du bâtiment en visant la performance « BBC rénovation » (bâtiment basse consommation) pour la partie existante et E3C1 pour la partie neuve en extension avec implantation de panneaux solaires photovoltaïques sur 193 m² de toiture
- amélioration du confort thermique, du confort acoustique et de la qualité de l'air



Faits marquants de l'année 2022

✓ Les ombrières photovoltaïques du parking de la zone Agglo 21

Saint-Lô Agglo souhaite installer une centrale photovoltaïque sur ombrières sur le parking de la zone Agglo 21.

Ce projet répond à plusieurs objectifs, à savoir, augmenter la part des énergies renouvelables sur le territoire de Saint-Lô Agglo et tendre vers les **objectifs du territoire 100% énergies renouvelables en 2040**. Il s'agit, en effet, de produire de l'énergie destinée à être revendue en totalité dans le réseau de distribution électrique, valoriser le patrimoine foncier de l'Agglo et promouvoir le développement durable, la sobriété énergétique et la production d'énergies renouvelables dans une démarche pédagogique autour des enjeux du changement climatique.

Après consultation publique en janvier 2022 l'offre de la société Trina Solar France Systems a été retenue.

D'un point de vue technique, le projet porte sur le parking du Pôle Agglo 21 d'une surface de 12 120 m², l'offre propose une installation de 7 297,37 m² de panneaux avec une puissance de 1,537 MWc.



✓ Le schéma directeur des énergies renouvelables

Saint-Lô Agglo s'engage dans une démarche ambitieuse pour **repenser la production et la consommation d'énergie de son territoire** en élaborant un schéma directeur des énergies.

Il s'agit de **mettre en œuvre les objectifs de la transition énergétique**, d'optimiser le mix énergétique territorial, en se dotant d'une stratégie énergétique et en définissant des orientations, des objectifs pour le territoire, et un plan d'action opérationnel.

Pour ce faire, Saint-Lô Agglo est accompagnée par la société de conseil EXENCI jusque début 2024. Cette dernière effectue dans un premier temps un diagnostic énergétique du territoire en cours de finalisation. Dans un second temps une démarche de concertation (élus, entreprises, citoyens) permettra de **définir une stratégie et des orientations de développement des énergies** pour établir un plan d'action concret.

L'EXEMPLARITÉ DE SAINT-LÔ AGGLO

Faits marquants de l'année 2022

✓ Opérations de construction :

CONSTRUCTION DE LA MAISON DE L'ENFANCE DE TESSY-BOCAGE

La maison de l'enfance à Tessay-Bocage traduit la volonté de l'Agglo et de la commune de proposer un lieu « petite enfance et enfance-jeunesse » convivial, complémentaire aux établissements scolaires et consacré à l'éducation partagée sur les temps de loisirs. Qualité d'accueil des enfants et des jeunes, qualité environnementale, confort et performance énergétique ont guidé la conception de ce bâtiment.

Maitrise d'ouvrage : Saint-Lô Agglo

Coût d'opération : 1 158 908 € HT pour un montant de travaux de 977 700 € HT.



Un bâtiment qui fait preuve d'exemplarité énergétique et environnementale : sobriété et efficacité

- Conforme au niveau E3 C1 défini dans le référentiel E+ C
- Niveau de performance énergétique niveau E3
- 1er bâtiment de Saint-Lô Agglo à être raccordé à un réseau de chaleur renouvelable – chaufferie bois collective alimentant la maison de l'enfance, l'école, le collège et le gymnase
- Un prévisionnel de consommations énergétiques très faible (BEPOS = 63 kWep/m²/an)
- Conception bioclimatique avec confort thermique d'hiver et confort d'été optimisés, stores et brise-soleils, système de châssis de toit ouvrants motorisés pour rafraîchissement nocturne l'été
- Éclairage à leds performant, sur détection de présence, variation et extinction en fonction de l'apport extérieur de lumière naturelle
- Niveau de réduction de l'empreinte carbone – niveau C1
- Le bâtiment a fait l'objet d'une étude spécifique sur les émissions de gaz à effet de serre émis sur l'ensemble du cycle de vie du bâtiment (matériaux et équipements)
- Des matériaux sains et respectueux de la santé et de l'environnement
- Un soin tout particulier pour l'ambiance acoustique
- Une parfaite qualité de l'air : une ventilation bien étudiée et performante



✓ Cit'ergie

CIT'ERGIE devient le programme TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Ce programme est composé de deux labels complémentaires :

- le label CLIMAT – AIR – ÉNERGIE (anciennement Cit'ergie©)
- le label ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Dans le but de valoriser les actions menées et de développer une démarche d'amélioration continue, Saint-Lô Agglo s'est engagée à obtenir le label CLIMAT – AIR – ÉNERGIE (le premier niveau qui correspond à la mise en place de 35 % du potentiel global d'actions de la structure). C'est un programme de management et de labellisation qui récompense les collectivités pour la mise en œuvre d'une politique climat-air-énergie ambitieuse.

Ainsi les forces et faiblesses de cette politique sont analysées et les niveaux de performances dans différents domaines sont évalués :

- Planification territoriale,
- Patrimoine,
- Approvisionnement énergétique,
- Mobilité,
- Organisation interne,
- Coopération et communication.

Début 2021 a été réalisé un état des lieux des programmes et projets de Saint-Lô Agglo.

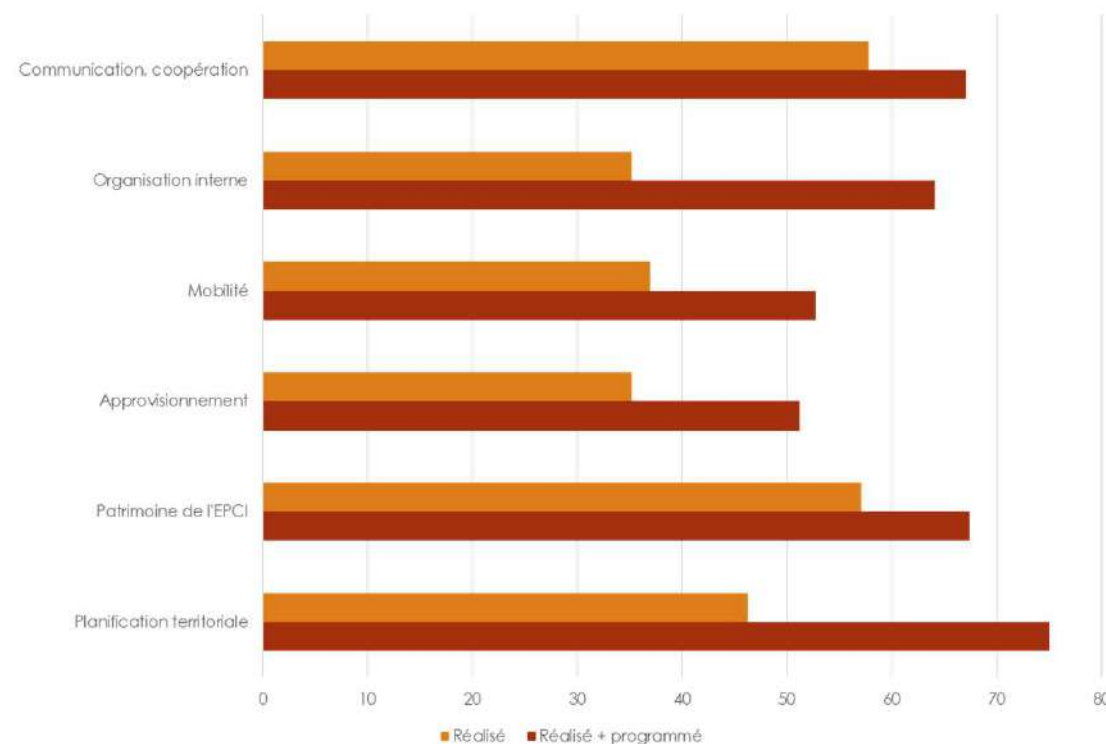
Sur le référentiel CIT'ERGIE© Saint-Lô Agglo obtient le score 44,81 % d'actions réalisées et 18,44 % d'actions en cours et programmées.

Cela signifie qu'à court terme, (1-2 ans), Saint-Lô Agglo pourrait atteindre les 50 % d'actions réalisées et ainsi être labellisée Cit'ergie© (2ème niveau de labellisation).

En septembre 2021 se sont déroulés les ateliers pour co-construire le plan d'actions Cit'ergie© de Saint-Lô Agglo (2022-2026), celui-ci comporte 43 actions, dont 11 déjà engagées, 10 programmées (dans les divers plans PLH-PDU-PCAET...) et 22 nouvelles actions.



Résultats Cit'ergie



AXE
ENER_A

DIMINUER LES CONSOMMATIONS - SOBRIÉTÉ

CONTEXTE

Territoire 100 % énergie renouvelables (EnR) en 2040, Saint-Lô Agglo s'est engagée simultanément dans une démarche de sobriété et d'efficacité énergétique pour réduire la consommation énergétique, et dans une démarche de production d'énergies renouvelables à partir de ressources locales, de manière à ce que consommations résiduelles et productions s'équilibrent à l'horizon 2040.

À ce titre, Saint-Lô Agglo implique ses habitants, ses élus et ses acteurs économiques, ensemble, dans une gestion et valorisation durable des ressources énergétiques et, plus largement, favorise un développement économique local, dynamique, à faible émissions de GES (gaz à effet de serre) et économe en énergie et matières premières.

Les programmes de cet axe permettront de s'engager vers une baisse des consommations énergétiques du territoire, tous secteurs confondus, et de tendre vers les objectifs que Saint-Lô Agglo s'est fixée dans son plan climat-air-énergie territorial (PCAET), à savoir atteindre une réduction de – 50 % d'ici 2040.

PROGRAMME ENER_A_1 : AMENER LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE À FAIRE LEUR TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Actionner la démarche d'écologie industrielle territoriale	Évolution du nombre d'entreprises engagées dans une démarche d'écologie industrielle et territoriale (EIT)	0	3	0	8	0	6	Temps de préparation nécessaire pour la prise de connaissance des entreprises et de mise en relation avec celles-ci, qui n'a pas permis de répondre aux objectifs fixés dès cette première année, une convention d'engagement est en cours d'écriture et sera signée par 6 entreprises en 2023

Projets 2023

- Écriture d'une convention d'engagement écologie industrielle et territoriale
- Mise en œuvre opérationnelle de la démarche écologie industrielle et territoriale à travers le schéma de développement économique et d'urbanisme commercial :
 - ✓ sur les ZAC de la Capelle et Delta
 - ✓ Avec les entreprises SEB et Decathlon
- Organiser le temps d'échange « synergie inter-entreprises » : sur les économies d'énergie – des actions de développement durable

PROGRAMME ENER_A_2 : ENCOURAGER À LA CONSOMMATION RESPONSABLE

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Lutter contre le gaspillage alimentaire	Évolution du gaspillage alimentaire de 8 sites de restauration collective	0	- 5 %	0	- 10 %	- 8 %	- 10 %	L'objectif à terme est de réduire le gaspillage de 10 % pour les 8 sites

Projets 2023 - Finalisation de l'action 9 du contrat d'objectifs territorial énergie climat (COTEC), sensibilisation des habitants à la consommation responsable

PROGRAMME ENER_A_3 : DIMINUER LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DU PATRIMOINE DE SAINT-LÔ AGGLO

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	OBJECTIF 2026	COMMENTAIRE
Mettre en œuvre les plans du schéma directeur immobilier	Avancement du plan piscines	0	Étape 1/5	Étape 1/5	Étape 2/5	Étape 3/5	Étape 4/5		Étape 1: lancement audits énergétiques et fonctionnels Étape 2: résultat des audits Étape 3: écriture du plan Étape 4: installation de production d'énergie renouvelable Étape 5: mise en œuvre du plan
	Avancement du plan gymnases	0	Étape 1/5	Étape 1/5	Étape 2/5	Étape 3/5 Étape 4 en cours	Étape 3/5		Étape 1: lancement audits énergétiques des gymnases Étape 2: résultat des audits Étape 3: écriture du plan Étape 4 : Livraison des gymnases BEAUFILS et de Condé-sur-Vire Étape 5: mise en œuvre du plan
	Évolution des consommations (N-1)	10,72 GWh En 2019	10 GWh En 2019	10,02 GWh En 2020	9,8 GWh En 2021	9,8 GWh En 2021	9,5 GWh*	8 GWh	*prévisions : consommation du bâtiment Patio arrivé en 2022 dans le patrimoine de l'Agglo inconnue

PT

Projets 2023

- Mise en œuvre des actions du plan piscine

PROGRAMME ENER_A_4 : ENCOURAGER À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Amélioration du parc privé	Nombre total de logements soutenus au titre des opérations programmées d'amélioration de l'habitat (cumulés depuis 2020)	194 logements soutenus	319 logements soutenus	360 logements soutenus (au 14/11/2021)	700 logements soutenus	587	750	Logements soutenus financièrement par Saint-Lô Agglo et/ou ses partenaires
Mettre en place et réussir le service d'accompagnement à la rénovation énergétique	Nombre d'actes réalisés par le service d'accompagnement à la rénovation énergétique (SARE)	0	195	580	500	123 logements accompagnés au titre du SARE depuis 01/01/2021	275 logements accompagnés au titre du SARE	objectifs annuels et non cumulés, contrairement aux opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) Portage Saint-Lô Agglo mi-2022

Projets 2023

- Prise en charge du pilotage direct du service d'accompagnement à la rénovation énergétique (SARE)
- Adaptation du règlement des aides de Saint-Lô Agglo en matière d'habitat

PROGRAMME ENER_A_5 : PROMOUVOIR DES MOBILITÉS FAIBLEMENT ÉMISSIVES

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	OBJECTIF 2026	COMMENTAIRE
Mise en place de la maison des mobilités rurales	Mise en place de réunions sur la mobilité rurale engagés dans une démarche de mobilité active	0 %	0 %	0 %	100 %	0 %	100 %		En 2023 sera réalisée une enquête pour finaliser la fiche du contrat d'objectif territoire énergie climat (COTEC)
Promouvoir la filière hydrogène vert	Nombre de participations aux actions de développement de la filière hydrogène vert	2 réunions	2 réunions	2 réunions	2 réunions	0 réunion	2 réunions		Le Département qui est chef de file sur le sujet n'a pas sollicité l'Agglo en 2022
Mettre en œuvre les plans du schéma directeur immobilier	Linéaire d'aménagements cyclables armatures réalisés (en m)	0	2 195	2 195	3 300	0	5 900 mètres linéaires	17 500	L'avenue de Paris a dû être repoussée en 2023 pour concerter les riverains, et le tunnel de la Ferronnière est reporté à l'été 2023 pour permettre le dévoiement de réseaux de gaz.

PT

Projets 2023

- Mise en place de l'action 3 du contrat d'objectif territoire énergie climat (COTEC) : Mettre en place une maison itinérante de la mobilité qui permettra de recueillir les besoins des habitants en terme de mobilité rurale
- Aménagement de l'avenue de Paris, du tunnel de la Ferronnière, de Saint-Lô – La-Barre-de-Semilly, de la rue Louise Michel et de la route de Périers
- Étude de liaison douce entre Condé-sur-Vire et Torigny-les-Villes

AXE
ENER_B

PROMOUVOIR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

CONTEXTE

Territoire 100 % énergies renouvelables en 2040, Saint-Lô Agglo s'est engagée simultanément dans une démarche de sobriété et d'efficacité énergétique pour réduire la consommation énergétique, et dans une démarche de production d'énergies renouvelables à partir de ressources locales, de manière à ce que consommations résiduelles et productions s'équilibrent à l'horizon 2040.

Les programmes de cet axe permettront de soutenir le développement des énergies renouvelables sur son territoire et de tendre vers les objectifs que Saint-Lô Agglo s'est fixée dans son plan climat-air-énergie territorial, à savoir atteindre une production d'énergies renouvelables couvrant la totalité des consommations du territoire en 2040.

PROGRAMME ENER_B_1 : AMENER LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE À FAIRE LEUR TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Actionner la démarche d'écologie industrielle territoriale	Évolution du nombre d'entreprises engagées dans une démarche d'écologie industrielle et territoriale (EIT)	0	3	0	8	0	6	Contrat d'objectif territoire énergie climat : fin 2023 objectif à atteindre la signature de 6 entreprises d'une convention d'écologie industrielle et territoriale

Projets 2023

- Mise en œuvre opérationnelle de la démarche écologie industrielle et territoriale à travers le schéma de développement économique et d'urbanisme commercial :
 - ✓ sur les ZAC de la Capelle et Delta
 - ✓ Avec les entreprises SEB et Décathlon
- Organiser des temps d'échange « synergie inter-entreprises » : sur les économies d'énergie – des actions de développement durable

PROGRAMME ENER_B_2 : SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	OBJECTIF 2026	COMMENTAIRE
Soutenir le développement de la filière bois-énergie sur le territoire	Évolution du nombre de réunions	0	3	2	3 réunions/visites de démonstration	2 réunions/visites de démonstration	2 réunions/visites de démonstration		En corrélation avec le plan bocage Action du COTEC
Encourager et soutenir le développement des énergies renouvelables dans les différents secteurs dont les projets d'énergie citoyenne	Évolution du nombre d'actions d'information	0	5	0	3 actions	3 actions	2 actions		2022 : Evènement Tessy bois énergie / conférence méthanisation / enquête citoyens 2023: Schéma directeur des énergies conférence rôle du citoyen dans la transition énergétique
Favoriser l'acceptation de la filière méthanisation	Mise en place d'actions de sensibilisation (élus-particuliers)	0	0	1	3 actions	3 actions	2 actions		2022 : Conférence méthanisation élus et conseil de développement + enquêtes élus et citoyens
Favoriser la production d'énergies renouvelables et promouvoir un mix énergétique	Production d'énergie (en MWh) % Part énergie renouvelable dans la consommation d'énergie	NC	NC	247 243 11%	13%	258 338* 14%	26%	40 %	*Chiffres de l'ORECAN derniers chiffres connus 2020 Part énergie renouvelable dans la consommation d'énergie : objectif 2030 50%

Projets 2023

- Finalisation du schéma directeur des énergies renouvelables
- Réalisation des ombrières photovoltaïques sur le parking du Pôle Agglo 21

PROGRAMME ENER_B_3 : AUGMENTER LA SÉQUESTRATION CARBONE DU TERRITOIRE

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Mettre en œuvre un plan bocage	Linéaire de haies planté	5 000 mètres	8 000 mètres	6667 mètres	6500 mètres	7010 mètres	7000 mètres	
Opération 10 000 arbres	Nombre de plants commandés	0	0	12 560	10 000	11 865	10 000	
Réaliser une étude de séquestration carbone sur le territoire	Réalisation de l'étude	0	0	30 %	100 %	80 %	100 %	2022 : réalisation de l'étude / 2023 : restitution de l'étude

Projets 2023

- Mise en place de l'action 7 du contrat d'objectif territoire énergie climat : Mettre en place un cycle d'information et de mobilisation sur le bois énergie
- Restitution de l'étude de séquestration carbone sur le territoire qui permet d'enrichir le schéma directeur des énergies et de connaître les systèmes de biodiversité à préserver / réparer / compenser à mettre en place

AXE
ENER_C

L'EXEMPLARITÉ DE SAINT-LÔ AGGLO

CONTEXTE

Saint-Lô Agglo se veut exemplaire et s'engage dans son fonctionnement en interne et au travers de ses politiques publiques à baisser les consommations énergétiques de son patrimoine et les émissions de gaz à effet de serre de ses activités et gérer durablement les ressources de son territoire.

PROGRAMME ENER_C_1 : ÊTRE UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Sensibilisation des élus et des agents	Nombre de participants	0	100 %	50 %	75 %	75 %	100 %	L'objectif est d'inclure l'ensemble des élus et agents via CIT'ERGIE
Réduction des émissions du parc de véhicules	Évolution des litres de carburants consommés	Gazole 140 767 litres	Gazole 141 000 litres	Gazole 134 947 litres	135 000 litres*	Gazole 167 724 litres	165 000 litres	Nouveau schéma de collecte : l'augmentation de la consommation de gazole en 2022 s'explique par la mise en place de la collecte en porte à porte des bacs de tri jusqu'à lors effectuée par le syndicat mixte du Point Fort
		Super 7 665 litres	Super 8 000 litres	Super 7 290 litres	7 300 litres*	Super 8 375 litres	8 000 litres	

Projets 2023

- Rédaction des fiches action du plan d'action CIT'ERGIE et présentation en commission mixte
- Formation des chauffeurs à l'écoconduite pour 2023

PROGRAMME ENER_C_2 : LE PROGRAMME CITER'GIE

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Obtenir la labellisation Citer'gie	3 niveaux de labellisation	0 %	70 %	50 %	70 %	50 %	70 %	Obtention de la labellisation en 2023

Projets 2023

- Finalisation de la rédaction des fiches action du plan d'action CIT'ERGIE et présentation en commission mixte



Politique publique :

DÉVELOPPEMENT ET TRANSITION NUMÉRIQUE

PRIORITÉ :

Assurer un développement du territoire équilibré et solidaire

FINALITÉS

La transition numérique, c'est la capacité de transformer les processus grâce aux outils numériques et aux technologies de l'information et de la communication. Elle a pour finalité de faciliter la vie des citoyens, des habitants, des élus, des agents embrassant les enjeux du territoire intelligent et de la smart city mais, la transition numérique, c'est aussi une transformation pour elle-même, celle de la transition d'un numérique vers un numérique plus responsable, plus équilibré et solidaire.

RAPPEL DU PROJET POLITIQUE

Assurer un développement équilibré et solidaire du territoire en assurant un service équilibré sur tout le territoire : Investir pour l'accès au numérique et répondre aux nouveaux besoins d'usage, de télétravail, aux entreprises...

RAP 2022

CHIFFRES CLÉS

Manche Numérique Objectif :

Investir pour un territoire 100% fibré à horizon 2026

Première phase de 2019 à 2023 :

- ❖ 28 624 prises déployées
- ❖ Une subvention de 3 716 791 €
- ❖ 5,95 % en moyenne du budget des dépenses d'investissement annuel.

(source séminaire Finances, quelles marges de manœuvre pour Saint-Lô Agglo ? 5 octobre 2020)

Deuxième phase de 2023 à 2026 :

- ❖ 11 632 prises déployées
- ❖ Une subvention de 1 512 160 €
- ❖ Une baisse de dépense d'investissement tri-annuelle de 41 % pour finaliser l'objectif de déploiement de la fibre à 100% du territoire.

Investir à l'aide du Plan France Relance



- Investir dans l'évaluation et la certification des compétences numériques pour une inclusion solidaire :

une subvention de 14 400 € a été obtenue pour l'évaluation et la certification des compétences numériques via la plateforme nationale PIX valable jusqu'à décembre 2023 et qui peut être complétée désormais par l'offre de formation PIX Territoires proposée dans le cadre de l'offre CNFPT 2022.

- Investir dans les smart grid pour une maîtrise équilibrée de la ressource énergétique :

une subvention de 61 560 € (28,5% du montant global ttc du marché public) pour outiller le schéma directeur des énergies du territoire et évaluer en temps réel les indicateurs Citergie

CONTEXTE

Sur le contexte national, le premier décret d'application de la loi de réduction de l'empreinte environnementale du numérique (loi REEN) a été publié le 29 juillet 2022.

Saint-Lô Agglo en sa qualité d'établissement public de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants a l'obligation

- Au 1er janvier 2023, d'avoir réalisé un travail préalable de recensement des usages et pratiques établi en lien avec les acteurs publics-privés
- Au 1er janvier 2025, d'avoir mis en place une stratégie numérique responsable

La stratégie devra être présentée annuellement dans le débat d'orientation budgétaire.

Sur le contexte local, Saint-Lô Agglo en ayant reconduit à compter de janvier 2020 le contrat d'objectif territoire énergie climat et la fiche action sur la sobriété numérique avec sa charte d'engagement a mené une démarche de labellisation numérique responsable s'y afférant, a anticipé le cadre opérationnel du premier décret d'application de la loi REEN.

Le diagnostic sous la forme d'une auto-évaluation accompagné par un consultant de l'institut numérique responsable de La Rochelle est en cours. Un comité de pilotage sous l'égide de la vice-présidence en charge des transitions numérique et écologique a été institué. Il est prévu un audit puis la certification au premier semestre 2023.



LES AXES

NUM_A Démarche territoire intelligent : La donnée numérique

NUM_B Démarche territoire intelligent : La sobriété numérique

AXE
NUM_A

DÉMARCHE TERRITOIRE INTELLIGENT : LA DONNÉE

Faits marquants de l'année 2022

- ✓ Schéma directeur des énergies pour une politique publique de l'énergie maîtrisée
 - Elaboration d'une cartographie des sites de production et distribution d'énergie pour le suivi et l'analyse des indicateurs de consommation d'énergie à l'échelle des bâtiments communautaires et publics

AXE
NUM_B

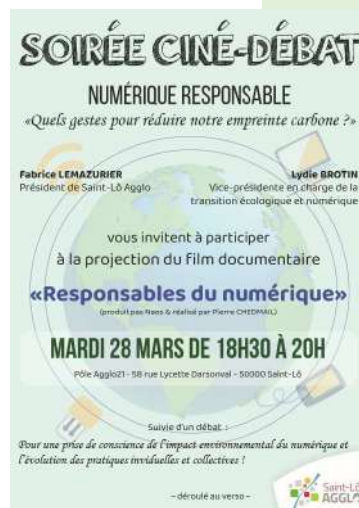
DÉMARCHE TERRITOIRE INTELLIGENT : LA SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE



Faits marquants de l'année 2022

- ✓ **Juillet 2022** : Décret d'application de la loi de réduction de l'empreinte environnementale du numérique avec l'obligation d'élaborer une stratégie numérique responsable pour toute collectivité et groupement de plus de 50 000 habitants
 - **Mars 2022** : lancement de la démarche de labellisation numérique responsable
 - **Printemps 2022** : Ateliers numérique responsable auprès des services et directions communautaires
 - **Dernier semestre 2022** : Etat des lieux recensant acteurs et mesures menés pour réduire l'empreinte environnementale du numérique

- ✓ **Premier trimestre 2023** : 5 actions à minima dont la continuité de l'état des lieux, l'audit et le passage de la labellisation numérique responsable à horizon septembre 2023 et aussi,



- La signature de la charte numérique responsable de l'Institut numérique responsable de La Rochelle et la participation à la semaine du digital clean up day
- La sensibilisation par une soirée ciné-débat autour des enjeux du numérique, la création d'une page internet dédiée « Dessinons l'avenir Numérique Responsable » et en cours l'organisation de sessions Pix Territoires et d'atelier La Fresque du Numérique

TERRITOIRE INTELLIGENT : LA DONNÉE NUMÉRIQUE

CONTEXTE

Le concept de smart city est né d'un dialogue entre Bill Clinton et un géant de l'informatique IBM-Cisco s'interrogeant sur le devenir de ces fascinants outils technologiques. De là sont apparues de grandes cités métropolitaines particulièrement techno-centrées et pourvues de multiples capteurs électroniques et outils générant des informations numériques : le big data d'où la nécessité de s'interroger sur l'exploitation de ces masses de données au cœur des démarches Territoire Intelligent.

PROGRAMME NUM_A_1 : OUTILLER LE SCHÉMA DIRECTEUR DES ÉNERGIES

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Capacité d'évaluation et d'anticipation de la politique de l'énergie	Les 18 indicateurs Citergie obligatoires	NC	-	Lancement de la procédure d'acquisition d'une solution web d'interface homme-machine pour aider à la décision dans la production et distribution énergétique sur la base notamment des données issues des compteurs communicants	Date prévisionnelle de passage en CAO : 12/01/2022, mise en expérimentation de la solution courant premier trimestre 2022	Marché notifié Exécution réalisée Phase de recette en cours	Maintenance	<ul style="list-style-type: none"> - Un volet numérique a été annexé au contrat de relance et de transition écologique (CRTE) avec les fiches-projet afférentes et ce qui a permis le recensement des besoins d'appui financier auprès de la préfecture départementale puis régionale. - Par la suite, la candidature de Saint-Lô Agglo a été proposée au fonds du plan de relance numérique - Par ce subventionnement, une consultation d'acquisition logicielle a été réalisée pour l'élaboration d'un schéma directeur dynamique des énergies

Autres projets à échelle du mandat 2023-2026

Projet smart building : des systèmes automatisés de gestion technique des bâtiments (GTB), il s'agit d'une réponse au décret BACS

Projet smart village : mise en œuvre de la directive européenne NISv2 applicable aux secteurs de l'eau, assainissement, déchets et bâtiments

Projet Smart Mobility : mise en place d'une plateforme de service mobilité (MaaS)

Projet Smart Lighting : lancement d'un audit pour la mise en place d'un éclairage intelligent des zones d'activité en lien avec les enjeux de biodiversité et de maîtrise de la consommation de la ressource électrique

TERRITOIRE INTELLIGENT : LA SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE RESPONSABLE

AXE
NUM_B

CONTEXTE

Le numérique responsable est une démarche d'amélioration continue qui vise à réduire l'empreinte écologique, économique et sociale des technologies de l'information et de la communication (TIC).
La labellisation numérique responsable est le processus progressif tenant compte des spécificités de l'organisation afin de rendre les objectifs de sobriété numérique atteignables.

PROGRAMME NUM_B_1 : S'ENGAGER DANS L'ECORESPONSABILITÉ ET LA SOBRIÉTÉ GRÂCE À LA DÉMARCHE DE LABELLISATION NUMÉRIQUE RESPONSABLE

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	OBJECTIF 2026	COMMENTAIRE
Actionner la démarche de labellisation Numérique Responsable	Signature de contrat			2 actions réalisées (formation et signature contrat avec Agence Lucie)	Poursuite des actions inscrites dans le Parcours 1, 2, 3 de l'ADEME	Lancement en mars de la phase d'auto-évaluation	<u>2 actions</u> Audit Certification	Plan d'action réalisé	En 2021, le contrat d'accompagnement à l'élaboration des engagements numérique responsable est signé et poursuivi en 2022 avec l'appui d'un expert de l'Institut numérique responsable de La Rochelle
Engagement de premières actions de campagne de communication	Nombre d'animations, Nombre de support de communication publié		1 à 2 actions de communication	0	Réaliser a minima un encart dans la newsletter annexée à la fiche de paye des agents et dans Agglo Mag	Non réalisé	<u>1 action</u> Intégrer la rubrique du NR dans le cadre de l'encart réservé au plan climat air énergie territorial-COTEC du site internet		En 2022, le groupe de travail est constitué. Une actrice du service communication a été désignée en interlocutrice au projet numérique responsable pour le service communication
Engagement de premières actions de formation et d'accompagnement au numérique	Nombre de citoyens, agents, élus formés et/ou accompagnés et sensibilisés	1 action 12% des agents multi catégorie ont suivi la formation CNFPT « découverte des outils informatiques »			Mettre en place à minima la plateforme PIX	Non réalisé	<u>1 action</u> Intégrer les formations au numérique et numérique responsable proposées a minima par le CNFPT au plan de formation 2023		Le subventionnement a été accordé. L'évaluation et la certification des compétences numériques via la plateforme PIX sont en complément depuis septembre 2022 proposées par le CNFPT.
Engagement d'équité territoriale	Pourcentage d'accès au FTTH (de l'anglais Fiber to the Home ce qui signifie « Fibre optique jusqu'au domicile »)		NC	NC	NC	42,22 % d'abonnés 11 472 sur 27 169 prises commercialisées	NC	100 %	Prestation sur 3 ans (2023-2026)

PT

Projet 2023 - Labellisation numérique responsable



Politique publique :

PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

PRIORITÉS :

Assurer un développement du territoire équilibré et solidaire

Construire un territoire durable

FINALITÉS

- Assurer le service public de gestion des déchets issus des ménages et assimilés de Saint-Lô Agglo.
- Favoriser le recyclage et la production de matières secondaires en vue de la préservation de l'environnement.
- Limiter les tonnages des déchets pris en charge par l'établissement public.
- Assurer la collecte et le traitement en respectant la réglementation en vigueur et notamment le code de l'environnement.

RAPPEL DU PROJET POLITIQUE

Inciter à la réduction des déchets et au tri :

- Assurer la prévention des déchets
- Mettre en place le nouveau schéma de collecte plus responsable et équitable
- Promouvoir les nouvelles consignes de tri
- Favoriser la réduction des déchets

RAP 2022



RAPPEL DES STATUTS



7. Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés



CHIFFRES CLÉS

Au 31 décembre 2022

Chiffres collecte porte à porte

- ✓ **10 500 tonnes collectées en porte à porte** (14 889 t en 2021)
- ✓ **5 500 tonnes de déchets recyclables collectés** (hors verre) (3 100 t en 2021)



- ✓ **Coût par habitant : 137 €/hab dont 90 €/hab pour les déchetteries, le tri et le traitement** (contre 131 €/hab en 2021)

- ✓ **46 000 habitants collectés en régie**

Grace à la redevance incitative :

- ✓ Déchets résiduels : - 30 %
- ✓ Déchets recyclables : + 74 %

- ✓ **30 000 habitants collectés par un prestataire**



- ✓ **Contribution au fonctionnement du Point Fort Environnement : 6,9 M€** dont 744 000 € de taxe générale sur les activités polluantes



LES AXES

DECHET_A Prévention

DECHET_B Collecte

CONTEXTE

2022 a vu la mise en œuvre opérationnelle du nouveau schéma de collecte des déchets, qui anticipe d'une année l'extension des consignes de tri à appliquer au niveau national.

Désormais tous les déchets plastiques et papiers sont à recycler dans un seul et même contenant.

Le plan régional de prévention des déchets prévoit 30 % d'habitants en tarification incitative en 2025.

Saint-Lô Agglo entre pleinement dans ce dispositif et fait même figure de structure pionnière parmi quelques autres pour la mise en place de la redevance enlèvement des ordures ménagères incitative (REOMi).

Cette redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative se concrétise en 2023 après une année à blanc en 2022 marquée par la préparation de la base des usagers, l'application du nouveau schéma de collecte, et la facturation à blanc de 90% des usagers.

AXE
DECHET_A

PRÉVENTION

Faits marquants de l'année 2022

- ✓ Lancement opérationnel du projet de mise en place du nouveau schéma de collecte
- ✓ Lancement opérationnel du projet de redevance incitative

AXE
DECHET_B

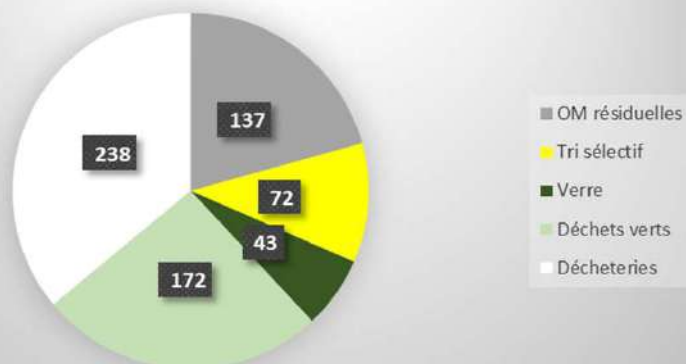
COLLECTE

Faits marquants de l'année 2022

- ✓ Mise en place du nouveau schéma de collecte harmonisé, avec nouveaux circuits de collecte opérationnels en janvier
- ✓ Poursuite de l'enquête et de la dotation en bacs des usagers
- ✓ Suppression progressive des colonnes aériennes du point fort pour la collecte sélective
- ✓ Installation de points d'apport volontaire dans les quartiers de Saint-Lô (La Dollée notamment)
- ✓ Facturation à blanc de 26 500 usagers en décembre



en kg/hab/an



Quelques chiffres

- ✓ 10 430 tonnes d'ordures ménagères résiduelles soit 164 kg/habitant/an
- ✓ 4 851 tonnes d'emballages et papiers en porte-à-porte
- ✓ 607 tonnes d'emballages et papiers en apport volontaire - Point-fort
- ✓ 834 tonnes de déchets verts en porte-à-porte (1 552 t en 2021)
- ✓ 617 tonnes de carton (professionnels, 684 t en 2020)
- ✓ 562 tonnes de déchets industriels et commerciaux (professionnels, 882 en 2020)
- ✓ 305 836 kilomètres parcourus par les bennes (324 797 km en 2021)

FOCUS : le syndicat mixte du Point Fort Environnement

Le syndicat mixte du Point Fort est un établissement public, fonctionnant sous l'égide des règles de droit public. Conformément à ses statuts, il a pour compétences :

- ✓ « le traitement, l'élimination et le transport des ordures ménagères et des déchets pour le compte des collectivités membres ou non et des entreprises privées, associations ou autres »,
- ✓ « la gestion du réseau des déchèteries et des points d'apport volontaire », 14 déchèteries
- ✓ « la réalisation et la participation à toutes études concernant les déchets et ordures ménagères ».

Le périmètre / les chiffres clés

5 EPCI adhérents

(Deux EPCI adhérents pour la totalité de leur territoire dont Saint-Lô Agglo et trois EPCI adhérents pour une partie de leur territoire).

116 744 habitants couverts soit **23%** de la population de la Manche

30 007 tonnes enfouies au total à l'installation de stockage de déchets non dangereux de Saint-Fromond

31 231 tonnes en déchèteries sur le périmètre de Saint-Lô Agglo (34 208 T en 2021)

79 agents



Faits marquants de l'année 2022

- ✓ Suppression progressive des collectes des colonnes aériennes d'apport volontaire
- ✓ Lancement d'un plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés
- ✓ Marché passé avec Ecosphère pour le tri dans le cadre de l'extension des consignes de tri
- ✓ Réflexion sur la mise en place d'un pass déchèteries pour 2023
- ✓ Étude territoriale sur la valorisation des déchets ultimes à horizon 2030

AXE
DECHET_A

PRÉVENTION

CONTEXTE

Les enjeux de la prévention des déchets, qui est un volet de l'économie circulaire, sont les suivants :

- une économie de matières premières épuisables ;
- la limitation des impacts sur l'environnement et la santé ;
- les économies financières liées au traitement du déchet.

La loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte a renforcé la priorité donnée à la prévention de la production de déchets dans les actions à mener pour favoriser la transition vers une économie circulaire et non plus « linéaire ». Le programme national de prévention des déchets 2014-2020 constitue, quant à lui, un levier pour la mise en œuvre d'actions concrètes de réduction des déchets, en vue de faire évoluer notre modèle économique et social vers un modèle plus durable.

La prévention de la production des déchets ne permet pas seulement d'éviter les impacts environnementaux liés au traitement des déchets. Elle permet également, dans de nombreux cas, d'éviter les impacts environnementaux des étapes amont du cycle de vie des produits, qui sont autant si ce n'est plus importants que ceux liés à la gestion des déchets : extraction des ressources naturelles, production des biens et services, distribution, utilisation. La prévention un levier essentiel pour réduire les pressions que font peser sur les ressources nos modes de production et de consommation

PROGRAMME DECHET_A_1 : SENSIBILISER LES USAGERS

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit	Nombre d'actions de sensibilisation réalisées (participations à des salons, présence en grande surface, festivals etc.)	0	1 à 2	1 action globale liée au nouveau schéma de collecte (enquête porte-à-porte par des ambassadeurs de tri)	5 actions	14 actions	5 actions	Le nombre d'actions réalisées est passé de 5 en prévisionnel à 14 en réalisé pour l'année 2022 afin de répondre aux demandes et sollicitations des différents types d'utilisateurs,

Projets 2023

- Participation à des manifestations grand public pour sensibiliser les usagers sur leurs productions de déchets et les réduire.
- Développement de partenariats avec des associations orientées sur l'éducation à l'environnement pour des interventions dans les écoles/collèges et lycées.
- Sensibilisation d'usager au tri et à la réduction des déchets de jeunes adultes (semaine du logement foyer de jeunes travailleurs, sensibilisation au tri autre foyer de jeunes travailleurs...).
- Sensibilisation au tri et devenir du recyclage lycées, association pour les démunis.
- Participation à la semaine des déchets dans le cadre en mettant en place un projet de réduction des déchets.

PROGRAMME DECHET_A_2 : METTRE EN PLACE LA TARIFICATION INCITATIVE

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	OBJECTIF 2026	COMMENTAIRE
PT Pour un tarif vertueux, plus équitable et favorisant le tri et la baisse des tonnages d'ordures ménagères résiduelles	Évolution des tonnages	14 314 tonnes OMR*	14 033 tonnes OMR*	13 989 tonnes OMR* (14 300 en 2020)	12 500 tonnes OMR	10 408 tonnes	10 000 tonnes	10 000 tonnes	Impact du nouveau système visible dès début 2022
		NC	2 613 tonnes en collecte sélective (hors verre)	2 562 tonnes en collecte sélective (hors verre)	3 000 tonnes en collecte sélective (hors verre)	5 500 tonnes en collecte sélective (hors verre)	6 000 tonnes	6 000 tonnes	

*OMR : Ordures ménagères résiduelles

Projets 2023

- Mesure individualisée de la production des déchets par les différents usagers du service de déchets à l'aide de bacs disposant de puces électroniques (ordures ménagères et collecte sélective)

PROGRAMME DECHET_A_2 : RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS VÉGÉTAUX

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Retenir les déchets végétaux à la source et éviter de les transporter	Ratio tonnages / tonnages collectés en porte à porte + déchèteries	0,18	0,2	NC	0,15	0,07	0,07	La collecte des déchets verts devient payante en 2023; un effet sur la baisse des tonnages est constaté dès 2022, en partie également à cause de la sécheresse estivale sévère.

Projets 2023

- Participation financière à l'achat de composteurs par les particuliers à hauteur de 20 €/foyer
- Collecte des déchets verts sur option à 85 €/an pour les usagers de Saint-Lô et Agneaux

COLLECTE

CONTEXTE

Comme l'indique [article L. 2224-13 du code général des collectivités territoriales](#) (CGCT), cette compétence englobe la collecte et le traitement des déchets des ménages. En cela Saint-Lô Agglo se substitue aux ménages producteurs de déchets

Plus particulièrement, la collecte renvoie aux opérations de ramassage des déchets en vue de leur acheminement vers une installation de traitement (les modes de collecte sont fixés par les dispositions de l'[article L. 541-1-1 du Code de l'environnement](#) et par celles de l'[article R. 2224-23 du CGCT](#))

À cet effet, Saint-Lô Agglo finance ce service d'intérêt général grâce au paiement par les usagers de ce service soit d'une taxe d'enlèvement des ordures ménagères ou par une redevance d'enlèvement des ordures ménagères. La collectivité doit ainsi veiller à la qualité du service rendu à l'usager.

En outre, les opérations de collecte doivent remplir des conditions réglementaires d'exercice. En cela le donneur d'ordres, ici Saint-Lô Agglo est un acteur essentiel pour promouvoir la prévention des risques professionnels dans le cadre de l'exercice des collectes d'ordures ménagères.

Il doit prendre en compte dans l'exercice de sa compétence des mesures de prévention et contribuer activement à l'étude des risques en intégrant les éléments suivants :

- Le mode de présentation et les types de déchets à collecter ;
- La fréquence et les modalités de nettoyage des conteneurs ;
- Les contraintes d'urbanisme locales de manière à pouvoir vérifier l'adéquation des matériels proposés ;
- L'obligation de réalisation de plans de tournées qui doivent intégrer les lieux de garage et de vidage.

PROGRAMME DECHET_B_1 : SATISFAIRE LES USAGERS

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Réduire les réclamations des usagers	Nombre de réclamations annuelles	93	100	Non significatif	50 appels/jours en moyenne sur les 3 derniers mois de l'année	55 appels par jour en moyenne + 15 courriels par jour en moyenne + 20 démarches téléservices en moyenne par jour soit un total de 90 réclamations usagers en moyenne par jour tous canaux confondus	60 réclamations en moyenne par jour tous canaux confondus	Mise en place de la dématérialisation des démarches déchets en 2022 depuis la plateforme des téléservices en sus du numéro vert.

Projets 2023

- Consolidation du service d'accueil/facturation pour la nouvelle redevance incitative
- Travail à engager sur le projet de compte usager accessible depuis la plateforme de téléservices de Saint-Lô Agglo

PROGRAMME DECHET_B_2 : OPTIMISER ET SÉCURISER LES CIRCUITS DE COLLECTE

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Rationaliser Km parcourus de véhicules	Suivi indicateur tonne au Km et tonne au litre de gasoil	OMR : 0,117 T/Km CS : 0,050 T/Km	OMR : 0,117 T/Km CS : 0,050 T/Km	OMR : 0,070 T/Km CS : 0,094 T/Km	Non définis à ce jour	OMR: 0,075 T/Km CS: 0,048 T/km	OMR: 0,08 CS: 0,06	Modification schéma technique au 1er janvier 2022 devrait entraîner une modification substantielle des ratios
Rationaliser le parc contenant pour la pré collecte	Évolution du nombre de bacs distribués	597	70 000	Environ 50 000	Reste 20 000 environ	20 000	1 000	Attention renouvellement complet des bacs distribués fin 2021 dans le cadre de la mise en place de la tarification incitative

Projets 2023

- Actualisation des circuits de collecte de déchets sur l'ensemble du territoire suivant la R437 et les difficultés rencontrées lors des collectes.
- Mise en place de points d'apports volontaires en ville devant permettre de réduire le kilométrage des collectes

PROGRAMME DECHET_B_3 : AMÉLIORER LA QUALITÉ DE SERVICE

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Optimiser les circuits de ramassage en appliquant la R437	Évolution du nombre de point noirs supprimés	11	30	NC	150	En attente d'infos, conventions signées, points noirs traités	40	Nombre de conventions signées + adaptations des circuits de collecte

Projets 2023

- Application du règlement de collecte applicable au 1er janvier 2023 renforçant les prescriptions techniques et réglementaires du service des déchets
- Mise en place de la collecte optionnelle des biodéchets pour les gros producteurs
- Mise en place de la collecte optionnelle des cartons pour les professionnels
- Mise en place de la collecte optionnelle des déchets verts sur Saint-Lô et Agneaux
- Poursuite du règlement des points noirs



5

5 COMMISSION RESSOURCES-PERFORMANCE

154

5.1 Affaires générales	155
5.2 Commande publique	158
5.3 Systèmes d'information	166
5.4 Projet éducatif social local	174
5.5 Territoire	181
5.6 Ressources humaines	185
5.7 Finances	190
5.8 Communication	192



AFFAIRES GÉNÉRALES



FINALITÉS

Fournir aux services et aux usagers de Saint-Lô Agglo les prestations dont ils ont besoin pour leur permettre de mettre en œuvre les projets politiques et répondre au mieux à leurs attentes, dans le respect des textes réglementaires.

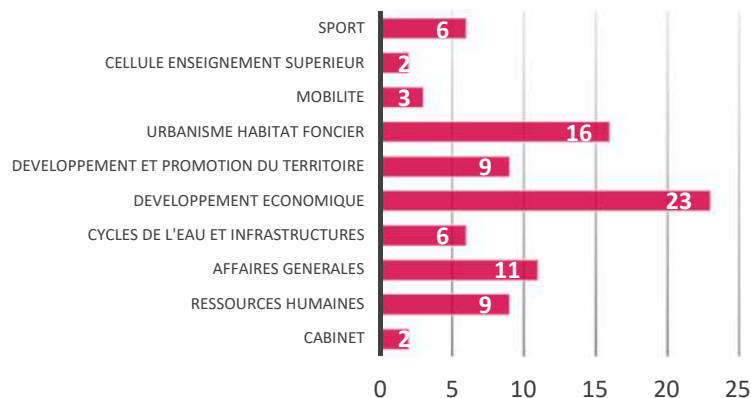
RAP 2022

CHIFFRES CLÉS

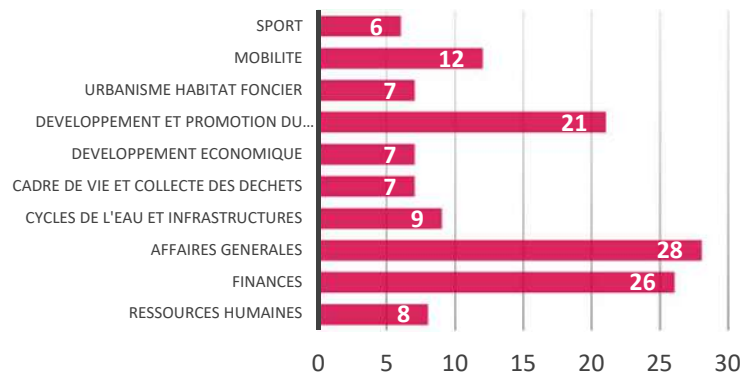
Au 31 décembre 2022

✓ **8 bureaux communautaires** pour **87 délibérations** (contre 10 et 97 en 2021)✓ **12 réunions de conseils communautaires** pour **148 délibérations** approuvées. (contre 13 et 182 en 2021)✓ **10 722 vues** au total pour les **12 vidéos** des réunions de conseils communautaires pour **894 vues** en moyenne par vidéo

REPARTITION EN 2022 DES DELIBERATIONS DU BUREAU PAR DIRECTION



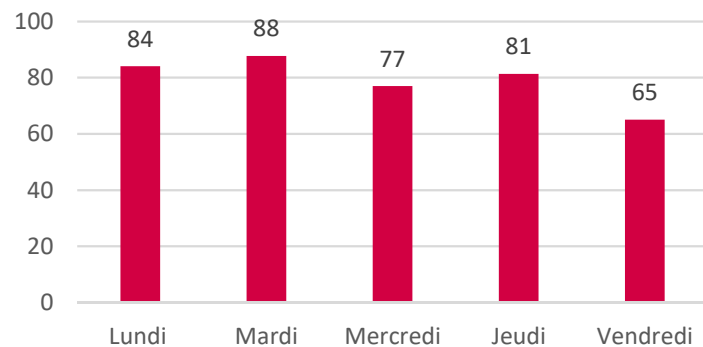
REPARTITION PAR DIRECTION DES PRINCIPALES DELIBERATIONS DU CONSEIL EN 2022



✓ La cellule des moyens généraux est également en charge des contrats d'assurances, le nombre de sinistres déclarés est évalué à **38 dossiers transmis** pour l'ensemble des directions dont **15 pour la flotte automobile**. (contre 44 et 7 en 2021)

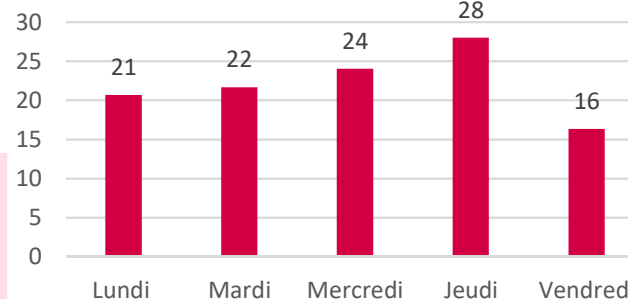
✓ La communauté comptabilise **50 véhicules légers** et **13 poids lourds**, **17 remorques**, **2 mini-pelles**, **4 vélos à assistance électrique**.

Moyenne d'appels par jour



Moyennes pour le siège de Saint-Lô Agglo rue Alexis de Tocqueville (Dernier trimestre 2022)

Moyenne des visites par jour



CONTEXTE

De nombreuses questions et dossiers de contentieux nous amènent à rappeler certaines règles qui régissent l'adoption des décisions par les collectivités locales et leurs groupements.

En effet, arrêtés et délibérations sont soumis à des règles de publicité (publication, affichage, transmission, notification) et d'adoptions particulières qu'il convient de respecter. A défaut, ces décisions seront entachées de nullité et susceptibles d'être annulées par le juge administratif.

À ce sujet, l'année 2022 est marquée par l'application de l'ordonnance n°2021-1310 et du décret n°2021-1311 du 07 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités.

Pour Saint-Lô Agglo, tous les actes réglementaires doivent être publiés sous forme électronique.

Au cours de l'année 2022, la cellule des moyens généraux a été créée et s'est dotée d'un agent à mi-temps complémentaire. L'année 2023 sera l'occasion de finaliser les missions de cette cellule et d'organiser les déménagements des agents au sein du nouveau siège de Saint-Lô Agglo à la Tour.

Faits marquants de l'année 2022

GESTION DES ASSURANCES ET DES SINISTRES

En 2022, **38 sinistres** ont été déclarés (dégâts de matériels roulants, dégâts des eaux, sinistralité suite aux activités enfance-jeunesse). Ce chiffre est en diminution par rapport à 2020.

GESTION DE LA FLOTTE AUTOMOBILE

En 2022, la cellule des moyens généraux a géré en **année pleine la flotte automobile**.

Cela représente **50 véhicules légers, 17 remorques et 2 mini-pelle répartis sur 15 sites**. Les poids lourds, type bennes de la collecte des ordures ménagères, restent du domaine de la direction du cadre de vie et des déchets.

Par conséquent, les contrôles techniques, les contrôles liés à la pollution et toutes réparations utiles au bon fonctionnement de ces véhicules sont dorénavant pris en charge par l'agent chargé des moyens généraux.

Courant 2022, la cellule des moyens généraux a mis en place un système d'acquisition dynamique pour **l'acquisition de nouveaux véhicules afin de remplacer au fur et à mesure les véhicules vieillissants** et mis en place un marché pour l'entretien et la réparation des véhicules légers.

Les véhicules mis hors d'usage sont soit vendus aux enchères soit rétrocédés aux communes.



Enfin, Saint-Lô Agglo s'est vu restituer 5 véhicules du SDIS de Saint-Lô. Ces véhicules étaient mis à disposition des centres de secours. Lors de la départementalisation ces véhicules avaient été mis à disposition par les intercommunalités. Ces véhicules n'étant pas la propriété du SDIS, ils ont été rétrocédés. Saint-Lô Agglo a fait le choix de vendre aux enchères 4 de ces véhicules et 1 a été remis en service pour une direction.





COMMANDE PUBLIQUE

FINALITÉS

Fournir aux services de Saint-Lô Agglo les prestations (travaux, fournitures et services) dont ils ont besoin pour leur permettre de mettre en œuvre les projets politiques et répondre aux mieux à leurs missions de service public, dans le respect des règles de la commande publique tout en veillant à l'impact de ces achats en termes de développement durable.

RAP 2022



CHIFFRES CLÉS



- ✓ Fin 2021, la commande publique pour l'ensemble des acheteurs s'élève à **près de 95 milliards d'euros** en France. Ce volume est supérieur de 8 milliards d'euros à celui enregistré en 2019 avant la crise sanitaire, soit une **progression de +9,4 %**. Ce niveau élevé s'est maintenu sur le premier semestre de l'année 2022
- ✓ Pour Saint-Lô Agglo, après deux années très denses en lancement de projets structurants (mise en place de la redevance incitative, construction des stations d'épuration de Condé-sur-Vire et de Domjean, construction de la maison de l'enfance de Tessy, réhabilitation des gymnases de Condé-sur-Vire et du centre sportif Beaufile....) se traduisant par un **montant de dépenses supérieur à 20 M € HT**, le montant des dépenses liées à la commande publique a **diminué de près de moitié en 2022 par rapport à 2021**
- ✓ La **commission d'appel d'offres** s'est réunie à **5 reprises**, la **commission consultative des marchés** à **16 reprises**. Elles ont **respectivement examiné 6 et 55 dossiers**. Par ailleurs, **deux commissions spécifiques** se sont réunies pour **examiner deux dossiers passés en commun avec la ville de Saint-Lô**.

CONTEXTE

2022 a surtout été marquée par la hausse des prix des matières premières.

Deux circulaires ont été prises par le gouvernement, à six mois d'intervalle, pour préciser les marges de manœuvre des acheteurs face à cette situation inédite qui les oblige à revoir leur pratique.

Pour Saint-Lô Agglo, la hausse des prix des matières premières s'est ressentie tant sur le résultat des consultations que dans l'exécution des marchés.

Il a ainsi été constaté une augmentation du nombre de consultations infructueuses en raison d'un fort dépassement de l'estimation qui devient de plus en plus complexes à réaliser.

Par ailleurs, Saint-Lô Agglo est régulièrement sollicitée pour revoir les clauses financières des marchés. Chaque demande est étudiée, au cas par cas, dans le respect des règles rappelées par la circulaire du gouvernement pour éviter tout effet d'aubaine et préserver les finances de l'Agglo.

Marchés passés par Saint-Lô Agglo
(en nombre et en montant)



Chiffres concernant
les seuls marchés supérieurs
à 40 000 € HT ayant fait l'objet
d'une mise en concurrence



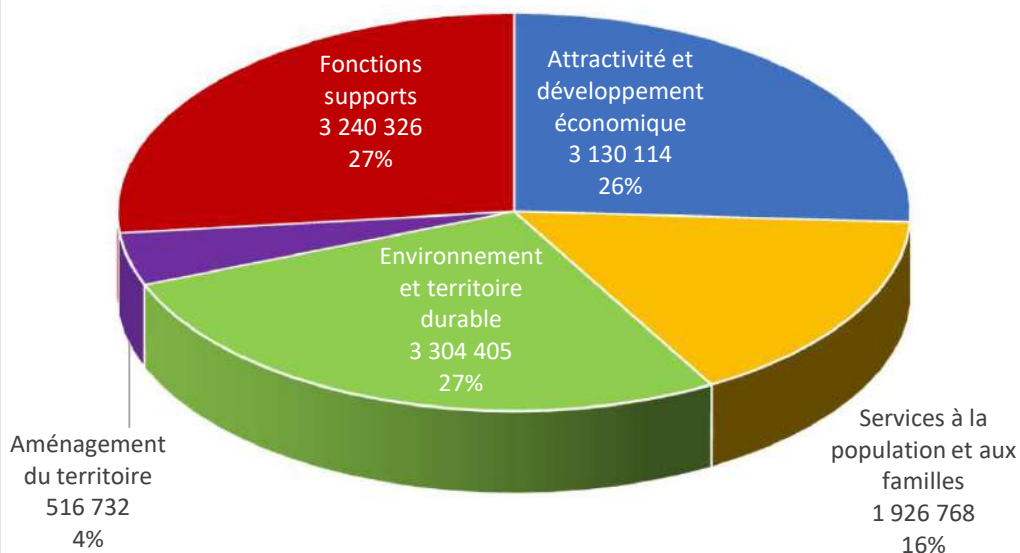
LES AXES CP_A Piloter l'achat public



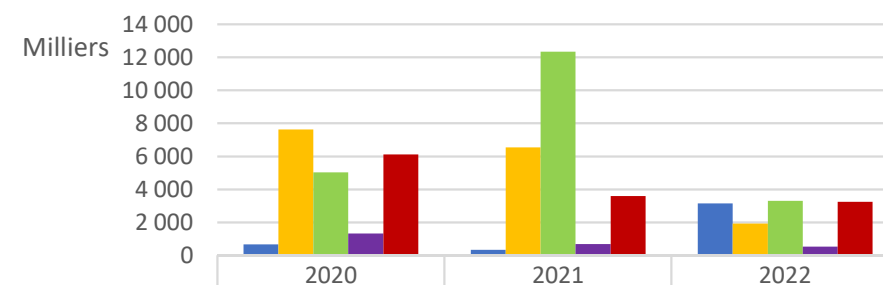
CHIFFRES CLÉS

**Chiffres concernant
les seuls marchés supérieurs
à 40 000 € HT ayant fait l'objet
d'une mise en concurrence**

Répartition par domaine de compétence en 2022 (en euros HT et pourcentage)



Montant des marchés par do (en euros HT)



Domaine de compétence	2020	2021	2022
Attractivité et développement économique	647 521	329 398	3 130 114
Services à la population et aux familles	7 612 693	6 543 591	1 926 768
Environnement et territoire durable	5 019 549	12 336 701	3 304 405
Aménagement du territoire	1 309 755	673 959	516 732
Fonctions supports	6 115 287	3 583 608	3 240 326

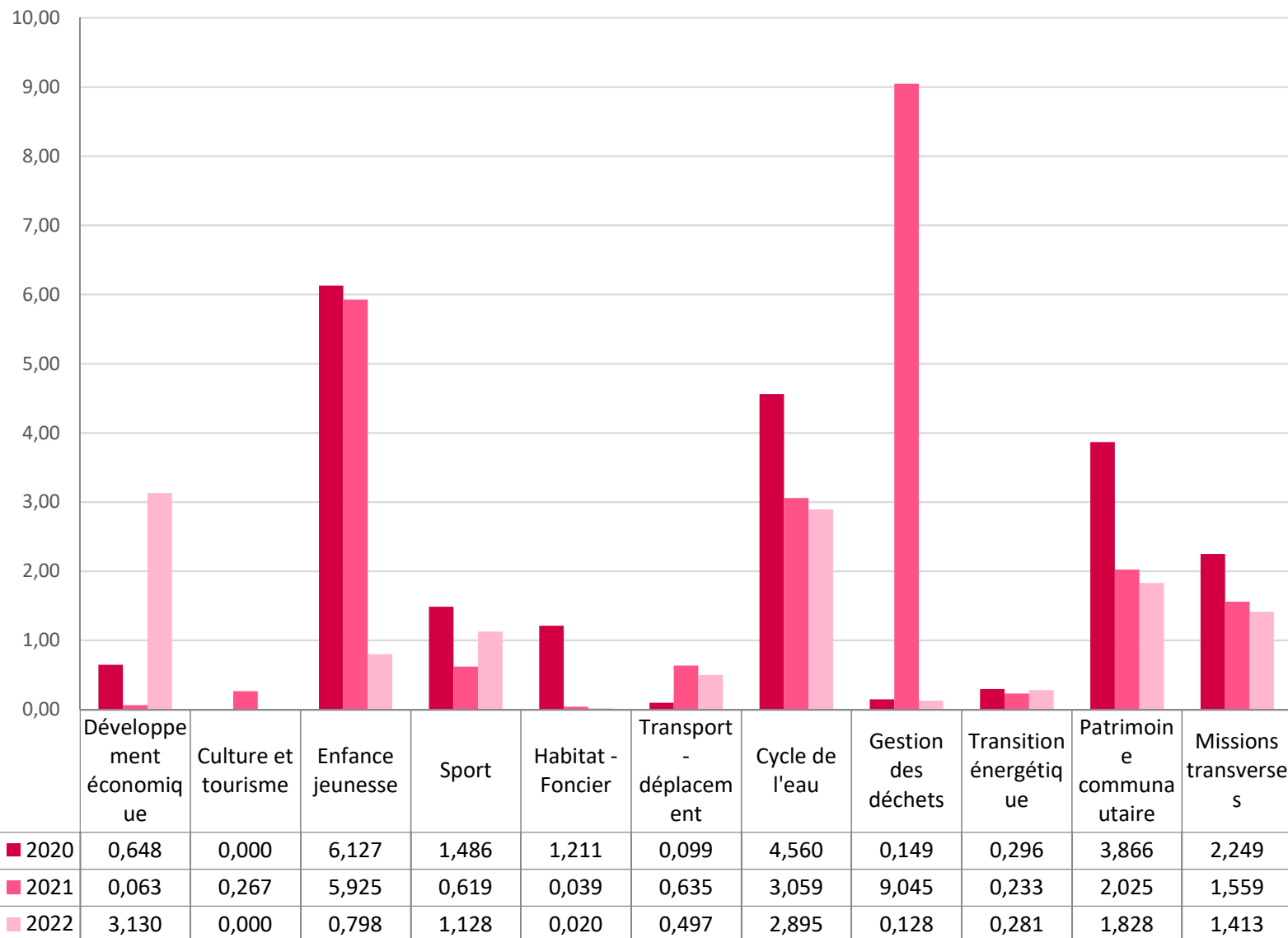
Les marchés relevant des fonctions supports concernent tous les marchés nécessaires à l'activité des services de l'Agglo. On y trouve les travaux du siège social de l'Agglo, les dépenses d'entretien dans les bâtiments administratifs, les dépenses liées à l'activité des services (mobilier, fournitures, équipements de protection individuelles, assurances, véhicules, nettoyage des locaux...).

En 2020, le montant élevé de ces dépenses s'explique par le renouvellement de divers accords-cadres (travaux d'entretien des bâtiments, prestations de nettoyage, assurances). En 2021 et 2022, les travaux pour la réhabilitation du siège de l'Agglo pèsent respectivement pour 54% et 48% de ces dépenses.



CHIFFRES CLÉS

Destinations de la commande publique par politique publique
(en M€ HT)

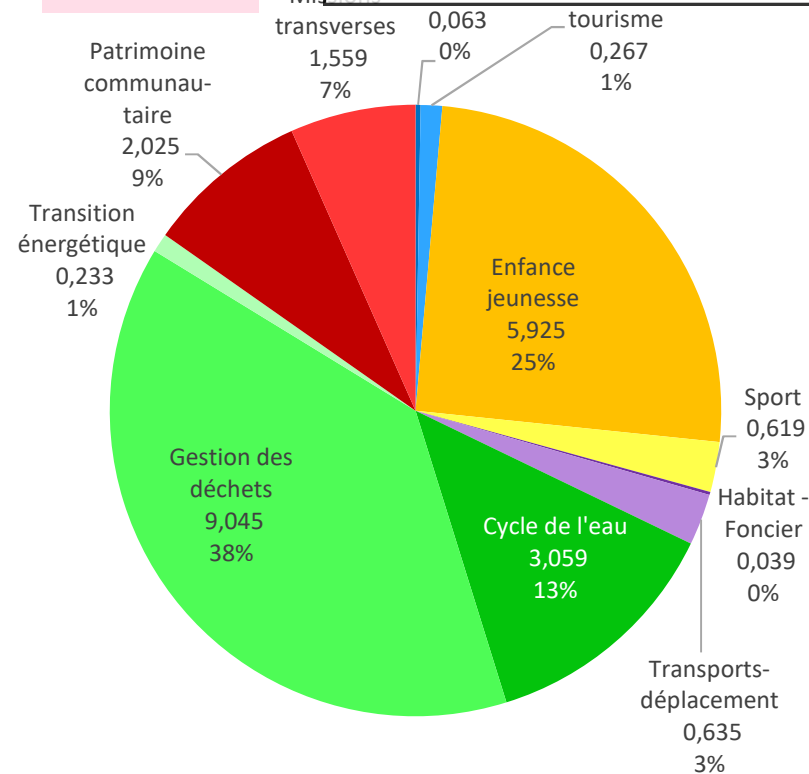




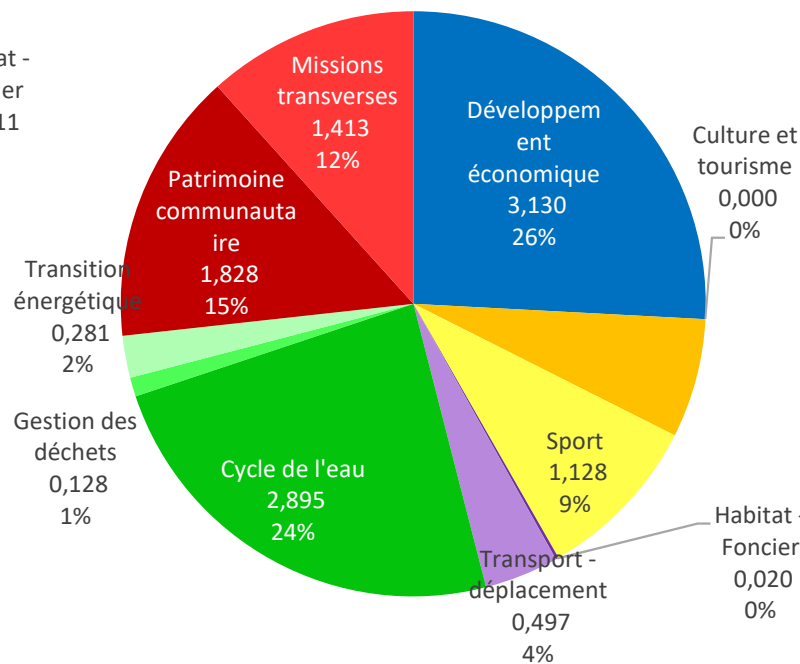
CHIFFRES CLÉS

Part des politiques publiques dans la commande publique

Année 2021



Année 2022

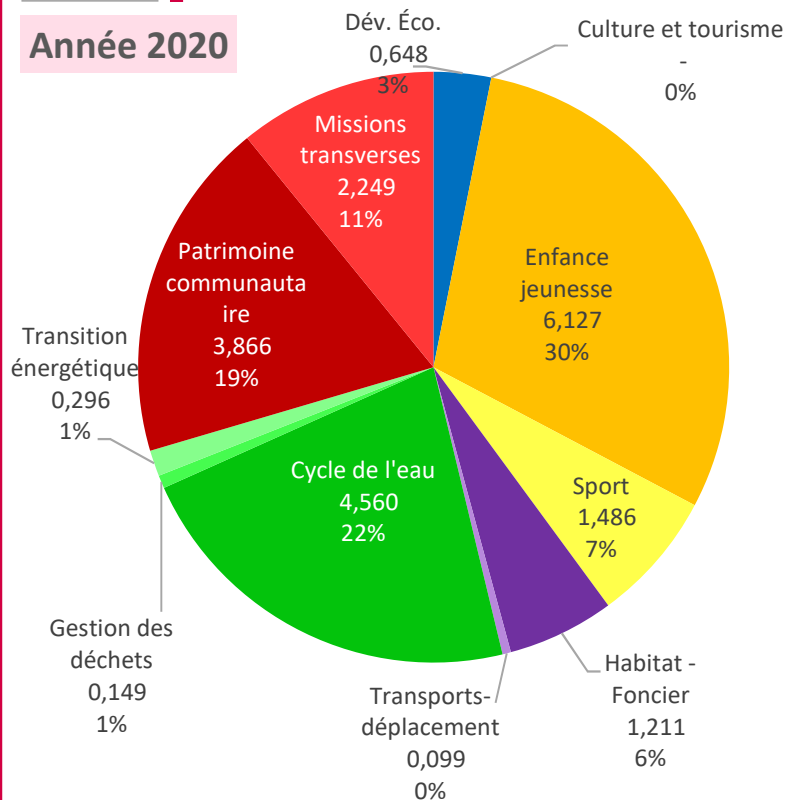


Le poids des différentes politiques dans la commande publique reflète l'avancement des projets.

Ainsi, les années 2020 et 2021 ont été marquées par les marchés liés à la réhabilitation de Beaufills et du gymnase de Condé, à la construction de la maison de l'enfance de Tessy et de la STEP de Condé ainsi que par la mise en place de la redevance incitative.

Par ailleurs, plusieurs marchés pluriannuels ont été passés liés à l'activité des services (assurances, nettoyage des locaux, équipements de protection individuelle), ou nécessaires à l'entretien des bâtiments communautaires et à la réalisation de travaux sur les réseaux d'assainissement ou d'alimentation en eau potable. 2022 a vu pour sa part le début des travaux de réhabilitation du siège de l'Agglo, la mise en place des marchés de restauration dans les structures de l'enfance, le renouvellement du réseau des eaux usées à Torigny-les-Villes, Saint-Amand et Saint-Lô ainsi que la construction des ateliers relais agro-alimentaires.

Année 2020

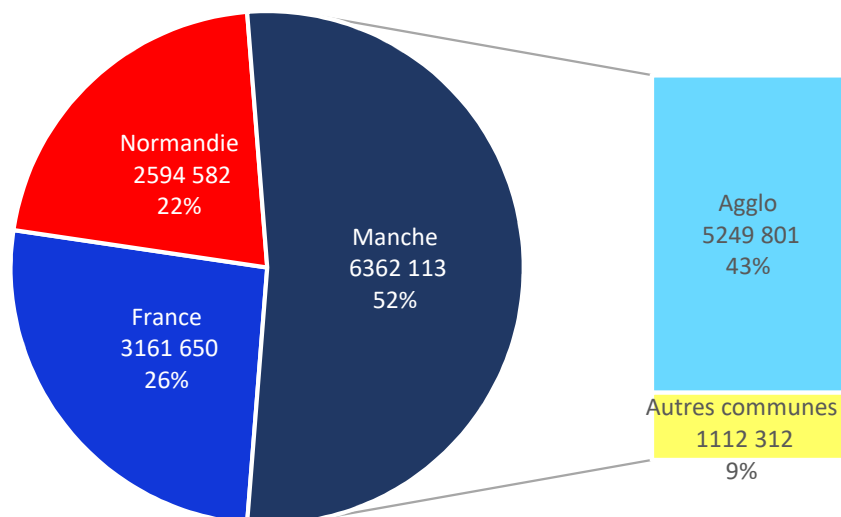




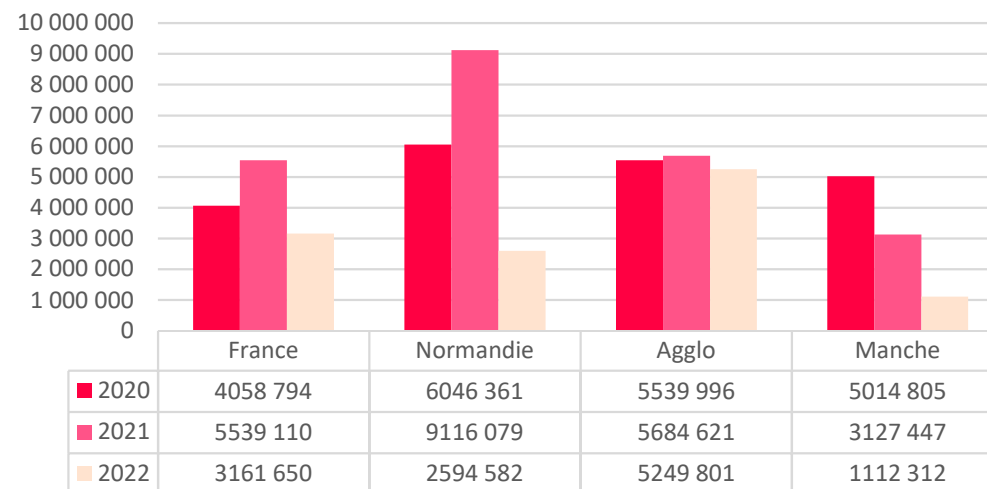
CHIFFRES CLÉS

*Chiffres concernant
les seuls marchés supérieurs
à 40 000 € HT ayant fait l'objet
d'une mise en concurrence*

Montant des marchés par origine des entreprises
en 2022 (en € HT)



Montant des marchés par origine des entreprises
(en M€ HT)



43% des dépenses réalisées dans le cadre de
marchés publics vont à des entreprises du territoire
(25% en 2021)

Faits marquants de l'année 2022

L'activité de la commande publique est fortement liée à l'avancement des différents projets politiques

2022 a été marquée par les différents marchés concernant :

- les travaux de rénovation de la Tour Agglo
- les travaux de réaménagement d'un laboratoire agro-alimentaire et de bureaux à Saint-Lô
- les travaux de construction de deux ateliers agro-alimentaires et de deux ateliers-relais à Saint-Lô
- les travaux de renouvellement des eaux usées à Torigny-les-Villes, Saint-Amand et Saint-Lô
- la fourniture de repas dans les structures de l'enfance
- l'acquisition d'un logiciel pour, d'une part, la gestion des services de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse et , d'autre part, pour la gestion du dispositif Kiosk
- le renouvellement anticipé des marchés de fournitures de papier de reprographie ainsi que des produits d'entretien et d'hygiène en raison de la flambée des prix



PILOTER L'ACHAT PUBLIC

CONTEXTE

CP_A_1

La mise en œuvre du projet politique nécessite de lancer très souvent des procédures de marchés. Le pilotage des achats est indispensable pour :

- s'assurer du respect des priorités au regard du projet politique et des achats stratégiques de la collectivité
- anticiper le plus en amont les consultations à venir afin de mieux maîtriser la charge de travail du service de la commande publique et des directions opérationnelles ainsi que pour laisser le temps nécessaire à la réflexion pour définir le besoin, s'assurer que tous les freins sont levés et définir la procédure à mettre en œuvre
- Suivre les éventuelles difficultés rencontrées (procédure sans suite, contentieux, dépassement financier...)

CP_A_2

- Même si l'achat est avant tout un acte économique, il reste très cadré juridiquement. Or le cadre réglementaire ne cesse d'évoluer et de se complexifier. Il convient donc de :
- Mettre en place les outils permettant de sécuriser l'acte d'achat au sein de Saint-Lô Agglo
- Développer une culture commune autour de l'achat

PROGRAMME CP_A_1 : PROGRAMMATION DES ACHATS

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Anticiper les besoins	Pourcentage de procédures programmées lancées	NC	NC	61	70	52	50	Environ la moitié des procédures programmées ont été lancées. Cela s'explique par le retard pris par certains projets
	Pourcentage de procédures non programmées lancées	NC	NC	13	10	25	15	Les procédures non programmées représentent un quart des consultations lancées en 2022.
	Pourcentage de procédures programmées ayant été abandonnées	NC	NC	18	10	21	10	Seuls deux projets de consultation ont été réellement abandonnés (3%), les autres ont été réalisés en direct par les services au regard de leur montant
Stabiliser la programmation	Nombre de procédures reportées à la demande des directions	NC	NC	22	10	29	10	Ces projets sont reportés en 2023

Projets 2023

- Faire des points réguliers avec les directions pour mieux lisser la charge de travail sur l'année
- Depuis 2022, une revue de projets est réalisée chaque trimestre par le CODIR afin de définir les priorités à venir.

PROGRAMME CP_A_2 : SÉCURISER L'ACHAT PUBLIC

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Améliorer la définition du besoin et la qualité des actes produits	Nombre de procédures déclarées sans suite	NC	NC	NC	2	9	5	Les déclarations sans suite s'expliquent, d'une part, par la hausse des coûts des matières premières notamment pour les marchés de travaux et, d'autre part, par une mauvaise définition du besoin. Une meilleure pratique du sourcing, avant le lancement de la consultation, permettrait d'éviter cet écueil.
Renforcer la sécurité juridique des procédures	Nombre de contentieux	NC	NC	0	0	0	0	
	Observations du contrôle de légalité	NC	NC	2	0	0	0	
Développer une culture commune de l'achat	Nombre d'ateliers thématiques	NC	NC	0	3	0	2	Aucun atelier thématique n'a été réalisé à l'attention des agents mais des présentations individualisées ont été faites à l'attention de certaines directions

Projets 2023

- Élaborer une cartographie des achats
- Rédiger un guide des règles internes de la commande publique pour les achats de faible montant
- Optimiser l'utilisation des solutions logicielles dans le cadre de l'exécution des marchés
- Organiser des ateliers thématiques sur les règles de la commande publique ouverts à tous
- Réactiver le réseau des référents « achat » de chaque direction pour diffuser les bonnes pratiques



Politique publique :

SYSTÈMES D'INFORMATION

PRIORITÉ :

Attirer de nouveaux actifs

FINALITÉS

Disposer d'un système d'information permettant de garantir le meilleur service aux habitants et l'efficacité des agents des entités publiques servies

RAP 2022



PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

La direction mutualisée des systèmes d'information assure un conseil stratégique auprès des entités publiques servies : Saint-Lô AGGLO, la ville de Saint-Lô et le CCAS de Saint-Lô, pour la conduite de leurs systèmes d'information, assure une expertise stratégique auprès d'elles lorsque l'exercice de leurs compétences nécessite la mise en œuvre d'outils relevant du domaine des technologies de l'information et de la communication, assure une assistance aux utilisateurs pour l'usage des outils relevant du domaine de ces technologies, assure la mise en œuvre et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques, assure la mise en œuvre et l'administration des matériels relevant du domaine des technologies de l'information et de la communication, assure la mise en œuvre et l'administration des logiciels et progiciels des entités servies, met en œuvre et exploite une plateforme mutualisée de serveurs pour l'hébergement de projets de mutualisation, met en œuvre et exploite une plateforme des services dans le cadre des projets de mutualisation, met en œuvre les conditions de sécurité des systèmes d'information, organise et favorise les bonnes pratiques en matière de mutualisation des systèmes d'information.



CHIFFRES CLÉS

Au 31 décembre 2022

✓ **1 088** PC (1047 en 2021), portables et tablettes (dont 472 pour l'Agglo, 446 en 2021)



✓ **53** sites interconnectés

✓ **275** téléphones fixes et **169** mobiles contre 251 et 146 en 2021
Pour un total de **444** téléphones



✓ **95** serveurs (virtualisés) contre 85 en 2021



LES AXES

SI_A Améliorer les services aux habitants

SI_B Optimiser la donnée et son utilisation

SI_C Faciliter l'usage du système d'information

CONTEXTE

Alors que le projet de territoire se poursuit, la direction mutualisée des systèmes d'information accompagne les services dans leurs choix de solution informatique pour exercer leurs missions.

Un travail de fond sur la relation dématérialisée à l'usager a permis de définir les contours d'un projet de fédération des services dématérialisée aux habitants sous la forme d'un portail citoyen qui sera déployé sur les années 2023-2025.

Côté infrastructure, les éléments matériels et logiciels de gestion des serveurs, réseaux et applications ont été remis à niveau, donnant aujourd'hui à la DMSI une infrastructure aux normes. Cependant les cyberattaques sur les collectivités publiques sont fréquentes et provoquent des dégâts considérables. La DMSI s'est inscrit dans le programme France Relance CYBERSECURITE pour augmenter le niveau global de protection de ses données et de ses agents.

Enfin, 2023 est la dernière année de réalisation du schéma directeur en cours, elle sera donc également l'année de la définition du schéma directeur 2024-2027

AMÉLIORER LES SERVICES AUX HABITANTS

Faits marquants de l'année 2022



Collecte des ordures ménagères :

Pointage des levées de bacs via puce et lecteur installé sur les bennes à ordure ménagères et paramétrage de la facturation pour production d'une facturation à blanc



Définition du **futur portail citoyen**, socle des services dématérialisés à la population



Mise en production des sites internet du tourisme et de Saint-Lô Agglo

OPTIMISER LA DONNÉE ET SON UTILISATION

Faits marquants de l'année 2022



Mise en place d'une **solution d'informatique décisionnelle** et des univers finances et ressources humaines



Faits marquants de l'année 2022



Cellule support :

Année rythmée par les déménagements : Tour Agglo, Maison de la justice et du droit, direction de la promotion du territoire, direction du cycle de l'eau et des infrastructures.

Déploiement de la nouvelle téléphonie fixe pour la maison de la justice et du droit et la direction du cycle de l'eau et des infrastructures

Cellule infrastructure :

- ✓ Remplacement de la solution de sauvegarde pour une solution dimensionnée à notre **nouvelle infrastructure serveur**
- ✓ Ajout de **2 nouveaux nœuds** aux quatre actuels de notre plateforme de virtualisation de serveurs
- ✓ Définition et début de mise en place de notre **nouvelle norme de raccordement de sites distants** au réseau privé de l'Agglo
- ✓ Lancement de la **démarche France Relance Cybersécurité** (Audit de sécurité et préconisations)



Cellule projet :

Choix de la **solution Portail Famille** (Petite enfance, Enfance et périscolaire pour la ville de Saint-Lô)

Choix de la solution de **dématérialisation de la carte KioskAgglo**

AMÉLIORER LES SERVICES AUX HABITANTS

CONTEXTE

Les habitants attendent de leurs collectivités des services dont la simplicité et la qualité sont cohérents avec l'époque et les exigences de celle-ci. L'effacement du millefeuille administratif, les services numériques accessibles 24h/24 7j/7, la simplification sont des attentes fortes de la population qui peut comparer les services publics, privés, d'états, territoriaux, etc.

PROGRAMME SI_A_1 : DÉMATÉRIALISATION DES SERVICES AUX USAGERS

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	OBJECTIF 2026	COMMENTAIRE
Facturation de la redevance des ordures ménagères incitative	Accès à la facture de façon dématérialisée pour l'ensemble de la population	NC	NC	NC	100 %	0	100 %		L'objectif pourra évoluer vers un taux de consultation en ligne si les outils permettent ses chiffres. Le portail n'a pas pu être mis en place en 2022
Téléservices Saint-Lô AGGLO	Nombre de téléservices aux usagers en ligne	NC	NC	48	60	80	65		Opération lancée en 2018, Une baisse du nombre de demandes est attendus en 2023 car la mise en place du nouveau portail famille va enlever un volant important de téléservices qui sont aujourd'hui mis en place à chaque vacance et utilisés par les habitants. Ces usages sont donc des téléservices en moins mais des services dématérialisés en plus.
	Utilisation des téléservices	NC	NC	7 488 demandes par les citoyens	10 000	9 636	7 000		
Objectif du territoire : 100% des services en ligne en 2026	Proportion de services en ligne	NC	NC	NC	NC	51 %	66 %	100 %	
	Nombre de services en ligne	NC	NC	NC	NC	30	45		

PT

Projets 2023

- La facturation réelle des ordures ménagères en redevance sera opérationnelle
- Le centre aquatique va proposer l'achat en ligne d'entrée et prestations
- La carte KioskAgglo va se dématérialiser et proposer un nouveau modèle de porte monnaie électronique en ligne
- Le portail famille va se déployer et permettre aux habitants de gérer inscription et présence de leurs enfants sur tout le périmètre petite enfance et enfance jeunesse, et également pour les écoles de la ville de Saint-Lô

PROGRAMME SI_A_2 : ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE DES ENTITÉS PUBLIQUES

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Fournir les outils pour un pilotage de la prise d'appel des standards	taux d'abandon et de dissuasion	NC	NC	14 % (décembre – janvier)	< 10 %	16 %	< 10 %	Le déploiement des nouvelles infrastructures de téléphonie fixe n'a pu se réaliser sur l'année, à cause de retard de livraison de notre solution opérateur secourue

Projets 2023

- Poursuivre le déploiement de notre nouvelle téléphonie, déploiement contrarié par des difficultés de mise en place des éléments centraux avec l'opérateur

PROGRAMME SI_A_3 : INVESTIR POUR L'ACCÈS AU NUMÉRIQUE

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Déploiement de la fibre à l'habitant sur le territoire	Nombre de prises du territoire déployées et prêts à recevoir un abonnement internet en fibre optique	NC	NC	21 971	28 000	27 678	31 000	Chiffres fournis par Manche Numérique, ceux-ci étant maîtres du planning de déploiement

OPTIMISER LA DONNÉE ET SON UTILISATION

CONTEXTE

- Avec la loi pour une République numérique (Loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016), l'ouverture des données publiques est devenue la règle et non plus l'exception. L'Etat, les collectivités territoriales et leurs groupements, ainsi que les autres personnes de droit public ou les personnes de droit privé chargées d'une mission de service public ont ainsi l'obligation d'ouvrir leurs données, à l'exception des personnes morales dont le nombre d'agents ou de salariés est inférieur à 50 ETP et des collectivités territoriales de moins de 3 500 habitants.
- La mise en place d'une solution d'analyse de données (Business Object – Business Intelligence) permet d'analyser les données de nos logiciels finances et ressources humaines, et nous permettra ensuite de croiser ces données avec des données métiers.

PROGRAMME SI_B_1 : OPEN DATA

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Publier les données validées	Nombre de jeux de données publiés	0	3	22	27	<ul style="list-style-type: none"> • urbanisme (documents d'urbanisme en vigueur ; détail des zonages, prescriptions, informations des PLU ; périmètre du droit de préemption urbain), • transport (schéma directeur cyclable ; étude Schéma d'Accessibilité des Transports ; lignes du réseau SLAM, arrêts), • bâtiments (bâtiments communautaires) • eau, assainissement (stations d'épuration) • habitat (périmètre de l'étude opah-ru périmètre action cœur de ville)

Projets 2023

Publication des données :

- Périmètre d'intervention Action Cœur de Ville valant périmètre ORT - Ville de Saint-Lô – 2020
- Périmètre de l'étude OPAH-RU 2020-2025 - Ville de Saint-Lô
- Toutes les données sur le réseau de bus SLAM (arrêts et lignes)

PROGRAMME SI_B_2 : SYSTÈME D'INFORMATION DÉCISIONNEL

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Diffuser des requêtes de pilotage à destination des directions métiers	Nombre de requêtes diffusées	NC	NC	0	30 Requêtes*Destinataire	12	30	Nombre de Requête x Destinataire (2 requêtes envoyées à 12 destinataires valent 24 sur cet indicateur)

Projets 2023

- Mise en place de la plateforme Business Object avec CIRIL, la formation des agents RH, Finances et du conseiller en gestion et performance. Les requêtes seront ensuite créées par les métiers (RH, Finances et conseiller en gestion et performances) et seront diffusées aux directions métiers pour consultations périodiques

FACILITER L'USAGE DU SYSTÈME D'INFORMATION

CONTEXTE

Le système d'information est un levier essentiel de la performance des services, par une instantanéité des échanges, une disponibilité de l'information et une formalisation des processus métiers informatisés

PROGRAMME SI_C_1 : DÉPLOYER LES OUTILS COLLABORATIFS

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Nombre d'équipes « Teams » collaboratives	Nombre d'équipes actives dans Microsoft Teams	NC	NC	5	25	12	40	Chaque équipe est créée avec une formation du propriétaire sur le fonctionnement des outils collaboratifs

Projets 2023

L'utilisation de Microsoft Teams sur son versant collaboratif nécessite un déploiement contrôlé et accompagné par de la formation aux propriétaires de Teams. L'industrialisation du déploiement est prévu sur 2023 avec en moyenne deux directions par mois de déployées.

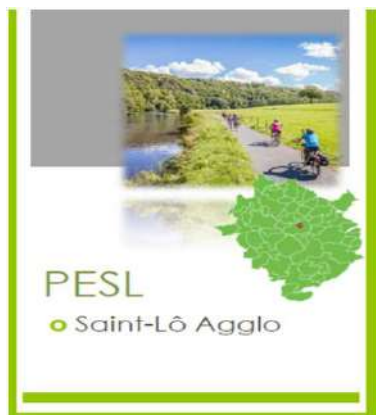
PROGRAMME SI_C_2 : DÉPLOYER DE NOUVEAUX SERVICES DE TÉLÉPHONIE FIXE

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Déployer des centres d'appels internes dans les services	Nombre de centre d'appels déployés	NC	NC	1	3	1	3	Déployer le service support de la DMSI et un autre service à déterminer
Utilisation de la nouvelle téléphonie par les agents	Taux de ligne fixe basculée sur la nouvelle téléphonie	NC	NC	3 %	60 %	15 %	60 %	On estime à 60% le nombre d'agents doté d'une ligne fixe qui est connectée sur l'Alcatel. Le projet a pris du retard suite à une défaillance du prestataire.

Projets 2023

- Les centres d'appels permettent de monter la qualité de réponse, en externe pour les usagers et en interne (inter services). Il permet de gérer la prise d'appel sur différents postes, plusieurs postes en même temps, avec une gestion des files et messages d'attente et de dissuasion.
- La nouvelle téléphonie permet d'intégrer un annuaire fiable des collègues, des fonctions de transfert d'appels et de prise d'appel à domicile pour le télétravail, et utilise une sortie téléphonique aux coûts de communications bien plus faible



PROJET ÉDUCATIF SOCIAL LOCAL

FINALITÉS

Créer les conditions nécessaires pour améliorer l'offre de services et le bien vivre sur le territoire de Saint Lô Agglo, en s'appuyant sur une dynamique de réseau de professionnels intra et extra établissement public de coopération intercommunale.

RAPPEL DU PROJET POLITIQUE

Le projet éducatif social local, signé en janvier 2020, porte son attention sur l'accompagnement des enfants, des jeunes (0-25 ans) et de leur entourage.

Il définit la volonté politique d'être au plus proche des attentes et des besoins du public, par une démarche participative, de partenariat et de transversalité.

Il souligne la volonté :

- d'accompagner les parents dans leur rôle d'éducateur,
- de prendre en compte et favoriser l'accueil de tous les publics (situation de handicap, rupture sociale, scolaire..)
- d'aller vers les jeunes à des échelles de proximité
- faciliter et accompagner l'insertion sociale et professionnelle des jeunes par une approche globale

RAP 2022

CONTEXTE

À l'échelle nationale, seul le département de la Manche, au travers des cinq institutions, a impulsé la démarche du PESL, en intégrant fortement la notion de prise en compte globale de l'individu, du lien social.

Le 15 janvier 2020, le projet éducatif social local de Saint-Lô Agglo, a été conventionné avec ces institutions.

Depuis 2020 et les arrivées respectives des coordinateurs jeunesse et parentalité, le PESL de Saint-Lô Agglo est dans sa phase opérationnelle. Sa mise en œuvre repose sur la volonté politique du territoire, mais aussi sur les partenariats, les interactions possibles avec les différents acteurs.

Le PESL est identifié, comme étant une ressource, un relais en terme de communication (intra et extra EPCI), de sensibilisation auprès des acteurs et de la population.

Pour mémoire, en 2022 deux temps forts ont marqué le PESL. La quinzaine de la parentalité a permis de mettre en lumière et valoriser le service local proposé aux familles en juin et la rencontre jeunes-élus pour écouter la parole des jeunes et la partager avec les élus en novembre.

L'année 2023 est l'année de renouvellement du PESL.

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION 2022

III - Compétences facultatives

- Enfance-jeunesse

Élaboration, et pilotage du Projet Educatif Social Local et coordination des autres contrats et dispositifs mis en place par les partenaires institutionnels.

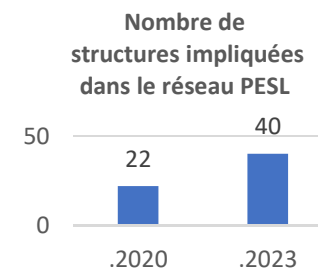
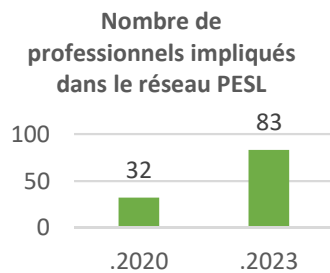
(caisse d'allocations familiales, direction départementale de la cohésion sociale, département de la Manche, mutualité sociale agricole côtes normandes, Éducation nationale).

Le réseau du Projet Educatif Social Local et sa coordination

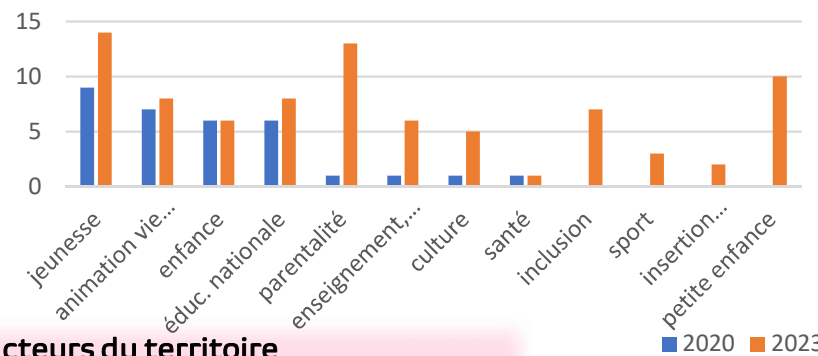
En 2022, le réseau PESL est constitué d'acteurs issus de structures associatives, privées, institutionnelles, Éducation nationale et collectivités. Aujourd'hui, ce réseau d'acteurs comprend plus de **80 professionnels représentant 12 champs de compétences.**

L'équipe de coordination PESL est mobilisé et mobilisable auprès des acteurs. Elle est ressource et fédératrice.

- ❖ Participation aux assemblées générales associatives (associations Familles rurales, Les Saltimbrés, Passerelles, centres sociaux, espaces de vie sociale...), aux comités de pilotage (LAEP Centre Social Mandela, Espace des parents Familles rurales region de Daye...).
- ❖ Observatoire, ressource pour les acteurs locaux (données statistiques, évolution pour des renouvellement de projets espaces de vie sociale, dépôts de projets...).
- ❖ Accompagnement de projets locaux (soutien méthodologique de projet, de demande de financements, outils pédagogiques...).
- ❖ Rencontres, temps de travail avec les institutions CAF, MSA, département de la Manche, connaissance des dispositifs et transmission aux acteurs locaux (MAJ CD 50, REAAP CAF et CTG, Grandir en Milieu Rural MSA...).



Répartition et évolution des champs de compétences professionnels dans le réseau PESL



LES AXES

PESL_A Le PESL au service des acteurs du territoire

PESL_B Jeunesse 11-25 ans

PESL_C Parentalité

LE PESL AU SERVICE DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Temps de rencontres de réseau:

- dynamique partenariale de territoire
- petit déj' PESL
- groupes de travail

- ✓ Actualité du territoire
- ✓ Sensibilisation et mobilisation à la démarche d'évaluation du PESL
- ✓ Partage et co construction de projets territoriaux sur les thématiques :

- Parentalité : **Quinzaine de la parentalité** 1ere édition - cycle d'ateliers pédagogiques professionnels- conférences tout public- accompagnement méthodologie de projet
- Jeunesse 11-25 ans : **Agglo? J'écoute**, mobilisation à l'écoute des jeunes, « Porteurs de paroles » recueil de la parole des jeunes sur la place publique, journée d'échange élus-jeunes, nov 2022

Rencontre avec les principaux de collèges ruraux

- ✓ Sensibilisation aux orientations du PESL à la démarche de co-construction
- ✓ Actualité des territoires
- ✓ Partenariat (projet, communication /porteurs de parole au sein des collègues...

Soutien aux porteurs de projets

Appel à projet PESL 2022 :

- ✓ 5 porteurs de projets accompagnés en termes de méthodologie
- ✓ 10 porteurs de projets ont répondu à l'appel à projet PESL, soit 20 actions



« Agglo? J'écoute! »

Rencontre avec les gestionnaires associatifs d'ACM

- ✓ Actualité des territoires
- ✓ Partenariat (projet, communication)
- ✓ Présentation nouvelles modalités CAF –CTG et MSA-GMR en remplacement du CEJ

Accompagnement élus des collectivités

- ✓ Présentation aux élus signataires de la convention territoire globale , des nouvelles modalités d'accompagnement de la en remplacement du contrat enfance jeunesse
- ✓ Rencontres institutionnelles CAF-MSA : négociation financement CTG-CAF/GMR-MSA pour 2022 et 2023
- ✓ Participation/réflexion pour le développement d'offre de service enfance-parentalité-jeunesse-inclusion : Marigny, Condé sur Vire
- ✓ Projet logement jeune – diagnostic piloté par les services PLH/PESL

Valorisation des projets et recherche de financement

Manche ambition jeunesse CD 50

- ✓ Mobilisation-accompagnement des porteurs de projet et centralisation des dossiers
- ✓ Sollicitation financière action « Agglo? J'écoute / parole et participation des jeunes » pilotée par le PESL

Grandir en Milieu rural- MSA

- ✓ Copilotage avec la MSA du dispositif.
- ✓ Information aux porteurs de projets
- ✓ Accompagnement dans la co-construction, et partenariat des projets
- ✓ Sollicitation financière (attribution de 7 380 € /actions parentalités-conférences pilotées par le PESL)

REAAP –CAF

- ✓ Valorisation des projets - évènements parentalités EPCI et des partenariats
- ✓ Sollicitation financière (attribution de 11 750 € / actions pilotées par le PESL)



Présentation du plan alimentaire territorial aux acteurs du réseau PESL



P'tit dej PESL de rentrée

LE PESL AU SERVICE DES ACTEURS DU TERRITOIRE

En 2022, **trois grands projets** ont mobilisés les acteurs de la parentalité et de la jeunesse

Concernant l'axe parentalité

- L'Agence Régionale de Santé a lancé en juillet 2021, pour la période de 2022, un appel à projet sur les 1000 premiers jours de l'enfant.

Sur les 39 dossiers déposés à l'échelle de la Normandie, Saint-Lô Agglo, au titre du PESL a été retenu parmi les 14 lauréats. **Saint-Lô Agglo étant l'unique lauréat de la Manche.**

Ce projet portait sur **l'accompagnement des professionnels** en réponse aux besoins des publics enfant et famille (journées pédagogiques) et sur un cycle de conférences tout public. Au total **49 professionnels** ont participé aux journées pédagogiques, **3 conférences** ont été proposées avec une quarantaine de participants.



La communication dans le trio : Parent enfant professionnel

- **Quinzaine de la parentalité, 1ere édition en juin 2022**

Ce sont **plus de 20 acteurs de la parentalité** en régie et associatifs du territoire de Saint-Lô Agglo impliqués dans la co-construction de la « quinzaine de la parentalité ».

40 événements sur 25 lieux différents du territoire de l'Agglo ont été proposés aux familles, aux enfants et aux jeunes.



Soirée familles, jeux coopératifs ACM d'Agneaux



Atelier partage Familles Rurales région de Daye

Concernant l'axe jeunesse

- L'engagement et la participation des jeunes, est une volonté forte de l'Établissement public de coopération intercommunale

Au cours de huit rencontres, **plus de 400 jeunes** ont pu s'exprimer avec l'outil porteur de parole, sur les visions de la société de demain, sur leurs émotions.



Depuis 2021, **une démarche d'écoute et de participation des jeunes** a été enclenchée et coconstruite avec une **quinzaine d'acteurs jeunesse**.

Le 3 novembre, 69 personnes dont **25 jeunes, 17 élus et 26 acteurs jeunesse** se sont réunis pour échanger et partager leurs points de vue, leurs attentes et besoins.



AXE
PESL_A

LE PESL AU SERVICE DES ACTEURS DU TERRITOIRE

CONTEXTE

La mise en œuvre du PESL repose sur la volonté politique du territoire, mais aussi sur les partenariats identifiés, les interactions possibles avec les différents acteurs.

Le PESL est identifié aujourd'hui, comme étant une ressource, un relais en terme de communication (intra et extra EPCI), de sensibilisation auprès des acteurs et de la population .

L'enjeu de la démarche PESL repose sur :

- un réseau d'acteurs impliqués, réactifs et soucieux du service rendu à la population
- une coordination à l'écoute des besoins des acteurs du réseau, qui impulse et fédère des projets collectifs
- une transversalité dans les différents champs d'actions.

PROGRAMME PESL_A_1 : IDENTIFIER ET PÉRENNISER UN RÉSEAU TERRITORIAL DE PROFESSIONNEL

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Diversifier le réseau PESL d'acteurs, dans les différents champs de compétences du PESL et impulser des projets coconstruits	Nombre de structures représentées dans le réseau PESL à l'échelle de l'agglomération	38	40	37	45	Le réseau PESL permet à chacun des acteurs du territoire, dans les différents domaines qui gravitent autour du public 0-25 ans et de leurs familles, d'avoir une vision globale des réponses apportées ou à apporter aux familles. Il est à l'interface des acteurs. Il participe à la mise en œuvre des politiques publiques et à l'identité du territoire de Saint-Lô Agglo (appartenance, attractivité, cohérence, dynamisme..)
	Diversité des champs de compétences dans le réseau PESL à l'échelle de l'agglomération	9	12	10	15	Le réseau est aussi facilitateur pour l'interconnaissance des champs de compétences des professionnels, afin de mieux accompagner les publics et les familles. Il contribue à la complémentarité des actions dans un souci de continuité éducative, d'équité territoriale: quinzaine de la parentalité, convention citoyenne de la jeunesse, accompagnement des dispositifs institutionnels, appels à projets, conseil des collèges ruraux, conseil des ACM associatifs, observatoire, éléments de diagnostic...
	Nombre d'acteurs impliqués dans la démarche et le réseau PESL à l'échelle de l'agglomération	65	70	48	90	L'écart entre le réalisé 2021 et le réalisé 2022, peut s'expliquer par le fait que : - Seuls les acteurs présents aux temps de réseaux sont comptabilisés - La participation des acteurs aux temps de réseaux PESL, sont sur la base du volontariat et en fonction de l'ordre du jour. Il faut rappeler qu'un grand nombre d'acteurs ont été mobilisés sur la première édition de la quinzaine de la parentalité, avec un certain nombre de temps de travail en dehors des dynamiques partenariales de territoire, et sur le temps fort de la participation des jeunes.
	Déploiement en 2023 de réseau PESL décliné à des échelles de proximité	/	/	/	3	Le réseau PESL est bien identifié à l'échelle de l'EPCI, mais sa structuration pose des limites à la co-construction de projets. L'instauration des réseaux de proximité permettra d'accompagner et d'initier des projets, des réflexions en tenant compte des particularités des territoires de proximité (population, géographie, ressources locales, besoins...), avec les acteurs et les élus locaux. Sur l'année 2023, à titre expérimental, trois territoires seront plus spécifiquement accompagnés. Une évaluation de l'accompagnement de proximité sera effectuée en vue du développement pour l'ensemble des secteurs de proximités (6).
Accompagner les acteurs locaux pour des projets innovants et structurants	Nombre de porteurs de projets bénéficiant d'un accompagnement méthodologique pour une meilleure réponse et adéquation aux besoins du public et faciliter le partenariat et la complémentarité	5	6 à 10	5	10	Le PESL est reconnu en tant que ressource auprès des acteurs (solicitation de ceux-ci dans l'ébauche ou renouvellement de leurs projets : LAEP/ espace de parents / rencontre participative avec les jeunes / journée de la randonnée en familles..) De part sa structuration avec deux axes de développement identifiés et portés, des initiatives émergent autour de la parentalité et du bien-être des jeunes en complémentarité avec l'éducation nationale (établissements second degré/collèges...).

- Projets 2023**
- Proposition de temps de réseaux spécifiques dans les domaines de la santé, le bien-être et l'inclusion + compétences psychosociales
 - Instauration de réseau de proximité, pour favoriser les projets locaux co-construits, une meilleure identification et lisibilité des acteurs en proximité
 - Lancement des projets territoriaux PESL 2023
 - **Phase d'évaluation du PESL en vue du renouvellement 2024-2027 (contexte global au début)**

AXE
PESL_C

PARENTALITÉ

CONTEXTE: La collectivité a comme stratégie de contribuer au bien-être et à l'épanouissement des familles quelle que soit leur forme, sur le territoire de Saint-Lô Agglo. Il s'agit de faire de Saint-Lô Agglo un territoire où la qualité de vie est reconnue par les familles et les jeunes.

Les objectifs identifiés pour l'axe de la parentalité sont:

1 – Valoriser et renforcer la place des **parents** dans leur rôle d'éducateur

2 – Développer l'offre d'**accompagnement** et l'**animation** en direction des familles du territoire

PROGRAMME PESL_C_1 : SOUTENIR LES PARENTS DANS LEUR FONCTION PARENTALE

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Accompagner les parents dans leur fonction parentale et soutenir le lien parent- enfant	Évolution du nombre de conférences parentalité proposées et complémentaires	EPCI =2 Autres acteurs = 3	EPCI = 4/5 Autres acteurs = inconnu ce jour	3 conférences EPCI 0 conférence associative	4/5	L'enjeu de la coordination est de répondre aux attentes des familles sur les thématiques abordées au cours des conférences.
	Évolution du nombre de participants aux conférences / ateliers sur la thématique de la parentalité	2 conférences = 100 inscriptions / 65 présents par conférence	4/5 conférences = 80 présents par conférence	3 conférences = 50 participants	5 conférences (50% en co- construction avec les associations) 50 présents par conférence	Le nombre d'inscriptions et de participants a augmenté entre la première et la seconde conférence. La communication visuelle dans différents lieux du territoire a permis le développement de l'action. Les conférences en visio ont un nombre de participants plus élevés qu'en présentiel.
	Présence du PESL dans le pilotage des lieux d'accompagnement à la parentalité	1	1	1	2	Ouverture du lieu d'accueil enfant-parent (LAEP) porté par l'association Mandala en janvier 2022.
Développer des outils de communication adaptés	Nombre et diversité des outils de communication déployés et relayés auprès des familles du territoire (ex: Kit enfance – jeunesse, agenda des familles, réseaux sociaux ..)	1	3 Agenda des familles Site internet/ carte interactive Réseau social	0	3	L'enjeu de la coordination est de porter une vigilance sur le calendrier des actions proposées aux familles dans un souci de complémentarité, d'accessibilité et d'équité territoriale. En 2022, la non-réalisation des actions est due au fait de l'absence pendant 6 mois de la coordinatrice PESL parentalité et de son non-remplacement.
Poursuivre et conforter la dynamique de parentalité à l'échelle territoriale	Nombre d'acteurs mobilisés sur la quinzaine de la parentalité		20	20	25	La quinzaine de la parentalité a permis de mettre en avant les différents acteurs et services en direction des familles et des parents, pour et avec l'ensemble du territoire. Événement qui a connu un réel succès. Une deuxième édition est prévue pour 2023. Cet événement fait des émules sur le département de la Manche. La coordination parentalité est sollicitée par les autres EPCI pour échanger; les accompagner dans la réflexion et leur mise en œuvre (Coutances Mer et Bocage, Granville terre et mer). Les territoires de proximité correspondent sensiblement aux anciennes communautés de communes. Proposer des actions sur l'ensemble des territoires de proximité et accessibles à tous.
	Nombre d'actions proposées sur la quinzaine de la parentalité	NC / 1 ^{er} édition de la quinzaine de la parentalité en 2022	20	40	60	
	Nombre de territoire de proximité bénéficiaire d'actions parentalité sur la quinzaine de la parentalité		3	6	6	
	Nombre d'acteurs professionnels participants aux cycles de conférence et aux journées pédagogiques dans le cadre des appels à projets institutionnels	NC	20	40	45	

Projets 2023

- Poursuite de la dynamique parentalité enclenchée par l'appel à projet des 1000 premiers jours de l'enfant (appel à projet ARS Normandie).
- Accompagner et favoriser la co-construction entre acteurs dans la dynamique partenariale de territoire parentalité
- Partenariat EPCI – UDAF : Fêtes des familles le 2 juillet 2023

AXE
PESL_B

JEUNESSE 15-25 ANS

CONTEXTE

Aujourd'hui, l'offre d'accueil destinée aux jeunes ne semble plus répondre à leurs attentes et à leurs besoins. On constate de manière globale, sur l'ensemble du territoire, une diminution de la fréquentation des structures. Néanmoins, des besoins subsistent sur les créneaux suivants: soirées, week-end et hors périodes scolaires. Il est donc nécessaire d'aller vers tous les jeunes à des échelles de proximité. L'outil porteur de parole a permis d'avoir un premier échange avec les jeunes et confirme ce constat.

La contribution des acteurs du territoire va tenter de répondre à ce constat et le projet jeunesse de l'établissement public de coopération intercommunale a pour vocation d'être ambassadeur de la prise en compte de la parole des jeunes, en leur laissant la place et en favorisant leur implication dans la vie locale.

PROGRAMME PESL_B_1 : FACILITER L'INSERTION ET LA PARTICIPATION DES JEUNES DANS LA VIE LOCALE

« Agglo ? J'écoute ! » : Nous sommes l'avenir, écoute comment je l'imagine!

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Écouter et prendre en compte la parole des jeunes	Nombre de rencontre auprès des jeunes par le dispositif « Agglo ? J'écoute ! »	0	8	15	L'écoute des jeunes a été mise en œuvre d'une part par 8 rencontres « Agglo ? J'écoute ! » et d'autre part par la rencontre élus-jeunes du 3/11/22.
	1) Lieu de rencontre 2) Contributions	0	479	700	Les huit rencontres se sont organisées avec 16 acteurs jeunesse différents (2 élus et 14 professionnels). Cela a permis 479 contributions de jeunes (entre le mois de juin et d'octobre 2022) issues de 35 communes différentes de l'agglomération.
	Implication de jeunes à la rencontre jeunes élus	8	25	50	L'ensemble des jeunes présents, sont venus par l'intermédiaire d'un professionnel jeunesse (Kiosk, campus connecté, le FJT, la Mission Locale, les Saltimbrés, le référent du conseil départemental de jeunes).
	Nombre de jeunes valorisés pour leur engagement	10	4 jeunes ont témoigné + 2 vidéos	10	Concernant la place des jeunes dans l'organisation, il était prévu que huit jeunes puissent témoigner de leur engagement. Ce sont finalement quatre jeunes qui ont partagé leurs expériences . Cela semble peu, compte tenu des différentes structures existantes sur l'ensemble du territoire. Cependant, force est de reconnaître que dans le contexte actuel, il n'est pas toujours simple de mobiliser les jeunes pour des rencontres d'un nouveau genre.
	Implication des élus	10	27	30	27 élus ont participé au moins une fois à la démarche CCJ entre 2021 et 2022 : Il est important de noter que sur le début de la démarche, il a été difficile de mobiliser les élus municipaux et communautaires, sur la question de la prise en compte de la parole des jeunes. En 2022, seulement 4 élus sur 24 invités de la commission enfance jeunesse se sont retrouvés pour être sensibilisés sur la parole des jeunes et pouvoir faire une préconisation auprès de l'établissement public de coopération intercommunale (préconisation qui n'a pas abouti au conseil communautaire). Pour la rencontre élus-jeunes du 3/11/22, 36 élus ont été invités personnellement et 18 élus ont été présents. On peut noter que la présence de 6 élus qui n'ont pas eu d'invitation personnelle, mais qui se sont sentis concernés lors de la diffusion de l'affiche de l'évènement, envoyée à l'ensemble des 61 communes de l'agglomération.
Réseau VIGIE JEUNES Repérer et accompagner les jeunes dits invisibles	Sensibilisation auprès des acteurs de proximité.	Dispositif enclenché en 2021	5	3	2022 : Signature du conventionnement Mission locale avec EPCI / Familles rurales Moyon-Tessy / Familles Rurales région de Daye / Saint-Lô / Ligue de l'Enseignement
	Instaurer un réseau d'acteurs identifiés, langage commun, piste d'actions, méthode d'accompagnement		1	1	Lancement du réseau Vigie Jeunes : conférence/débat sur « comprendre les raisons du non-recours des jeunes à l'aide publique » .
			1 temps de réseau	3	Temps de réseau Vigie Jeunes : interconnaissance, définition d'objectifs partagés interprofessionnels

- Projets 2023**
- Continuité de la démarche convention citoyenne de la jeunesse en favorisant l'implication et la récolte de la parole des jeunes (porteur de parole / événement jeunes et élus) afin d'aboutir à un positionnement politique dans ce projet.
 - Logement jeunes / réalisation du diagnostic des besoins de logements jeunes en lien avec le programme local de l'habitat
 - Vigie Jeunes: phase opérationnelle / langage commun, mode opératoire
 - Accompagnement au déploiement du dispositif de la CAF « PS jeunes » sur le territoire afin d'avoir une offre d'accueil le soir et le week-end pour les 11-18 ans
 - Création d'un outil de communication commun à tous les acteurs

CONTRAT
AGGLO
COMMUNES



TERRITOIRE



FINALITÉS

La mise en œuvre de la politique publique contribue à un développement local durable et structurant, assurant la mise en valeur de toutes les potentialités du territoire

RAPPEL DU PROJET POLITIQUE

Assurer les projets engagés, prioriser ceux à venir pour répondre aux grands enjeux de demain tout en garantissant une capacité d'investissement pour les générations futures : préserver le cadre de vie et l'environnement et favoriser un développement économique et durable qui soit attractif pour de nouveaux jeunes actifs.

RAP 2022



PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

- ✓ La loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine fixe les principes de la nouvelle politique de la ville et la conclusion des contrats de ville à l'échelle intercommunale
- ✓ Le contrat de ville de Saint-Lô signé le 28 septembre 2015
- ✓ Convention tripartite LEADER Région Normandie/Agence de services et de paiement/Groupe d'action locale signée le 2 novembre 2015
- ✓ Contrat de territoire 2017-2022 signé le 24 juillet 2018
- ✓ Convention cadre action cœur de ville signée le 26 septembre 2018
- ✓ Délibération du 22 mars 2021 approuvant la mise en place du contrat Agglo-Communes
- ✓ Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) signé le 07 janvier 2022



CHIFFRES CLÉS

Au 31 décembre 2022



- ✓ **10** contrats Agglo-Communes signés
- ✓ **43** communes accompagnées
- ✓ **28** dossiers déposés dans le cadre de l'appel à projets du contrat de ville



LES AXES

TERRI_A Assurer un développement du territoire équilibré et solidaire

CONTEXTE

La contractualisation avec les partenaires financeurs (Europe, Etat, Département, Région) est un outil indispensable qui permet de porter des projets d'investissements structurants à l'échelle du territoire.

Le contrat de territoire 2017-2022 avec la Région et le Département s'est achevé au 31 décembre 2022. Le contrat présente un bon taux d'engagement avec l'accompagnement de plus de 80% des opérations inscrites. Seules trois projets portés par Saint-Lô Agglo n'ont pas été programmés avant la fin du contrat.

Une nouvelle contractualisation est proposée par la Région Normandie et le département de la Manche dès janvier 2023.

Le dispositif LEADER arrive en fin de programmation. Au 31 décembre 2022, le taux d'instruction était de 73% et le taux de paiement de 39%.

Les rencontres entre l'Agglo et les communes se sont multipliées au cours de cette année d'installation du dispositif. Plus de 40 communes ont été rencontrées et 10 contrats ont été signés.

ASSURER UN DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ

Faits marquants de l'année 2022

CONTRAT
AGGLO
COMMUNES

10 contrats Agglo-Communes signés



Saint-Lô Agglo répond à l'appel à candidature LEADER 2023-2027 (30 novembre 2022)

Signature du contrat de relance et de transition écologique (CRTE) (07 janvier 2022)

AXE
TERRI_A

ASSURER UN DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ ET SOLIDAIRE

CONTEXTE

Impulser une dynamique d'investissement et doter le territoire d'équipements modernes, attractifs et structurants.
Améliorer l'attractivité du territoire et la qualité de vie des habitants de l'agglomération.

PROGRAMME TERRI_A_1 : ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES PROJETS COMMUNAUX

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
PT Permettre l'émergence de projets innovants et structurants à l'échelle du territoire et au sein des communes	Nombre de projets privés accompagnés par les fonds européens	NC	NC	2	5	8	6	Objectifs 2026 en attente de la nouvelle programmation LEADER 2023-2027
	Nombre de projets communaux accompagnés dans les différents dispositifs contractuels	NC	NC	60	10	16		En fonction des projets qui seront inscrits au sein des futurs contrats de territoire Manche et Région et des modalités de la future programmation LEADER 2023-2027
	Nombre de contrats Agglo-Communes signés	NC	NC	1	8	10	12	
PT Apporter une ingénierie technique et financière aux communes	Nombre de communes accompagnées	NC	NC	15	20	43	48	
	Montant subvention notifié par l'Agglo	NC	NC	0	400 000 €	175 291,88 €	400 000 €	Montant inscrit au PPI. Peut varier en fonction des sollicitations des communes Les demandes de paiements pourront intervenir jusqu'en 2029

Projets 2023

- Contrat de territoire Manche 2023-2028 avec la Département
- Contrat de territoire 2023-2027 avec la Région
- Programmation Leader 2023-2027 et nouveaux appels à projets FEDER
- Convention ORT Petites villes de demain

PROGRAMME TERRI_A_2 : AGIR SUR LE CADRE DE VIE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	PRÉVI. 2021	RÉALISÉ 2021	PRÉVI. 2022	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
PT Mobiliser les politiques publiques de l'Agglo a destination des habitants des deux quartiers	Nombre de porteurs de projets accompagnés par Saint-Lô Agglo dans le cadre de l'appel à projets	NC	NC	5	5	7	4	
	Nombre d'actions portées par l'Agglo	NC	NC	3	4	1	1	2022 : estimation faite à partir du nombre de dossiers déposés dans le cadre de l'appel à projets 2021. 2022 : seul un dossier porté par l'Agglo a été déposé
PT Mobiliser les partenaires signataires du contrat de ville	Nombre de porteurs de projets accompagnés	NC	NC	25	28	28	29	Objectifs 2026 en fonction du nouveau contrat de ville 2024 (nouvelles modalités appel à projets)

Projets 2023

- Appel à projets 2023
- Définition de la nouvelle contractualisation 2024

RESSOURCES HUMAINES



FINALITÉS

Accompagner les changements, une fonction RH performante et ressource

RAP 2022

Répartition des permanents par **catégorie**

A : 66
B : 92
C : 168

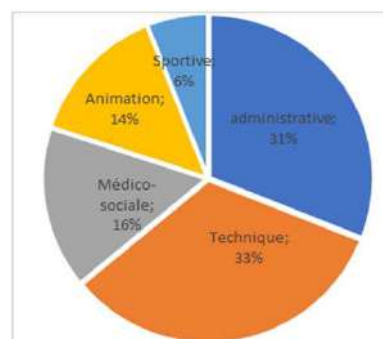
= 326 emplois permanents au 31/12/2022

Répartition des permanents par **filière**

Administrative : 31%
Technique : 33%
Médico-sociale : 16%
Animation : 14%
Sportive : 6%

Répartition
femmes-hommes

64 % **36 %**

Répartition des permanents
par **tranche d'âge**

Moins de 30 ans : 34
De 30 à 39 ans : 83
De 40 à 49 ans : 97
Plus de 50 ans : 112

L'année 2022 a été marquée au niveau national, par l'augmentation du point d'indice de +3,5 % à compter du 1^{er} juillet. En interne, un travail de remise à plat de l'organisation du temps de travail des agents de Saint-Lô Agglo a été réalisé ainsi qu'un nouveau mode de gestion des titres-restaurant calé sur la présence effective des agents.

La mise à disposition des bulletins de salaires, la gestion des congés ainsi que la mise en œuvre des entretiens annuels via le SIRH en 2022 permettent une gestion plus efficiente.

Dans un contexte d'inflation forte, d'une nécessaire maîtrise du budget de l'Agglo, la politique «ressources humaines» sera au cœur des transformations des organisations.

La poursuite du déploiement des outils numériques accompagnera les agents et l'encadrement grâce à une meilleure diffusion de l'information et une efficacité de gestion renforcée (gestion des frais de missions, des fiches de postes par le système d'information sur les ressources humaines, démarrage du projet de mise en place d'un intranet)

**Mouvements** en 2022

35 départs

39 arrivées

3 Réussites aux concours et examens professionnels en 2022



14

Avancements de grades et promotions internes en 2022

**La formation** en 2022

1 282 jours de formation

INSTANCES PARITAIRES**Comité Technique : 5 en 2022**

- Organisation des services
- Règlement d'attribution des titres restaurant
- Evolution des horaires d'ouverture au public
- Règlement d'utilisation des systèmes d'information
- Evolution des critères de l'entretien professionnel
- Procédures demandes de préparations aux concours et examens professionnels
- Règlement d'organisation et d'aménagement du temps de travail et de télétravail

CHSCT : 2 en 2022

- Plan d'action prévention des risques professionnels
- Projet de migration de la téléphonie fixe sur IP
- Mesures liées à la sobriété énergétique

Faits marquants de l'année 2022



- ✓ Mise en place de nouvelles modalités d'organisation du temps de travail et du télétravail
- ✓ Évolution des conditions d'attribution des titres-restaurant
- ✓ Mise en œuvre de l'entretien professionnel sur CIRIL RH
- ✓ Gestion d'un contrôle Urssaf
- ✓ Elections des membres du comité social territorial

ACTIVITÉ 2022



424 contrats ou avenants

(hors contrats des animateurs sur les petites et grandes vacances et agents du pôle de remplacement petite enfance).

886 décisions individuelles



53 jurys de recrutement



500 courriers



5 677 paies établies

Projets 2023

- Mise en place d'un portail permettant à l'agent de disposer de ses entretiens professionnels, de ses fiches de salaires, réaliser ses demandes de modifications administratives (changement d'adresse, de RIB ... et suivre à tout moment ses demandes de congés et frais de déplacements)
- Initier la refonte des fiches de postes
- Accompagner les directions dans la mise en place de nouvelles modalités d'organisation du travail
- Structurer les pages RH de l'intranet
- Travailler, en collaboration avec la direction de la communication, à la définition d'une marque employeur



AXE
RH_A

DÉVELOPPER LE PARTAGE DE LA FONCTION RH

S²LO

CONTEXTE

- Accompagner les encadrants en élaborant avec eux des outils formalisés de type chartes ou règlements définissant les parts de responsabilités entre la direction des ressources humaines et les encadrants dans une logique de partenariat.
- Insuffler une dynamique managériale dans laquelle l'agent devient un acteur RH. Élaborer des outils de gestion mis à disposition des services et directions (gestion des congés, des frais de déplacements ...). En s'appuyant sur des référents dans les services décentralisés afin d'assurer une meilleure diffusion de l'information RH.

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Organisation et qualité de vie au travail	Taux de prise des congés et RTT via SIRH	85 %	90 %	Déploiement de la gestion du compte épargne-temps sur le système d'information sur les ressources humaines en 2023
Accompagner les agents vers un rôle d'acteur RH	Gestion des frais de déplacement via le SIRH	0	45 %	Gestion opérationnelle à partir de septembre 2023

Projets 2023

- Gestion du compte-épargne temps via le système d'information sur les ressources humaines
- Mise en place d'un module de gestion des frais de missions par le système d'information sur les ressources humaines

AXE
RH_B

ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCE DES AGENTS

CONTEXTE

- Accompagner les mutations et processus de changement au sein des services,
- Apporter un soutien adapté aux besoins des managers, et accompagner l'agent dans sa carrière et son projet personnel : mobilité, parcours professionnel, formation, concours...

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	RÉALISÉ 2020	RÉALISÉ 2021	RÉALISÉ 2022	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Accompagnement des mutations et des priorités de territoire	-Nombre moyen de jours de formation par agent permanent	1,8	3,3	3,7	3,36	Comparaison au niveau des intercommunalités de 100 à 349 agents en France : <ul style="list-style-type: none"> le nombre moyen de jours de formation est de 2,1 le taux de départ en formation de 48 %
	Taux de départ en formation des agents permanents	60,5 %	78,7 %	74 %	73 %	
Mettre en place les 1ères briques d'une gestion prévisionnel des emplois et compétences	Taux de réalisation des entretiens professionnels des agents permanents	98%	90%	92% *	95%	*Chiffre 2022 en cours de consolidation, Editeur logiciel sollicité pour apporter une réponse précise

Projets 2023 - Refonte des fiches de postes

PILOTER LA MASSE SALARIALE

CONTEXTE

Répondre aux besoins de pilotage de l'Agglo par :

- La mise en œuvre d'un suivi mensuel de la masse salariale,
- Une gestion des effectifs en bonne adéquation avec les projets,

ENJEUX ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ENJEUX DE PERFORMANCE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	PRÉVI. 2023	COMMENTAIRE
Pilotage de la masse salariale	Suivi mensuel de la masse salariale par politique publique à compter de janvier 2023	100 %	Permettre un pilotage du coût de chaque politique publique

Projets 2023

- Dématérialisation des titres restaurant
- Mise en place d'un suivi de la masse salariale par politique publique
- Mise en œuvre de la base forfaitaire de cotisations pour les animateurs non permanents
- Conclusion d'un accord sur l'exercice du droit de grève, la mise en place d'un service minimum



Politique publique :

FINANCES



FINALITÉS

La mise en œuvre de la politique publique contribue à garantir la sécurité financière de l'agglomération tout en assurant le paiement des fournisseurs et prestataires et le suivi des recettes.

RAP 2022



RAPPEL DU PACTE FINANCIER ET FISCAL

Face à de **forts besoins en investissement**, la **maîtrise de l'endettement et du délai d'endettement** sont les objectifs principaux de Saint-Lô Agglo et nécessitent la mobilisation de leviers pour **garantir la soutenabilité** de la prospective budgétaire tels que :

- 1/ Réduction de l'investissement
- 2/ Nouvelles recettes de fonctionnement
- 3/ Nouvelles recettes en investissement
- 4/ Economies drastiques supplémentaires de fonctionnement

Le pacte financier et fiscal contribue à tendre vers ces objectifs afin **mettre en œuvre le projet de territoire**, d'éviter de déstabiliser les finances communales, et de développer en même temps de **nouvelles solidarités financières** concernant l'ensemble des communes membres.



CHIFFRES CLÉS

✓ **1** budget principal et **13** budgets annexes
 (contre 1 et 17 en 2021)

✓ **42 000** mandats (32 500 en 2021)

✓ **6 500** titres (contre 5 300 en 2021)

✓ **2** décisions modificatives (DM)

✓ **19** régies

✓ **12 000** factures

✓ **1** budget supplémentaire (BS)



CONTEXTE

Un contexte budgétaire instable

- Une dynamique de fiscalité très atone mais partiellement compensée par une réactualisation des bases
- Un environnement toujours incertain en raison de la crise énergétique et de l'inflation
- Une autonomie financière dont les leviers locaux sont de plus en plus limités (effets de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE))
- Une volonté affirmée de préserver la capacité d'autofinancement nette sur la durée du mandat
- Une capacité de désendettement à préserver sur une durée idéale de moins de 10 ans.



COMMUNICATION

FINALITÉS



- Donner du sens : affirmer le rôle de Saint-Lô Agglo comme communauté d'investissement et de développement du territoire, développer un sentiment d'appartenance au territoire
- Rendre visible : installer une image forte et positive dans l'esprit des usagers, des habitants, des relais d'opinion (communes membres), des entreprises
- Développer la lisibilité : valoriser les politiques publiques de Saint-Lô Agglo (faire savoir les savoir-faire !)
- Développer la proximité : développement de l'interaction avec les usagers, avec les communes membres, avec les agents, avec les élus.

RAP 2022



LES ACTIONS 2022

L'année 2022 a notamment été marquée par la communication sur **sècheresse et la sortie du nouveau site internet de l'Agglo et du Pôle Agglo21**

RELATIONS PRESSE

132 communiqués ou dossiers de presse

réalisés et envoi de chaque communiqué de presse aux élus et communes membres

15 campagnes de presse

(visuels, insertions presse, spots radio)

9 points presse avant chaque conseil communautaire

2 748 articles (revue de presse)

COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

2 numéros d'AGGLÔMAG et **40 449** foyers distribués/N°



700 ex du **Kit Hellô** pour les nouveaux habitants distribués avec 2 mises à jour / an



Achat d'**objets publicitaires** en matériau recyclé

25 signatures courriel



Publication de **visuels des délibérations** de chaque conseil communautaire

Retransmission en **direct du conseil**



Recyclage des bâches **évènementielles** en sac et trouses avec un **ESAT**



COMMUNICATION DIGITALE

À noter : la mise en ligne des sites internet Saint-Lô Agglo - Pôle Agglo21 - Tourisme et Espace partenaires (culture).

Site internet saint-lo-agglo.fr

155 304 utilisateurs

- Jan au 23 nov : 136 249
- 24 nov à déc : 19 055 (nouveau site)

563 398 pages vues

- Jan au 23 nov : 503 657
- 24 nov à déc : 59 741 (nouveau site)



Top 10 des pages les plus consultées :

/slam-bus
/espace-familles
>agenda
/mon-calendrier-de-collecte
>annuaire-general
/tri-et-collecte-des-dechets
/centre-aquatique-saint-lo-agglo
>actualites
/accueils-de-loisirs-3/10-ans
/enfance-jeunesse

Réseaux sociaux



6 336 abonnés Facebook
(5 362 en 2021)



842 abonnés Twitter
(757 en 2021)



1 434 abonnés Instagram
(1 251 en 2021)



2212 abonnés LinkedIn
(1 615 en 2021)



COMMUNICATION INTERNE

5 lettres d'information interne et **1** hors-série (1 spécial organisation du temps de travail)

Organisation du **Noël des enfants des agents**

Remise des box pour **les nouveaux agents**

Cadeau annuel des agents





COMMUNICATION PRINT (conception de supports de communication)

GRAND CYCLE DE L'EAU

(flyer restauration du bocage)



CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

(Identité en lien avec celle de l'ARS, dépliant)



DÉV ÉCO

(Création du guide développement économique et bloc contacts)



HABITAT

(affiche Défi zéro logement vacant, mise à jour des supports OPAH (affiche, flyers, dépliants grand public et copropriété))



COMMUNICATION PRINT (conception de supports de communication)

SLAM MOBILITÉS

(Plaquette SLAM, encart presse)



PESL (identité visuelle Quinzaine de la parentalité, affiche et flyer; identité visuelle convention jeunesse...)



TRANSPORT (flyer et affiche Bik'Air)



SCHEMA DIRECTEUR DES ÉNERGIES

(Affiche et slider enquête...)



COMMUNICATION PRINT (conception de supports de communication)

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

(Création de l'identité visuelle, Kakémono, supports de communication pour l'exposition « Je mange donc je suis ...en Normandie : affiche, flyer, sucette, bâche 4x3, bâches événementielles sur site, goodies, encart presse)



ENFANCE JEUNESSE (identité visuelle et création du Kit « Grandir et Vivre à Saint-Lô Agglo »)



COMMUNICATION PRINT (conception de supports de communication)

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

(Création de l'identité visuelle, refonte de tous les supports de communication sous la même identité)

- Identité visuelle
- Guide étudiant
- Plaquette résidence
- Plaquette Campus connecté
- Flyer portes ouvertes
- Campus connecté
- Flyer restau U
- Affiche Raid Urbain
- Kakémonos enseignement supérieur et formation



COMMUNICATION PRINT (conception de supports de communication)

CRTE



CARTE DE VOEUX



JEUNESSE

(dépliant KIOSK, carte KIOSK avec dépliant et chéquier, séjours vacances...)



SPORT

(flyer quartier sport – politique de la ville, annuaire des sports, sports vacances...)



FJT

(agenda des animations...)



COLLECTE DES DECHETS

(Roll-up, compostage, panneaux bons gestes, calendrier...)



CAMPAGNE DE COMMUNICATION – CRISE SECHERESSE (conception de supports de communication)

ACTU SUR LE SITE INTERNET



ACTU SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX





ÉVÈNEMENTIEL (conception de supports de communication)

slam SAINT-LO AGGLO

Quand vous prenez les transports publics,

L'AIR DE RIEN, VOUS FAITES BEAUCOUP

Le vendredi 16 septembre 2022 de 10h30 à 17h30

Retrouvez-nous au Stand SLAM à la gare de Saint-Lô pour la journée de la mobilité

2022 SEPTEMBRE

SAINT-JEAN-DE-DAYE

20 ANS RELAIS PETITE ENFANCE

Le 24 septembre 10h à 17h

AU PÔLE ENFANCE DE SAINT-JEAN-DE-DAYE

VIENS FÊTER

20 ANS

Saint-Lô AGGLO

20 ANS

Relais Petite Enfance CANISY

25 juin 2022 - 14h / 18h

saïle polyvalente - QUIBOU

Saint-Lô AGGLO

JEUDI 3 NOV. 2022 14H - 18H

FJT Espace Rabelais Saint-Lô

Rencontre AGGLO ?

Viens rencontrer les élus du territoire et échanger avec eux !

Pour faire entendre la voix des 11 - 25 ans !

Saint-Lô AGGLO

MERCREDI 29 JUIN 14h - 18h

AQUA GAMES

JEUX AQUATIQUES POUR PETITS ET GRANDS

STRUCTURES CONFIALES DANIEL CAUETTEL LA PÉLOUSE

TARIFS Adulte 4,80 € Enfant 3,50 €

Saint-Lô AGGLO

JEUDI 22 SEPTEMBRE DE 13H À 19H

2000€ DE CADEAUX À GAGNER

Raid urbain étudiant À SAINT-LÔ

Saint-Lô AGGLO

SAINT-LÔ Musée - Bibliothèque - Art Place

JEUNES EN SCÈNE !

GRATUIT OUVERT À TOUS !

13-15 avril 2022

Saint-Lô AGGLO

LES JOBS D'ÉTÉ

23 MARS 22 KIOSK

26 MARS 22 KIOSK

JOURNÉES D'INFORMATION de 14h à 17h

Saint-Lô AGGLO

techstars Startup Weekend #6

FoodTech Saint-Lô

14, 15 ET 16 OCT 2022

54H POUR FAIRE GERMER TON PROJET

SCAN ME

Saint-Lô AGGLO

PENTATHLON DES MÉTIERS ET DE L'EMPLOI

JEUDI 30/06 14H - 20H

SAINT-PIERRE

VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ?

VOUS ÊTES À LA RECHERCHE DE NOUVEAUX COLLABORATEURS ?

PARTICIPEZ AU PENTATHLON !

Saint-Lô AGGLO

PONT-FARCY Composé municipal

2 OCTOBRE 2022

JOURNÉE DE LA RANDONNÉE

Randos pédestres, VTT, trail, kayak, cyclo

Saint-Lô AGGLO

PORTES OUVERTES 10 décembre 2022

MAISON DE L'ENFANCE DE L'ESSY-BOCAGE

Partis et grands, venez découvrir la Maison de l'Enfance de 9h à 12h

Saint-Lô AGGLO

PARTIR À L'ÉTRANGER ?

MERCREDI 23 NOVEMBRE 2022 14H-17H

KIOSK CENTRE CULTUREL LA SOURCE SAINT-LÔ

ÉTUDES VOLONTARIAT STAGES EMPLOI

Saint-Lô AGGLO

CONFÉRENCE PARENTALITÉ

« Je porte mon enfant »

Tous les bienfaits du portage physiologique de 0 à 4 ans

Jeudi 21/04 20h

Saint-Lô AGGLO

Semaine de l'orientation

À partir de 14h

mar. 19 janvier Médiathèque La Source Saint-Lô

ven. 22 janvier Kiosk La Source Saint-Lô

Scout, Numérique, Industrie

Saint-Lô AGGLO

EME 12 RAID SPORTIF

CANOE RUN AND BIKE

PAR ÉQUIPE DE 2

VIRE ET CHEMINS

26 JUIN 2022

15€ PAR ÉQUIPE À PARTIR DE 15 ANS

Saint-Lô AGGLO

Du 1^{er} au 11 juin 2022

La Quinzaine PARENTALITÉ 1^{re} ÉDITION

POUR TOUS ET TOUS SUR TOUT LE TERRITOIRE

ATELIERS, ANIMATIONS, CONFÉRENCES, CAFÉS DÉBATS...

Saint-Lô AGGLO

SAMEDI 14 MAI

SOIRÉE AQUAFITNESS

2 SÉANCES - 45 min

19h30 - Latin moves

20h30 - Aque fun tactile

Animée par Ricardo MALA

10 €/pers. la séance

Saint-Lô AGGLO

Plantation d'arbres

Pour le maintien des paysages bocagers de la Manche

Commande groupée d'ARBRES et d'arbustes

Avant le 6 JUILLET

Saint-Lô AGGLO

Viens tamponner ton PASSEPORT SANTÉ !!!

Fais ton road trip

Jeudi 28 avril 2022 de 16h à 20h

Passeport validé ? Cadeaux assurés !

Saint-Lô AGGLO

slam SAINT-LO AGGLO

KAROS

Grand Défi Mobilité Durable

du 1^{er} septembre au 8 octobre

Covoiturez avec KAROS

Remportez un maximum de trophées avec votre territoire

Saint-Lô AGGLO

ÉVÈNEMENTIEL / PARTENARIATS

Jumping international ** & ****
SAINT-LÔ

20 au 23 OCTOBRE 2022

www.cci-saintlo.com

Samedi 24 septembre 2022

Départ à 15h

DOTIS RUN

5 Kms POUR TOUS

Haras de SAINT LÔ

13h00-14h30 : Remise des dossards et top-5 stars
14h45 : Début de la course en musique avec Sandrine LEDOUIT
15h : Départ de la course

Inscription sur : rebois.com/3000045
Participation libre sur place - 5 km (2 boucles de 2,5 km pour tous) en individuel, soit en couplet
Prix de départ et de classement - Partenariat offert

LES DOTIS

JOURNÉES DE SENSIBILISATION EN NORMANDIE
23-24 Septembre 2022

DON D'ORGANES

Et Pour Toi Je Réponds Quoi ?

Samedi 24 septembre 2022 à SAINT-LÔ

LE MATIN Point d'information sur le MARCHÉ À PARTIR DE 13H00 HARAS

«Village des DOTIS» Remise des dossards Informations et inscription sur : rebois.com
Animations pour tous

À 15H00 DÉPART DE LA «DOTIS RUN»

Parcours MÉTIER

LES MÉTIERS EN TOURNÉE SAINT-LÔ
31 MAI ET 1^{er} JUIN 2022

UN COUP DE CŒUR POUR S'ORIENTER ET DÉCOUVRIR LES MÉTIERS ?

VENEZ VIVRE DES EXPÉRIENCES IMMERSIVES, PARTICIPEZ À DES FORMATIONS LUDIQUES, RENCONTREZ DES PROFESSIONNELS ET DES SCHEMATAIRES, ACCÉDEZ À DES DOCUMENTATIONS THÉMATIQUES ET DES OUTILS

HARAS NATIONAL DE SAINT LÔ
437 AVENUE DU MARÉCHAL JUN
9H-12H30 - 13H30-17H

JUMPING ANIMATIONS ÉLEVAGE

NORMANDIE HORSE SHOW

PÔLE HIPPIQUE DE SAINT-LÔ

DU 30 JUILLET AU 7 AOÛT 2022

MEETING DE PRINTEMPS CHEVAL LIBERTÉ JUMP AEC
DU 7 AU 18 AVRIL 2022

CRITERIUM DES 3 ANS
2 WEEK END GP 145 / TOP 7
SHF 4 - 5 - 6 ANS

au Pôle Hippique de Saint Lô

HORSEBALL WORLD CUP 2022

SAINT-LÔ FRANCE 15-20 AOÛT 2022

U16 U18 U21 PRO ELITE LADIES

Des métiers près de chez vous

Devenez Accro Alimentaire

16 Novembre 9h - 12h / 14h - 17h

Pôle Agglo21 10 rue Courtois Saint-Lô

Journée découverte des métiers et des opportunités d'emploi dans l'agroalimentaire

Au programme

- Présentations et ateliers
- Ateliers de cuisine (premier en ligne)
- Exposition 3D de produits agroalimentaires
- Offres d'emploi
- Interaction sur les enjeux et défis de l'agroalimentaire

Visite virtuelle d'un atelier de transformation agroalimentaire

Techniques de production agroalimentaire locales et étrangères sur les stands

Conseil personnalisé sur les offres d'emploi de l'agroalimentaire

Pour faciliter votre venue

MEETING D'HIVER CHEVAL LIBERTÉ JUMP AEC
15 AU 27 NOVEMBRE 2022

Epreuve des 6 Barres !

QUALIF ETALONS 2 & 3 ANS
2 WEEK END GRAND PRIX 145
REGIONAL DES 3 ANS SPORT

au Pôle Hippique de Saint Lô

EN PARTENARIAT AVEC Saint-Lô AGGLO

LES RENDEZ-VOUS SONIQUES

TREIZIÈME ÉDITION

DU 8 AU 13 NOVEMBRE 2022 - SAINT-LÔ - NORMANDIE

WWW.LESRENDEZVOUSSONIQUES.COM

26 | 27 MARS 2022 de 10h00 à 19h00

1^{ère} ÉDITION **Rotary BOTANIQUE**
HARAS NATIONAL DE SAINT-LÔ

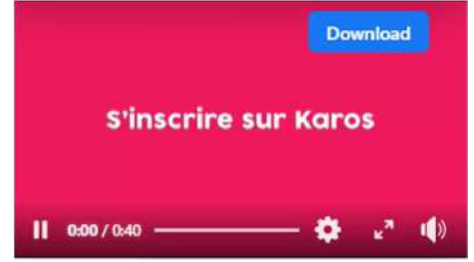
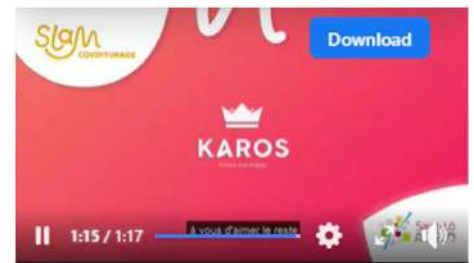
Avec l'aimable participation de **Stéphane MARIE** le samedi 26 mars

Plantes, animations horticoles, démonstrations florales, aménagement et mobilier de jardin, outillage, associations et amis des jardins, saveurs du terroir et créations...

5€ les 2 jours - de 16 ans GRATUIT



COMMUNICATION MULTIMÉDIA (vidéos promotionnelles et supports de communication)



DÉVELOPPEMENT DU LIEN AVEC LES ÉLUS ET MAIRIES

- Envoi systématique des communiqués de presse
- Envoi systématique des supports de communication et évènements
- Rédaction d'articles pour les bulletins communaux

Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le 28/06/2023

ID : 050-200066389-20230612-DEL20230612001-DE



saint-lo-agglo.fr

NORMANDIE

La Manche
Département de la Manche



MAISON DE L'ENFANCE

ANNEXE

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE
2022

RÉNOVATION
HABITAT

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 JUIN 2023

Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le 28/06/2023



ID : 050-200066389-20230612-DEL20230612001-DE

Fonds de concours et subventions attendus

PROJETS	SUBVENTIONS ATTENDUES	FINANCEURS	MONTANTS 2022	COMMENTAIRES
Axe EJ_A : FAVORISER LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE DANS UNE LOGIQUE DE CO-ÉDUCATION (AXE ÉDUCATIF)				
Bonus territoire 2022 - CTG / Enfance Jeunesse	266 068,00 €	CAF	0,00 €	Nouvelles modalités de soutien financier de la CAF à la suite de la fin du CEJ 2028/2021. Bascule vers le "bonus territoire" dans le cadre de la CTG CAF. Versement effectué aux gestionnaires des structures, ce qui implique le versement des bonus territoire ACM associatifs directement aux gestionnaires associatifs. Les montants indiqués sont prévisionnels. Les montants réels sont versés en N+1 donc en 2023
"Grandir en milieu rural" MSA subvention 2022 aux projets et/ou investissements	5 500,00 €	MSA	0,00 €	Nouvelles modalités de soutien financier de la MSA à la suite de la fin du CEJ 2018/2021. repositionnement de l'accompagnement MSA vers un appel à projet Grandir en Milieu Rural / GMR. Les montants indiqués sont prévisionnels. Les montants réels sont versés en N+1 donc en 2023
Prestation CAF - COPALE	44 827,75 €	CAF	44 827,75 €	
Participations familles (ALSH)	448 237,35 €	CAF	448 237,35 €	
Aide au fonctionnement FJT	96 500,00 €	Département	96 500,00 €	
Allocation logement temporaire	5 422,00 €	Etat	5 422,00 €	
TOTAL	866 555,10 €			

PROJETS	MONTANT TOTAL PROJET TTC	SUBVENTIONS ATTENDUES	%	FINANCEURS	MONTANTS 2022	%	COMMENTAIRES
Axe EJ_C : PROMOUVOIR L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE (AXE SOCIO-ÉCONOMIQUE)							
Construction d'une maison de l'enfance à Saint-Jean d'Elle	1 370 040,00 €	750 697,00 €	54,8%	ETAT	0,00 €	0,0%	66 616,20 € perçus avant 2022 - solde à demander en 2023
				COMMUNE	0,00 €	0,0%	CLOS - totalité perçue avant 2022
				CAF	0,00 €	0,0%	CLOS -119 129,35 € perçus avant 2022 - pas de solde car txv ombrière non réalisés au 31-12-22
				LEADER	0,00 €	0,0%	totalité à demander en 2023
Construction d'une maison de l'enfance à Tessy-Bocage	1 390 689,60 €	760 695,00 €	54,7%	ETAT	115 000,00 €	15,1%	69 000,00 € perçus avant 2022 - 2nd acompte versé en 2022 - solde à percevoir en 2023
				DEPARTEMENT	0,00 €	0,0%	CLOS - totalité titrée en 2023 (n° 597 du 3 avril 2023)
				COMMUNE	0,00 €	0,0%	CLOS - totalité perçue avant 2022
				CAF	104 230,00 €	13,7%	CLOS - totalité perçue en 2022
travaux ACM Agneaux	186 460,80 €	86 076,80 €	46,2%	LEADER	0,00 €	0,0%	totalité à percevoir en 2023
				ETAT	0,00 €	0,0%	attention non notifié à ce jour - en cours d'instruction - Montant estimatif de la subvention : 31 076,80 €
Réaménagement pôle enfance de Marigny le Lozon	85 687,20 €	51 207,00 €	59,8%	CAF	0,00 €	0,0%	totalité à demander en 2023
				ETAT	6 854,70 €	13,4%	1 premier acompte versé en 2022 - solde à percevoir en 2023
TOTAL		1 648 675,80 €					

Adhésion aux organismes

ORGANISME AUQUEL L'AGGLO ADHERE	MONTANT DE LA CONTRIBUTION 2022
Axe EJ_C : PROMOUVOIR L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE (AXE SOCIO-ÉCONOMIQUE)	
CLLAJ SAINT-LOIS	300,00 €
UNHAJ	3 734,00 €
URHAJ	2 783,00 €
UDHAJ	158,00 €

Postes faisant l'objet de financement

INTITULE DU POSTE	MISSION PRINCIPALE	DATE RECRUTEMENT	ORGANISME FINANCIANT LE POSTE	PART DE FINANCEMENT	DUREE DU FINANCEMENT	MONTANT PERCU 2022	COMMENTAIRES
Axe EJ_A : FAVORISER LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE DANS UNE LOGIQUE DE CO-ÉDUCATION (AXE ÉDUCATIF)							
Coordination enfance jeunesse (PESL)	Mise en œuvre du PESL en lien avec la politique public enfance-jeunesse	01/07/2019	CAF	2 postes x 0,5 ETP contractualisés avec la CAF	Financement contractualisé jusqu'en 2021.	0,00 €	En attente de versement
Prestation socio-éducative (PESL)	Veille sociale et accompagnement (10 agents du Foyer des jeunes travailleurs)	01/07/2019	CAF	% selon le statut	Renouvelable annuellement	0,00 €	4 800,00 € En attente de versement
Prestation socio-éducative	Veille sociale et accompagnement (10 agents du Foyer des jeunes travailleurs)		CAF	% selon le statut	Renouvelable annuellement	78 633,64 €	le fjt de carentan non inclus (15 656,92 €)

Fonds de concours et subventions attendus

PROJETS	MONTANT TOTAL PROJET TTC	SUBVENTIONS ATTENDUES	%	FINANCEURS	MONTANT	%	COMMENTAIRES
Axe PE_A : PROPOSER UNE OFFRE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT DE QUALITÉ, ACCESSIBLE, COMPLÉMENTAIRE ET DIVERSIFIÉE							
Fonctionnement crèche et multi accueils	1 902 661,41 €	1 207 434,87 €	63%	CAF PSU	733 036,22 €	60,7%	Chiffres estimatifs - Notifications CAF non reçues
				dont bonus mixité sociale	25 900,00 €	3,5%	
				dont bonus inclusion handicap	11 013,00 €	1,5%	
				Participations familiales	259 232,28 €	21,5%	
				CAF aide exceptionnelle COVID	7 641,00 €	0,6%	
				MSA (Grandir en Milieu Rural)	13 865,65 €	1,1%	
				CAF	193 659,72 €	16,0%	
Fonctionnement relais petite enfance (RPE)	559 103,82 €	347 549,42 €	62%	CAF PSO	219 430,05 €	63,1%	Acompte déjà versé de 103 105,71 €
				MSA PSO	6 409,59 €	1,8%	Prévisionnel
				CAF - Bonus territoire	101 387,78 €	29,2%	
				MSA (Grandir en Milieu Rural)	20 322,00 €	5,8%	
Rénovation structure extérieure Agneaux	38 203,20 €	13 350,00 €	35%	CAF	13 350,00 €	34,9%	
Aménagement d'un local RPE pour l'antenne les gribouille à Canisy	258 854,40 €	99 856,00 €	38,6%	ETAT	12 642,60 €	12,7%	1 premier acompte versé en 2022 - solde à percevoir en 2023
				CAF	0,00 €	0,0%	totalité à demander en 2023
				MSA	0,00 €	0,0%	totalité à demander en 2023

Fonds de concours et subventions attendus

PROJETS	MONTANT TOTAL PROJET TTC	SUBVENTIONS ATTENDUES	%	FINANCEURS	MONTANT	%	COMMENTAIRES
Axe PE_A : PROPOSER UNE OFFRE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT DE QUALITÉ, ACCESSIBLE, COMPLÉMENTAIRE ET DIVERSIFIÉE							
ET							
Axe PE_B : SOUTENIR LES PARENTS DANS LEUR FONCTION PARENTALE							
Construction d'une maison de l'enfance à Saint Jean d'Elle (projet transverse avec l'enfance jeunesse)	1 370 040,00 €	750 697,00 €	54,8%	ETAT	0,00 €	0,0%	66 616,20 € perçus avant 2022 - solde à demander en 2023
				COMMUNE	0,00 €	0,0%	CLOS - totalité perçue avant 2022
				CAF	0,00 €	0,0%	CLOS -119 129,35 € perçus avant 2022 - pas de solde car tvx ombrière non réalisés au 31-12-22
				LEADER	0,00 €	0,0%	totalité à demander en 2023
Construction d'une maison de l'enfance à Tessy Bocage (projet transverse avec l'enfance jeunesse)	1 390 689,60 €	760 695,00 €	54,7%	ETAT	115 000,00 €	15,1%	69 000,00 € perçus avant 2022 - 2nd acompte versé en 2022 - solde à percevoir en 2023
				DEPARTEMENT	0,00 €	0,0%	CLOS - totalité titrée en 2023 (n° 597 du 3 avril 2023)
				COMMUNE	0,00 €	0,0%	CLOS - totalité perçue avant 2022
				CAF	104 230,00 €	13,7%	CLOS - totalité perçue en 2022
				LEADER	0,00 €	0,0%	totalité à percevoir en 2023
Toiture crèche Fontaine Venise	24 866,27 €	4 144,38 €	16,7%	ETAT	0,00 €	0,0%	attention non notifié à ce jour - en cours d'instruction
TOTAL		1 511 392,00 €					

Le montant des participations familiales pour les crèches et multi accueil s'élève à **259 232,28 €**

Postes faisant l'objet de financement

INTITULE DU POSTE	MISSION PRINCIPALE	DATE RECRUTEMENT	ORGANISME FINANCIANT LE POSTE	PART DE FINANCEMENT	DURÉE DU FINANCEMENT	MONTANT PERCU 2022	COMMENTAIRES
Axe PE_A : PROPOSER UNE OFFRE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT DE QUALITÉ, ACCESSIBLE, COMPLÉMENTAIRE ET DIVERSIFIÉE							
ET							
Axe PE_B : SOUTENIR LES PARENTS DANS LEUR FONCTION PARENTALE							
Coordination PESL petite enfance - 0,5 ETP	Mise en œuvre du PESL en lien avec la politique public petite enfance	01/07/2019	CAF	CAF environ = 50 %	durée annuelle, négociation avec la CAF en decembre 2022	12 000,00 €	En attente de versement
Coordination accueil individuel - 1 ETP	Mise en œuvre du PESL en lien avec la politique public petite enfance	01/01/2014	CAF			24 000,00 €	En attente de versement
Coordination accueil collectif - 1 ETP	Mise en œuvre du PESL en lien avec la politique public petite enfance	01/01/2014	CAF			24 000,00 €	En attente de versement

Montant total postes financés en 2022 : **60 000,00 €**

Fonds de concours et subventions attendus

PROJETS	MONTANT TOTAL PROJET TTC	SUBVENTIONS ATTENDUES	%	FINANCEURS	MONTANTS 2022	%	COMMENTAIRES
Axe SPO_B : FAVORISER L'ACCÈS À LA PRATIQUE SPORTIVE PAR L'ÉQUIPEMENT							
réhabilitation CS Beaufils Saint-Lô	6 230 517,60 €	3 420 441,00 €	54,9%	REGION	371 337,22 €	41,5%	2 premiers acomptes versés en 2022 - solde 2024
				ETAT	0,00 €	30,0%	solde à venir 649 222,70 € en 2024
				AGENCE NATIONALE DU SPORT	0,00 €	30,0%	solde à venir 105 000,00 € en 2024
				DEPARTEMENT	0,00 €	0,0%	1 acompte à demander en 2023 + solde 2024
				COMMUNE	0,00 €	0,0%	1 acompte à demander en 2023 + solde 2024
espace de glisses urbaines Saint-Lô	442 600,80 €	255 725,00 €	57,8%	DEPARTEMENT	50 400,00 €	100,0%	CLOS - totalité perçue en 2022
				ETAT	0,00 €	30,0%	15 000,00 € perçus avant 2022 - solde à venir en 2023
				LEADER	0,00 €	0,0%	totalité à demander en 2023
				COMMUNE	55 325,00 €	100,0%	CLOS - totalité perçue en 2022
réhabilitation gymnase Condé-sur-Vire	3 237 092,40 €	1 440 457,00 €	44,5%	REGION	257 314,48 €	73,5%	2 premiers acomptes versés en 2022 - solde à venir en 2023
				COMMUNE	283 815,00 €	63,1%	1 premier acompte versé en 2022 - solde à venir en 2023
				LEADER	0,00 €	0,0%	totalité à demander en 2023
				ETAT	220 529,30 €	70,8%	2nd acompte versé en 2022 - solde à venir 2023
bloc escalade gymnase communautaire St-Lô	557 895,60 €	233 167,00 €	41,8%	ETAT	15 000,00 €	30,0%	1 premier acompte versé en 2022 - solde à venir 2023
				DEPARTEMENT	0,00 €	0,0%	CLOS - totalité titrée en 2023 (n° 596 du 3 avril 2023)
				FFME	0,00 €	0,0%	CLOS - attendre le versement sur P503 pour titrer
				CLUB ALPIN	0,00 €	0,0%	CLOS- Titre 2023 en cours - 25 765,00 € - pas la totalité
				LEADER	0,00 €	0,0%	totalité à venir en 2023
réhabilitation couverture St-Ghislain Tennis	268 309,20 €	89 549,00 €	33,4%	ETAT	21 464,70 €	30,0%	1 premier acompte versé en 2022 - solde à venir en 2023
				tennis club saint-lois	0,00 €	0,0%	CLOS - totalité titrée en 2023 (n° 293 du 2 mars 2023)
éclairage football Cerisy-La-Forêt	89 568,00 €	37 152,00 €	41,5%	ETAT	0,00 €	30,0%	1 premier acompte versé en 2022 - solde à venir en 2023
				COMMUNE	0,00 €	0,0%	totalité à demander en 2023
club house football Canisy	126 367,20 €	13 200,00 €	10,4%	FFF	0,00 €	0,0%	totalité demandée pour versement en 2023

Montant total subventions perçues en 2022 : 1 593 464,20 €

Fonds de concours et subventions attendus

PROJETS	MONTANT TOTAL PROJET TTC	SUBVENTIONS ATTENDUES	%	FINANCEURS	MONTANTS 2022	%	COMMENTAIRES
Axe SPO_B : FAVORISER L'ACCÈS À LA PRATIQUE SPORTIVE PAR L'ÉQUIPEMENT							
réfection sol sportif gymnase Agneaux	81 978,00 €	46 232,00 €	56,4%	ETAT	7 869,60 €	30,0%	1 premier acompte versé en 2022 - solde à venir en 2023
				COMMUNE	0,00 €	0,0%	totalité à demander en 2023
remplacement couverture salle sport Carantilly	125 000,40 €	36 458,00 €	29,2%	ETAT	14 583,10 €	100,0%	CLOS - solde versé en 2022
				COMMUNE	15 625,00 €	100,0%	CLOS - totalité perçue en 2022
multisports Torigny-les-Villes, St-Clair sur l'Elle, Saint-Gilles	216 000,00 €	36 000,00 €	16,7%	AGENCE NATIONALE DU SPORT	35 222,71 €	97,8%	CLOS - totalité perçue en 2022 - tvx sont < au prévisionnel
multisports Torigny-les-Villes (options)	12 242,36 €	12 242,36 €	100,0%	COMMUNE	12 099,36 €	98,8%	CLOS- totalité perçue en 2022
10 multisports (Le Lorey, Marigny-le- Lozon (Marigny), Moon-sur-Elle, Saint- Clair-sur-l'Elle, Saint-Georges-Montcoq, Saint-Gilles, Bourgvallées (Saint- Romphaire), Tessy-Bocage (Tessy-sur- Vire), Thérèval (La Chapelle-en-Juger), Torigny-les-Villes	746 557,20 €	186 639,00 €	25,0%	ETAT	113 971,20 €	91,1%	CLOS - solde versé en 2022 - total subvention : 169 962,90 € car les tvx sont < au prévisionnel
éclairage rugby Autore Saint-Lô	137 281,20 €	22 880,00 €	16,7%	DEPARTEMENT	19 692,00 €	86,1%	CLOS - totalité perçue en 2022 - réajustement avec subvention terrain synthétique trop versée
extension golf 6 à 9 trous Saint-Lô	98 000,40 €	20 000,00 €	20,4%	CLUB GOLF ST-LO	20 000,00 €	100,0%	CLOS - totalité perçue en 2022
étude de faisabilité gymnase Condé-sur- Vire	5 640,00 €	2 350,00 €	41,7%	DEPARTEMENT	2 350,00 €	100,0%	CLOS - totalité perçue en 2022
réfection sol sportif gymnase Saint-Clair- sur-l'Elle	73 449,60 €	43 503,00 €	59,2%	ETAT	23 503,00 €	100,0%	CLOS - totalité perçue en 2022
				COMMUNE	18 362,53 €	91,8%	CLOS - totalité perçue en 2022 - tvx sont < au prévisionnel
boulodrome Torigny-les-Villes	240 000,00 €	70 000,00 €	29,2%	ETAT	0,00 €	30,0%	solde à demander en 2023
				COMMUNE	0,00 €	0,0%	totalité à percevoir en 2023
réfection toiture dojo gymnase Tessy- Bocage	61 000,80 €	15 250,00 €	25,0%	COMMUNE	0,00 €	0,0%	CLOS- totalité titrée en 2023 (n° 62 du 9 février 2023)
vestiaires stade football La Barre-de- Semilly	167 000,40 €	20 875,00 €	12,5%	COMMUNE	0,00 €	0,0%	CLOS - totalité titrée en 2023 (n° 650 du 12 avril 2023)
terrain football Canisy	698 020,80 €	50 000,00 €	7,2%	ETAT	35 000,00 €	100,0%	CLOS - solde perçu en 2022

Montant total subventions perçues en 2022 : 1 593 464,20 €

Fonds de concours et subventions versés

Subventions au titre de l'aide au développement du sport 1/7

PROJETS/THEMATIQUES	NOM ASSOCIATIONS / ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES	NOM-PRENOM PRESIDENT	ADRESSE COMPLETE DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	OBJET / DOMAINE D'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	MONTANT ACCORDE N-1	MONTANT DE LA SUBVENTION OU DU FDS DE CONCOURS	DATE DÉCISION OU DÉLIBÉRATION
Axe SPO_A : FAVORISER L'ACCÈS À LA PRATIQUE SPORTIVE PAR LE SOUTIEN DE SES ACTEURS							
Subventions au titre de l'aide au développement du sport	La Saint-Loise Gymnastique	Michelizza Sébastien	Place Georges Pompidou 50000 Saint-Lô	Sport	30 000,00 €	30 000,00 €	cc2022_03_28-014
	Football Club Saint-Lô Manche	Deslandes Thibault	Centre des Ronchettes - Route de Torigni 50000 Saint-Lô	Sport	19 936,00 €	21 930,00 €	cc2022_03_28-014
	Club Nautique du Pays de Saint-Lô	Lagarde Vincent	Hôtel de ville 50000 St-Lô	Sport	14 632,00 €	16 095,00 €	cc2022_03_28-014
	ASPTT St-Lô section Handball	Simon Daniel	2 rue de Beaucoudray 50000 St-Lô	Sport	13 926,00 €	15 319,00 €	cc2022_03_28-014
	Vélo Club Saint-lô Pont-Hébert	Cousin Gilles	Mairie rue du Général de Gaulle 50880 Pont-Hébert	Sport	13 847,00 €	15 232,00 €	cc2022_03_28-014
	Stade Saint-Lois athlétisme	Perrines Maurice	11 place du champ de Mars 50000 Saint-Lô	Sport	14 554,00 €	13 243,00 €	cc2022_03_28-014
	Dojo Saint-Lois	Mayet Françoise	Bois Ardent - Dojo Crépieux 50000 Saint-Lô	Sport	13 279,00 €	12 072,00 €	cc2022_03_28-014
	Association sportive Elle et Vire	Drieu Cyrille	7 Route de la base Canoë Kayak	Sport	9 915,00 €	11 640,00 €	cc2022_03_28-014
	Cercle d'echecs Agneaux Saint-Lô	Beneteau Hubert	1 impasse de la Palière - Salle Charles de Gaulle 50180 Agneaux	Sport	10 227,00 €	11 247,00 €	cc2022_03_28-014
	Etoile sportive Torigni cyclisme	Simon Louis	Mairie de Torigny-les-villes 50160 Torigny-les-villes	Sport	9 748,00 €	10 723,00 €	cc2022_03_28-014
	Rugby Club Saint-Lô Agglo	Rauline Guillaume	Hôtel de ville - BP45 50000 Saint-Lô	Sport	11 659,00 €	10 599,00 €	cc2022_03_28-014
	Tennis club Saint-Lois	Hopquin Maxime	Complexe sportif St-Ghislain - 705 rue de l'Exode 50000 St-Lô	Sport	10 382,00 €	10 577,00 €	cc2022_03_28-014
	Tessy Moyon Sports	Beslon Laurent	Mairie - Place Jean Claude Lemoine 50420 Tessy-Bocage	Sport	10 863,00 €	9 875,00 €	cc2022_03_28-014
	Agneaux Football Club	Jouin Christophe	Allée Ste Marie - Complexe sportif 50180 Agneaux	Sport	10 778,00 €	9 798,00 €	cc2022_03_28-014
	Stade Saint-Lois basket	Lefèvre Jérémy	11 place du champ de Mars 50000 Saint-Lô	Sport	10 494,00 €	9 540,00 €	cc2022_03_28-014
Condé Sports	Viard Romain	14A Route des écoles 50890 Condé-sur-Vire	Sport	9 018,00 €	8 198,00 €	cc2022_03_28-014	
Football club des étangs	Lescot Christophe	5 rue du stade 50160 Saint-Amand-Villages	Sport	8 879,00 €	8 072,00 €	cc2022_03_28-014	

Montant total subventions au titre de l'aide au développement du sport : **387 440,00 €**

Fonds de concours et subventions versés

Subventions au titre de l'aide au développement du sport 2/7

PROJETS/THEMATIQUES	NOM ASSOCIATIONS / ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES	NOM-PRENOM PRESIDENT	ADRESSE COMPLETE DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	OBJET / DOMAINE D'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	MONTANT ACCORDE N-1	MONTANT DE LA SUBVENTION OU DU FDS DE CONCOURS	DATE DÉCISION OU DÉLIBÉRATION
Axe SPO_A : FAVORISER L'ACCÈS À LA PRATIQUE SPORTIVE PAR LE SOUTIEN DE SES ACTEURS							
Subventions au titre de l'aide au développement du sport	Stade Saint-Lois haltérophilie	Canivet Dominique	1 rue du coton Saint-Romphaire 50750 Bourgvallées	Sport	7 057,00 €	7 763,00 €	cc2022_03_28-014
	Patronage Laïque Saint-lô tennis de table	Le Provost Patrick	Complexe sportif St-Ghislain - 705 rue de l'Exode 50000 St-Lô	Sport	7 213,00 €	7 281,00 €	cc2022_03_28-014
	Etoile sportive Marigny Lozon Mesnil Vigot	Canivet Daniel	1 Place Cadenet 50570 Marigny-le-Lozon	Sport	7 129,00 €	6 481,00 €	cc2022_03_28-014
	Amicale laïque Marigny Handball	Dubosq Sammy	6 bis Rue Jacques Bainville 50570 Marigny-le-Lozon	Sport	5 271,00 €	5 981,00 €	cc2022_03_28-014
	Manche Tennis Club	Marie Joachim	915 rue Henri Dunant	Sport	5 104,00 €	5 944,00 €	cc2022_03_28-014
	Moyon Percy vélo club	Hervieu Pascal	Mairie Route de la Mairie 50860 Moyon-Villages	Sport	4 198,00 €	5 376,00 €	cc2022_03_28-014
	Football club 3 rivières	Levallois Jacques	15 rue du stade 50750 Canisy	Sport	5 070,00 €	4 956,00 €	cc2022_03_28-014
	Club athlétic Pontois	Ruaults Raphael	Hameau Thomasse 50880 Pont-Hébert	Sport	4 775,00 €	4 509,00 €	cc2022_03_28-014
	Etoile sportive Torigni handball	Leboucher Régis	3 Rue de l'Abbaye 50160 Torigny-les-villes	Sport	3 667,00 €	4 400,00 €	cc2022_03_28-014
	Bad Boys Saint-Lô	Canteux Thierry	Bowling Le Macao - Rue Octave Feuillet 50000 Saint-Lô	Sport	3 556,00 €	4 067,00 €	cc2022_03_28-014
	Club Alpin Français de la Vire	François Arnaud	Complexe sportif St-Ghislain - 705 rue de l'Exode 50000 St-Lô	Sport	3 159,00 €	4 045,00 €	cc2022_03_28-014
	Handball club de l'Elle	Frisch Mathieu	Place Guillaume le Conquérant 50180 Saint-Clair-sur-l'Elle	Sport	3 144,00 €	3 773,00 €	cc2022_03_28-014
	Club d'athlétisme Condé-Torigni	Vignet Guillaume	47b Route de St Lô 50890 Condé-sur-Vire	Sport	4 415,00 €	3 720,00 €	cc2022_03_28-014
	Judo Club Agneaux	Mauviel Eric	Mairie - Parc de la Palière 50180 Agneaux	Sport	3 704,00 €	3 631,00 €	cc2022_03_28-014
	Avenir sportif Tessy Hand	Fourny Christophe	Mairie Place de Jean-Claude Lemoine 50420 Tessy-Bocage	Sport	2 984,00 €	3 581,00 €	cc2022_03_28-014
Union sportive Sainte-Croix de saint-lô	Gosselin Kévin	821 avenue de Paris 50000 Saint-lô	Sport	3 600,00 €	3 380,00 €	cc2022_03_28-014	
Union sportive Semilly Saint André	Digne Patrick	16 Avenue de la Mazure 50810 La Barre de Semilly	Sport	3 197,00 €	3 285,00 €	cc2022_03_28-014	

Montant total subventions au titre de l'aide au développement du sport : 387 440,00 €

Fonds de concours et subventions versés

Subventions au titre de l'aide au développement du sport 3/7

PROJETS/THEMATIQUES	NOM ASSOCIATIONS / ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES	NOM-PRENOM PRESIDENT	ADRESSE COMPLETE DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	OBJET / DOMAINE D'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	MONTANT ACCORDE N-1	MONTANT DE LA SUBVENTION OU DU FDS DE CONCOURS	DATE DÉCISION OU DÉLIBÉRATION
Axe SPO_A : FAVORISER L'ACCÈS À LA PRATIQUE SPORTIVE PAR LE SOUTIEN DE SES ACTEURS							
Subventions au titre de l'aide au développement du sport	Torgni Judo	Christien Virginie	Gymnase des Terriers 50160 Torgny-les-villes	Sport	3 747,00 €	3 123,00 €	cc2022_03_28-014
	Saint-Lô Volley	De Prato Pierre	Hôtel de ville 50000 St-Lô	Sport	2 926,00 €	3 111,00 €	cc2022_03_28-014
	Association sportive de Bérigny et Cerisy la forêt	Simonin Stéphane	Le Bourg 50810 Bérigny	Sport	2 556,00 €	3 067,00 €	cc2022_03_28-014
	Boxing club St-Lois	Pierre Nadège	Complexe sportif St-Ghislain - 705 rue de l'Exode 50000 St-Lô	Sport	3 293,00 €	2 744,00 €	cc2022_03_28-014
	Tennis club Torgni St Amand	Leconte Christophe	Mairie de Torgny-les-villes 50160 Torgny-les-villes	Sport	3 179,00 €	2 649,00 €	cc2022_03_28-014
	Etoile sportive torignaise tennis de table	Marie Alain	Mairie de Torgny-les-villes 50160 Torgny-les-villes	Sport	2 825,00 €	2 579,00 €	cc2022_03_28-014
	Judo club Marigny	Mulot Ludovic	Pole public 1 Place Cadenet 50570 Marigny-le-Lozon	Sport	2 425,00 €	2 556,00 €	cc2022_03_28-014
	Club de roller Saint-Lois	Brun Julien	Rue Paul Lecacheux	Sport	2 986,00 €	2 539,00 €	cc2022_03_28-014
	Moto Club La Licorne	Joubin Jean	Hôtel de ville 50000 St-Lô	Sport	2 115,00 €	2 412,00 €	cc2022_03_28-014
	Cercle d'escrime de Saint-Lô	Grimaux Ludovic	Salle du Bouloir - 48 bis boulevard du midi 50000 Saint-Lô	Sport	2 824,00 €	2 353,00 €	cc2022_03_28-014
	Les Jimmer's Baseball	Jiminian Juan Carlos	Route de Torgni 50000 Saint-Lô	Sport	2 631,00 €	2 193,00 €	cc2022_03_28-014
	Football club de l'Elle	Lenoel Christophe	44 Rue de la libération 50680 Saint-Clair-sur-l'Elle	Sport	1 910,00 €	2 171,00 €	cc2022_03_28-014
	Picot'inter	Hairon Yann	102 chemin de la Chesnaie 50000 Saint-Lô	Sport	2 248,00 €	2 142,00 €	cc2022_03_28-014
	France Shokotan Karaté Do club	Genty Jérôme	Rue des Mimosas - dojo André Guilbert 50000 Saint-Lô	Sport	1 718,00 €	2 109,00 €	cc2022_03_28-014
	Agneaux Basket Club	Bernard Hélène	7 Route des écoles - Le haut manoir 50750 STE Suzanne Sur Vire	Sport	1 721,00 €	2 049,00 €	cc2022_03_28-014
	Jeunesse sportive carantillaise	Lerouxel Henri	4 la Mazure - Salle André Rihouey 50570 Carantilly	Sport	1 638,00 €	2 033,00 €	cc2022_03_28-014
Entente de tir de Condé-sur-Vire	Tiennot Alain	Mairie - 50890 Condé-sur-Vire	Sport	1 401,00 €	1 821,00 €	cc2022_03_28-014	

Montant total subventions au titre de l'aide au développement du sport : 387 440,00 €

Fonds de concours et subventions versés

Subventions au titre de l'aide au développement du sport 4/7

PROJETS/THEMATIQUES	NOM ASSOCIATIONS / ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES	NOM-PRENOM PRESIDENT	ADRESSE COMPLETE DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	OBJET / DOMAINE D'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	MONTANT ACCORDE N-1	MONTANT DE LA SUBVENTION OU DU FDS DE CONCOURS	DATE DÉCISION OU DÉLIBÉRATION
Axe SPO_A : FAVORISER L'ACCÈS À LA PRATIQUE SPORTIVE PAR LE SOUTIEN DE SES ACTEURS							
Subventions au titre de l'aide au développement du sport	Amicale Bouliste Saint-Loise	Bouvet Hubert	1 ter rocade 50000 St-Lô	Sport	1 376,00 €	1 789,00 €	cc2022_03_28-014
	Arc club Saint-Lois	Masson Gabin	Hôtel de ville 50000 St-Lô	Sport	2 116,00 €	1 763,00 €	cc2022_03_28-014
	Tennis club Marigny Le Lozon	Legrand Vincent	15 Rue des sports 50570 Marigny le Lozon	Sport	1 953,00 €	1 502,00 €	cc2022_03_28-014
	Association Sport Loisir Section Tennis (St-Georges-Montcocq)	Talvast Julien	Avenue du cotentin 50000 St-Georges-Montcocq	Sport	1 456,00 €	1 484,00 €	cc2022_03_28-014
	Tir sportif Saint-lois	Brioult Richard	Hôtel de ville 50000 St-Lô	Sport	1 773,00 €	1 364,00 €	cc2022_03_28-014
	Section Agnelaise de badminton	Chanut Bruno	20 l'Orée du bois 50180 Agneaux	Sport	1 355,00 €	1 327,00 €	cc2022_03_28-014
	Tennis club des bords de vire	Sanchez Richard	9 rue du 8 mai 1945 50880 Pont-Hébert	Sport	1 302,00 €	1 291,00 €	cc2022_03_28-014
	La Triplette Agneaux	Delafosse Maurice	Mairie - Parc de la Palière 50180 Agneaux	Sport	1 665,00 €	1 281,00 €	cc2022_03_28-014
	Badminton Saint-Lois	Lenoir Jean-Louis	Complexe sportif St-Ghislain - 705 rue de l'Exode 50000 St-Lô	Sport	1 300,00 €	1 255,00 €	cc2022_03_28-014
	Gymnastique volontaire Condé-sur-Vire	Levavasseur Mireille	Mairie Place Augustin Grandin 50890 Condé-sur-Vire	Sport	1 096,00 €	1 242,00 €	cc2022_03_28-014
	Amicale cycliste canton de Marigny	Le Gohlisse Yvette	13 Le Bourg 50190 Feugères	Sport	1 209,00 €	1 167,00 €	cc2022_03_28-014
	Association sportive Théréal	Pacary Dominique	13 rue Saint Martin 50180 Théréal Hébécrevon	Sport	859,00 €	1 117,00 €	cc2022_03_28-014
	Saint-Jean Sports	Ozouf François	Mairie 50810 Saint-Jean-des-Baisants	Sport	859,00 €	1 117,00 €	cc2022_03_28-014
	Club subaquatique Saint-Lois Le Barracuda	Quinette Vincent	24 rue Croix Canuet	Sport	859,00 €	1 098,00 €	cc2022_03_28-014
	Olympique Club Agneaux tennis de table	Lavigne François	Allée Ste Marie - Complexe sportif 50180 Agneaux	Sport	970,00 €	1 050,00 €	cc2022_03_28-014
Francs Archers d'Agneaux	Tirel Jean-Jacques	20 Avenue Ste Marie 50180 Agneaux	Sport	899,00 €	1 014,00 €	cc2022_03_28-014	
Floragym de l'Elle	Hédou Jacqueline	Mairie - Place Guillaume le Conquérant 50680 Saint-Clair-sur-l'Elle	Sport	735,00 €	956,00 €	cc2022_03_28-014	

Montant total subventions au titre de l'aide au développement du sport : 387 440,00 €

Fonds de concours et subventions versés

Subventions au titre de l'aide au développement du sport 5/7

PROJETS/THEMATIQUES	NOM ASSOCIATIONS / ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES	NOM-PRENOM PRESIDENT	ADRESSE COMPLETE DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	OBJET / DOMAINE D'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	MONTANT ACCORDE N-1	MONTANT DE LA SUBVENTION OU DU FDS DE CONCOURS	DATE DÉCISION OU DÉLIBÉRATION
Axe SPO_A : FAVORISER L'ACCÈS À LA PRATIQUE SPORTIVE PAR LE SOUTIEN DE SES ACTEURS							
Subventions au titre de l'aide au développement du sport	Gymnastique Volontaire La Licorne	Alexandre Brigitte	179 rue des Charmilles 50000 Saint-Lô	Sport	670,00 €	871,00 €	cc2022_03_28-014
	Entente Le Lorey Hauteville Feugères	Gaslard Romain	Mairie 50570 Hauteville-la-Guichard	Sport	1 109,00 €	853,00 €	cc2022_03_28-014
	Compagnie d'Arc Jean de Maignon	Potier Hubert	12 Rue de la Hure de Loup 50890 Condé-sur-Vire	Sport	640,00 €	787,00 €	cc2022_03_28-014
	Gym 3	Rigot Janine	Hôtel de ville 50000 St-Lô	Sport	743,00 €	781,00 €	cc2022_03_28-014
	Saint-Lô auto club	Levilly François	Hôtel de ville 50000 St-Lô	Sport	720,00 €	728,00 €	cc2022_03_28-014
	Gymnastique volontaire Torigni	Legendre Irène	3 les sorbiers 50160 Torigny-les-villes	Sport	929,00 €	715,00 €	cc2022_03_28-014
	Avenir Sportif Tessy - AST judo Taiso	Fourrer Ludovic	Mairie - Place J. C. Lemoine 50420 Tessy-Bocage	Sport	778,00 €	688,00 €	cc2022_03_28-014
	Amicale bouliste condéenne	Ficquet Thierry	Mairie de Condé-sur-Vire 50890 Condé-sur-Vire	Sport	828,00 €	687,00 €	cc2022_03_28-014
	Saint-Lô Triathlon	Bouillaud Nicolas	4 rue Hippolyte Gancel 50810 La Barre de Semilly	Sport	563,00 €	638,00 €	cc2022_03_28-014
	Espoir Sainte-Suzanne Tennis de table	Deslandes Guillaume	La hure de loup 50750 Sainte-Suzanne-sur-vire	Sport	501,00 €	622,00 €	cc2022_03_28-014
	Etoile sportive torignaise pétanque	Binet Daniel	Mairie de Torigny-les-villes 50160 Torigny-les-villes	Sport	807,00 €	621,00 €	cc2022_03_28-014
	Teams Sensas Torigni	Guillotte Patrick	Mairie de Torigny-les-villes 50160 Torigny-les-villes	Sport	585,00 €	567,00 €	cc2022_03_28-014
	Association sportive Guilbervillaise	Murier Denis	Mairie de Guilberville Le Bourg 50160 Guilberville	Sport	715,00 €	550,00 €	cc2022_03_28-014
	ASPTT St-Lô section Tennis	Simon Daniel	2 rue de Beaucoudray 50000 St-Lô	Sport	553,00 €	545,00 €	cc2022_03_28-014
	Football club Claies de Vire	Boura Yann	2 place 35th division US 50880 La Meauffe	Sport	636,00 €	489,00 €	cc2022_03_28-014
Joie et Santé	Dupard Pascal	Mairie - Parc de la Palière 50180 Agneaux	Sport	428,00 €	482,00 €	cc2022_03_28-014	
Gymnastique volontaire Saint-Jean-d'Elle	Hervieu Alexandra	Mairie - Place de la 35è division US - 50810 Saint-Jean-d'Elle	Sport	575,00 €	442,00 €	cc2022_03_28-014	

Montant total subventions au titre de l'aide au développement du sport : 387 440,00 €

Fonds de concours et subventions versés

Subventions au titre de l'aide au développement du sport 6/7

PROJETS/THEMATIQUES	NOM ASSOCIATIONS / ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES	NOM-PRENOM PRESIDENT	ADRESSE COMPLETE DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	OBJET / DOMAINE D'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	MONTANT ACCORDE N-1	MONTANT DE LA SUBVENTION OU DU FDS DE CONCOURS	DATE DÉCISION OU DÉLIBÉRATION
Axe SPO_A : FAVORISER L'ACCÈS À LA PRATIQUE SPORTIVE PAR LE SOUTIEN DE SES ACTEURS							
Subventions au titre de l'aide au développement du sport	Tennis club Tessy Bocage	Jouenne Franck	Mairie 50420 Tessy-Bocage	Sport	571,00 €	439,00 €	cc2022_03_28-014
	Union des Cyclotouristes saint-lois	Brault Michel	300 rue de la Trapinière 50000 Saint-Lô	Sport	469,00 €	436,00 €	cc2022_03_28-014
	Miniflotte 50	Cauty Jean-Claude	Place de la mairie 50570 Marigny	Sport	469,00 €	436,00 €	cc2022_03_28-014
	Association sportive des bords de Vire Tennis de table	Allain Frédéric	2 place du Général de Gaulle 50880 Pont-Hébert	Sport	563,00 €	433,00 €	cc2022_03_28-014
	Bol d'air	Nabusset Marine	5 rue des écoles 50570 Carantilly	Sport	555,00 €	427,00 €	cc2022_03_28-014
	Amicale bouliste pontoise	Derreumaux Etienne	7 Rue du 8 mai 50880 Pont-Hébert	Sport	365,00 €	380,00 €	cc2022_03_28-014
	Gymnastique volontaire Saint-Amand	Vammale Isabelle	Mairie de Saint-Amand 50160 Saint-Amand-Villages	Sport	481,00 €	370,00 €	cc2022_03_28-014
	Entente sportive d'Hébécrevon section tennis de table	Quatreboeuf Philippe	Salle socio culturelle "le triangle" 50180 Hébécrevon	Sport	371,00 €	317,00 €	cc2022_03_28-014
	Amicale des pêcheurs de compétition de St-Lô	Martin Charles	2 rue des Capucines 50180 Agneaux	Sport	364,00 €	280,00 €	cc2022_03_28-014
	Gymnastique volontaire Sainte-Suzanne	Durand Maryse	Mairie 50750 Sainte-Suzanne-sur-Vire	Sport	359,00 €	276,00 €	cc2022_03_28-014
	Elan Sportif Le Désert	Harel Eric	Palce de la mairie - 50620 Le Désert	Sport	- €	267,00 €	cc2022_03_28-014
	Le mille pattes	Bazire Christelle	Mairie - 2 rue Jean Follain 50570 Canisy	Sport	321,00 €	247,00 €	cc2022_03_28-014
	Entente sportive d'Hébécrevon section gymnastique volontaire	Girard Micheline	Mairie 50180 Théréal	Sport	372,00 €	238,00 €	cc2022_03_28-014
	Entente sportive Hébécrevon section randonnée	Allix Benoit	Mairie Hébécrevon 50180 Théréal	Sport	309,00 €	238,00 €	cc2022_03_28-014

Montant total subventions au titre de l'aide au développement du sport : 387 440,00 €

Fonds de concours et subventions versés

Subventions au titre de l'aide au développement du sport 7/7

PROJETS/THEMATIQUES	NOM ASSOCIATIONS / ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES	NOM-PRENOM PRESIDENT	ADRESSE COMPLETE DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	OBJET / DOMAINE D'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	MONTANT ACCORDE N-1	MONTANT DE LA SUBVENTION OU DU FDS DE CONCOURS	DATE DÉCISION OU DÉLIBÉRATION
Axe SPO_A : FAVORISER L'ACCÈS À LA PRATIQUE SPORTIVE PAR LE SOUTIEN DE SES ACTEURS							
Subventions au titre de l'aide au développement du sport	ASPTT St-Lô section Badminton	Simon Daniel	2 rue de Beaucoudray 50000 St-Lô	Sport	186,00 €	221,00 €	cc2022_03_28-014
	Gymnastique volontaire Domjean	Le Gall Mireille	Mairie 3 rue du jardin St Jean 50420 Domjean	Sport	265,00 €	204,00 €	cc2022_03_28-014
	La dynamic chapelaise	Paris Angélique	Salle des fêtes de la chapelle en Juger 50570 La chapelle en juger	Sport	250,00 €	192,00 €	cc2022_03_28-014
	Gymn détente le Lorey	Lenoan Thérèse	Mairie 50570 Le Lorey	Sport	196,00 €	151,00 €	cc2022_03_28-014
	Pétanque marignaise	Hélaine Jacques	Mairie 50570 Marigny	Sport	193,00 €	148,00 €	cc2022_03_28-014
	Association détente et loisirs la Mancellière sur vire	Briard Marlène	Mairie la Mancellière sur vire Commune nouvelle Bourgvallées 50750 Bourgvallées	Sport	183,00 €	141,00 €	cc2022_03_28-014
	Animations sportives et loisirs de la Meauffe	Lehaut Yolande	Mairie de la Meauffe 50880 La Meauffe	Sport	160,00 €	123,00 €	cc2022_03_28-014
	Association sports et loisirs de Saint-Pierre de Semilly	Bourrée Michel	Mairie - Le bourg 50810 Saint-Pierre de Semilly	Sport	159,00 €	122,00 €	cc2022_03_28-014
	La boule domjeannaise	Harivel Jérôme	Mairie 50420 Domjean	Sport	88,00 €	114,00 €	cc2022_03_28-014
	Aïkido traditionnel Saint-Lois	Pannier Olivier	1 Rue des Mimosas - Dojo Gilbert 50000 St-Lô	Sport	146,00 €	112,00 €	cc2022_03_28-014
	Gymnastique volontaire rémillaise	Aubry Isabelle	Mairie 50570 Rémillly-les-Marais	Sport	125,00 €	96,00 €	cc2022_03_28-014
	Club de l'Amitié de Guilberville	Hébert Nelly	Mairie - 50160 Guilberville	Sport	111,00 €	85,00 €	cc2022_03_28-014
Gymnastique volontaire Gieville	David Brigitte	Mairie de Gieville 50160 Torigny-les-Villes	Sport	81,00 €	80,00 €	cc2022_03_28-014	

Montant total subventions au titre de l'aide au développement du sport : 387 440,00 €

Fonds de concours et subventions versés

Subventions au titre du soutien au sport scolaire 1/2

PROJETS/THEMATIQUES	NOM ASSOCIATIONS / ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES	NOM-PRENOM PRESIDENT	ADRESSE COMPLETE DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	OBJET / DOMAINE D'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	MONTANT ACCORDE N-1	MONTANT DE LA SUBVENTION OU DU FDS DE CONCOURS	DATE DÉCISION OU DÉLIBÉRATION
Axe SPO_A : FAVORISER L'ACCÈS À LA PRATIQUE SPORTIVE PAR LE SOUTIEN DE SES ACTEURS							
Subventions au titre du soutien au sport scolaire	Association sportive école Hébécrevon		5 Rue de l'Eglise 50180 Hébécrevon	Sport scolaire	140,00 €	92,00 €	cc2022_06_13-012
	USEP Ecole de Moyon	Sabas Carole	80 rue de la Mairie 50860 Moyon-villages	Sport scolaire	686,00 €	570,00 €	cc2022_06_13-012
	Club sportif du RPI de Saint-Jean-des-Baisants Rouxville	Simon Patrick	10 Route des noisetiers 50810 Saint-Jean-d'Elle	Sport scolaire	203,00 €	111,00 €	cc2022_06_13-012
	USEP des écoles Calmette - Jules Verne - Aurore		50000 Saint-Lô	Sport scolaire	681,00 €	797,00 €	cc2022_06_13-012
	USEP Saint-Jean-de-Daye			Sport scolaire	111,00 €	92,00 €	cc2022_06_13-012
	A.S. Collège Jean Grémillon Saint-Clair-sur-l'Elle	Requier Fabienne	17 rue Maurine Genevoix 50680 Saint-Clair-sur-l'Elle	Sport scolaire	497,00 €	203,00 €	cc2022_06_13-012
	A.S. Lycée Curie Corot Saint-Lô	Borowczak Jacky	377 rue de l'Exode 50000 Saint-Lô	Sport scolaire	1 763,00 €	638,00 €	cc2022_06_13-012
	A.S. Les chamoix-ensemble scolaire du Bon Sauveur	Pommier Florent	1 rue Elisabeth de Surville 50000 Saint-Lô	Sport scolaire	918,00 €	710,00 €	cc2022_06_13-012
	A.S. Jean Monnet Marigny	Outters Clarysse	1 rue du 8 mai 1945 50570 Marigny	Sport scolaire	372,00 €	261,00 €	cc2022_06_13-012
A.S. Institut Saint-Lô	Poupon Christophe	Rue de l'Oratoire 50180 Agneaux	Sport scolaire	1 343,00 €	1 280,00 €	cc2022_06_13-012	

Subventions au titre du soutien au sport scolaire : 8 982,00 €

Fonds de concours et subventions versés

Subventions au titre du soutien au sport scolaire 2/2

PROJETS/THEMATIQUES	NOM ASSOCIATIONS / ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES	NOM-PRENOM PRESIDENT	ADRESSE COMPLETE DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	OBJET / DOMAINE D'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	MONTANT ACCORDE N-1	MONTANT DE LA SUBVENTION OU DU FDS DE CONCOURS	DATE DÉCISION OU DÉLIBÉRATION
Axe SPO_A : FAVORISER L'ACCÈS À LA PRATIQUE SPORTIVE PAR LE SOUTIEN DE SES ACTEURS							
Subventions au titre du soutien au sport scolaire	A.S. Raymond Queneau Tessay-Bocage	Rousseau Géraldine	3 rue du nid de loup 50420 Tessay-Bocage	Sport scolaire	324,00 €	242,00 €	cc2022_06_13-012
	A.S. Collège Jean Follain Canisy	Barat Véronique	33 rue du Kergorlay 50750 Canisy	Sport scolaire	227,00 €	266,00 €	cc2022_06_13-012
	Etoile sportive saint loise (lycée Le Verrier)		7 Rue Le Verrier BP 382 50002 Saint-Lô	Sport scolaire	966,00 €	725,00 €	cc2022_06_13-012
	A.S. Collège Lavalley	Lamotte Séverine	30 rue François 1er BP383 50000 Saint-Lô	Sport scolaire	522,00 €	459,00 €	cc2022_06_13-012
	A.S. Collège Pasteur	Leproust Bruno	21 rue maréchal de lattré de Tassigny 50000 Saint-Lô	Sport scolaire	522,00 €	483,00 €	cc2022_06_13-012
	A.S. EREA Lycée Robert Doisneau	Lemaitre Valérie	149 rue Cavalier de la Salle 50000 Saint-Lô	Sport scolaire	193,00 €	213,00 €	cc2022_06_13-012
	A.S. des lycées et étudiants de Saint-Lô Thère	Tronchet David	Le Hommet d'Arthenay 50880 Pont-Hébert	Sport scolaire	681,00 €	676,00 €	cc2022_06_13-012
	Inter sport et loisirs (Interparoissial)	Doron Bertrand	6 rue Dagobert 50000 Saint-Lô	Sport scolaire	280,00 €	406,00 €	cc2022_06_13-012
	A.S. Collège du marais Saint-Jean-de-Daye	Noury Cédric	Le bourg 50620 Saint-Jean-de-daye	Sport scolaire	555,00 €	343,00 €	cc2022_06_13-012
	A.S. Collège Albert Camus Torigny-sur-Vire	Adam-Paysan Fabrice	Rue du bon fossé BP29 50160 Torigny-les-villes	Sport scolaire	454,00 €	415,00 €	cc2022_06_13-012

Subventions au titre du soutien au sport scolaire : **8 982,00 €**

Fonds de concours et subventions versés

Evènement d'intérêt communautaire 1/1

PROJETS/THEMATIQUES	NOM ASSOCIATIONS / ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES	NOM-PRENOM PRESIDENT	ADRESSE COMPLETE DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	OBJET / DOMAINE D'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	MONTANT ACCORDE N-1	MONTANT DE LA SUBVENTION OU DU FDS DE CONCOURS	DATE DÉCISION OU DÉLIBÉRATION
Axe SPO_A : FAVORISER L'ACCÈS À LA PRATIQUE SPORTIVE PAR LE SOUTIEN DE SES ACTEURS							
Evènement d'intérêt communautaire	ASA du Bocage	Leredde Philippe	1 le Mesnil Corbet 50160 St Amand Villages	Course de côtes Hébécrevon	3 600,00 €	3 600,00 €	cc2022_06_13-011
	Saint-Lô Triathlon	Bouillaud Nicolas	4 rue Hippolyte Gancel 50810 La Barre de Semilly	Bike and Run	500,00 €	500,00 €	cc2022_06_13-011
	Association Sport Adapté de la Manche	Biville Pascal	Hôtel de ville 50000 Saint-Lô	Régate sport adapté	500,00 €	500,00 €	cc2022_06_13-011
	Vélo club Saint-Lô Pont-Hébert	Brotin Cyrille	Mairie 50880 Pont-Hébert	Circuit des Remparts	4 000,00 €	4 000,00 €	cc2022_06_13-011
	E.S Torigni cyclisme	Simon Louis	Mairie 50160 Torigni les Villes	Circuit des Matignons	3 600,00 €	3 800,00 €	cc2022_06_13-011
	Club Nautique du Pays Saint-Lois	Largarde Vincent / Françoise Sandrine	Hôtel de ville 50000 Saint-Lô	Meeting du Bout de l'an	1 180,00 €	1 000,00 €	cc2022_06_13-011
	Judo Club Agneaux	Mauviel Eric	Mairie - Parc de la Palière 50180 Agneaux	Tournoi de judo Minimes	500,00 €	500,00 €	cc2022_06_13-011
	Stade Saint-Lois Athlétisme	Perrines Maurice	11 place du champ de Mars 50000 Saint-Lô	Foulées St-loises	1 200,00 €	1 200,00 €	cc2022_06_13-011
	Rugby Club Saint-Lois	Rauline Guillaume	Place de la mairie - BP45 - 50000 Saint-Lô	Tournoi du Bocage	- €	6 000,00 €	cc2022_06_13-011
	Football Club Saint-lô Manche	Deslandes Thibault	Centre sportif des Ronchettes-route de Torigni - 50000 Saint-lô	Tournoi des 10 000 crampons	1 500,00 €	1 500,00 €	cc2022_06_13-011
	ASPTT Saint-Lô Handball	Simon Daniel	2 rue de Beaucoudray - 5000 Saint-lô	Tournoi des 2 provinces	1 500,00 €	1 500,00 €	cc2022_06_13-011
	FC 3 Rivières	Levallois Jacques	15 rue du stade	Tournoi -18 ans	1 500,00 €	1 500,00 €	cc2022_06_13-011
	Agneaux FC	Jouin Christophe	Complexe sportif - Allée Ste-Marie 50180 Agneaux	Trophée des Normands	1 500,00 €	1 500,00 €	cc2022_06_13-011
	ES Torigni tennis de table	Marie Alain	Mairie 50160 Torigni les Villes	Tournoi de tennis de table de sport adapté	500,00 €	500,00 €	cc2022_06_13-011
	Tennis club Saint-Lois	Hopquin Maxime	775 rue de l'exode 50000 Saint-lô	Tournoi Open Hiver	500,00 €	500,00 €	cc2022_06_13-011
	ASA du Bocage	Leredde Philippe	1 le Mesnil Corbet 50160 St Amand Villages	Rallye du bocage	500,00 €	500,00 €	cc2022_06_13-011
	Football Club Saint-lô Manche	Deslandes Thibault	Centre sportif des Ronchettes-route de Torigni - 50000 Saint-lô	Arènes de Noël	1 500,00 €	1 500,00 €	cc2022_06_13-011
	Club d'echecs Saint-Lô Agneaux	Beneteau Hubert	Salle Charles de Gaulle - 1 impasse de la palière 50180 Agneaux	Festival des échecs	1 000,00 €	1 000,00 €	cc2022_06_13-011
Vélo club Saint-Lô Pont-Hébert	Brotin Cyrille	Mairie 50880 Pont-Hébert	Course cycliste interrégionale	- €	500,00 €	cc2022_06_13-011	

Evènement d'intérêt communautaire : **31 600,00 €**

Fonds de concours et subventions versés

Subvention soutien à l'emploi sportif 1/2

PROJETS/THEMATIQUES	NOM ASSOCIATIONS / ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES	NOM-PRENOM PRESIDENT	ADRESSE COMPLETE DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	OBJET / DOMAINE D'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	MONTANT ACCORDE N-1	MONTANT DE LA SUBVENTION OU DU FDS DE CONCOURS	DATE DÉCISION OU DÉLIBÉRATION
Axe SPO_A : FAVORISER L'ACCÈS À LA PRATIQUE SPORTIVE PAR LE SOUTIEN DE SES ACTEURS							
Subvention soutien à l'emploi sportif	La Saint-Loise gymnastique	Michelizza Sébastien	Place Georges Pompidou 50000 Saint-Lô	Sport	1 800,00 €	1 934,00 €	cc2022-03-28-014
	Football club Saint-Lô Manche	Deslandes Thibault	Centre des Ronchettes - Route de Torigni 50000 Saint-Lô	Sport	1 800,00 €	1 934,00 €	cc2022-03-28-014
	Club nautique du Pays Saint-Lois	Lagarde Vincent	Hôtel de ville 50000 St-Lô	Sport	1 800,00 €	1 934,00 €	cc2022-03-28-014
	Dojo Saint-Lois	Mayet Françoise	Bois Ardent - Dojo Crépieux 50000 Saint-Lô	Sport	1 800,00 €	1 934,00 €	cc2022-03-28-014
	Tessy Moyon Sports	Beslon Laurent	Mairie - Place Jean Claude Lemoine 50420 Tessy-Bocage	Sport	1 800,00 €	1 934,00 €	cc2022-03-28-014
	Agneaux Football club	Jouin Christophe	Allée Ste Marie - Complexe sportif 50180 Agneaux	Sport	1 800,00 €	1 934,00 €	cc2022-03-28-014
	Stade Saint-lois basket	Lefèvre Jérémy	11 place du champ de Mars 50000 Saint-Lô	Sport	1 800,00 €	1 934,00 €	cc2022-03-28-014
	Tennis club Saint-Lois	Hopquin Maxime	Complexe sportif St-Ghislain - 705 rue de l'Exode 50000 St-Lô	Sport	1 800,00 €	1 934,00 €	cc2022-03-28-014
	Cercle d'echecs Agneaux Saint-Lô	Beneteau Hubert	1 impasse de la Palière - Salle Charles de Gaulle 50180 Agneaux	Sport	1 800,00 €	1 934,00 €	cc2022-03-28-014
	ASEV Canoe Kayak	Drieu Cyrille	7 Route de la base Canoë Kayak	Sport	1 800,00 €	1 934,00 €	cc2022-03-28-014
	Condé Sports	Viard Romain	14A Route des écoles 50890 Condé-sur-Vire	Sport	1 368,00 €	1 596,00 €	cc2022-03-28-014
	Football club des Etangs	Lescot Christophe	5 rue du stade 50160 Saint-Amand-Villages	Sport	1 800,00 €	1 934,00 €	cc2022-03-28-014
	Patronage Laïque Saint-Lois	Le Provost Patrick	Complexe sportif St-Ghislain - 705 rue de l'Exode 50000 St-Lô	Sport	1 800,00 €	1 934,00 €	cc2022-03-28-014
	Etoile Sportive Marigny Le Lozon	Canivet Daniel	1 Place Cadenet 50570 Marigny-le-Lozon	Sport	1 800,00 €	1 934,00 €	cc2022-03-28-014
	Stade Saint-Lois Haltérophilie	Canivet Dominique	1 rue du coton Saint-Romphaire 50750 Bourgvallées	Sport	1 800,00 €	1 934,00 €	cc2022-03-28-014
	Manche Tennis club	Marie Joachim	915 rue Henri Dunant	Sport	1 800,00 €	1 934,00 €	cc2022-03-28-014
FC 3 Rivières	Levallois Jacques	15 rue du stade 50750 Canisy	Sport	1 800,00 €	1 934,00 €	cc2022-03-28-014	

Subventions au titre du soutien à l'emploi sportif : 49 982,00 €

Fonds de concours et subventions versés

Subvention soutien à l'emploi sportif 2/2

PROJETS/THEMATIQUES	NOM ASSOCIATIONS / ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES	NOM-PRENOM PRESIDENT	ADRESSE COMPLETE DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	OBJET / DOMAINE D'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	MONTANT ACCORDE N-1	MONTANT DE LA SUBVENTION OU DU FDS DE CONCOURS	DATE DÉCISION OU DÉLIBÉRATION
Axe SPO_A : FAVORISER L'ACCÈS À LA PRATIQUE SPORTIVE PAR LE SOUTIEN DE SES ACTEURS							
Subvention soutien à l'emploi sportif	Club athlétique pontois	Ruaults Raphael	Hameau Thomasse 50880 Pont-Hébert	Sport	828,00 €	831,00 €	cc2022-03-28-014
	Moyon Percy vélo sports	Hervieu Pascal	Mairie Route de la Mairie 50860 Moyon-Villages	Sport	1 800,00 €	1 934,00 €	cc2022-03-28-014
	Torigni judo	Christien Virginie	Gymnase des Terriers 50160 Torigny-les-villes	Sport	630,00 €	715,00 €	cc2022-03-28-014
	Judo club Agneaux	Mauviel Eric	Mairie - Parc de la Palière 50180 Agneaux	Sport	1 800,00 €	1 934,00 €	cc2022-03-28-014
	Union sportive Semilly St-André	Digne Patrick	16 Avenue de la Mazure 50810 La Barre de Semilly	Sport	1 800,00 €	1 934,00 €	cc2022-03-28-014
	Club Alpin Français de la Vire	François Arnaud	Complexe sportif St-Ghislain - 705 rue de l'Exode 50000 St-Lô	Sport	1 800,00 €	1 934,00 €	cc2022-03-28-014
	Etoile Sportive Torigni tennis de table	Marie Alain	Mairie de Torigny-les-villes 50160 Torigny-les-villes	Sport	936,00 €	1 006,00 €	cc2022-03-28-014
	Cercle d'escrime de Saint-Lô	Grimaux Ludovic	Salle du Bouloir - 48 bis boulevard du midi 50000 Saint-Lô	Sport	234,00 €	309,00 €	cc2022-03-28-014
	Judo club de Marigny	Mulot Ludovic	Pole public 1 Place Cadenet 50570 Marigny-le-Lozon	Sport	1 602,00 €	851,00 €	cc2022-03-28-014
	Tennis club Marigny Le Lozon	Legrand Vincent	15 Rue des sports 50570 Marigny le Lozon	Sport	234,00 €	522,00 €	cc2022-03-28-014
	Association Sport Loisir Section Tennis (St-Georges-Montcocq)	Talvast Julien	Avenue du cotentin 50000 St- Georges-Montcocq	Sport	396,00 €	425,00 €	cc2022-03-28-014
	Avenir sportif Tessy Judo	Fourrer Ludovic	Mairie - Place J. C. Lemoine 50420 Tessy-Bocage	Sport	234,00 €	212,00 €	cc2022-03-28-014
	ASPTT Saint-Lô Omnisport	Simon Daniel	2 rue de Beaucoudray 50000 St-Lô	Sport	1 800,00 €	1 934,00 €	cc2022-03-28-014
	AS Tessy Handball	Fourny Christophe	Mairie Place Jean-claude Lemoine 50420 Tessy-Bocage	Sport	- €	967,00 €	cc2022-03-28-014
	AS Bérigny Cerisy-la-Forêt	Simonin Stéphane	Le Bourg 50810 Bérigny	Sport	- €	967,00 €	cc2022-03-28-014
Football club de l'Elle	Lenoël Christophe	44 rue de la libération 50680 Saint-Clair-sur-l'Elle	Sport	- €	967,00 €	cc2022-03-28-014	

Subventions au titre du soutien à l'emploi sportif : 49 982,00 €

Fonds de concours et subventions attendus

PROJETS	MONTANT TOTAL PROJET TTC	SUBVENTIONS ATTENDUES	%	FINANCEURS	MONTANT	%	DATE NOTIFICATION	MONTANT PERCU A FIN 2022	COMMENTAIRES
Axe DE_C : DÉVELOPPER LES SYNERGIES									
Projet alimentaire territorial (2022 - 2023)	869 000,00 €	626 719,05 €	72%	DRAAF	475 200 €	76%	19/08/2021	118 000,00 €	15/11/2022 (25% de la subvention)
				REGION	71 519 €	11%	07/04/2022	46 550,00 €	perçu le 28/02/2023
				LEADER	80 000 €	13%		0,00 €	En attente de la notification
Axe DE_A: SOUTENIR LES ENTREPRISES									
Action collective dynamisation commerce et artisanat (2020 - 2022)	563 375,00 €	225 875,00 €	40%	REGION	91 500 €	16%	16/11/2020	27 500,00 €	Solde à percevoir en 2023
				DEPARTEMENT	134 375 €	24%	20/01/2023	107 500,00 €	Solde à percevoir en 2023
Le plan d'accompagnement et d'animation à la transition numérique de l'artisanat, du commerce de proximité et des TPE (2020 - 2022)	44 961,60 €	22 480,80 €	50%	DEPARTEMENT	22 481 €	50%	29/01/2020	0,00 €	Solde à percevoir en 2023
Acquisition d'un outil numérique de pilotage du commerce et de l'artisanat de centre-ville (2020 - 2022)	47 440,00 €	19 360,00 €	41%	FNADT	19 360 €	41%	08/02/2023	0,00 €	Solde à percevoir en 2023

Montant total subventions perçues en 2022 : **299 550,00 €**

Fonds de concours et subventions versés

Action collective pour la dynamisation du commerce et de l'artisanat 1/2

PROJETS/THEMATIQUES	BÉNÉFICIAIRES	ADRESSE COMPLETE DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	OBJET / DOMAINE D'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	MONTANT SOLLICITE	MONTANT DE LA SUBVENTION OU DU FDS DE CONCOURS	DATE DÉCISION OU DÉLIBÉRATION
Axe DE_A: SOUTENIR LES ENTREPRISES						
Action collective pour la dynamisation du commerce et de l'artisanat	GSH AUTOMOBILES	50750 BOURGVALLEES	GARARE	4 660,08 €	4 660,08 €	29/03/2022
	BARJOH	50180 AGNEAUX	JEUX	1 381,14 €	1 381,14 €	29/03/2022
	ELODIE COIFFURE	50680 CERISY LA FORET	COIFFEUR	5 757,24 €	5 757,24 €	29/03/2022
	BUSSON CORINNE	50880 PONT-HEBERT	COIFFEUR	1 088,00 €	1 088,00 €	26/04/2022
	COIFFURE LEBARON	50160 TORIGNY	COIFFEUR	7 500,00 €	7 500,00 €	26/04/2022
	LE TEMPLE DE BALI	50890 CONDE SUR VIRE	ESTHETICIENNE	1 897,97 €	1 897,97 €	26/04/2022
	JOUAN VIRGINIE	50680 MOON SUR ELLE	COIFFEUR	2 609,13 €	2 609,13 €	26/04/2022
	AU MARCHÉ DU COIN	50420 TESSY-BOCAGE	EPICERIE	2 857,55 €	2 857,55 €	17/05/2022
	LECARPENTIER GIOVANNI	50570 CARENTILLY	MASSON	4 094,60 €	4 094,60 €	17/05/2022
	GOUBERT ANTHONY	50810 SAINT-PIERRE-DE-SEMILLY	GARAGE	7 500,00 €	7 500,00 €	17/05/2022
	PRESS TA POMME	50680 CERISY LA FORET	TRANSFORMATEUR	7 500,00 €	7 500,00 €	17/05/2022
	LE FOURNIL ST THOMAS	50000 SAINT-LO	BOULANGERIE	7 438,70 €	7 438,70 €	17/05/2022
	OPTIQUE MAUDUIT	50000 SAINT-LO	OPTICIEN	7 500,00 €	7 500,00 €	07/06/2022
	LE MEUR PIERRE YVES	50000 SAINT-LO	PHOTOGRAPHE	7 500,00 €	7 500,00 €	25/07/2022
	JEAN ANTHONY	50420 DOMJEAN	METALLERIE	6 857,41 €	6 857,41 €	04/10/2022
GARAGE DES MARAIS	50570 REMILLY LES MARAIS	GARAGE	3 997,11 €	3 997,11 €	04/10/2022	

Action collective pour la dynamisation du commerce et de l'artisanat : **131 703,39 €**

Fonds de concours et subventions versés

Action collective pour la dynamisation du commerce et de l'artisanat 2/2

PROJETS/THEMATIQUES	BÉNÉFICIAIRES	ADRESSE COMPLETE DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	OBJET / DOMAINE D'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	MONTANT SOLLICITE	MONTANT DE LA SUBVENTION OU DU FDS DE CONCOURS	DATE DÉCISION OU DÉLIBÉRATION
Axe DE_A: SOUTENIR LES ENTREPRISES						
Action collective pour la dynamisation du commerce et de l'artisanat	GARAGE CHARUEL	50000 SAINT-LO	GARAGE	117,00 €	117,00 €	27/10/2022
	LEMOIGNE SYLVAIN	50000 SAINT-LO	MENUISERIE	117,00 €	117,00 €	27/10/2022
	QUIQUET AYMERIC	50000 SAINT-LO	FLEURISTE	117,00 €	117,00 €	27/10/2022
	DELFI ET ODIL SARL	50000 SAINT-LO	COIFFEUR	117,00 €	117,00 €	27/10/2022
	HAMEL MICKAEL	50000 SAINT-LO	ESPACE VERT	117,00 €	117,00 €	27/10/2022
	ASM BAR	50000 SAINT-LO	BAR	7 500,00 €	7 500,00 €	25/11/2022
	LA CANTINE D'EUGENE	50690 SAINT-ANDRE-DE-L'EPINE	RESTAURANT	7 500,00 €	7 500,00 €	25/11/2022
	SLAB	50000 SAINT-LO	BOUTIQUE	7 500,00 €	7 500,00 €	25/11/2022
	ESM1	50000 SAINT-LO	AUDIOPROTHESISTE	7 500,00 €	7 500,00 €	25/11/2022
	BERSAN LA MIE CALINE	50000 SAINT-LO	BOULANGERIE	1 750,00 €	1 750,00 €	25/11/2022
	FLEURY CYRIL CARROSSERIE	50000 SAINT-LO	CARROSSERIE	1 435,00 €	1 435,00 €	25/11/2022
	NORMAND ASIE GOURMET	50000 SAINT-LO	TRANSFORMATEUR	1 404,00 €	1 404,00 €	25/11/2022
	MAHLIZIA	50000 SAINT-LO	BOUTIQUE	2 021,76 €	2 021,76 €	25/11/2022
	LA BARAQUE A FROMAGES	50180 AGNEAUX	FROMAGER	6 233,47 €	6 233,47 €	09/12/2022
	MONTAIGNE EURL	50000 SAINT-LO	BOUTIQUE	1 521,40 €	1 521,40 €	09/12/2022
	LE SALON DES SAISONS	50420 TESSY-BOCAGE	LIBRAIRIE	6 613,83 €	6 613,83 €	09/12/2022
DOUCE HEURE	50160 TORIGNY	ESTHETIQUE	5 340,28 €	5 340,28 €	19/12/2022	

Action collective pour la dynamisation du commerce et de l'artisanat : **131 703,39 €**

Fonds de concours et subventions versés

Subventions d'aide au fonctionnement

PROJETS/THEMATIQUES	BÉNÉFICIAIRES	NOM-PRENOM PRESIDENT	ADRESSE COMPLETE DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	OBJET / DOMAINE D'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	MONTANT ACCORDE N-1	MONTANT SOLLICITE	MONTANT DE LA SUBVENTION OU DU FDS DE CONCOURS	DATE DÉCISION OU DÉLIBÉRATION
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS								
Fonctionnement	COMICE AGRICOLE DE CANISY	David Leclerc	1284, chemin de Lingnerolles 50750 CANISY	Ruralité	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	Délibération bc2022-06-20-008
	COMICE AGRICOLE DE MARIGNY-LE-LOZON	Henri Lerouxel	La Masure 50570 CARANTILLY		1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	Délibération bc2022-06-20-008
	COMICE AGRICOLE DE SAINT-JEAN-DE-DAYE	Florence Mazier	2, le Perrey 50620 LE DEZERT		1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	Délibération bc2022-06-20-008
	COMICE AGRICOLE DE TESSY PERCY	Mickael Barbier	Le Beauchêne 50420 GOUVETS		750,00 €	750,00 €	750,00 €	Délibération bc2022-06-20-008
	COMICE AGRICOLE DE TORIGNY-LES-VILLES	Laurent Binet	Le Long Champ 50000 SAINT-LÔ		1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	Délibération bc2022-06-20-008
	FESTIVAL DE LA VIANDE	Laurent Binet	354 La Nouvelle Canée Le long Champ 50000 SAINT-LÔ		2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	Délibération bc2022-06-20-008
	FETE DU BOIS	Didier Ozouf	1 rue du 8 mai 1945 - 50570 MARIGNY-LE-LOZON		0 €	1 990,00 €	1 990,00 €	Délibération bc2022-06-20-008
	SOCIETE D'AGRICULTURE DE SAINT-LÔ	Henri Lerouxel	La Masure 50570 CARANTILLY		1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	Délibération bc2022-06-20-008
	GRAINES DE PARTAGE	Sarah Adam	541 rue du Maréchal Juin 50000 Saint-Lô	Projet Alimentaire Territorial	36 000,00 €	36 000,00 €	36 000,00 €	Délibération bc2022-09-12-002
	CHAMBRE D'AGRICULTURE DE NORMANDIE	Sébastien WINDSOR	6 rue des Roquemonts 14053 CAEN		26 620,00 €	26 620,00 €	26 620,00 €	Délibération bc2022-09-12-003
	SAPERE	Nadine Lemesle	42 rue Rieussec VIROFLAY		8 100,00 €	8 100,00 €	8 100,00 €	Délibération bc2022-09-12-002
	CCI	Daniel Dufeu	170 rue Lycette Darsonval 50000 Saint-Lô		3 300,00 €	3 300,00 €	3 300,00 €	Délibération bc2022-09-12-003
	CMA	Jean-Denis Meslin	Avenue du Général Patton 50200 Coutances		3 300,00 €	3 300,00 €	3 300,00 €	Délibération bc2022-09-12-003

Subventions d'aide au fonctionnement ruralité : **12 740,00 €**

Adhésion aux organismes

ORGANISME AUQUEL L'AGGLO ADHERE	MONTANT DE LA CONTRIBUTION 2022
Axe DE_C : DÉVELOPPER LES SYNERGIES	
VALORIAL	2 412,00 €
AREA	2 750,00 €
LATITUDE MANCHE	1 500,00 €
POLE TES	5 000,00 €
INITIATIVE CENTRE MANCHE	120,00 €
Ilo 21	300,00 €
TOTAL	12 082,00 €

Postes faisant l'objet d'un financement

INTITULE DU POSTE	MISSION PRINCIPALE	DATE RECRUTEMENT	ORGANISME FINANCANT LE POSTE	PART DE FINANCEMENT	DUREE DU FINANCEMENT	MONTANT PERCU 2022	COMMENTAIRES
Axe DE_C : DÉVELOPPER LES SYNERGIES							
Référent Projet Alimentaire Territorial	En charge de la mise en œuvre des actions du PAT	12/10/2020	Région Normandie	80%	2 ans	46 550,00 €	Financement sur le PAT : 71 519,05 € Financement projet La Poste : 5 201,35 €
Communication sur le Projet Alimentaire Territorial	En charge de la valorisation des actions du PAT	23/11/2021	DRAAF (France Relance)	80%	2 ans	80% du reste à charge du poste d'apprenti	le 1er versement de la DRAAF de 118 800,00 € comprend l'ensemble des actions du PAT

Fonds de concours et subventions versés

Optimiser l'accompagnement de l'EPCI auprès des associations organisatrices de manifestations équinnes

PROJETS/THEMATIQUES	NOM ASSOCIATIONS / ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES	NOM-PRENOM PRESIDENT	ADRESSE COMPLETE DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	OBJET / DOMAINE D'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	MONTANT ACCORDE N-1	MONTANT SOLLICITE	MONTANT DE LA SUBVENTION OU DU FDS DE CONCOURS	DATE DÉCISION OU DÉLIBÉRATION
Axe FE_A : CONFORTER LE SECTEUR D'ACTIVITÉ DE LA FILIÈRE ÉQUINE								
Optimiser l'accompagnement de l'EPCI auprès des associations organisatrices de manifestations équinnes	Ecuries de Concours de Basse-Normandie	Denis Hubert	Chemin de la Madeleine 50000 SAINT-LO	Meeting de Printemps AEC du 7/18 avril et du 22/ 25 avril 2022 et Jump AEC du 17/27 novembre 2022	9 500,00 €	10 000,00 €	9 500,00 €	Délibération 2022-06-13 du 13 juin 2022
	Manche Attelage	JC Lecomte	La Vallée 50620 ST-JEAN DE DAYE	Concours qualificatif pour les championnats de France d'attelages du 1 au 3 juillet 2022	8 000,00 €	6 000,00 €	5 000,00 €	Délibération 2022-06-13 du 13 juin 2022
	Normandie Horse Show	JC Heurtaux	Avenue du Maréchal Juin CS 21509 50009 SAINT-LO cedex	CSI 3* du 30 juillet au 7 août et 15 août 2022 Epreuves de la Word Cup Horse Ball du 15 au 22 août	14 000,00 €	20 000,00 €	16 500,00 €	Délibération 2022-06-13 du 13 juin 2022
	Picot'Inter	Norbert Lecardonnel	Poney club le Picotin La Tiquerie 50000 SAINT-LO	Pony Games International du 24 au 25 septembre 2022	500,00 €	500,00 €	500,00 €	Délibération 2022-06-13 du 13 juin 2022
	Normandie Dressage	JC. Leterrier	La Métairie 11 rue de la Résistance 50570 LA CHAPELLE EN JUGER	Concours de dressage/Championnat de France para-dressage/Concours	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	Délibération 2022-06-13 du 13 juin 2022
	Saint-Lô Cheval Organisation	JC Heurtaux	Avenue du Maréchal Juin CS 21509 SAINT-LO cedex	Jumping international avec CSI 4* du 20 au 23 octobre 2022	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	Délibération 2022-06-13 du 13 juin 2022
	Rênes de la vie	L. Renimel	Fondation Bon Sauveur 65 rue de Baltimore 50008 ST-LO cedex	Accompagnement de personnes en situation de handicap	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	Délibération 2022-06-13 du 13 juin 2022
	Stud-Book Selle Français	P. Cadiou	56 av Henri Ginoux-BP 105 92124 MONTROUGE	Promotion de l'élevage du Selle Français	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	Délibération 2022-06-13 du 13 juin 2022
	Equitattoo	B. Laurent	Chemin de la Madeleine 50000 SAINT-LO	Concours annuel du 26 au 28 août 2022	0,00 €	1 000,00 €	500,00 €	Délibération 2022-06-13 du 13 juin 2022
	Société hippique moyonnaise	J. Lerest	272 route de la réauté 50860 MOYON VILLAGE	Etapas SANDSHINETOUR CSO amateurs du 4/5 juin 2022	0,00 €	500,00 €	500,00 €	Délibération 2022-06-13 du 13 juin 2022
Association des courses de Graignes-Mesnil-Angot	Jean Duprey	25 Rue du vieux château 50 620 Graignes-Mesnil-Angot	Courses hippiques année 2022	0,00 €	18 192,81 €	20 212,00 €	Délibération 2022-12-05 du 5 décembre 2022	

Optimiser l'accompagnement de l'EPCI auprès des associations organisatrices de manifestations équinnes : **92 212,00 €**

Fonds de concours et subventions versés

Gagner en notoriété pour la filière et Saint-Lô Agglo

PROJETS/THEMATIQUES	NOM ASSOCIATIONS / ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES	MONTANT ACCORDE N-1	MONTANT SOLLICITE	MONTANT DE LA SUBVENTION OU DU FDS DE CONCOURS	DATE DÉCISION OU DÉLIBÉRATION
Axe FE_B : AMÉLIORER LA VISIBILITÉ DE LA FILIÈRE ET DU SOUTIEN DE SAINT-LO-AGGLO À LA FILIÈRE					
Gagner en notoriété pour la filière et Saint-Lô Agglo	EQUIN NORMAND	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	Facture

Adhésion aux organismes

ORGANISME AUQUEL L'AGGLO ADHERE	MONTANT DE LA CONTRIBUTION 2022
Axe FE_A : CONFORTER LE SECTEUR D'ACTIVITÉ DE LA FILIÈRE ÉQUINE	
SYNDICAT MIXTE DU PÔLE HIPPIQUE	190 000,00 €

Fonds de concours et subventions attendus

PROJETS	MONTANT TOTAL PROJET TTC	SUBVENTIONS ATTENDUES	%	FINANCEURS	MONTANT PERCU EN 2022	%	COMMENTAIRE
Axe ESER_A : LES STRUCTURES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE							
Campus connecté	743 310,00 €	550 000,00 €	74%	Etat (ministère enseignement supérieur)	0,00 €	0%	La subvention attendue correspond à un prévisionnel valable pour les 5 années de fonctionnement du campus connecté. 60 000 € ont été versés en janvier 2020 de la part de la région et 120 000 € en mars 2021 de la part du MESRI.
				Région Normandie	0,00 €	0%	
TOTAL SUR 5 ANNEES DE FONCTIONNEMENT 2021-2025 :		550 000,00 €					

Fonds de concours et subventions versés

Appel à projet aux établissements de l'Enseignement Sup.

PROJETS/THEMATIQUES	NOM ASSOCIATIONS / ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES	NOM-PRENOM PORTEUR DE PROJET	ADRESSE COMPLETE DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	OBJET / DOMAINE D'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	MONTANT ACCORDE N-1	MONTANT SOLLICITE	MONTANT DE LA SUBVENTION OU DU FDS DE CONCOURS	DATE DÉCISION OU DÉLIBÉRATION
Axe ESER_A_1 : LES STRUCTURES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR								
Appel à projet aux établissements de l'Enseignem Sup.	FIM CAMPUS 2	Isabelle PIHUIT	FIM Campus 2 - 170 rue Lycette Darsonval 50000 SAINT-LO	Etablissement enseignemt supérieur	6 000,00 €	9 000,00 €	9 000,00 €	21/02/2022

Aide au montage de projets tutorés étudiants

PROJETS/THEMATIQUES	NOM ASSOCIATIONS / ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES	NOM-PRENOM PORTEUR DE PROJET	ADRESSE COMPLETE DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	OBJET / DOMAINE D'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	MONTANT ACCORDE N-1	MONTANT SOLLICITE	MONTANT DE LA SUBVENTION OU DU FDS DE CONCOURS	DATE DÉCISION OU DÉLIBÉRATION
Axe ESER_B : LES ÉTUDIANTS ET LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES								
Aide au montage de projets tutorés étudiants	ASSOCIATION EGC CONNEXION	Anne-Claire LECOQCQ	FIM Campus 1 - 86 rue de l'exode 50000 SAINT-LO	association étudiante	0,00 €	822,00 €	500,00 €	04/03/2022
Aide au montage de projets tutorés étudiants	ASSOCIATION ATLAS	Jonas TARDIF	Lycée Bon Sauveur - 1 rue Elisabeth de surveillance 50000 SAINT-LO	association étudiante	0,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	04/03/2022
Aide au montage de projets tutorés étudiants	ASSOCIATION ATOUCOM	Capucine LEROUX	Lycée Curie-Corot - 377 rue de l'exode 50000 SAINT-LO	association étudiante	0,00 €	1 200,00 €	1 000,00 €	04/03/2022

Aide au montage de projets tutorés étudiants : 1 876,00 €

Fonds de concours et subventions attendus

PROJETS	MONTANT TOTAL PROJET TTC	SUBVENTIONS ATTENDUES	%	FINANCEURS	MONTANT	%
Axe VCT_A_2 : PROMOUVOIR LA DESTINATION						
Schéma de développement touristique	24 090,00 €	10 037,00 €	42%	Région	10 037,00 €	100%

PROJETS	MONTANT TOTAL PROJET TTC	SUBVENTIONS ATTENDUES	%	FINANCEURS	MONTANT	%
Axe VCT_B_1 : VALORISER LES SITES MARQUEURS DU TERRITOIRE						
Exposition "Grandeur Nature"	23 100,00 €	15 000,00 €	65%	LEADER	15 000,00 €	100%

PROJETS	MONTANT TOTAL PROJET TTC	SUBVENTIONS ATTENDUES	%	FINANCEURS	MONTANT	%
Axe VCT_C : LA CULTURE FACTEUR D'HOSPITALITÉ						
Jazz dans les prés	11 997,00 €	5 998,50 €	50%	Commune	5 998,50 €	100%
Villes en Scène	56 650,00 €	18 040,00 €	32%	Département	18 040,00 €	100%
TOTAL		24 038,50 €				

Fonds de concours et subventions versés

Mise en valeur et en exergue des sites phares de la destination

PROJETS/THEMATIQUES	NOM ASSOCIATIONS / ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES	NOM-PRENOM PRESIDENT	ADRESSE COMPLETE DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	OBJET / DOMAINE D'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	MONTANT ACCORDE N-1	MONTANT SOLLICITE	MONTANT DE LA SUBVENTION OU DU FDS DE CONCOURS	DATE DÉCISION OU DÉLIBÉRATION	COMMENTAIRES
Axe VCT_B_1 : VALORISER LES SITES MARQUEURS DU TERRITOIRE									
Mise en valeur et en exergue des sites phares de la destination	Marigny tourisme	LEFEVRE JACQUES	1 Pl. Westport, 50570 Marigny-le-Lozon	fonctionnement association	900,00 €	1 500,00 €	900,00 €	bc2022-06-20-009	prêt d'un ordinateur portable en sus

Mise en valeur et en exergue des sites phares de la destination : **900,00 €**

Fonds de concours et subventions versés

Conforter les manifestations culturelles sur le territoire 1/2

PROJETS/THEMATIQUES	NOM ASSOCIATIONS / ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES	NOM-PRENOM PRESIDENT	ADRESSE COMPLETE DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	OBJET / DOMAINE D'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	MONTANT ACCORDE N-1	MONTANT SOLLICITE	MONTANT DE LA SUBVENTION OU DU FDS DE CONCOURS	DATE DÉCISION OU DÉLIBÉRATION
Axe VCT_C : LA CULTURE FACTEUR D'HOSPITALITÉ								
Conforter les manifestations culturelles sur le territoire	Marigny Evènement	DOLOUE Cédric	9 place wesport – 50570 MARIGNY SUR LOZON	Organisation et animation de manifestations culturelles pour venir en aide à d'autres associations	0,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	Délibération : cc2022-04-25-005
	Ecorpsabulle	LECOINTE Benjamin	Théâtre - BP 330 – 50010 Saint Lô	Favoriser le développement artistique, notamment la danse, les arts plastiques et la musique. Par les actions de médiation, la formation à la pratique culturelle, la création et la diffusion	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	
	Capa Photo 1827	ROUSSEL Robert	La Bénouvière Pont Farcy – 50420 TESSY BOCAGE	Promotion de l'art photographique. L'organisation de concours, d'expositions, de stages, de rencontres La publication de documents mettant en valeur la photo et les photographes La formation.	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	
	Au Son d'Euh Lô	MARGUERIE Chantal	7 place Jean Claude Lemoine – 50420 TESSY BOCAGE	Organisation d'événements musicaux et culturels	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	
	Animathèque	GUERIEL Mélie	2 rue du Pressoir – 50750 QUIBOU	Salon du livre et actions de médiation : spectacle, animations et ateliers généalogie	2 000,00 €	3 800,00 €	2 200,00 €	
	Les amis de l'abbaye de Cerisy-la-Forêt	GOUPIL Michel	La mairie 50 680 Cerisy-la-Forêt	Faire découvrir ou redécouvrir un patrimoine exceptionnel à un large public.	500,00 €	500,00 €	500,00 €	
	Association Domjeannaise	CHANU JASUND Françoise	Mairie de Domjean – 50420 Domjean	Organisation d'un salon d'art ayant pour but de faire découvrir l'art régional. Organisations de concerts, théâtre et festivités afin de promouvoir la culture en milieu rural.	1 000,00 €	1 300,00 €	1 000,00 €	

Conforter les manifestations culturelles sur le territoire : **31 000,00 €**

Fonds de concours et subventions versés

Conforter les manifestations culturelles sur le territoire 2/2

PROJETS/THEMATIQUES	NOM ASSOCIATIONS / ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES	NOM-PRENOM PRESIDENT	ADRESSE COMPLETE DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	OBJET / DOMAINE D'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	MONTANT ACCORDE N-1	MONTANT SOLLICITE	MONTANT DE LA SUBVENTION OU DU FDS DE CONCOURS	DATE DÉCISION OU DÉLIBÉRATION	
Axe VCT_C : LA CULTURE FACTEUR D'HOSPITALITÉ									
Conforter les manifestations culturelles sur le territoire	Amicale Cerisyaise	VAUDORNE Michel	1, rue des Halles – 50680 Cerisy-la-Forêt	Organisation de manifestations culturelles. Participation à l'animation et au développement touristique de la commune	1 800,00 €	1 500,00 €	1 300,00 €	Délibération : cc2022-04-25-005	
	Comité Saint-Vigor	GOUJIL Michel	La mairie 50 680 Cerisy-la-Forêt	Organisation d'un événement culturel	0,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €		
	La Garande	MORELLI Hélène	5, lieu dit la Garande 50 570 Cametours	Soutien à la création et à la production artistique (cinéma, théâtre, édition, sculpture,...) Mise à disposition de locaux de travail pour les artistes (local de stockage, atelier construction, salles de répétitions) Favoriser les échanges entre population locale et artistes d'un même territoire	0,00 €	4 500,00 €	2 000,00 €		
		Bouillonnant Valthère	BESLON Florence	1 rue des Charmilles – 50180 Thèval	Promouvoir, accompagner et développer l'art et une culture plurielle en territoire normand	3 000,00 €	6 000,00 €	3 000,00 €	Délibération : cc2022-09-22-021
		Collectif Nouvelle Hydre	DE BONFILS Géraldine	1 place Michel Louis – 50620 Saint-Fromond	Promotion de l'expression artistique, notamment théâtrale, cinématographique et littéraire, sous tous ses aspects. Organiser et assister la création, la vente et la diffusion de spectacles	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	
		Ensemble vocal Canisy	ODEN Christian	Mairie de Canisy – 50750 CANISY	Promotion et diffusion du chant choral. Ateliers de formation musicale et vocale. Concerts chœur a cappella, avec orchestre ou piano. Production de spectacles	0,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	
		Happy Jazz Club	FRAISSE Jérôme	6, rue du Château, St Gabriel Brecy, 14480 Creully-sur-Seulles	Développer de nouvelles formes culturelles à soutenir le développement d'artistes dans leurs activités, de participer, d'organiser, de produire, de diffuser des manifestations culturelles sous toutes leurs formes connues ou à connaître, et notamment autour du projet «Jazz dans les prés »	0,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	

Conforter les manifestations culturelles sur le territoire : 31 000,00 €

Fonds de concours et subventions versés

Mettre en place des contrats d'objectifs avec les structures d'intérêt territorial

PROJETS/THEMATIQUES	NOM ASSOCIATIONS / ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES	NOM-PRENOM PRESIDENT	ADRESSE COMPLETE DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	OBJET / DOMAINE D'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	MONTANT ACCORDE N-1	MONTANT SOLLICITE	MONTANT DE LA SUBVENTION OU DU FDS DE CONCOURS	DATE DÉCISION OU DÉLIBÉRATION
Axe VCT_C : LA CULTURE FACTEUR D'HOSPITALITÉ								
Mettre en place des contrats d'objectifs avec les structures d'intérêt territorial	ADN	CRESPY Daniel	Route de Pont Farcy - La minoterie - 50420 TESSY BOCAGE	Relai culturel régional/subvention de partenariat	21 000,00 €	33 903,00 €	33 903,00 €	Délibération : cc2022-04-25-005
	Ecole de musique Canisy-Marigny	Martine Duval	Pôle public, 1 place Cadenet 50570 Marigny-le-Lozon	Ecole de musique/subvention de partenariat	15 475,00 €	13 200,00 €	13 200,00 €	

Mettre en place des contrats d'objectifs avec les structures d'intérêt territorial : **47 103,00 €**

Adhésion aux organismes

ORGANISME AUQUEL L'AGGLO ADHERE	MONTANT DE LA CONTRIBUTION 2022	COMMENTAIRES
Axe VCT_B : ADAPTER L'OFFRE DU TERRITOIRE À LA DEMANDE TOURISTIQUE		
LABELS MANCHE	937,00 €	classement des hébergements touristiques
OTN TOURISME	940,00 €	fédération régionale du tourisme
ADN TOURISME	894,00 €	fédération nationale du tourisme
ATOUT France	100,00 €	Immatriculation des offices pour ventes

Fonds de concours et subventions attendus

Suivi-animation PLUi

PROJETS	MONTANT arrondi TOTAL 2018 -2024 PROJET TTC	SUBVENTIONS PERCUES en 2022	FINANCEURS	Montant global de 2018 à 2022 inclus des subventions perçues	COMMENTAIRES
Axe PT_A : ÉLABORER ET SUIVRE LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION INTERCOMMUNALE					
Suivi-animation PLUi	780 000,00 €	12 884,00 €	Etat	144 539,00 €	Issue des attributions des compensations
			communes	648 345,00 €	

Axe PT_A : 12 884,00 €

Adhésion aux organismes

ORGANISME AUQUEL L'AGGLO ADHERE	MONTANT DE LA CONTRIBUTION 2022
Axe PT_A : ÉLABORER ET SUIVRE LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION INTERCOMMUNALE	
CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA MANCHE	1 971,20 €
FEDESCOT	830,00 €

Fonds de concours et subventions attendus

PROJETS	MONTANT TOTAL PROJET TTC	SUBVENTIONS ATTENDUES	%	FINANCEURS	MONTANT	%
Axe ADS_B : MODERNISER L'INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS						
Dématérialisation ADS	34 896,00 €	16 000,00 €	46%	Etat	16 000,00 €	46%

Postes faisant l'objet de financement

INTITULE DU POSTE	MISSION PRINCIPALE	DATE RECRUTEMENT	ORGANISME FINANÇANT LE POSTE	PART DE FINANCEMENT	DUREE DU FINANCEMENT	COMMENTAIRES
Axe ADS_A : GARANTIR LA SÉCURITÉ JURIDIQUE						
Responsable du service application du droit des sols - 1 ETP	Participer à la définition de la politique publique : les décisions et autorisations d'urbanisme Elaborer et coordonner les projets du service Organiser l'instruction des autorisations d'urbanisme	04/01/2021	Communes adhérentes au service mutualisé	87%	Illimitée	Coût du service financé à 87% par les communes adhérentes au service. Saint-Lô Agglo contribue au coût du service à hauteur de 50 000€.
Instructeur du droit des sols - 6 ETP	Instruction technique et administrative des dossiers de demandes d'autorisation	3 ETP avant 2021 1 ETP 17/05/2021 1 ETP 05/09/2022 (alternant) 1 ETP 17/10/2022	Communes adhérentes au service mutualisé	87%	Illimitée	
Secrétariat urbanisme - convention ADS - 1 ETP	Gestion du courrier (dossiers) Organisation du suivi ADS en lien avec la responsable du service Accueil téléphonique des pétitionnaires	affectation d'1 ETP en 2022	Communes adhérentes au service mutualisé	87%	Illimitée	

Fonds de concours et subventions attendus

PROJETS	MONTANT TOTAL PROJET TTC	SUBVENTIONS ATTENDUES	%	FINANCEURS	MONTANT	%
Axe HAB_A : RÉPONDRE AUX BESOINS EN LOGEMENTS						
MOUS Sédentarisation des gens du voyage	43 848,00 €	25 000,00	50%	DDTM	25 000,00 €	100%
Suivi-animation OPAH DC	139 221,11 €	111 566,16 €	80%	ANAH part fixe	40 606,16 €	36%
				ANAH part variable	56 460,00 €	51%
				CD 50	14 500,00 €	13%
Suivi-animation OPAH RU	62 723,76 €	50 007,90 €	80%	ANAH part fixe	26 134,90 €	52%
				ANAH part variable	8 740,00 €	17%
				Banque des Territoires	6 133,00 €	12%
				CD 50	9 000,00 €	18%

Montant total
subventions
perçues en 2022 :
186 574,06 €

Fonds de concours et subventions versés

PROJETS/THEMATIQUES	NOM ASSOCIATIONS / ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES	NOM-PRENOM PRESIDENT	ADRESSE COMPLETE DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	OBJET / DOMAINE D'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	MONTANT SOLLICITE	MONTANT DE LA SUBVENTION OU DU FDS DE CONCOURS	DATE DÉCISION OU DÉLIBÉRATION
Axe HAB_A : RÉPONDRE AUX BESOINS EN LOGEMENTS (PARC PUBLIC ET BESOINS SPECIFIQUES)							
H2.3 - Optimiser le tissu urbain existant, reconquérir le bâti existant (aide H2.R1 au renouvellement urbain, investissement)	Subventions octroyées à des porteurs de projets	MANCHE HABITAT	5 rue Emile Enault BP 50440 50010 ST LO CEDEX	Logement social	17 500,00 €	17 500,00 €	Bureau communautaire du 12/09/2023 (délibération bc2022-09-12-009)
H4 - Maintenir la mixité sociale (aide à la production de logements locatifs sociaux et communaux sobres sur les plans énergétique et foncier)	Subventions octroyées à des porteurs de projets	MANCHE HABITAT	5 rue Emile Enault BP 50440 50010 ST LO CEDEX	Logement social	50 000,00 €	50 000,00 €	Bureau communautaire du 12/09/2023 (délibération bc2022-09-12-009)

Montant total versé – Répondre aux besoins en logements (Parcs et besoins spécifiques) : **67 500,00€**

Fonds de concours et subventions versés

PROJETS/THEMATIQUES	NOM ASSOCIATIONS / ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES	NOM-PRENOM PRESIDENT	MONTANT SOLLICITE	MONTANT DE LA SUBVENTION OU DU FDS DE CONCOURS	DATE DÉCISION OU DÉLIBÉRATION
Axe HAB_A : RÉPONDRE AUX BESOINS EN LOGEMENTS (PARC PRIVE)					
H1 - OPAH : Aides aux travaux mises en place dans le cadre des opérations programmées d'amélioration de l'habitat (Investissement)	Subventions octroyées à des particuliers	114 LOGEMENTS - ENSEMBLE DES COMMUNES	185 481,00 €	185 481,00 €	Examen et octroi des subventions à chaque bureau communautaire depuis novembre 2020
	Subventions octroyées à des particuliers	21 LOGEMENTS ET IMMEUBLES – CENTRE-VILLE DE SAINT-LO	76 948,00 €	76 948,00 €	Examen et octroi des subventions à chaque bureau communautaire depuis novembre 2020
H2.2 - Optimiser le tissu urbain existant, reconquérir le bâti existant (prime H2.LLV2 pour l'acquisition-rénovation de logements vacants, investissement)	Subventions octroyées à des particuliers	4 LOGEMENTS - ENSEMBLE DES COMMUNES	29 000,00 €	29 000,00 €	Examen et octroi des subventions lors des bureau communautaire depuis novembre 2022

PROJETS/THEMATIQUES	NOM ASSOCIATIONS / ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES	NOM-PRENOM PRESIDENT	MONTANT SOLLICITE	MONTANT DE LA SUBVENTION OU DU FDS DE CONCOURS	DATE DÉCISION OU DÉLIBÉRATION
Axe HAB_A : RÉPONDRE AUX BESOINS EN LOGEMENTS (PARC PRIVE)					
Financement de l'espace conseil FAIRE Régional dans le cadre du Service d'accompagnement à la rénovation énergétique (fonctionnement)	SCIC Les 7 Vents	Grégoire BOUCE, directeur	30 000,00 €	22 017,83 €	Reconduit par avenant dans le cadre de la convention approuvée par le conseil communautaire du 25/01/2021.

Montant total versé – Répondre aux besoins en logements (Parc privé) : **313 446,83 €**

Fonds de concours et subventions attendus

PROJETS	MONTANT TOTAL PROJET TTC	SUBVENTIONS ATTENDUES	%	FINANCEURS	MONTANT PERCUS	COMMENTAIRES
Axe TRANS_A						
Voie verte de la promenade des ports	169 718,52 €	101 830,00 €	60%	Région	0,00 €	En attente de la commission permanente de la Région (Juin 2023)
				État	0,00 €	Subvention perçue dans le cadre d'un acompte pour l'ensemble des aménagements cyclables inscrits au contrat de ruralité en 2021
Voie verte de la rue des 5 Chemins	136 119,00 €	74 864,00 €	55%	Région	0,00 €	En attente de la commission permanente de la Région (Juin 2023)
				État	0,00 €	En attente instruction demande de subvention par les services de l'Etat (dossier déposé en 2023)
Aménagement cyclable de Saint-Georges-Montcocq	423 142,00 €	114 411,00 €	27%	Région	0,00 €	En attente de la commission permanente de la Région (Juin 2023)
				Commune de Saint-Georges-Montcocq	0,00 €	En attente du décompte général définitif 2eme semestre 2023

Fonds de concours et subventions versés

PROJETS/THEMATIQUES	NOM ASSOCIATIONS / ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES	NOM-PRENOM PRESIDENT	ADRESSE COMPLETE DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	OBJET / DOMAINE D'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	MONTANT ACCORDE N-1	MONTANT SOLLICITE	MONTANT DE LA SUBVENTION OU DU FDS DE CONCOURS	DATE DÉCISION OU DÉLIBÉRATION
Axe TRANS_A : FAVORISER L'ACCES AUX TRANSPORTS, LIMITER LA VOITURE ET FAVORISER L'INTERMODALITÉ								
Mobilité solidaire	ASSOCIATION MOBILITÉ EMPLOIS SERVICES	Hervé BRIXTEL	68 RUE Denis Papin 50180 AGNEAUX	La mise à disposition d'un moyen de locomotion à toute personne en recherche active d'un emploi ou d'une formation	78 500,00 €	78 500,00 €	78 500,00 €	Délibération cc2022-03-21-005
Mobilité solidaire	ASSO V'LO	Franck L'ORPHELIN	11 rue des Courtils 50000 SAINT-LÔ	La promotion de l'utilisation de la bicyclette comme moyen de déplacement	1 300,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	Délibération bc2022-03-21-003
Vélo	PRIMES VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE	Subventions octroyées à des particuliers			53 180,00 €	40 000,00 €	40 380,00 €	Délibération cc2021-10-18-015

Montant total subventions versées Axe TRANS_A : 120 380,00 €

Fonds de concours et subventions versés

PROJETS/THEMATIQUES	NOM ASSOCIATIONS / ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES	NOM-PRENOM PRESIDENT	ADRESSE COMPLETE DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	OBJET / DOMAINE D'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	MONTANT ACCORDE N-1	MONTANT SOLLICITE	MONTANT DE LA SUBVENTION OU DU FDS DE CONCOURS	DATE DÉCISION OU DÉLIBÉRATION
Axe TRANS_B : DÉVELOPPER L'OFFRE DE TRANSPORT								
Train	L'ASSOCIATION POUR LA DEFENSE ET LA PROMOTION DU CHEMIN DE FER (ADPCR)	JACQUET Xavier	Hôtel de ville BP 330 50010 Saint-Lô Cedex	défense et promotion de la ligne ferroviaire Caen-Rennes	1 960,00 €	1 960,00 €	2 000,00 €	Délibération bc2022-03-21-004

Montant total subvention versée Axe TRANS_B : **2 000,00€**

Adhésion aux organismes

ORGANISME AUQUEL L'AGGLO ADHERE	MONTANT DE LA CONTRIBUTION 2022
Axe TRANS_B : DÉVELOPPER L'OFFRE DE TRANSPORT	
AGIR POUR LE TRANSPORT PUBLIC	8 400,00 €
Axe TRANS_A : FAVORISER L'ACCES AUX TRANSPORTS, LIMITER LA VOITURE ET FAVORISER L'INTERMODALITÉ	
CLUB DES TERRITOIRES ET VILLES CYCLABLES	1 697,44 €

Fonds de concours et subventions attendus

PROJETS	MONTANT TOTAL PROJET TTC	SUBVENTIONS ATTENDUES	%	FINANCEURS	DATE NOTIFICATION	MONTANT PERCU A FIN 2022	COMMENTAIRES
Axe EAU_A : GRAND CYCLE DE L'EAU - GEMAPI							
RESTAURATION DE L'ELLE - T 3 - 2017/2018	94 830,00 €	75 864,00 €	80%	Agence de l'eau Seine Normandie	27/10/2017		Solde reçu en novembre 2021 Montant dépensé : 81 132,49 ; subv totale : 64 906 € - Opération terminée
RESTAURATION DE L'ELLE - TRANCHE 1 - 2019/2020	110 000,00 €	88 000,00 €	80%		16/07/2019	26 445,00 €	Acompte reçu en novembre 2021 Solde reçu le 14/11/2022 Montant dépensé : 84 518 € HT - subvention reçue : 67 616 € - Opération terminée
ETUDE REMISE DANS TALWEG DE LA JACRE	31 222,00 €	24 978,00 €	80%		26/10/2021	0,00 €	En attente dossier de maîtrise d'œuvre
RESTAURATION BV HAIN et JACRE 2021-2023	385 000,00 €	308 000,00 €	80%		27/10/2021	108 798,00 €	Acompte reçu le 14/11/2022
TRAVAUX DE RESTAURATION DE 7 MARES EN 2021	10 825,00 €	5 413,00 €	50%		24/09/2021	5 413,00 €	Solde reçu le 04/07/2022
RESTAURATION BV HAIN et JACRE 2022-2024	406 000,00 €	324 800,00 €	80%		08/07/2022	0,00 €	Nouvelle convention pour les travaux rivière 2022-2024
TRAVAUX DE RESTAURATION DE 31 MARES - PERIODE 2022-2024	53 400,00 €	42 720,00 €	80%		08/10/2022	34 176,00 €	Nouvelle convention pour les travaux mares 2022-2024 Acompte de 80 % reçu le 28/11/2022
PROGRAMME DE RESTAURATION DU BOCAGE ANTIÉROSIF (PRISES D'EAU SEMILLY ET VIRE) - période 2022-2024	154 064,00 €	123 252,00 €	80%		12/12/2022	0,00 €	Nouvelle convention pour les travaux bocage antiérosif 2022- 2024
TRAVAUX DE RESTAURATION DE 7 MARES EN 2021	10 825,00 €	3 247,50 €	30%	Région Normandie	13/01/2022	3 247,50 €	Solde reçu le 24/03/2022
AIDE A LA MATURATION DU PLAN D'ACTIONS HAIES (AMI) SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-LO AGGLO	10 000,00 €	10 000,00 €	100%	Région Normandie	12/07/2022	6 000,00 €	Acompte reçu le 05/12/2022

Axe EAU_A :
184 079,50 €

Fonds de concours et subventions attendus

PROJETS	MONTANT TOTAL PROJET TTC	SUBVENTIONS ATTENDUES	%	FINANCEURS	DATE NOTIFICATION	MONTANT PERCU A FIN 2022	COMMENTAIRES
Axe EAU_B : EAU POTABLE							
ACHAT DE TERRAIN PERIMETRES DE PROTECTION RAPPROCHES DE LA PRISE D'EAU SUR LA VIRE A BAUDRE	52 990,00 €	42 392,00 €	80%	Agence de l'eau Seine Normandie	22/11/2018	0,00 €	Acompte versé le 08/10/2020 (33 914 €). Solde perçu en 2021 (03/08/2021). Terminé
BOISEMENT EN PERIMETRE DE PROTECTION RAPPROCHE SUR LA VIRE A BAUDRE	14 844,00 €	14 844,00 €	100%		09/04/2020	14 844,00 €	Terminé
ETUDE BATHYMETRIQUE DE LA RETENUE DU SEMILLY	9 000,00 €	4 500,00 €	50%		26/05/2021	0,00 €	Demande de solde en cours.
DIAGNOSTIC DES RESERVOIRS SAINT-LO AGGLO	22 000,00 €	11 000,00 €	50%		24/09/2021	0,00 €	En attente de facture définitive pour demande du solde
SYSTÈME DE DESTRATIFICATION AERATION SEMILLY	300 000,00 €	120 000,00 €	40%		13/04/2022	0,00 €	En cours
STATION DE MESURE AU BARRAGE DU SEMILLY	100 000,00 €	40 000,00 €	40%		26/05/2021	0,00 €	Demande de solde en cours
RENOUVELLEMENT RESEAU EAU POTABLE LA COCARDIERE A PONT-FARCY	60 500,00 €	24 200,00 €	40%		09/12/2020	0,00 €	En attente retour PV reception et DGD pour envoi à Agence pour demande de solde
RENOUVELLEMENT RESEAU EAU POTABLE L'AUMONE A TESSY BOCAGE (PONT-FARCY)	100 000,00 €	40 000,00 €	40%		13/04/2022	0,00 €	Travaux en cours
RENOUVELLEMENT RESEAU EAU POTABLE LA BERGERIE A TESSY BOCAGE (PONT-FARCY)	72 000,00 €	28 800,00 €	40%		23/11/2022	0,00 €	Travaux en cours
FUITES EN RESEAU DE DISTRIBUTION A SAINT- CLAIR-SUR-ELLE	184 679,00 €	73 872,00 €	40%		25/02/2021	14 774,00 €	Soldé le 27/12/2022
FUITES EN RESEAU DE DISTRIBUTION A SAINT-LO	145 258,00 €	58 104,00 €	40%		25/02/2021	0,00 €	En attente versement du solde par l'agence de l'eau (9 620 €)
FUITES EN RESEAU DE DISTRIBUTION A MARIGNY	24 726,00 €	9 891,00 €	40%		25/02/2021	0,00 €	En attente versement du solde par l'agence de l'eau (9 891 €)

Axe EAU_B :
29 618,00 €

Axe EAU_C 1/3

PROJETS	MONTANT TOTAL PROJET HT	SUBVENTIONS ATTENDUES	%	FINANCEURS	DATE NOTIFICATION	MONTANT PERCU A FIN 2022	COMMENTAIRES
Axe EAU_C : ASSAINISSEMENT							
SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT DE SAINT-LO	265 520,00 €	212 416,00 €	80%	Agence de l'eau Seine Normandie	18/10/2019	70 007,00 €	Travaux terminés - Solde reçu
CREATION D'UN RESEAU EU A SAINT-LO POUR 19 BRANCHEMENTS - LA PETITE SUISSE	224 000,00 €	134 400,00 €	60%		21/01/2019	0,00 €	Terminé
SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT DE TESSY	33 720,00 €	16 860,00 €	50%		27/10/2020	0,00 €	Prolongation de délai demandée et accordée par l'agence. En attente des dernières factures pour demander le solde
SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT DE MOYON	28 540,00 €	14 270,00 €	50%		27/10/2020	0,00 €	Prolongation de délai demandée et accordée par l'agence. En attente des dernières factures pour demander le solde
SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT DE DOMJEAN	26 567,00 €	13 284,00 €	50%		27/10/2020	0,00 €	Prolongation de délai demandée et accordée par l'agence. En attente des dernières factures pour demander le solde
SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT DE PONT-HEBERT	70 000,00 €	56 000,00 €	80%		08/10/2022	0,00 €	En attente versement acompte
SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT D'AIREL	38 000,00 €	30 400,00 €	80%		08/10/2022	0,00 €	En attente versement acompte
SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT DE CANISY	61 000,00 €	48 800,00 €	80%		08/10/2022	0,00 €	En attente versement acompte
SCHEMA DIRECTEUR EAUX PLUVIALES	333 690,00 €	266 952,00 €	80%		21/07/2020	0,00 €	Acompte du 31/08/2021, étude toujours en cours
RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA RUE SAINT THOMAS	300 000,00 €	120 000,00 €	40%		21/01/2020	118 576,00 €	Versement intégral de la subvention. Terminé.
EXTENSION DE RESEAU EU THEREVAL (HEBECREVON)	170 000,00 €	64 000,00 €	80%		25/01/2022	51 200,00 €	Acompte reçu le 22/07/2022 - Demande de solde encourus

Axe EAU_C :
1 176 885,00€

Axe EAU_C 2/3

PROJETS	MONTANT TOTAL PROJET HT	SUBVENTIONS ATTENDUES	%	FINANCEURS	DATE NOTIFICATION	MONTANT PERCU A FIN 2022	COMMENTAIRES
Axe EAU_C : ASSAINISSEMENT							
EXTENSION DE RESEAU EU SAINT-JEAN-DE-SAVIGNY	320 000,00 €	128 000,00 €	80%	Agence de l'eau Seine Normandie	25/01/2022	0,00 €	En attente DGD et PV de réception pour demande de versement
REHABILITATION DE RESEAU EU A TORIGNY-LES-VILLES	1 320 000,00 €	792 000,00 €	60%		21/10/2022	0,00 €	En cours.
RENOUVELLEMENT DE RESEAU EU RD 374 A TESSY BOCAGE (TESSY-SUR-VIRE)	100 000,00 €	60 000,00 €	60%		21/10/2022	0,00 €	En cours.
REHABILITATION DE RESEAU EU RUES BECHEVEL ET DES CERISIERS A SAINT-LO	320 000,00 €	192 000,00 €	60%		21/10/2022	0,00 €	En cours.
REHABILITATION DIP PR POSTE PRINCIPAL A SAINT-LO	181 000,00 €	108 600,00 €	60%		21/10/2022	0,00 €	En cours.
DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT SAINT-JEAN-D'ELLE	42 000,00 €	21 000,00 €	50%		23/05/2022	0,00 €	En attente versement a compte
DIAGNOSTIC AMONT RSDE POUR LA REDUCTION DES MICROPOLLUANTS DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DE SAINT-LO	57 525,00 €	46 020,00 €	80%		13/12/2021	36 816,00 €	Versement a compte.
CONSTRUCTION D'UN BASSIN D'ORAGE A LA STATION DE TORIGNI/VIRE	600 000,00 €	360 000,00 €	60%		31/08/2020	198 000,00 €	Solde reçu. Terminé.
RESTRUCTURATION DE LA STATION D'EPURATION DE DOMJEAN - 700 EH	605 100,00 €	363 060,00 €	60%		13/04/2021	194 710,00 €	Acompte reçu le 7/12/2022. En attente facture de solde de la maîtrise d'œuvre pour solde
HYGIENISATION DE BOUES COVID 2019 - ANNEE 2020	70 665,00 €	56 532,00 €	80%		26/05/2021	11 306,00 €	Solde reçu le 06/05/2022
ACTUALISATION PLAN D'EPANDAGE STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DE TESSY-TORIGNI	10 616,00 €	5 308,00 €	50%	26/05/2021	0,00 €	En cours.	

Axe EAU_C :
1 176 885,00€

Axe EAU_C 3/3

PROJETS	MONTANT TOTAL PROJET HT	SUBVENTIONS ATTENDUES	%	FINANCEURS	DATE NOTIFICATION	MONTANT PERCU A FIN 2022	COMMENTAIRES
Axe EAU_C : ASSAINISSEMENT							
ACTUALISATION DES ZONAGES D'ASSAINISSEMENT DE SAINT-LO AGGLO	21 000,00 €	10 500,00 €	50%	Agence de l'eau Seine Normandie	08/10/2022	0,00 €	En cours.
CONSTRUCTION D'UNE STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES A CONDE/VIRE - 3200 EH	1 500 000,00 €	600 000,00 €	60%		16/07/2021	0,00 €	Demande d'acompte en cours.
CREATION D'UN RESEAU DE TRANSFERT EU_100 M3/H	310 000,00 €	124 000,00 €	60%		16/07/2021	0,00 €	Travaux en cours
MESURE D'URGENCE - HYGIENISATION DES BOUES 2021	181 826,00 €	145 461,00 €	80%		26/10/2021	121 218,00 €	Solde reçu le 11/05/2022 - Terminé
HYGIENISATION BOUES COVID CONDE/VIRE 2020- 2021	530 000,00 €	424 000,00 €	80%		13/12/2021	364 523,00 €	Acompte reçu le 06/05/2022 - En attente facture de solde de Elvir
HYGIENISATION BOUES COVID 2021_2	119 690,00 €	95 752,00 €	80%		21/02/2022	0,00 €	En cours.
BRANCHEMENT EN PARTIE PRIVEE A LA MAISON NEUVE A MOON/ELLE	25 453,00 €	25 453,00 €	100%		09/12/2020	10 529,00 €	Acompte reçu le 07/12/2022- En attente du versement du solde.
16 BRANCHEMENT EN PARTIE PRIVEE A SAINT-LO (ENCLOS)	41 321,00 €	41 321,00 €	100%		11/03/2020	0,00 €	En attente du versement du solde.
12 BRANCHEMENT EN PARTIE PRIVEE A SAINT-LO	34 870,00 €	34 870,00 €	100%		11/03/2020	0,00 €	En attente du versement du solde.
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	864 500,00 €	864 500,00 €	100%		21/07/2021	0,00 €	En attente du versement du solde.
ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PARTICULIERS / SCI)	446 000,00 €	446 000,00 €	100%		29/07/2021	0,00 €	En attente du versement du solde.
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	868 000,00 €	868 000,00 €	100%		18/07/2022	0,00 €	Acompte reçu en 2023

Axe EAU_C :
1 176 885,00€

Fonds de concours et subventions versés

Rappel : subventions aux particuliers, montant global et non individuel

PROJETS/THEMATIQUES	NOM ASSOCIATIONS / ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION OU DU FDS DE CONCOURS	Date décision ou délibération	DATE VERSEMENT	COMMENTAIRES
Axe EAU_C : ASSAINISSEMENT					
ASSAINISSEMENT COLLECTIF TERRITOIRE SAINT-LO AGGLO	TERRITOIRE SAINT-LO AGGLO	12 030,00 €	03/12/2018	05/07/2022	Solde subvention aux particuliers - 16 branchement en partie privée à Saint-Lô (Enclos) - Terminé
	TERRITOIRE SAINT-LO AGGLO	11 958,00 €	16/12/2019	13/09/2022	Solde subvention aux particuliers - 12 branchements en partie privée à Saint-Lô - Terminé
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF TERRITOIRE SAINT-LO AGGLO	TERRITOIRE SAINT-LO AGGLO	377 530,00 €	14/12/2020	01/12/2022	Solde en 2023
ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PARTICULIERS / SCI)	TERRITOIRE SAINT-LO AGGLO	25 918,00 €	14/12/2020	01/12/2022	Solde en 2023
BRANCHEMENT EN PARTIE PRIVEE A LA MAISON NEUVE - MOON/ELLE	TERRITOIRE SAINT-LO AGGLO	21 504,00 €	09/12/2020	22/09/2022	Solde reçu. Terminé

Axe EAU_C : 448 940,00 €

Postes faisant l'objet de financement

INTITULE DU POSTE	MISSION PRINCIPALE	DATE RECRUTEMENT	ORGANISME FINANCIANT LE POSTE	PART DE FINANCEMENT	DUREE DU FINANCEMENT	MONTANT PERCU 2022	COMMENTAIRES
Axe EAU_A : GRAND CYCLE DE L'EAU - GEMAPI							
TECHNICIENS RIVIERE	Animation et suivi du programme pluriannuel d'entretien et de restauration des cours d'eau - 2 ETP - année 2021-2022-2023	01/01/2019 08/03/2021	Agence de l'eau	50%	3 ans	51 481 €	Animation 2022. Acompte 2023 de 30 % à percevoir courant 1er semestre (montant prévisionnel de la subvention pour les 3 ans : 171 604 €)
TECHNICIEN BOCAGE	Animation programme bocage anti-érosif 2021-2022, 1 ETP	01/09/2021	Agence de l'eau	50%	4 mois et 1 an	20 756 €	Acompte 1 de 25 % reçu le 19/10/2021 - Acompte 2 de 50 % reçu le 15/06/2022 (montant prévisionnel de la subvention pour 2021-2022 : 41 512 €) - Solde 2022 à percevoir 1er semestre 2023
TECHNICIENS RIVIERE TECHNICIEN BOCAGE	- Animation et suivi du programme pluriannuel d'entretien et de restauration des cours d'eau, 2 ETP -Animation programme bocage anti-érosif 2ETP	01/01/2014 01/01/2019 01/09/2021 07/06/2022	Conseil régional/FEADER	30%	1 an	40 800 €	Animation 2022 des techniciens rivière et bocage. Subvention à percevoir courant 2023
TECHNICIEN BOCAGE	Animation programme bocage anti-érosif 2eme ETP - 2022	07/06/2022	Agence de l'eau	50%	7 mois	14 949 €	Solde à percevoir en 2023.

Axe EAU_C : 127 986,00 €

Adhésion aux organismes

ORGANISME AUQUEL L'AGGLO ADHERE	MONTANT DE LA CONTRIBUTION 2022	COMMENTAIRES
Axe EAU_B : EAU POTABLE		
Syndicat départemental de l'eau de la Manche	217 263,36 €	<i>Appel de fonds de mai 2022</i>
Syndicat de la Vire	114 442,70 €	<i>Appel de fonds de mai 2022</i>
Syndicat du SAGE Côtier Ouest	1 423,30 €	<i>Appel de fonds de janvier 2022 et avril 2022 - Participation des collectivités adhérentes</i>
Syndicat du parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin	11 376,12 €	<i>Appel de fonds de septembre 2022 - Cotisation communale</i>
Syndicat du parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin	7 355,25 €	<i>Appel de fonds de septembre 2022 - Cotisation communauté de communes</i>
Fédération départementale de défense contre les organismes nuisibles de la Manche	37 741,00 €	<i>Appel de fonds de mars et octobre 2022</i>
Fédération nationale des collectivités concessionnaires des réseaux	2 679,54 €	<i>Appel de fonds de mai 2022</i>
Syndicat de la Taute	- €	<i>Appel de fonds de octobre 2020 - Participation des collectivités adhérentes (travaux 2020 - payé 2021)</i>
Médiation de l'eau	648,00 €	<i>Appel de fonds de mars 2022</i>

Axe EAU_B : 392 929,27 €

Fonds de concours et subventions attendus

PROJETS	MONTANT TOTAL PROJET TTC	SUBVENTIONS ATTENDUES	%	FINANCEURS	MONTANT	%
Axe ENER_A : DIMINUER LES CONSOMMATIONS - SOBRIETE						
Contrat d'Objectifs Territoire Energie Climat	1 182 000,00 €	214 055,00 €	18%	ADEME		
Réhabilitation du centre sportif Fernand Beaufiles	5 192 098,00 €	3 379 141,00 €	65%	Leader	100 000,00 €	2%
				Cœur de Ville	927 461,00 €	18%
				Agence Nationale du Sport	150 000,00 €	3%
				Région	894 000,00 €	17%
				Département	907 680,00 €	17%
				Ville de Saint-Lô	400 000,00 €	8%
TOTAL		3 593 196,00 €				

Axe ENER_A : 3 593 196,00 €

PROJETS	MONTANT TOTAL PROJET TTC	SUBVENTIONS ATTENDUES	%	FINANCEURS	MONTANT	%
Axe ENER_B : PROMOUVOIR LES ENERGIES RENOUVELABLES						
Schéma directeur des énergies	85 000,00 €	37 500,00 €	44%	Etat - DETR	11 250,00 €	30%

Axe ENER_B : 11 250,00 €

Fonds de concours et subventions attendus

PROJETS	MONTANT TOTAL PROJET TTC	SUBVENTIONS ATTENDUES	%	FINANCEURS	MONTANT	%
Axe ENER_C : L'EXEMPLARITE DE SAINT-LÔ AGGLO						
Pôle Agglo 21	5 526 089,00 €	3 292 059,00 €	60%	FEDER	786 053,00 €	14%
				Région	1 594 731,00 €	29%
				Département	911 275,00 €	16%
TOTAL		3 292 059,00 €				

Axe ENER_C : 3 292 059,00 €

Adhésion aux organismes

ORGANISME AUQUEL L'AGGLO ADHERE	MONTANT DE LA CONTRIBUTION 2022
Axe ENER_B : PROMOUVOIR LES ENERGIES RENOUVELABLES	
ATMO NORMANDIE	6 078,00 €
FNCCR	3 002,00 €

Axe ENER_C : 9 080,00 €

Fonds de concours et subventions attendus

PROJETS	MONTANT TOTAL PROJET TTC	SUBVENTIONS ATTENDUES	%	FINANCEURS	MONTANT	%	Commentaire
Axe NUM_A : DÉMARCHE TERRITOIRE INTELLIGENT : LA DONNÉE NUMÉRIQUE							
Outils le schéma directeur des énergies	102 600,00 €	61 560,00 €	60,00%	France Relance	30 780,00 €	50%	Subvention France Relance à hauteur de 60% du montant global du marché lot-2, versement de 50% de la subvention en décembre 2021. Versement du solde de la subvention en 2023 sur présentation de la dernière facture payée prévue au marché

Axe NUM_A : 61 560,00 €

PROJETS	MONTANT TOTAL PROJET TTC	SUBVENTIONS ATTENDUES	%	FINANCEURS	MONTANT	%	Commentaire
Axe NUM_B : DÉMARCHE TERRITOIRE INTELLIGENT : LA SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE							
Mettre en place une démarche de sobriété numérique- Action 10 du COTEC	39 150,00 €	35 200,00 €	89,91%	ADEME	35 200,00 €	100%	Subvention Ademe à hauteur de 89,91% du coût révisé en 2022 de la démarche de labellisation numérique responsable et entièrement versée en 2020. Echéance au 30/06/2023. Formation DSI en 2021 et signature contrat pour l'audit et le passage devant le comité de labellisation en décembre 2022, facturation en cours devant s'étaler jusqu'en 2025 selon obtention ou non du label (septembre 2023). Si Trop-perçu, remboursement.
Mettre en place la plateforme PIX d'évaluation et de certification de la maturité numérique des agents, élus, du grand public	14 400,00 €	14 400,00 €	100,00%	France Relance	7 200,00 €	50%	Subvention France Relance à hauteur de 100% du montant figurant aux devis de l'organisme PIX. Versement de 50% de la subvention en décembre 2021, utilisation à échéance 31/12/2022 puis prolongée au 31/12/2023. En 2023, ajustement du solde de versement sur présentation de facture payée. Si Trop-perçu, remboursement.

Axe NUM_B : 34 400,00 €

Adhésion aux organismes

ORGANISME AUQUEL L'AGGLO ADHERE	MONTANT DE LA CONTRIBUTION 2022
Axe NUM_A : DÉMARCHE TERRITOIRE INTELLIGENT : LA DONNÉE NUMÉRIQUE	
FÉDÉRATION NATIONALE DES COLLECTIVITÉ CONCÉDANTES ET RÉGIES : compétence numérique	1 531,16 €

Fonds de concours et subventions attendus

SUBVENTIONS ATTENDUES	FINANCEURS	MONTANT	%	DATE NOTIFICATION	MONTANT PERCU A FIN 2022	COMMENTAIRES
Axe DECHET_A et DECHET_B : PRÉVENTION ET COLLECTE						
749 732 €	ADEME	531 023,00 €	71%	Décembre 2020	265 511,40 €	50 % du total
	CITEO	104 082,76 €	14%	2022	62 499,65 €	1er acompte
	REGION	100 000,00 €	13%	2022	0,00 €	à percevoir en 2023
	DETR	14 626,00 €	2%	Novembre 2021	4 387,80 €	

Adhésion aux organismes

ORGANISME AUQUEL L'AGGLO ADHERE	MONTANT DE LA CONTRIBUTION 2022
POINT-FORT ENVIRONNEMENT	6 898 000,00 €

Fonds de concours et subventions versés

PROJETS/THEMATIQUES	NOM ASSOCIATIONS / ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES	NOM-PRENOM PRESIDENT	ADRESSE COMPLETE DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	OBJET / DOMAINE D'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	MONTANT ACCORDE N-1	MONTANT SOLLICITE	MONTANT DE LA SUBVENTION OU DU FDS DE CONCOURS	DATE DÉCISION OU DÉLIBÉRATION
Subvention association d'aide aux victimes, de contrôle judiciaire socio-éducatif; d'enquête de personnalité de médiation pénale (ACJM)	ACJM	Jean-Patrick CLÉMENT	18 rue de l'écluse Chette, BP 405 – 50204 COUTANCES Cede	Partenaires des tribunaux de basse-Normandie	6 850,00 €	7 850,00 €	6 850,00 €	28/02/2022
Subvention association centre local d'information et de coordination du pays saint-lois (CLIC du pays saint-lois)	CLIC du pays saint-lois	Brigitte Boisgerault	7, rue de la libération- CMC du Val de Vire 50000 SAINT-LO	Ensemble des partenaires présents sur le territoire, au recueil des besoins collectifs de la population en perte d'autonomie pour concevoir et organiser des interventions de prévention	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	28/02/2022

Adhésion aux organismes

ORGANISME AUQUEL L'AGGLO ADHERE	MONTANT DE LA CONTRIBUTION 2022
Syndicat mixte Caen normandie métropole	8 025,00 €

Fonds de concours et subventions attendus

PROJETS	STRUCTURES	Les montants indiqués sont prévisionnels. les montants réels sont versés en N+1 donc en 2023	FINANCEURS	COMMENTAIRE
Bonus territoire 2022 -CTG / Enfance Jeunesse	EAJE	193 659,72 €	CAF	Nouvelles modalités de soutien financier de la CAF à la suite de la fin du CEJ 2028/2021. Bascule vers le "bonus territoire" dans le cadre de la CTG CAF . Versement effectué aux gestionnaires des structures , ce qui implique le versement des bonus territoire ACM associatifs directement aux gestionnaires associatifs
	REPAM	101 387,78 €		
	ACM régie	266 068,50 €		
	ACM associatif	0,00 €		
	TOTAL PSEJ CAF	561 116,00 €		
"Grandir en milieu rural" MSA subvention 2022 aux projets et/ou investissements	PESL	7 380,00 €	MSA	Nouvelles modalités de soutien financier de la MSA à la suite de la fin du CEJ 2028/2021. repositionnement de l'accompagnement MSA vers un appel à projet Grandir en Milieu Rural / GMR
	EAJE	0,00 €		
	REPAM	20 322,00 €		
	ACM régie	5 500,00 €		
	ACM associatif	0,00 €		
	TOTAL PSEJ MSA	33 202,00 €		
TOTAL		594 318,00 €		

PROJETS	STRUCTURES	MONTANTS	FINANCEURS	COMMENTAIRE
Aide financière pour Investissement EPCI				
Demande d'aide financière investissement 2022	Projet Aurore : Creche et micro creche	541 358,00 €	CAF	Versement des financements par les services de la CAF à receptions des factures
	Pôle enfance jeunesse Marigny-le-Lozon : Amélioration thermique et peinture			
	Acm Agneaux Réhabilitation des locaux			
Demande d'aide financière investissement 2022	RPE Canisy / investissement	5 714,00 €	MSA	Attribution de 5 714,00 € en 2022

Fonds de concours et subventions attendus

PROJETS	STRUCTURES	MONTANT SOLLICITE	FINANCEURS	COMMENTAIRE
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MANCHE				
Dispositif Manche Ambition Jeunesse 2021	Projet EPCI	15 050,00 €	CONSEIL DÉPARTEMENTAL	En attente de la notification d'attribution du Conseil départemental de la Manche pour 2022
	Projet associatif	57 933,00 €	CONSEIL DÉPARTEMENTAL	
TOTAL		72 983,00 €		

PROJETS	STRUCTURES	MONTANT SOLLICITE	FINANCEURS	COMMENTAIRE
Subvention pour appel				
Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP)	Projet EPCI/ PESL	11 750,00 €	CAF	Notification attribution en date du 21/06/2022 solde de 5 875,00 € versé à la suite du bilan de l'action
TOTAL		11 750,00 €		

PROJETS	STRUCTURES	MONTANT SOLLICITE	FINANCEURS	COMMENTAIRE
Subvention pour appel				
MSA - Grandir en milieu rural	Projet EPCI / PESL	7 380,00 €	MSA	Attribution à 100 % des montants 2022 sollicités
	Projet EPCI / RPE petite enfance	14 608,00 €		
	Projet EPCI / enfance	5 500,00 €		
	Projet EPCI / sport	762,00 €		
TOTAL		28 250,00 €		

Fonds de concours et subventions versés

PROJETS/THEMATIQUES	NOM ASSOCIATIONS / ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES	ADRESSE COMPLETE DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	OBJET / DOMAINE D'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	MONTANT ACCORDE N-1	MONTANT SOLLICITE	MONTANT DE LA SUBVENTION OU DU FDS DE CONCOURS	DATE DÉCISION OU DÉLIBÉRATION
MANCHE AMBITION JEUNESSE 2022 (MAJ 2022)							
Manche ambition jeunesse 2021/ porteurs de projet associatifs	Association Bien Vivre Ensemble	144A rue des Ecoles 50890 Condé-sur-Vire	association socio-éducative	8 076,00 €	2 330,00 €	0,00 €	En attente de délibération du Conseil départementale de la Manche , pour reversement aux porteurs de projets associatifs
	Association Familles rurales TORIGNY-LES-VILLES	Rue du couvent 50160 Torigny Les Villes		500,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Association Familles rurales FD 50	Saint-Lô		6 150,00 €	2 800,00 €	0,00 €	
	Association Familles rurales MOYON-TESSY	102 rue de la mairie 50860 Moyon-Villages		5 925,00 €	9 520,00 €	0,00 €	
	Association Familles rurales Région de Daye	2 rue de la libération 50620 Saint-Jean-de-Daye		3 729,00 €	6 533,00 €	0,00 €	
	Association Les Saltimbrés	1 impasse de la palière 50180 Agneaux	association socio-éducative , circassienne	2 500,00 €	4 000,00 €	0,00 €	
	Centre Mersier	45 avenue des Tilleuls 50000 Saint-Lô	Centre social	0,00 €	2 850,00 €	0,00 €	
	Mission Locale	13 rue Octave Feuillet 50000 Saint-Lô	Insertion professionnel des jeunes	0,00 €	5 100,00 €	0,00 €	

PROJETS/THEMATIQUES	NOM ASSOCIATIONS / ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES	ADRESSE COMPLETE DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	OBJET / DOMAINE D'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	MONTANT ACCORDE N-1	MONTANT SOLLICITE	MONTANT DE LA SUBVENTION OU DU FDS DE CONCOURS	DATE DÉCISION OU DÉLIBÉRATION
Accompagnement des collèges							
Collèges ruraux	Collège Marigny-Le Lozon	16, rue du 8 Mai 1945 50570 Marigny	Subv au titre de l'accompagnement des collèges ruraux dans le cadre du soutien au milieu rural	11 700,00 €	Accompagnement sur la base d'un forfait par collégien, et suivant le nombre de collégiens boursiers et du % de CPS / ouvrier	11 277,00 €	cc2022-10-17-015
	Collège Torigny Les Villes	Rue de Bon Fosse 50160 Torigny les villes		15 552,00 €		15 999,00 €	
	Collège Saint-Jean de Daye	Place de la Mairie 50620 Saint Jan de Daye		7 819,00 €		7 272,00 €	
	Collège de Tessy- Bocage	3 rue du nid au loup 50420 Tessy Bocage		8 943,00 €		8 341,00 €	
	Collège de Saint-Clair sur l'Elle	17 rue Maurice Genevoix 50680 Saint-Clair Sur Elle		9 342,00 €		9 441,00 €	
	Collège de Canisy	33 rue de Kergolay 50750 Canisy		8 944,00 €		9 970,00 €	

Accompagnement des collèges ruraux : **62 300,00 €**

Fonds de concours et subventions versés

PROJETS/THEMATIQUES	NOM ASSOCIATIONS / ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES	ADRESSE COMPLETE DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	OBJET / DOMAINE D'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION/ORGANISME	MONTANT ACCORDE N-1	MONTANT SOLLICITE	MONTANT DE LA SUBVENTION OU DU FDS DE CONCOURS	DATE DÉCISION OU DÉLIBÉRATION
Appel à projet au titre du Projet éducatif social local							
Appel à projet 2021	Cinéma et culture pour tous	Mairie Condé sur Vire	association socio-éducative	800,00 €	3 200,00 €	500,00 €	délibération cc2022-03-28-011
	Les saltimbrés	1 impasse de la palière 50180 Agneaux	association socio-éducative , circassienne	4 000,00 €	6 000,00 €	4 000,00 €	
	Familles rurales Moyon	102 rue de la mairie 50860 Moyon-Villages	association socio-éducative	400,00 €	3 895,00 €	3 100,00 €	
	Bien Vivre Ensemble / condé sur vire	144A rue des Ecoles 50890 Condé sur Vire	association socio-éducative	1 500,00 €	4 574,11 €	1 050,00 €	
	EVS Passerelles	10 rue des Noisetiers St Jean des Baisants - Saint Jean d'ELLE	association socio-éducative	1 950,00 €	3 323,00 €	2 500,00 €	
	Familles rurales ST jean de Daye	2 rue de la libération 50620 Saint-Jean-de-Daye	association socio-éducative	2 950,00 €	3 796,50 €	2 500,00 €	
	Animathèque Canisy	2, RUE DU PRESSOIR 50 750 Quibou	association socio-éducative	2 500,00 €	1 450,00 €	550,00 €	
	Les Kibis	321 rue du Père Popielujko 50000 Saint-Lô	Micro creche privée	600,00 €	454,00 €	450,00 €	
	Ville St Lo/ Ecole des Palliers /CCAS/ médiathèque	place de l'Hotel de ville 50000 Saint-Lô	Collectivité	4 200,00 €	1 522,00 €	1 350,00 €	
	Centre social Mandela	99 rue John Kennedy 50000 Saint-Lô	association socio-éducative	- €	5 000,00 €	3 000,00 €	
Ladapt	137 rue Alexis de Tocqueville 50000 Saint-Lô	Association insertion	- €	3 000,00 €	1 500,00 €		

Appel à projet au titre du Projet éducatif social local : **20 500,00 €**

Postes faisant l'objet de financement

INTITULE DU POSTE	MISSION PRINCIPALE	DATE DE PRISE DE FONCTION EN TANT QUE COORDINATEUR	ORGANISME FINANÇANT LE POSTE	PART DE FINANCEMENT	DUREE DU FINANCEMENT	MONTANT prévisionnel 2022	COMMENTAIRES
CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2018/2021							
Coordination pesl principale - 1 ETP	Pilotage, garant de la mise en œuvre du PESL /mise en œuvre du PESL sur l'axe des Publics dits à besoin spécifique / lien avec les partenaires institutionnels	01/01/2014	CAF	CAF environ = 50 %	durée annuelle, négociation avec la CAF en decembre 2022	24 000,00 €	en attente de versement
Administratif PESL - 0,5 ETP	Administratif PESL	01/01/2020 au 01/04/2020				- €	poste gelé donc pas de financement
Coordination pesl parentalité - 1 ETP	Mise en œuvre du PESL sur l'axe de la Parentalité	01/09/2020				24 000,00 €	en attente de versement
Coordination pesl Jeunesse 11-25 ans - 1 ETP	Mise en œuvre du PESL sur l'axe de la jeunesse 11-25 ans / offre de service et insertion dans la vie locale	01/06/2020				24 000,00 €	en attente de versement
Coordination Petite enfance - 0,5 ETP	Mise en œuvre du PESL en lien avec la politique public Petite enfance	01/07/2019				12 000,00 €	en attente de versement
Coordination EAJE - 1 ETP	Mise en œuvre du PESL dans le domaine de l'accueil collectifs des 0-3 ans	01/01/2014				24 000,00 €	en attente de versement
Coordination repam - 1 ETP	Mise en œuvre du PESL dans le domaine de l'accueil individuel des 0-3 ans, Repam / Maison d'assistante maternelle	01/01/2014				24 000,00 €	en attente de versement
Coordination enfance jeunesse - 0,5 ETP	Mise en œuvre du PESL en lien avec la politique public Enfance jeunesse	01/07/2019				- €	en attente de versement
Coordination jeunesse kiosk - 0,5 ETP	Mise en œuvre du PESL dans le domaine jeunesse /kiosk	01/01/2014				12 000,00 €	en attente de versement
Coordination FJT - vie etudiante - 0,2 ETP	Mise en œuvre du PESL en lien avec la politique public Jeunesse-enseignement supérieur	01/07/2019				4 800,00 €	en attente de versement
Coordination vie etudiante - 0,5 ETP	Mise en œuvre du PESL dans le domaine enseignement supérieur	01/07/2019				- €	en attente de versement
Coordination Sport - 0,5 ETP	Mise en œuvre du PESL en lien avec la politique public Sport	01/07/2019				12 000,00 €	en attente de versement
Coordination sport / animation jeunesse - 0,5 ETP	Mise en œuvre du PESL dans le domaine sport jeunesse/ QPV	01/07/2019				12 000,00 €	en attente de versement
Coordination pesl principale - 1 ETP	Pilotage, garant de la mise en œuvre du PESL /mise en œuvre du PESL sur l'axe des Publics dits à besoin spécifique / lien avec les partenaires institutionnels	01/01/2014	MSA		annuel	15 000,00 €	en attente de versement

CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2018/2021 : 187 800,00 €

Fonds de concours et subventions versés

PROJETS/THEMATIQUES	NOM ASSOCIATIONS / ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES	NOM-PRENOM PRESIDENT	MONTANT DE LA SUBVENTION OU DU FDS DE CONCOURS	Date décision ou délibération	DATE VERSEMENT
Axe TERRI_A : ASSURER UN DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE EQUILIBRE ET SOLIDAIRE					
Acquisition d'une sculpture de l'artiste Vanluc pour développe l'attractivité touristique	Commune de BAUDRE	Daniel JORET	2 166,68 €	12/09/2022	09/12/2022
Création de 2 espaces de motricité au sein de l'école	Commune de BAUDRE	Daniel JORET	7 520 €	12/09/2022	09/12/2022
Remplacement de l'éclairage public en LED	Commune de BAUDRE	Daniel JORET	5 874 €	12/09/2022	09/12/2022
Restauration du chemin de randonnée	Commune de SAINT-GERMAIN-D'ELLE	Guy BERTHOLON	3 309,50 €	09/05/2022	09/12/2022

Adhésion aux organismes

ORGANISME AUQUEL L'AGGLO ADHERE	MONTANT DE LA CONTRIBUTION 2022
Axe TERRI_A : ASSURER UN DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE EQUILIBRE ET SOLIDAIRE	
LEADER France	650,00 €

Postes faisant l'objet de financement

INTITULE DU POSTE	MISSION PRINCIPALE	DATE RECRUTEMENT	ORGANISME FINANCIANT LE POSTE	PART DE FINANCEMENT	DUREE DU FINANCEMENT	MONTANT PERCU 2022	COMMENTAIRES
Axe TERRI_A : ASSURER UN DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE EQUILIBRE ET SOLIDAIRE							
Référente fonds européens	Animation, gestion et évaluation du programme LEADER 2014-2020 Animation, gestion et évaluation du programme LEADER 2023-2027	01/09/2021 au 14/11/2022	ASP - FEADER	80% du temps dédié à LEADER		74 187,51 €	Demande de paiement au 2eme trimestre 2023
Gestionnaire Fonds Européens	Gestion des dossiers Leader	12/07/2021	ASP - FEADER	80% du temps dédié à LEADER			
Gestionnaire Renfort	Gestion des dossiers Leader	01/05/2022 au 31/12/2022	ASP - FEADER	80% du temps dédié à LEADER 344h			
Référente Petite Ville de Demain	Pilotage et animation des projets de territoire de Marigny-le-Lozon, Condé-sur-Vire et Torigny-les-Villes	07/09/2021 au 19/08/2022	Etat	75% par l'Etat 25% Communes Petite ville de demain	3 ans	36 275,29 €	Les demandes de paiements auprès des 3 communes n'ont pas été sollicitées = 9 068,82 € au total
Référente Petite Ville de Demain	Pilotage et animation des projets de territoire de Marigny-le-Lozon, Condé-sur-Vire et Torigny-les-Villes	26/09/2022	Etat	75% par l'Etat 25% Communes Petite ville de demain	2 ans		

Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le 28/06/2023

ID : 050-200066389-20230612-DEL20230612001-DE



saint-lo-agglo.fr

NORMANDIE

La Manche
CHANGEMENT DE TOURNEUR 2017

